



HAL
open science

La panthéonisation des quatre résistants sous François Hollande (2012-2015) : protagonistes, stratégies et représentations

Pinelopi Boga

► **To cite this version:**

Pinelopi Boga. La panthéonisation des quatre résistants sous François Hollande (2012-2015) : protagonistes, stratégies et représentations. Histoire. 2021. dumas-03419354

HAL Id: dumas-03419354

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03419354>

Submitted on 8 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**École d'Histoire de la Sorbonne
Centre d'histoire sociale des mondes contemporains**

La panthéonisation des quatre résistants sous François Hollande (2012-2015) : protagonistes, stratégies et représentations



Fig. 1 - Vue du Panthéon avec les portraits des quatre résistants Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillon et Jean Zay, avant la cérémonie d'hommage, 27 mai 2015.

BOGA Pinelopi

Mémoire de Master 2 préparé sous la direction de Fabien Théofilakis

Année universitaire 2020/2021

Septembre 2021

**École d'Histoire de la Sorbonne
Centre d'histoire sociale des mondes contemporains**

La panthéonisation des quatre résistants sous François Hollande (2012-2015) : protagonistes, stratégies et représentations¹

BOGA Pinelopi

Mémoire de Master 2 préparé sous la direction de Fabien Théofilakis

Année universitaire 2020/2021

Septembre 2021

¹ Image de couverture, Figure 1 : Vue du Panthéon avec les portraits des quatre résistants Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay, avant la cérémonie d'hommage, 27 mai 2015. Source : INA, *France 2*, « Quatre résistants au Panthéon, Édition spéciale », 27 mai 2015, 1 h 52 min 56 sec.

A ma mère, Ioanna

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche Fabien Théofilakis, qui a accepté de me guider dans ce parcours, et à qui je dois ce sujet de recherche. Ses précieux conseils, ses remarques pointilleuses, ses encouragements ainsi que sa patience ont contribué d'une manière extrêmement significative au développement de cette recherche. Je souhaite également remercier ma professeur Florence Descamps, qui a aussi pris connaissance de cette recherche, et dont j'ai pu profiter des remarques dans le cadre du séminaire Archives orales et histoire des organisations.

En outre, je remercie l'ensemble des témoins rencontrés qui m'ont raconté leurs expériences personnelles attachées à la panthéonisation de 2015, et qui m'ont apporté des éléments importants pour ma recherche. Ma gratitude va en particulier à l'association *Germaine Tillion* dont les membres m'ont accueillie avec bienveillance : à sa présidente d'honneur, Nelly Forget qui a tant contribué à l'approfondissement de ma connaissance sur la vie de Germaine Tillion, au président Christian Bromberger et ses précieuses clarifications sur la revendication de sa panthéonisation ; ainsi qu'à sa secrétaire générale Geneviève Zamansky-Bonnin, qui m'a révélé avec précision tous les détails concernant les démarches effectuées pour que Germaine Tillion entre au temple des grands hommes, et m'a fourni des documents inédits venant des archives textuelles ou électroniques de l'association, qui ont éclairé ma recherche.

Ma profonde reconnaissance va également à Hélène Mouchard-Zay qui m'a permis de connaître mieux son père, Jean Zay, et m'a fourni des clarifications sur sa candidature pour le Panthéon et l'évolution de sa mémoire dans le temps. Je souhaite remercier Isabelle Anthonioz-Gaggini qui m'a raconté les réflexions et les sentiments de sa famille autour de la panthéonisation de sa mère Geneviève de Gaulle-Anthonioz ; et Sylvie Pierre-Brossolette qui m'a révélé le chemin suivi pour réussir cet hommage à son grand-père, Pierre Brossolette.

Merci ensuite à ma famille qui m'a soutenue de toutes les façons possibles dans mon choix de poursuivre mes études de deuxième cercle à Paris. Ensuite, je remercie, Sotiris, dont l'appui m'a donné le courage d'avancer dans ma recherche. Enfin, mes remerciements vont aussi en particulier à ma camarade de master Guillemette Haftar, pour ses conseils amicaux, ses relectures attentives ainsi que ses encouragements dont j'ai bénéficié. Merci aussi à mon amie Anastasia Charbel pour ses remarques précieuses et son soutien moral aux moments de difficulté, de stress et d'incertitude.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

PROLOGUE La cérémonie de 2015, un événement médiatique et... très politique

- A. Mise en scène de la cérémonie et le président de la République comme son grand protagoniste
- B. La mise en récit de la cérémonie : le discours politique du président Hollande reçu dans la presse nationale

PREMIÈRE PARTIE Des candidatures pour une place au Panthéon : acteurs, stratégies et enjeux mémoriels (2012-2013)

Chapitre 1 Entrer en campagne (2012-2013) : acteurs et entités derrière la panthéonisation des quatre résistants

- A. Pierre Brossolette, Jean Zay : deux groupes de pression fondés pour atteindre leur panthéonisation
- B. L'Association *Germaine Tillion* : de la pérennisation de la mémoire à la reconnaissance au Panthéon
- C. La non campagne pour Geneviève de Gaulle-Anthonioz : une « candidature » conçue dans les coulisses du pouvoir

Chapitre 2 Faire campagne (2012-2013) : les stratégies déployées pour obtenir une place au Panthéon

- A. La mise en œuvre réussie d'une campagne pour le Panthéon
- B. Candidatures en concurrence : les personnalités proposées mais... non retenues

DEUXIÈME PARTIE Le temps de l'initiative politique : le président Hollande et la valorisation de sa politique symbolique à travers le Panthéon (2012-2015)

Chapitre 3 François Hollande et l'intérêt présidentiel pour le Panthéon : de la réflexion à la décision finale (2012-2014)

- A. « Faire du Panthéon un lieu actif et innovant » : l'importance présidentielle accordée au temple de la République (2012-2013)
- B. Le rapport de Philippe Bélaval auprès du président de la République (mai - octobre 2013) : la favorisation de l'entrée de femmes au Panthéon
- C. Le moment de la décision (novembre 2013-février 2014)

Chapitre 4 De l'entrée des quatre résistants au Panthéon à l'exaltation de l'*esprit de résistance* : concevoir la cérémonie, articuler le discours, mobiliser la société

- A. Les « opérateurs » de la cérémonie : conseillers et hauts fonctionnaires (2012-2015)
- B. François Hollande et la mise en récit de l'*esprit de résistance*
- C. Mobiliser la société autour de la panthéonisation de 2015

TROISIÈME PARTIE La panthéonisation de 2015 : quelles représentations autour de la mémoire de la Résistance ?

Chapitre 5 La mémoire de la Résistance portée par des acteurs politiques et sociaux

- A. Le regard du pouvoir politique sur la mémoire de la Résistance : ruptures et continuités
- B. Quelle réception de la cérémonie, quelle mémoire célébrée ?

Chapitre 6 La perception de la panthéonisation par la presse nationale (2013-2015) : mémoires contestées et mémoires consensuelles

- A. Candidatures face aux polémiques
- B. Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz : deux figures consensuelles

CONCLUSION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ce n'est pas le temps qui est réel mais ce que nous y mettons, ce qu'il contient. Il n'est pas notre maître ; nous sommes le sien. Le temps a deux vitesses : celle du présent et celle de la mémoire, deux perspectives aux proportions différentes et trompeuses. Le vrai sage doit arriver à les discipliner, à les aménager harmonieusement, à les raisonner pour les rendre cohérentes. Puisse la solitude m'aider à y parvenir ! C'est ainsi que l'épreuve sera féconde¹.

Le 16 août 1941, date anniversaire douloureuse de son arrestation au Maroc par le régime de Vichy, Jean Zay, ancien ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts du Front populaire, a partagé ses réflexions autour du temps. Enfermé dans sa cellule à Riom, subissant d'une peine injuste – il fut condamné par Vichy à la dégradation militaire et à la déportation –, il rédigeait ses *Souvenirs*. Il y a souligné la nécessité de bien maîtriser les « deux vitesses » du temps : le présent et la mémoire. Cette qualité contribue à raconter et à clarifier les événements. Ce constat de Jean Zay sur les échelles du temps, celle du présent et celle de la mémoire est toujours un des enjeux de la recherche historique, mais c'est également celui qui suscite l'intérêt du chercheur.

Jean Zay fut l'une des quatre personnalités, marquées par la Seconde Guerre mondiale, avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Pierre Brossolette, qui ont reçu un hommage solennel de la République française le 27 mai 2015. Au Mont-Valérien, lors d'un hommage à la Résistance, le président de la République François Hollande a annoncé les résistants choisis pour entrer au Panthéon. Le 21 février 2014, à l'occasion du 70^e anniversaire de l'exécution du groupe de Missak Manouchian par l'occupant nazi, le président a expliqué sa volonté : « [...] que ce soit l'esprit de résistance, en cet anniversaire de la Libération, qui puisse être salué pour accueillir de nouvelles personnalités qui seront autant d'exemples pour la Nation au Panthéon »², en expliquant le choix des quatre destins retenus.

Le fait qu'un président de la République honore une personnalité en décidant le transfert de son corps dans la crypte de cet édifice néoclassique ou son entrée symbolique, ne fut pas une surprise. Quatre des six prédécesseurs de François Hollande, tout comme son successeur ont de même effectué ce geste. Cependant, le choix de l'identité des personnalités ainsi que leur nombre ne furent ni évidents, ni anodins.

¹ Zay, Jean, *Souvenirs et solitude*, préfacé par Antoine Prost, Paris, Éditions Belin, 2017 (1^e éd. : 1946), p. 148.

² « Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage à la Résistance, à Suresnes le 21 février 2014 », *Vie publique*, 21 février 2014, mise à jour le 12 mars 2014, disponible en ligne, <<https://www.vie-publique.fr/discours/190540-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-en-homm>>, (consulté le 21 octobre 2019).

Ce mémoire est le résultat d'un travail historique qui a essayé de répondre aux questions relatives à cet enjeu du temps : un enjeu entre le présent d'une cérémonie commémorative au Panthéon et le passé des événements historiques ; entre le temps de l'histoire et le temps de la mémoire.

A. Genèse de mon sujet : du goût pour l'histoire de la Seconde Guerre mondiale à l'intérêt scientifique pour la mémoire des quatre résistants

Originaire d'un pays, la Grèce, qui fut gravement frappé par les événements de cette période – la guerre, l'occupation (allemande, italienne, bulgare) et la résistance –, j'ai toujours été passionnée par l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Mes connaissances et mes inspirations autour de cette période furent progressivement nourries à diverses occasions, notamment dans le cadre de ma licence à Athènes, ainsi que du programme européen d'échanges d'étudiants, *Erasmus*, à Lyon que j'ai pu effectuer. Ma visite au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation à Lyon m'a révélée un « monde » inconnu et m'a fortement marquée. Ainsi, j'ai compris que cette période serait le champ de mes futures recherches.

Mes sentiments d'admiration et d'affection pour l'histoire et la civilisation françaises, m'ont amené à décider de suivre mes études de master en France. À travers mes discussions avec mon professeur référent, Fabien Théofilakis, à qui je dois ce sujet de recherche, je me suis orientée vers la panthéonisation de ces quatre personnalités. Le fait que j'aie voulu effectuer une recherche sur la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance, en ayant comme point de départ un événement très récent, et que j'aie désiré avoir la possibilité d'examiner le sujet de la mémoire en réalisant des entretiens avec des témoins, ont rendu ce sujet très captivant.

Cet hommage rendu concerne quatre personnalités dont les vies et les luttes m'ont passionnées. Il s'agit d'un hommage rendu à la Résistance, très personnalisé parce qu'il honore quatre personnalités distinguées par leurs noms et prénoms. Parallèlement, ces personnalités en représentent plusieurs autres ayant fait partie des mouvements de la Résistance, qui furent déportés, emprisonnés et qui ont, parfois, perdu leur vie lors de la guerre ou ont survécu.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz est née en 1920. Nièce du général de Gaulle, elle appartenait à une famille catholique, républicaine, dreyfusarde et antimunichoise³. Elle a rejoint en 1942 le mouvement de résistance *Défense de la France* fondé par Philippe Viannay et est rapidement devenue membre du comité directeur du mouvement⁴. Elle s'occupait du secrétariat de rédaction du journal du mouvement et, sous le pseudonyme de *Gallia*, elle signait plusieurs articles, comme une petite biographie du général de Gaulle, expliquant sa position sur les Alliés⁵.

Trahie par un Français infiltré dans le réseau, elle est arrêtée avec d'autres de ses camarades par la Gestapo le 20 juillet 1943 à la librairie de madame Wagner « Le Vœu de Louis XII » à Paris, une des principales boîtes aux lettres du mouvement⁶. Déportée au camp de Ravensbrück le 31 janvier 1944, elle est devenue amie avec ses camarades d'infortune : Germaine Tillion, Anise Postel-Vinay et Jacqueline Péry d'Alincourt⁷. Geneviève de Gaulle, dans les conditions pénibles du camp, a continué à faire connaître son oncle et est dénommée par ses camarades comme la « petite de Gaulle »⁸.

Après-guerre, elle a participé activement à l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR), dont elle était la présidente de 1958 à sa mort en 2002⁹. Elle a épousé Bernard Anthonioz en 1946 et est devenue mère de quatre enfants. Elle a été élue à la présidence de l'association *Aide à toute détresse* (ATD) – devenue ATD Quart Monde – de 1964 à 1998¹⁰. Depuis son poste, elle a lutté contre la pauvreté. En tant que membre du Conseil économique et social à partir de 1988, Geneviève de Gaulle-Anthonioz a réussi à convaincre l'Assemblée nationale d'adopter une loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions en 1998. En 1999, une année après sa propre décoration de la grand-croix de la Légion d'honneur et trois années avant sa mort, en 2002, Geneviève de Gaulle-Anthonioz a remis la même décoration à son amie, Germaine Tillion.

³ Neau-Dufour, Frédérique, « Geneviève de Gaulle-Anthonioz : une Juste parmi l'humanité » dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 41-57, p. 44.

⁴ Andrieu, Claire, « Geneviève de Gaulle-Anthonioz », in Marcot, François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance : Résistance intérieure et France libre*, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 2006, p. 426.

⁵ Glorion, Caroline, *Geneviève de Gaulle-Anthonioz*, Paris, Plon, 1997, p. 34.

⁶ Wieviorka, Olivier, *Une certaine idée de la Résistance : Défense de la France, 1940-1949*, Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 336.

⁷ Neau-Dufour, Frédérique, *Geneviève de Gaulle-Anthonioz : l'autre de Gaulle*, Paris, Éditions du Cerf, 2015 (1^e éd. : 2004), p. 339.

⁸ *Idem*, « Geneviève de Gaulle-Anthonioz : une Juste parmi l'humanité », art. cit., p. 50.

⁹ Pavillard, Anne-Marie, « Deux résistantes de l'ADIR au Panthéon », dans *Journal de la BDIC*, 2014, n° 36, p. 2.

¹⁰ Neau-Dufour, Frédérique, *Geneviève de Gaulle-Anthonioz : l'autre de Gaulle*, op. cit., p. 255.

Cette dernière, née en 1907 dans le département de la Haute-Loire dans un entourage familial catholique, bourgeois et intellectuel¹¹, a été une femme scientifique avec une œuvre très importante en ethnologie. Élève de Marcel Mauss et de Louis Massignon, elle est partie en Algérie en 1934 pour étudier le peuple Chaouïas. A son retour à Paris en juin 1940, après cette mission scientifique dans les Aurès, elle a rejoint le mouvement de la Résistance le *réseau du musée de l'Homme*. Plus précisément, elle a créé avec l'ancien militaire Paul Hauet l'*Union nationale des combattants coloniaux* (UNCC) afin d'aider les prisonniers de guerre issus de l'Empire¹². Lors de sa déportation, elle a travaillé à analyser le système concentrationnaire nazi et à le faire connaître à ses camarades. De plus, elle y a écrit une opérette *Le Verfügbar aux enfers*.

Fig. 2 - Geneviève de Gaulle-Anthonioz décore son amie Germaine Tillion avec la grand-croix de la Légion d'honneur, 1999.



Source : ©Association Germaine Tillion.

¹¹ Blanc, Julien, « Germaine Tillion », in Marcot, François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance : Résistance intérieure et France libre*, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 2006, p. 532.

¹² *Idem*, *Au commencement de la Résistance : Du côté du musée de l'Homme 1940-1941*, Paris, Éditions du Seuil, 2010, p. 89.

C'est Germaine Tillion qui a « baptisé » le réseau de résistance, dont elle faisait partie, après son retour de Ravensbrück en 1945 à la demande de la France combattante¹³. Sa dénomination officielle est celle de *réseau du musée de l'Homme-Hauet-Vildé*¹⁴. Après son rapatriement, elle a également participé à l'ADIR et elle a lutté contre les camps d'internement existants après-guerre aux côtés de David Rousset. Elle s'occupait de l'histoire contemporaine en menant des recherches sur le système concentrationnaire nazi et elle a effectué un important travail de documentation, en réunissant une masse d'informations sur les participants aux réseaux de résistance comme sur la composition des convois qui conduisaient les déportés vers les camps.

De 1954 à 1957, elle a été intégrée au cabinet de Jacques Soustelle, gouverneur général d'Algérie, chargée des affaires sociales et éducatives. À son initiative, les centres sociaux ont été fondés en Algérie, grâce au service desquels la population locale pouvait obtenir une éducation de base et recevoir une aide afin d'améliorer ses conditions de vie¹⁵. Elle fut également très impliquée dans la guerre d'Algérie en dénonçant la torture, d'où qu'elle vienne, et elle a même rencontré le chef du Front de libération nationale (FLN) Yacéf Saâdi, suscitant des controverses, afin de réussir à arrêter les attentats civils¹⁶. Directrice d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, elle fut également l'auteur d'ouvrages d'ethnologie, comme *Le Harem et les cousins*, publié en 1966. En 2008, elle est décédée en laissant une œuvre écrite importante sur l'univers concentrationnaire, la guerre d'indépendance algérienne et l'ethnologie¹⁷.

Au contraire de ces deux femmes, ayant vécu de longues vies, les deux hommes honorés par la panthéonisation de 2015 ont perdu les leurs quelques mois avant la Libération. Pierre Brossolette, né en 1903 à Paris, venait d'une famille républicaine. En 1922, il est entré major à l'École Normale Supérieure où il a étudié l'histoire. En 1926, il a commencé à travailler comme journaliste. Une année plus tard, il est devenu membre de la Ligue des droits de

¹³ Tillion, Germaine ; Lacouture, Jean, *La traversée du mal : entretien avec Jean Lacouture*, préfacé par Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Paris, Arléa, 2015 (1^e éd. : 1997), p. 44.

¹⁴ Blanc, Julien, *Au commencement de la Résistance : Du côté du musée de l'Homme 1940-1941*, *op. cit.*, p. 327.

¹⁵ Forget Nelly, « Le Service des Centres Sociaux en Algérie », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1992, n° 26, La guerre d'Algérie : les humiliés et les oubliés, p. 37-47, p. 46-47.

¹⁶ Mongin, Olivier, « Lucidité, obstination, amitiés : les vies politiques de Germaine Tillion », dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 58-69, p. 68 et sur cette rencontre, voir également : *Les combats d'une ethnologue*, [Entretiens de Germaine Tillion avec Frédéric Mitterrand], préface par Tzvetan Todorov et Christian Bromberger, Paris, Éditions de l'EHESS, 2015, p. 87-92.

¹⁷ Blanc, Julien, « Germaine Tillion », *op. cit.*, p. 532.

l'homme et du Grand Orient de France¹⁸. Pierre Brossolette a rejoint la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) en 1930. Pacifiste, il a embrassé les idées briandistes, mais, selon Mona Ozouf, aux vues de l'impuissance de la Société des Nations et du péril hitlérien, notamment après les accords de Munich, il a admis que la guerre apparaissait comme inévitable¹⁹.

Après avoir été mobilisé comme lieutenant de réserve au mois d'août 1939, Brossolette, à son retour à Paris une année plus tard²⁰, a ouvert une librairie avec sa femme Gilberte. Il a rejoint le *réseau du musée de l'Homme*, puis a participé au *Comité d'action socialiste (CAS)* en zone occupée, fondé par ses camarades de la SFIO. Par la suite, il est entré dans le mouvement de la *Libération-Nord* et en novembre 1941 dans le *réseau Confrérie Notre-Dame* de Gilbert Renault-Rémy, dans lequel il est devenu chef de la section de presse et propagande²¹.

Fig. 3 - La carte d'identité d'officier des Forces Françaises Combattantes de Pierre Brossolette sous le pseudonyme Pierre Bourgat, Londres, 19 avril 1943.



Source : Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine, 72AJ/2215, Guerre de 1939-1945, Fonds Pierre et Gilberte Brossolette.

¹⁸ Piketty, Guillaume, « Pierre Brossolette : de l'exil au Panthéon », dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 28-40, p. 30.

¹⁹ Ozouf, Mona, « Pierre Brossolette et l'héritage républicain », dans *Commentaire*, 2013, volume 36, n° 144, p. 809-814, p. 813.

²⁰ Piketty, Guillaume, « Pierre Brossolette : de l'exil au Panthéon », art. cit., p. 32.

²¹ *Ibid.*, p. 33.

Pierre Brossolette transmettait plusieurs rapports à la France libre sur la situation en France occupée²². En avril 1942, il est arrivé à Londres, et il est devenu un des adjoints du colonel Passy dans le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) et une des figures principales de la France libre²³. Pierre Brossolette, à l'instar de Jean Moulin dans la zone sud, a réussi à réunir les mouvements de la zone nord et à créer des structures qui ont perduré jusqu'à la Libération. Il s'est imposé donc comme l'un des principaux organisateurs de la Résistance²⁴.

Lors de ses missions en France et après deux tentatives pour partir en Angleterre, il a été arrêté le 3 février 1944. Il a été ensuite emprisonné à Quimper et à Rennes. Torturé pendant deux jours, au siège de la Gestapo à Paris il s'est déféstré afin d'éviter de parler. Il est mort le 22 mars 1944.

C'est une même fin tragique qu'a connu l'autre homme qui a fait partie de cette quadruple panthéonisation, Jean Zay. L'ancien ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, est né en 1904 à Orléans. Issu d'un père d'origine juive, journaliste et dreyfusard et d'une mère protestante, qui travaillait comme institutrice, il a commencé sa carrière en tant qu'avocat. En 1926, il a été initié à la franc-maçonnerie en adhérant à la Loge Étienne Dolet à Orléans et a participé à la section d'Orléans de la Ligue des droits de l'Homme²⁵. Il a été élu comme député radical-socialiste du Loiret en 1931 et en 1936.

Après la victoire du Front populaire aux élections de 1936, Jean Zay a été nommé ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts²⁶. Il n'avait alors que 32 ans, et fut le plus jeune ministre de la III^e République. Jean Zay a démocratisé et modernisé le système scolaire²⁷. Un de ses actes les plus remarquables fut la prolongation de la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans, après le vote de la seule loi Zay en août 1936²⁸. Jean Zay, intéressé aussi par la culture, fut à l'initiative de la fondation du Festival de Cannes.

Il fut aussi mobilisé à l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale comme sous-lieutenant. Arrêté par Vichy à Casablanca, il a été condamné en octobre 1940 à la « déportation » et à la « dégradation militaire », la même peine que celle du capitaine Dreyfus²⁹.

²² Roussel, Éric, *Pierre Brossolette*, Paris, Fayard/Perrin, 2011, p. 163.

²³ Piketty, Guillaume, « Pierre Brossolette : de l'exil au Panthéon », art. cit., p. 35.

²⁴ *Idem*, *Pierre Brossolette : Un héros de la Résistance*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1998, p. 296.

²⁵ Loubes, Olivier, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 243.

²⁶ Mouchard, Claude, « Jean Zay : la tête haute », dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 70-82, p. 71.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Loubes, Olivier, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, op. cit., p. 246.

²⁹ Prost, Antoine ; Ory, Pascal, *Jean Zay, le ministre assassiné*, préfacé par Najat Vallaud-Belkacem, Paris, Éditions Tallandier, 2015, p. 131.

Jean Zay emprisonné à Riom, ne s'est pas découragé. Dans sa prison, il a continué le combat par écrit. Ses textes ont été transférés hors de la prison dans le landau de sa fille Hélène, quand sa femme avec ses deux filles lui rendaient une visite à la prison. Ses carnets de prison attestent de son contact avec la Résistance, comme l'*Organisation civile et militaire* (OCM), qui a publié dans son second cahier clandestin son projet intitulé « ministère de la vie culturelle »³⁰. Le 20 juin 1944, il a été sorti de sa cellule par des miliciens qui l'ont assassiné dans un bois à Cusset³¹.

Fig. 4 - Jean Zay lors de sa visite aux Arcs (Var) avec les élus des Bouches-du-Rhône, sans date.



Source : Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine, 667AP/136, Fonds Jean Zay (1904-2004).

Sa femme, Madeleine, a travaillé avec des amis de Jean Zay pour obtenir un certificat d'appartenance à la résistance intérieure. Ils ont réussi à l'obtenir en 1949³². Jean Zay a été déjà réhabilité par un arrêt de la Cour d'appel de Riom le 5 juillet 1945³³ et en 1947 par une cérémonie d'hommage à la Sorbonne en présence du président de la République, Vincent Auriol, et du gouvernement, dans le cadre de la quinzaine anniversaire de l'école laïque³⁴.

³⁰ Prost, Antoine ; Ory, Pascal, *Jean Zay, le ministre assassiné*, op. cit., p. 132.

³¹ Loubes, Olivier, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, op. cit., p. 251.

³² Verny, Benoît, « Jean Zay et la Résistance », in Antoine Prost (dir.), *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2003, p. 209-224, p. 209.

³³ Loubes, Olivier, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, op. cit., p. 251.

³⁴ *Ibid.*, p. 252.

Ces personnalités sont exaltées par l'hommage présidentiel principalement pour leurs actes de résistance contre les occupants allemands. C'est ce courage d'esprit et d'action que le président de la République a souligné lors de son discours au Panthéon³⁵. En parallèle, les deux femmes, Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz furent honorées en tant que femmes déportées ayant subi l'enfer du camp de concentration et étant parvenu à survivre.

Leur entrée au Panthéon symbolise également un hommage à leur vie entière, caractérisée par des engagements sociaux. Geneviève de Gaulle-Anthonioz a été aussi honorée pour sa lutte contre la pauvreté par le biais de l'ATD Quart Monde et Germaine Tillion pour son combat en défense des droits de l'homme pour le peuple algérien. Pierre Brossolette s'est distingué pour son engagement socialiste avant-guerre. Enfin, Jean Zay a reçu l'hommage pour sa grande œuvre en tant que ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts : la démocratisation du système scolaire et la mise en valeur de la culture. En résumé, mon intérêt personnel pour la période de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance en combinaison avec les parcours, très inspirés, de ces personnalités, m'ont amenée à choisir ce sujet de recherche.

B. Le Panthéon, *temple laïc de la République*

La cérémonie de 27 mai 2015 s'attache à un lieu très concret : le Panthéon. Elle a été retransmise à la télévision pendant presque deux heures, et a eu lieu en dehors du monument, hormis pour la dizaine de minutes du transfert des quatre cercueils de Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay par la Garde républicaine dans la nef du Panthéon. Les cercueils ont été suivis en premier lieu par le président de la République, puis, par les familles. La cérémonie, a été organisée afin d'être retransmise en direct par la télévision, comme chaque cérémonie de panthéonisation depuis la fin des années

³⁵ « Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage aux quatre anciens résistants, Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay, à Paris le 27 mai 2015 », *Vie publique*, 27 mai 2015, mise à jour le 10 juin 2015, disponible en ligne, <<https://www.vie-publique.fr/discours/194905-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-en-homm>>, (consulté le 21 octobre 2019).

1980, sauf celle de Pierre et Marie Curie³⁶. La cérémonie de 2015 a été diffusée par la chaîne *France 2*³⁷.

L'histoire de l'édifice a été marquée par l'histoire même de la France contemporaine. Sa construction a débuté lors de la seconde moitié du XVIII^e siècle, suivant le vœu formulé par Louis XV, atteint d'une maladie, promettant de reconstruire une église dédiée à Saint-Geneviève, sainte patronne de Paris, une fois qu'il serait guéri. La construction du temple, sous la direction de l'architecte Jacques-Germain Soufflot, fut achevée lors de la Révolution française.

Le 4 avril 1791, à l'initiative de l'avocat Antoine Barnave, de l'homme de lettre et politique Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre marquis de Pastoret et de l'écrivain et homme politique Charles marquis de Villette, l'Assemblée nationale a décidé par décret que cette nouvelle église – à peine achevée – serait destinée de recevoir les cendres des grands hommes. Le premier à y entrer fut Mirabeau en 1791 suivi la même année par Voltaire³⁸.

Le choix de son nom est large : « Portique des grands Hommes », « Basilique nationale », ou encore « Panthéon français »³⁹, qui fut, finalement, adopté le 19 juillet 1791⁴⁰. Le mot « Panthéon » est emprunté de l'Antiquité romaine et ses origines étymologiques proviennent de la langue grecque ancienne⁴¹. Il signifie « le temple consacré à tous les dieux ». Selon le *Dictionnaire Historique de la langue française*, le Panthéon, par analogie à sa première signification, est le monument destiné à accueillir les cendres des hommes illustres.

Cependant, la transformation de l'église Sainte-Geneviève n'est que le résultat de l'émergence de la notion de « grands hommes » pendant le XVIII^e siècle, en se différenciant de celles des « rois » ou des « héros »⁴². L'instauration d'un lieu de culte aux grandes personnalités – à la fin du XVIII^e siècle, forcément de sexe masculin – fut l'aboutissement d'un long processus, commencé dès le milieu du siècle. Le moment décisif sur la naissance du

³⁶ Garcia, Patrick, « Les panthéonisations sous la V^e République : redécouverte et métamorphoses d'un rituel », in Jean-Luc Bonniol ; Maryline Crivello (dir.), *Façonner le passé : Représentations et cultures de l'histoire XVI^e-XXI^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Le temps de l'histoire », 2017, p. 87-106, disponible en ligne, <<https://books.openedition.org/pup/6473>>, (consulté le 10 novembre 2019).

³⁷ *France 2*, « Quatre résistants au Panthéon, Édition spéciale », 27 mai 2015, 1 h 52 min 56 sec.

³⁸ Garcia, Patrick, « Transferts au Panthéon : actualité d'un rituel daté », dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 17-27, p. 19.

³⁹ Ozouf, Mona, « Le Panthéon : L'École normale des morts », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, t.1, « La République », Paris, Gallimard, 1984, p. 139-166, p. 154.

⁴⁰ Bonnet, Jean-Claude, *Naissance du Panthéon : essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Fayard, coll. « L'esprit de la cité », 1998, p. 268.

⁴¹ Rey, Alain (dir.), *Dictionnaire Historique de la langue française*, Tome 2, Paris, Le Robert, 2000, p. 2.416.

⁴² Ozouf, Mona, « Le Panthéon : L'École normale des morts », *op. cit.*, p. 142-143.

culte des grands hommes fut la décision de l'Académie française de remplacer les anciens sujets du concours d'éloquence par l'éloge aux grands hommes de la nation⁴³. Ce changement date de l'année 1758. Jean-Claude Bonnet a justifié la genèse de ce culte des grands hommes en l'inscrivant dans la continuité du grand attachement et de l'admiration développé auparavant autour de la figure paternelle, celle du roi, « le premier des pères », mise au premier plan. La déchéance de la figure du roi et la mise en question de la figure paternelle a amené à ce retournement vers les grands hommes⁴⁴. Dans le contexte du concours d'éloquence, au sein de l'Académie, des hommes de lettres ont pris la parole afin honorer ces grands hommes de la nation. En 1789, une période intense et tumultueuse s'est ouverte pour leur culte, dont la Révolution fut l'héritière.

L'histoire du Panthéon croise celle de la République de sa naissance en 1792 jusqu'à sa restauration avec les funérailles de Victor Hugo⁴⁵. Le Panthéon a connu de multiples transformations dans son usage, selon le régime au pouvoir : église sous l'Ancien Régime, temple laïc qui accueillait les corps des grands hommes pendant la Révolution, église et temple des grands hommes à la fois sous le règne de Napoléon I^{er} (1804-1815). Par la suite, le Panthéon est redevenu une église du culte catholique avec le retour des Bourbons (1815-1830), temple civique lors de la monarchie de Juillet (1830-1848) et temple pour l'humanité sous la II^e République (1848-1852). Il a repris son usage en tant qu'église sous le Second Empire (1852-1870) jusqu'à sa transformation définitive en temple laïc, inauguré avec le transfert au Panthéon de Victor Hugo en 1885, moment de la réappropriation du monument par la République triomphante⁴⁶.

Ces changements ont laissé leur empreinte dans l'architecture et la décoration du monument. Dès sa première transformation, l'architecte Antoine Quatremère de Quincy est intervenu profondément dans un bâtiment déjà construit, en supprimant tous les éléments qui pouvaient renvoyer à sa nature religieuse initiale⁴⁷. Sa fameuse inscription du fronton – « Aux grands hommes la patrie reconnaissante » – qui couronne la façade, mise en place par la Révolution, a été enlevée pendant la Restauration, puis remise après la monarchie de Juillet⁴⁸.

⁴³ Bonnet, Jean-Claude, *Naissance du Panthéon : essai sur le culte des grands hommes*, *op. cit.*, p.10.

⁴⁴ *Ibid.*, p.18.

⁴⁵ Lévy, Albert, « À quoi sert le Panthéon ? », dans *Médium*, 2007, « Symptômes », n°11, p. 192-194, p. 192.

⁴⁶ Ben-Amos, Avner, « Les funérailles de Victor Hugo : Apothéose de l'événement spectacle », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. 1, « La République », Paris, Gallimard, 1984, p. 473-522.

⁴⁷ Ozouf, Mona, « Le Panthéon : L'École normale des morts », *op. cit.*, p. 151.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 152-153.

De la même manière, la croix et le drapeau tricolore se succédaient l'un à l'autre sur le dôme du Panthéon, selon les régimes au pouvoir⁴⁹.

À partir des années 1980, François Mitterrand a inauguré une période de haute fréquentation du Panthéon avec quatre panthéonisations en quatorze ans durant sa présidence de la République, et le transfert des sept personnalités, dont Marie Curie, la première femme à entrer pour ses mérites personnels⁵⁰. La cérémonie de 2015 concerne donc un lieu précis, le Panthéon, où des personnalités françaises très importantes ont été accueillies, telles que Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Jean Jaurès, Jean Moulin, le couple Pierre et Marie Curie⁵¹. Même s'il n'y a pas un texte qui décrit en détails les qualités attendues ou interdites pour l'entrée au Panthéon d'une personnalité étrangère, pour le moment seuls des Français et des Françaises reposent dans la crypte du Panthéon⁵². Le fait que l'exaltation de la Résistance en 2015 passe par l'hommage au Panthéon m'a intéressée fortement en ce qui concerne les représentations du peuple français autour de sa mémoire, exprimée par le président de la République.

C. La panthéonisation de 2015 : un sujet de recherche qui dépasse le lieu et le temps de la réalisation de la cérémonie

Grâce aux recherches réalisées lors de ma première année de master, j'ai constaté que les personnalités sélectionnées pour entrer au Panthéon avaient non seulement la faveur du président de la République, mais aussi le soutien de la société, laquelle exigeait la reconnaissance ou la réhabilitation de la mémoire de ces quatre figures. Ainsi, l'objectif de ma recherche ne se trouve pas seulement dans le décryptage de la cérémonie, la description minutieuse d'un rituel, l'analyse et l'interprétation du discours politique. Certes, ces éléments

⁴⁹ Garcia, Patrick, « Métamorphoses et significations d'un rituel » in *Germaine Tillion d'Allègre au Panthéon*, [Actes de la journée d'hommage à Germaine Tillion, Allègre, 28 mars 2015], Allègre, Éditions de l'Association Germaine Tillion, Mémoires d'Allègre, 2016, p. 23-48, disponible en ligne, <https://www.academia.edu/27789226/M%C3%A9tamorphoses_et_significations_dun_rituel>, (consulté le 3 décembre 2019).

⁵⁰ René Cassin et Jean Monnet respectivement furent transférés au Panthéon en 1987 et 1988. Pour le Bicentenaire de la Révolution française François Mitterrand a décidé la panthéonisation de Nicolas de Condorcet, de l'abbé Grégoire et de Gaspard Monge. Enfin, avant son départ de l'Élysée, François Mitterrand a choisi le couple de Pierre et Marie Curie pour entrer au Panthéon.

⁵¹ La physicienne et chimiste Marie Curie, deux fois honorée avec le prix Nobel, fut des origines polonaises. Elle a été naturalisée française après son mariage avec le physicien Pierre Curie.

⁵² Durand, Anne-Aël, « Quels sont les critères pour entrer au Panthéon », *Le Monde*, 3 juillet 2017, mise à jour le 20 février 2018, disponible en ligne, < https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/07/03/entrer-au-pantheon-mode-d-emploi_5155049_4355770.html >, (consulté le 11 août 2020).

font forcément partie de mon travail historique puisqu'il s'agit d'un hommage rendu au cours d'une cérémonie officielle, décidée et présidée par le chef de l'État.

Ma recherche historique s'est également focalisée, dès le départ, sur les acteurs, qui ont soutenu l'entrée de ces personnalités au Panthéon, venant de différents milieux. Leur sélection fut l'aboutissement d'un processus d'au moins deux années de discussions, de réflexion, de démarches diverses effectuées par des individus mobilisés et d'une présence dans la presse ou de visites rendues au palais de l'Élysée. Par conséquent, le fait que ce sujet montre l'implication des plusieurs acteurs et touche plusieurs domaines de la société française, a suscité mon intérêt.

Après avoir remarqué dans mes premières sources cette pression, cette intervention de groupes et d'individus sur la question de la panthéonisation éventuelle, j'ai posé deux choix de recherche. Premièrement, ma démarche historique se focalise sur l'ensemble d'acteurs impliqués : acteurs de la vie associative, acteurs du monde politique, membres de familles, intellectuels. Deuxièmement, j'ai élargi les bornes chronologiques de ma recherche ; c'est-à-dire que je ne traite pas la cérémonie en tant que telle, en tant qu'un événement qui se limite au 27 mai 2015, mais comme le point d'arrivée d'un débat, qui a été marqué par les interactions entre les différents acteurs, par les concurrences, les enjeux mémoriels et les relations de pouvoir.

Ce débat sur le choix de personnalités à panthéoniser a abouti à une décision et la réalisation de la cérémonie exigeait une préparation en fonction de sa mise en scène et un discours articulé autour de ces quatre personnalités. Par conséquent, je me suis également intéressée aux acteurs venant du versant administratif et étatique qui ont géré ces demandes et pressions exprimées auprès du président de la République, et qui ont travaillé pour préparer la cérémonie. Ainsi, la période qui concerne ma recherche commence en mai 2012, où François Hollande, candidat du Parti socialiste, a gagné les élections présidentielles. Le nouvel élu avait l'intention, dès le début de son mandat, de transférer une personnalité au Panthéon, comme la presse nationale le mentionnait déjà en 2013⁵³. Plus précisément, ce geste fortement symbolique était sa préoccupation, depuis juillet 2012, comme les archives présidentielles le confirment⁵⁴. Mon sujet de recherche se clôt avec la réalisation de la cérémonie en 2015.

⁵³ Renterghem, Marion Van, « François Hollande ferait bien un petit tour au Panthéon », *Le Monde*, 21-22 avril 2013, n° 21230, p. 11.

⁵⁴ Voir 20180155/46 : Archives de Constance Rivière, Archives Nationales, site Pierrefitte-sur-Seine.

La cérémonie est, sans doute, un événement parisien. Pourtant, ses enjeux mémoriels ne touchent pas seulement la capitale, mais le surmoi collectif français ; et sa médiatisation à travers la presse et la retransmission de la cérémonie par la télévision rend l'événement perceptible à l'échelle nationale.

D. Un objet inscrit dans de nombreux champs et domaines de recherche

Cet hommage rendu au Panthéon fut un événement multifactoriel. Il s'agit d'un choix politique de la part du président de la République. En parallèle, plusieurs d'autres acteurs ont influencé la décision finale et ont participé à l'organisation de la cérémonie. En outre, les représentations autour de la cérémonie ne concernent pas seulement la mémoire de la Résistance, mais s'étendent autour de plusieurs thématiques, comme la reconnaissance du rôle des femmes dans la société.

Cet objet de recherche, ainsi, se construit au croisement de plusieurs champs de recherche historique. Tout d'abord, il pratique une histoire politique, puisque le transfert des personnalités a été décidé par le plus haut niveau du pouvoir exécutif, le président de la République. Le chef de l'État a bénéficié de son privilège de sélectionner les quatre résistants afin de les honorer au Panthéon. Ses collaborateurs et les institutions publiques ont organisé la cérémonie et ont mis en œuvre la politique conçue par le président, dont la panthéonisation fait partie. Le message envisagé à transmettre autour de la cérémonie se fonde sur un système des valeurs, qui définissent la politique symbolique du président Hollande.

C'est pourquoi, mon objet se trouve au carrefour de l'histoire politique et l'histoire culturelle. Cette dernière se manifeste à travers les représentations autour de la cérémonie au Panthéon et autour de ces quatre figures. Plus précisément, mon objet s'attache aux mémoires de la Seconde Guerre mondiale en général, et à celles de la Résistance en particulier. Les personnalités qui ont reçu l'hommage au Panthéon le 27 mai 2015, ont été actives durant la Seconde Guerre mondiale. Les deux femmes ont été résistantes et ont vécu la déportation au camp de Ravensbrück. Jean Zay a été arrêté par le gouvernement de Vichy, emprisonné à Riom avant d'être assassiné par la Milice. Pierre Brossolette, après sa participation à la guerre, s'est lié à plusieurs mouvements de la Résistance intérieure et, en 1942, il est devenu l'un des membres les plus importants de la France libre.

Il est fondamental de considérer le lieu et la période où l'hommage a été rendu. Le Panthéon est l'endroit où la cérémonie s'est déroulée. Celle-ci est l'expression des représentations autour de la Résistance infiltrées par le discours présidentiel, qui s'inscrit dans une politique symbolique. Parallèlement, des représentations se construisent autour du monument, liées à son histoire comme un *lieu de mémoire*.

En outre, ce travail se positionne au croisement de l'histoire culturelle et de l'histoire sociale. D'une part, parce que ma recherche se focalise sur la mobilisation de groupes ou d'individus dans un débat public concernant les personnalités qui méritent d'entrer au Panthéon. La panthéonisation de 2015 est marquée par les acteurs qui ont intervenu pour que Pierre Brossolette, Jean Zay et Germaine Tillion soient transférés dans l'édifice. Ces acteurs, attachés à leur mémoire (membres des familles ou des associations) ont également contribué à la phase de la préparation de la cérémonie. D'autre part, sans déclarer faire une histoire des femmes ou du genre, mais ce sujet aborde une histoire de la reconnaissance du rôle des femmes dans la société française en général et dans la Résistance en particulier⁵⁵. Le rôle des femmes dans la société et la lutte pour la parité était alors des sujets fréquemment abordés par la presse⁵⁶, et dans le rapport Bélaval⁵⁷.

Par ailleurs, le sujet appartient à une histoire des médias, notamment en raison de sa couverture par la presse, qui est l'une de mes sources principales. La cérémonie est destinée à être diffusée à la télévision et le sujet de la panthéonisation a occupé une place notable dans la presse écrite, surtout pendant la période précédant la sélection des personnalités par le président. La presse a accueilli des interventions, notamment d'intellectuels, en faveur de personnalités méritant d'entrer au Panthéon, ainsi que les oppositions aux panthéonisations de Pierre Brossolette et de Jean Zay. C'est pourquoi, on pourrait parler d'une histoire des médias en ce qui concerne la cérémonie et les événements qui l'ont précédée.

⁵⁵ Jusqu'en 2015, deux femmes sont reposées au Panthéon, Sophie Berthelot, en tant qu'épouse de l'homme politique et chimiste Marcellin Berthelot et Marie Curie, la seule transférée pour ses mérites, mais quand même accompagnée de son mari.

⁵⁶ Bommelaer, Claire, « Au Panthéon les lobbies reconnaissants », *Le Figaro*, 2 septembre 2013, n°21485, p. 40.

⁵⁷ Bélaval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *Vie publique*, 10 octobre 2013 (date de remise), p. 52-53, disponible en ligne, < <https://www.vie-publique.fr/rapport/33603-pour-faire-entrer-le-peuple-au-pantheon-rapport-monsieur-le-president>>, (consulté le 27 novembre 2019).

E. La place de la panthéonisation 2015 dans l'historiographie existante : inspirations, emprunts et nouvelles perspectives

Cette recherche se trouve au croisement de la question de la politique symbolique et de la mémoire de la Résistance. Pour ce travail de recherche, j'ai consulté des travaux essentiels à la contextualisation et à l'acquisition de certaines notions.

Tout d'abord, je retiens ceux de l'historien Patrick Garcia sur la politique symbolique. Garcia étudie les cérémonies qui se sont tenues au Panthéon au cours de la V^e République. Il analyse l'image du président, qui est, à partir de 1964, celui qui décide seul les personnalités transférées dans l'édifice, du discours présidentiel et du message à transmettre aux Français au travers du choix de la personnalité, et de la scénographie. Autre lecture essentielle au sujet de la politique symbolique: la contribution de Mona Ozouf à l'œuvre magistrale dirigée par Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, qui traite de l'histoire du Panthéon, des cultes des grands hommes et de l'invention d'une nouvelle mémoire collective. L'éminente historienne définit la notion de « grands hommes », apparue au XVIII^e siècle, et les distingue des rois ou des héros⁵⁸.

Les travaux de Pascal Ory sur la politique symbolique, et plus précisément son article « Gouverner par les symboles » ont contribué à théoriser mon travail⁵⁹. Selon Pascal Ory, la fabrication symbolique est un résultat d'interactions venant de plusieurs parties qui se mettent en dialogue. Il explique que la production des symboles vient suite aux négociations entre une élite d'« initiateurs » restreinte en nombre, des « inspireurs », des « opérateurs » et des « mouvements sociaux », c'est-à-dire ce que l'on appelle en général la société. Aux « inspireurs », d'après Pascal Ory, correspondent par exemple les philosophes de Lumières, tandis qu'« initiateurs » désigne les hommes d'État et « opérateurs », les responsables de la conception et la réalisation d'un rituel et de la création symbolique.

J'emprunte ses termes et j'utilise le terme « inspireurs » en désignant les acteurs qui ont conçu l'idée pour la panthéonisation de Germaine Tillon, de Jean Zay et de Pierre Brossolette, ainsi que les « opérateurs » afin de nommer ceux qui ont travaillé pour l'organisation de la panthéonisation en 2015, surtout les conseillers du président Hollande et les hauts fonctionnaires du Centre des Monuments Nationaux (CMN).

⁵⁸ Ozouf, Mona, « Le Panthéon : L'École normale des morts », *op. cit.*, p. 139-166.

⁵⁹ Ory, Pascal, « Gouverner par les symboles » dans *Revue d'histoire culturelle*, 2020/1, (mise en ligne le 26 septembre 2020), < <http://revues.mshparisnord.fr/rhc/index.php?id=149>>, (consulté le 11 décembre 2020).

Il faut noter qu'en deuxième lieu que les quatre personnalités honorées au Panthéon furent tous d'abord choisies en raison de leur identité de résistant, en dehors même de leurs autres qualités. Cet hommage, réalisé dans un contexte des commémorations des deux guerres mondiales, a également été conçu comme un hommage à la Résistance. Par conséquent, il était indispensable au travail de chercheuse de plonger dans l'historiographie attachée à l'histoire de la Résistance. Afin d'entrer dans cet univers, je me suis appuyée sur une première lecture sur les acteurs de la Résistance et de la France libre : le *Dictionnaire historique de la Résistance : Résistance intérieure et France libre* sous la direction de François Marcot⁶⁰.

Je dois souligner la contribution à mes connaissances de l'*Histoire de la résistance 1940-1945* d'Olivier Wieviorka qui m'a offert un panorama chronologique – de ses prémices jusqu'à la Libération –, territorial – aussi bien en France occupée qu'à Londres – du phénomène de la résistance, ainsi que d'acteurs⁶¹. J'ai consulté une bibliographie concernant les réseaux auxquels appartenaient les quatre résistants, afin de mieux connaître leur rôle. L'étude récente de Julien Blanc sur le *réseau du musée de l'Homme* met en lumière l'action de Germaine Tillion⁶², tout comme le travail d'Olivier Wieviorka sur le mouvement *Défense de la France*, dans le journal clandestin duquel *Gallia* – Geneviève de Gaulle-Anthonioz – occupait une place importante⁶³.

Les travaux de Guillaume Piketty sur Pierre Brossolette ont également retenu mon attention aussi bien pour son action et son rôle dans la Résistance que pour son œuvre avant-guerre et ses idées⁶⁴. L'article de Benoît Verny fait état du contact de Jean Zay avec la Résistance et plus précisément avec l'*Organisation civile et militaire* et renouvelle la recherche scientifique sur le sujet de l'identité de résistant de Jean Zay⁶⁵.

Par ailleurs, l'ouvrage de Laurent Douzou sur l'écriture de l'histoire de la Résistance après-guerre a contribué tant à mes connaissances et qu'à ma réflexion⁶⁶. L'historien présente la façon dont le pouvoir politique, dès la Libération, a montré son intérêt pour la préservation l'histoire des années de guerre et notamment de Résistance, à travers le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CH2GM) et la participation active des historiens les plus éminents

⁶⁰ Marcot, François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance : Résistance intérieure et France libre*, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 2006.

⁶¹ Wieviorka, Olivier, *Histoire de la résistance 1940-1945*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2013.

⁶² Blanc, Julien, *Au commencement de la Résistance : Du côté du musée de l'Homme 1940-1941*, *op. cit.*

⁶³ Wieviorka, Olivier, *Une certaine idée de la Résistance : Défense de la France, 1940-1949*, *op. cit.*

⁶⁴ Piketty, Guillaume, *Pierre Brossolette : Un héros de la Résistance*, *op. cit.*

⁶⁵ Verny, Benoît, « Jean Zay et la Résistance », *op. cit.*

⁶⁶ Douzou, Laurent, *La Résistance française : une histoire périlleuse*, Paris, Éditions du Seuil, 2005.

de son époque. Laurent Douzou montre la manière dont l'historiographie de la Résistance se développe dans les années d'après-guerre et jusqu'aux années 1990, et le rôle important que ses acteurs, les résistants eux-mêmes, ont eu sur l'élaboration de son écriture et leurs rapports avec les historiens.

Héritier de la mission du CH2GM, l'Institut d'histoire du Temps présent, laboratoire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) fut créé en 1978. Il a intégré le CH2GM et visait, entre autres choses, à poursuivre l'étude de la période 1939-1945⁶⁷. La notion d'« histoire du temps présent » (*Zeitgeschichte*), née dans le monde germanophone après-guerre, a connu une grande diffusion en France à partir des années 1980 et la création de ce laboratoire du CNRS⁶⁸. Il s'agit d'une histoire proche du présent de l'historien qui, sans avoir obligatoirement vécu les événements, peut se mettre en contact avec des témoins⁶⁹. Sa spécificité est que le passé de la recherche historique est encore présent⁷⁰.

Ces témoignages ont acquis une certaine légitimité et ils sont considérés progressivement comme de source d'un statut égal à celui des archives écrites depuis le dernier tiers du XX^e siècle, et surtout les années 1990, période du développement de l'histoire orale. La source orale a connu un rejet constant dans l'historiographie française pendant des décennies. Ce rejet a été fondé sur les « accusations » des pères fondateurs de la première école historique française de la fin du XIX^e siècle, Charles Seignobos et Charles-Victor Langlois, qui favorisaient l'instauration de l'histoire en tant que science sur les sources écrites, insistant plus précisément sur le document primaire issu des archives publiques⁷¹.

Les témoignages d'acteurs concernés par la cérémonie au Panthéon de 2015, ont joué un rôle central dans ma recherche, puisque j'ai effectué, comme je présenterai par la suite, vingt-deux entretiens sur une période de deux ans. C'est pourquoi les travaux de Florence Descamps, spécialiste de l'histoire orale ont nourri ma réflexion et ont contribué à l'avancement de ma recherche, notamment par rapport à la méthodologie de l'entretien et à l'approfondissement de la question de la mémoire⁷².

⁶⁷ Douzou, Laurent, *La Résistance française : une histoire périlleuse*, *op. cit.*, p. 197-198.

⁶⁸ Rouso, Henry, *La dernière catastrophe : l'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Éditions Gallimard, 2012, p. 20 et 203.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 10.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 13.

⁷¹ Descamps, Florence, *Archives la mémoire : De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Éditions de l'EHESS, 2019, p. 31.

⁷² *Idem*, *Archives la mémoire : De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, *op. cit.* et Descamps, Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.

De surcroît, ma recherche historique n'est pas centrée autour les événements des années 1940. Mon travail se focalise sur les représentations autour de la Résistance et plus précisément autour de ces quatre figures qui ont fait leur entrée au Panthéon en 2015. Par conséquent, je m'intéresse à la mémoire de ces quatre personnalités. La mémoire est, alors, une notion-clef pour ma recherche.

D'un côté, la notion a été utilisée et étudiée pour la première fois dans l'expression « mémoire collective » par le sociologue Maurice Halbwachs l'entre-deux-guerres⁷³. Elle a fait sa première apparition en tant qu'objet de recherche historique, citée et élaborée par l'historien Pierre Nora dans *La Nouvelle Histoire*, paru en 1978⁷⁴. Nora a introduit un couple indissociable, dès ce moment-là, *histoire-mémoire* ; l'étude de cette dernière visant à rechercher la manière dont le passé se reconstitue et se rendre visible dans la société et l'espace collectif d'aujourd'hui⁷⁵.

D'un autre côté, la réalité contemporaine des années 1960 et surtout des années 1970 a précédé l'utilisation de cette notion en tant qu'objet de recherche historique et terme de vocabulaire. La mémoire de différents groupes s'est réveillée, en particulier, au sein de la communauté juive parmi les survivants de la Shoah, sans être pour autant la seule ressurgie.

Cet éclatement de la mémoire autour de la période de la Seconde Guerre mondiale en France, de l'Occupation, du régime de Vichy, de la Shoah et de la Résistance est étudiée par l'historien Henry Rousso dans ses ouvrages, dont les trois plus significatifs pour mon travail ont été : *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, *Vichy, un passé qui ne passe pas* et *Face au passé : Essais sur la mémoire contemporaine*⁷⁶. Rousso recherche les mémoires réactivées autour de ces années à travers différentes occasions et sous l'influence d'événements divers, des années d'après-guerre jusqu'au début des années 1990.

Sur l'importance de la mémoire de la Résistance dans la société française, les raisons pour lesquelles la Résistance fut le dernier grand récit français sur la Seconde Guerre mondiale, et son utilisation par le pouvoir politique qui s'investie davantage à sa commémoration, j'ai

⁷³ Halbwachs, Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Félix Alcan, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1925.

⁷⁴ Le Goff, Jacques ; Chartier, Roger ; Revel, Jacques, *La nouvelle histoire*, Paris, Retz, 1978.

⁷⁵ Descamps, Florence, *Archives la mémoire : De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, op. cit., p. 51.

⁷⁶ Rousso, Henry, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1990 (1^e éd. : 1987), Rousso, Henry, *Face au passé : Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016 et avec Éric Conan, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, coll. « Pour une histoire du XX^e siècle », 1995.

consulté une étude récente de François Azouvi⁷⁷. Celui-ci, entre autres, rejette l'idée que les Français ignoraient après-guerre la vérité autour du régime de Vichy et les années de l'Occupation. Il met l'accent sur les différents récits élaborés et imposés après-guerre sur la Résistance, et il démontre comment les deux versions dominantes autour de la Résistance, celle des gaullistes et celle des communistes, se sont forgées, en soulignant qu'elles ne furent pas les seules récits autour d'elle.

A l'exception de l'émergence des mémoires de différents groupes et l'intérêt pour son étude par les historiens, la mémoire est également devenue un enjeu du pouvoir politique. Sur cette thématique, j'ai consulté l'ouvrage de Sébastien Ledoux, qui, parmi d'autres, présente comment elle s'est introduite en tant que notion dans le langage des membres du gouvernement des années 1980 en France, et comment au fur et à mesure elle est devenue une affaire politique, avec la mise en œuvre de politiques de mémoire, conçues et organisées par les services de l'État⁷⁸. En même temps, l'étude sociologique de Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc, qui recherche les objectifs de ces politiques, m'a paru très intéressante sur cette affaire⁷⁹.

Enfin, cet hommage au Panthéon concerne quatre personnalités, qui ont eu leur rôle dans la société française. Il était indispensable, alors, de consulter la bibliographie existante sur leurs vies et œuvres. Dans le cas de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, les travaux de l'historienne Frédérique Neau-Dufour et de la journaliste Caroline Glorion m'ont aidé à découvrir toutes les phases de sa vie : de son enfance à la Résistance, puis aux combats d'une vie contre la pauvreté et à la défense des droits de l'homme au sein d'ATD Quart-Monde⁸⁰. Je me suis également appuyée sur des ouvrages et articles consacrés à Germaine Tillion afin d'approfondir sa vie et son œuvre. Je cite certaines des études qui ont contribué à mon travail, telles que l'entretien de la grande ethnologue avec Jean Lacouture⁸¹ et les travaux de Tzvetan Todorov et Christian Bromberger sur son œuvre⁸².

⁷⁷ Azouvi, François, *Français, on ne vous a rien caché. La Résistance, Vichy, notre mémoire*, Paris, Gallimard, 2020.

⁷⁸ Ledoux, Sébastien, *Le devoir de mémoire, une formule et son histoire*, préface de Pascal Ory, Paris, Éditions du CNRS, 2016.

⁷⁹ Gensburger, Sarah ; Lefranc, Sandrine, *À quoi servent les politiques de mémoire*, Paris, Presses des Sciences Po, 2017.

⁸⁰ Neau-Dufour, Frédérique, *Geneviève de Gaulle-Anthonioz : l'autre de Gaulle*, *op. cit.* et Glorion, Caroline, *Geneviève de Gaulle-Anthonioz*, *op. cit.*

⁸¹ Tillion, Germaine ; Lacouture, Jean, *La traversée du mal : entretien avec Jean Lacouture*, *op. cit.*

⁸² Bromberger, Christian ; Todorov, Tzvetan, *Germaine Tillion : Une ethnologue dans le siècle*, Arles, Actes Sud, 2002, Todorov, Tzvetan, *Les Insoumis*, Paris, Robert Laffont/Versilio, 2015 et *Les combats d'une ethnologue*,

J'ai également étudié les travaux existant sur le ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts du Front populaire, Jean Zay. Je retiens en particulier la biographie sur Jean Zay de l'historien Olivier Loubes, qui a effectué une recherche de deux décennies sur ses archives, focalisée sur son œuvre ministérielle pour la démocratisation de l'école républicaine et la promotion de la culture pour tous⁸³. À cela s'ajoute sa biographie par Antoine Prost et Pascal Ory, à l'occasion de sa panthéonisation en 2015⁸⁴. Les historiens entretiennent une dernière partie à son souvenir qui ressort progressivement de l'oubli, après qu'il fut porté par sa famille et ses amis à l'échelle locale, dans le milieu éducatif, ainsi que par les spécialistes de son œuvre. Jean Zay revient à l'actualité et devient un symbole pour la République à l'échelle nationale avec les trois autres résistants entrés au Panthéon. Ma recherche pour ambition de contribuer à la recherche scientifique sur la mémoire réactivée de ce grand homme par des acteurs politiques et sociaux qui ont plaidé pour son entrée au Panthéon, sur les représentations autour de cette figure républicaine et la réception de sa panthéonisation par la presse.

F. La mise en œuvre d'un projet d'archives orales, un choix inévitable ?

Autres sources, méthodes et outils de recherche

Mon intérêt historique pour les acteurs, leurs motivations et la mémoire de la Résistance, qu'ils portent, m'a conduite à lancer un projet d'archives orales. Il est légitime de se demander pourquoi choisir d'effectuer des entretiens afin d'arriver aux représentations des acteurs et de retracer les stratégies mises en œuvre. Le recours à la création d'un corpus d'archives orales fut-il inévitable ?

Le lancement d'un projet d'archives orales était tout d'abord un choix personnel, parce que je suis intéressée par le domaine de l'histoire orale. Par ailleurs, l'événement étudié ici a eu lieu dans un passé très proche du présent de la recherche et a mobilisé de nombreuses personnes avec des objectifs divers dans des phases distinctes. Presque tous les acteurs sont encore en vie aujourd'hui et ils pouvaient potentiellement devenir les témoins de ma recherche.

Je reviendrai ci-dessous à cette question, après avoir présenté les autres sources principales que j'ai consultées : les 11 cartons et dossiers qui viennent des archives des

[Entretiens de Germaine Tillion avec Frédéric Mitterrand], préface par Tzvetan Todorov et Christian Bromberger, Paris, Éditions de l'EHESS, 2015.

⁸³ Loubes, Olivier, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, op. cit.

⁸⁴ Prost, Antoine ; Ory, Pascal, *Jean Zay, le ministre assassiné*, op. cit.

conseillers du président de la République, François Hollande, sur la période 2012-2015 et les 335 articles de presse que j'ai rassemblés.

D'une part, les archives textuelles des années 2012-2015, c'est-à-dire des archives des conseillers du président Hollande, contiennent les demandes pour la panthéonisation de certaines personnalités et exposent par quels acteurs de quelle manière a été géré ce sujet, lors du quinquennat ; qui a organisé la cérémonie et sa mise en scène. La recherche sur un événement historique très récent offre de larges possibilités, notamment en termes de rencontres avec des témoins, mais reste confrontée avec des difficultés particulières. Après un premier contact avec les Archives nationales et en raison des mouvements sociaux du mois de décembre 2019, je suis restée deux mois à attendre la réception des cotes des archives présidentielles qui concernent la cérémonie. Ma demande de dérogation n'a reçu une suite favorable que fin juillet 2020, et je n'ai finalement eu la possibilité de les consulter que lors de la seconde année de mon master, retardées par les conjonctures de la pandémie de la Covid-19.

D'autre part, la volonté de consulter un vaste éventail d'opinions sur ce sujet, et l'abondance d'articles journalistiques sur l'événement m'ont amené à travailler parallèlement sur la presse. Le corpus d'articles de presse nationale que je sollicite ici, traite du débat avant la décision finale du président de la République, des personnalités proposées, et montre quelle réception a connu la cérémonie et les quatre personnalités choisies. Les articles sur lesquels se base cette recherche, sont tirés de six quotidiens : *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *L'Humanité*, *La Croix* et *Aujourd'hui en France* ; et deux hebdomadaires : *L'Express* et *Le Point*. Tous concernent la période 2012-2017. Cependant, les occurrences concernant cette cérémonie dans la presse des années 2016-2017 sont extrêmement faibles. C'est pourquoi en ce qui concerne les bornes chronologiques de mon sujet de recherche je considère leur fin en 2015, mes sources ne me fournissant pas d'éléments sur les deux dernières années du quinquennat Hollande.

Afin d'approcher plusieurs aspects et acteurs autour de la panthéonisation de 2015, je n'ai pas uniquement réuni des articles du 27 mai 2015. En revanche, j'ai cherché et retenu des titres qui concernent la phase précédant, de la prise de fonction de François Hollande en mai 2012 jusqu'à l'annonce de la panthéonisation en février 2014. Ces articles traitent des demandes sur l'entrée au Panthéon de plusieurs personnalités et de la mise en valeur du Panthéon avec ses travaux de restauration, et du rapport préparé par Philippe Béval pour le président de la République. Par la suite, j'ai retenu des articles sur la période de la préparation

de la cérémonie, sur le rôle et l'implication du président de la République ainsi que sur le jour-même de la cérémonie concernant le président et les quatre résistants.

J'ajoute également à mes sources le rapport mené par le directeur du Centre des Monuments Nationaux (gestionnaire du Panthéon), Philippe Bélaval, suite à la demande du président de la République en 2013. Le rapport « Pour faire entrer le peuple au Panthéon » a présenté une réflexion sur les représentations des Français et des Françaises autour du Panthéon et a proposé les profils des personnalités susceptibles d'entrer au Panthéon. Par rapport à la mise en scène de la panthéonisation et à sa réception par la télévision, j'inclus à ce travail la retransmission de *France 2*. L'archive audiovisuelle que j'ai consultée, est disponible à l'Institut national de l'audiovisuel.

Comparant brièvement ces sources, je constate que les articles de presse n'arrivent pas à fournir d'informations sur l'ensemble des acteurs derrière les candidatures de ces trois personnalités au Panthéon, et offrent seulement une visibilité aux acteurs qui se trouvent à une place privilégiée et qui ont une influence sur les médias. Dans le cas de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, par exemple, la presse ignore les conditions de l'émergence de son nom pour une panthéonisation. Certaines personnes se sont battues pendant des années pour réussir à obtenir la panthéonisation, par exemple de Jean Zay, sans que leurs noms ou leurs motivations ne soient connus.

Les archives présidentielles fournissent quant à elles des informations sur les candidatures de différentes personnalités pour le Panthéon, sur les démarches des individus ou de groupes, partiellement sur la perspective des conseillers, la conception et l'organisation de l'événement. En revanche, elles ne révèlent pas tous les acteurs, qui, même s'ils venaient ou non de groupes de pression ont eu un rôle déterminant. Elles ne montrent pas toute l'ampleur de la réception de ce choix des quatre résistants et de la cérémonie.

Par conséquent, pour combler ces lacunes, j'ai décidé de constituer un corpus d'archives orales avec des objectifs précis. Je me suis focalisée sur la connaissance de ces acteurs et la compréhension des motivations qui les ont amenés à se mobiliser afin de promouvoir une personnalité à faire entrer au Panthéon. Je me suis interrogée sur les démarches et les stratégies qu'ils ont mises en œuvre, les relations entre eux ainsi que la mémoire qu'ils portent autour de ces personnalités, la mémoire qu'ils pérennisent.

Les entretiens réalisés ont, en effet, contribué à ma recherche de manière significative. Je dois également signaler le rôle important d'un autre type des sources que je n'aurais pas pu

consulter si je n'avais pas eu les entretiens avec la secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*. Geneviève Zamansky-Bonnin m'a donné accès à des courriels échangés par les membres de l'association entre juin et septembre 2013. Malheureusement, je n'avais pas eu la possibilité de rencontrer Tzvetan Todorov, décédé depuis 2017, mais ces sources furent très intéressantes puisqu'elles existent actuellement qu'en version numérique, littéralement dans la boîte mails de la secrétaire générale. Les courriels ont répondu à mes questions et ont confirmé mes hypothèses. Leur envoi et consultation a suivi le premier entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, et ils ont clarifié certains aspects dont la secrétaire générale ne se souvenait pas, conduisant par ailleurs à une seconde interview. C'est pourquoi, je place certains de ces courriels aux annexes de mon mémoire.

Pour en revenir aux témoignages recueillis, sur une période de deux ans j'ai constitué un corpus des 22 témoins (10 hommes et 12 femmes) et de 24 entretiens, en ayant mené un supplémentaire pour deux personnes. J'ai effectué 9 interviews en présentiel, 8 téléphoniques et 5 en visioconférence. Je pourrais diviser les témoins interviewés en quatre catégories principales. Premièrement, se regroupent les témoins de la vie associative, c'est-à-dire des associations déjà existantes qui pérennisent la mémoire de ces personnalités ou des groupes qui se forment avec l'objectif de faire panthéoniser une personnalité (9 témoins). Deuxièmement, j'ai sollicité des membres de familles, qui ont accepté de m'accorder un entretien. Une de ces trois femmes que j'ai interviewées fait également partie de la première catégorie, puisqu'elle a activement participé à la revendication pour la panthéonisation de son grand-père, Pierre Brossolette (3 témoins).

Une troisième catégorie regroupe ensuite ceux et celles qui travaillaient à la vie administrative, qui ont traité les demandes pour la panthéonisation de ces personnalités et qui ont œuvré pour l'organisation de cette cérémonie et tous les projets qui l'ont concernée (7 témoins). Certains peuvent être appelés hauts fonctionnaires puisqu'outre leur fonction en tant que conseillers du président Hollande, presque tous mènent une carrière dans les institutions publiques. Des témoins de la vie administrative proviennent aussi du CMN. Dans une quatrième catégorie se trouvent des témoins du monde de l'éducation. J'ai effectué 3 entretiens avec deux professeurs de collège et un enseignant d'école élémentaire. Tous ont travaillé avec leurs élèves sur des projets autour de la panthéonisation des quatre résistants.

Les thématiques de l'entretien varient selon la fonction de chaque témoin. Je pourrais, d'une manière générale, synthétiser mes questions en 6 catégories : 1. première rencontre avec

la personnalité honorée ou l'initiation à sa mémoire, 2. la décision de lancer une candidature pour le Panthéon – démarches et stratégies (le fonctionnement de la structure à laquelle le témoin appartient, la participation dans la consultation des personnalités effectuées par Philippe Bélaval et la réception de son rapport) –, 3. la décision présidentielle et le jour de la cérémonie : sentiments et impressions, 4. l'organisation de la cérémonie (le discours, l'exposition, la mise en scène), 5. regard personnel (Pourquoi pensez-vous que le président a choisi ces quatre héros de la Résistance afin de les faire entrer au Panthéon ? ; Quel regard portez-vous sur la Résistance française ? ; Quel regard portez-vous sur le Panthéon ? ; Qu'est-ce que signifie cette quadruple panthéonisation pour vous ?), 6. mémoires et contestations.

J'ai mené des entretiens semi-directifs. Je n'ai pas choisi de soumettre aux témoins les questions en amont afin de recevoir les réponses les plus spontanées possibles. Même si ces entretiens sont thématiques, je les ai ouverts par des questions biographiques afin de mieux connaître mes témoins aussi. Je dois signaler que pour certains témoins, les entretiens ou les informations biographiques fournies par d'autres témoins sur les premiers sont les seules sources concernant leur biographie ou leur œuvre pour réussir la panthéonisation de la personnalité soutenue.

En ce qui concerne la documentation de ce corpus pour chaque témoin j'ai préparé une fiche biographique avec des notes prises, en consultant les archives ou la presse sur son implication à l'événement. J'ai également dressé une fiche avec les questions organisées, selon de différentes thématiques. J'ai rédigé enfin, après l'entretien, une fiche d'analyse historique, comme un journal, incluant les transcriptions pour 8 des 22 entretiens menés. Pour la plupart des interviews que je n'ai transcrites pas, j'ai choisi de rédiger des *fiches chrono-thématiques*, suivies parfois par une transcription partielle des certaines parties.

Quant à la réception de la panthéonisation et de la mémoire des quatre personnalités, je m'appuie également sur le travail très détaillé que j'ai effectué sur la presse nationale des années 2012-2015. J'ai essayé d'approcher la panthéonisation non comme un événement d'une journée, mais comme le point d'arrivée d'un débat entre des acteurs différents. C'est pourquoi la période que j'examine et pour laquelle j'ai rassemblé des articles commence en 2012. J'ai constitué, avec l'aide de mon directeur de recherche, Fabien Théofilakis, une base des données des 335 articles.

Fig. 5 - Extrait de ma base des données des articles de presse nationale 2012-2017.

	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
	Dépôt d'archiv	Cote	Date	Mois	Année	N° du périodiqu	Fréquence	Titre du périodiqu	Supplém	Titre de l'articl	Nature	N° de la pag	N° et nombre de colonn
2	BNF (site François MICR D-13		28/05/2015	5	2015	22021	quotidien	Le Figaro		Quatre cercueils	article		6
3	BNF (site François MICR D-13		28/05/2015	5	2015	22021	quotidien	Le Figaro		Quatre cercueils	article		6
4	BNF (site François MICR D-13		28/05/2015	5	2015	22021	quotidien	Le Figaro		Hollande exalte li	article		6
5	BNF (site François MICR D-13		28/05/2015	5	2015	22021	quotidien	Le Figaro		Hollande exalte li	article		6
6	BNF (site François MICR D-13		28/05/2015	5	2015	22021	quotidien	Le Figaro		Hollande exalte li	article		6
7	BNF (site François MICR D-13		28/05/2015	5	2015	22021	quotidien	Le Figaro		L'histoire invoqué	article		7
8	BNF (site François MICR D-13		28/05/2015	5	2015	22021	quotidien	Le Figaro		L'histoire invoqué	article		7
9	BNF (site François MICR D-13		29/05/2015	5	2015	22022	quotidien	Le Figaro		L'esprit de "résist	article		19
10	BNF (site François MICR D-13		30-31/05/201	5	2015	22023	quotidien	Le Figaro		Résister au passé	article		29
11	BNF (site François MICR D-13		28/05/2015	5	2015	22021	quotidien	Le Figaro		François Hollande au	Panthéon		1
12	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Brossolette au Pa	article		17
13	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Brossolette au Pa	article		17
14	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Brossolette au Pa	article		17
15	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Brossolette au Pa	article		17
16	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Brossolette au Pa	article		17
17	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Brossolette au Pa	article		17
18	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Brossolette au Pa	article		17
19	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Brossolette au Pa	article		17
20	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Brossolette au Pa	article		17
21	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Panthéon, mode	éditorial		1
22	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Panthéon, mode	éditorial		1
23	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Panthéon, mode	éditorial		1
24	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Panthéon, mode	éditorial		1
25	BNF (site François MICR D-13		27/05/2015	5	2015	22020	quotidien	Le Figaro		Panthéon, mode	éditorial		1

Source : Presse nationale 2012-2017

Les articles trouvés ont été enregistrés sur une fiche Excel, où j'ai retenu leurs informations principales ; le journal dans lequel ils sont parus, la date de leur publication, ou les thématiques abordées. Après une lecture attentive de mon corpus d'articles, j'ai défini une série de mots-clés, éléments essentiels de la base de données, auxquels correspondent les principaux thèmes abordés dans les articles : Acteurs sociaux/politiques, Processus/stratégies, Seconde Guerre mondiale, Pouvoir exécutif, Politique symbolique, Panthéon, Cérémonie 2015, Objectifs. J'ai choisi des mots-clés qui puissent me permettre de lancer des recherches dans ma base des données en suivant le plan de mon mémoire. Je dois souligner le fait que, même si les articles recueillis ont nourri mon mémoire et je me suis largement appuyée sur eux, il reste encore de nombreux éléments à tirer de cette base des données, puisque je n'ai pas fait usage de manière exhaustive des recherches plus avancées de mon corpus Excel, en essayant de combiner simultanément plusieurs mots-clés pour réussir à observer des tendances. C'est pourquoi, je pense que ce corpus peut encore servir à de futures recherches.

G. La panthéonisation de 2015 : hypothèses et objectifs de recherche

Si je résumais en trois mots les axes de ma recherche, je dirais qu'il s'agit de : qui, comment et pourquoi ; puisque ma démarche historique se développe autour de trois pôles : des acteurs, des processus et des représentations. Ces trois pôles se lient l'un à l'autre par le même événement : la cérémonie du transfert de Pierre Brossolette, Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Jean Zay au Panthéon en 2015. Le regard à partir de ces

trois pôles se tourne vers la même période, celle de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance.

Le président de la République, François Hollande, occupe sans aucun doute la place principale dans cette cérémonie au niveau de la décision quant aux personnalités, à la supervision de son organisation, au message à transmettre aux citoyens et par conséquent à la scénographie. François Hollande prend sa décision, après presque deux années au pouvoir et une large consultation en ce qui concerne l'identité de la future personnalité panthéonisée. Je souhaite retracer les stades de cette réflexion relative à la personnalité à sélectionner pour l'entrée au Panthéon, ainsi qu'à la mise en valeur du monument néoclassique, et mettre en lumière les autres acteurs, qui contribuent à cette prise de décision. Comment le président en arrive-t-il à la décision de panthéoniser ces quatre personnalités et à choisir la Résistance afin de trouver les personnalités-symboles ?

À la suite de la décision, un ensemble d'acteurs travaillent pour préparer la cérémonie. J'envisage de mieux connaître la conception de la cérémonie au Panthéon par ces acteurs et les objectifs définis autour de cet événement. Je cherche également à montrer et à analyser le message destiné aux Français par le président de la République, et le développement de la mise en récit de son choix de panthéoniser les quatre résistants. Quelles leçons ressortent, alors, de son discours au Panthéon et quel est le message à retenir pour les citoyens ? L'une des questions qui se pose est de savoir quel est le rôle de la jeunesse sur cette cérémonie. J'examinerai également s'il se trouve une intention politique, peut-être conçue par le président de la République lui-même, pour une implication des jeunes bien plus étendue. Comment les jeunes font-ils partie de cette panthéonisation en termes de rituel, et dans un ensemble d'activités avant sa réalisation ?

Par ailleurs, comme j'ai déjà expliqué dès le début, ma recherche ne se focalise pas uniquement sur l'aspect politique. Certes, cet hommage au Panthéon est une décision politique et sa mise en récit et sa scénographie incarnent le message envisagé à transmettre au public. Toutefois, le président de la République n'est pas le seul acteur impliqué dans la cérémonie. Il y a des initiatives venues notamment d'un comité de soutien pour Pierre Brossolette, d'une association pour la candidature de Jean Zay et d'interventions pour Germaine Tillion, notamment de la part de l'association qui porte son nom.

Au premier rang de cette recherche se trouvent donc différents acteurs qui participent aux nombreuses phases de cette cérémonie. Ma démarche historique se focalise sur l'ensemble de ces acteurs impliqués : acteurs de la vie associative, acteurs du monde politique ou de

l'administration publique, membres de familles, ainsi que des intellectuels. Au travers des entretiens menés, dans le cadre de ma recherche, ainsi qu'en utilisant d'autres sources, j'essaie de connaître et comprendre ceux qui ont rôle de protagonistes dans cette phase des revendications et de promotion de candidatures, en cernant leurs parcours personnels, leurs fonctions, leurs intérêts. Qui sont ces femmes et ces hommes qui ont participé à ces événements ? Quel est leur rôle dans les groupes créés avec l'objectif d'obtenir la panthéonisation des figures qu'ils portent, ou dans des structures déjà existantes qui pérennisent toujours la mémoire de ces personnalités ? La question qui se pose également est de savoir d'où vient l'initiative de la panthéonisation de Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Parallèlement, j'essaie de reconstituer le fonctionnement de ces groupes et les démarches suivies de la part de chacun afin qu'ils réussissent à obtenir la décision favorable du président de la République, en les suivant de leurs prémices jusqu'à l'annonce de la panthéonisation en février 2014. Je présente l'élaboration des stratégies par les trois groupes qui plaident pour les trois personnalités : le comité de soutien pour le transfert des cendres de Pierre Brossolette, l'association *Jean Zay au Panthéon* et l'association *Germaine Tillion*. Puis, j'aborderai les noms des autres personnalités en concurrence avec les candidatures des trois résistants aux années 2012-2013, les acteurs qui les soutiennent et la manière qu'ils agissent. Dans quelle mesure le sexe de la personnalité suggérée joue un rôle déterminant dans les propositions effectuées ?

De surcroît, il me semble indispensable d'expliquer les raisons de l'implication de différents acteurs dans cette procédure pour la reconnaissance du plus haut niveau de ces personnalités, et de voir quels liens ils entretiennent avec chacune et sa mémoire. Je m'interroge dans ce travail sur les motivations politiques, sociales, mémorielles autour de ces quatre personnalités et autour de la Résistance. Quel est le regard du président de la République autour de ces quatre résistants en particulier, et la Résistance en général ? Sous quelles motivations les acteurs sociaux, c'est-à-dire les groupes de pression, agissent-ils afin de réussir la panthéonisation de la personnalité soutenue ? De quelle mémoire sont-ils porteurs ?

Je tente, alors, de reconstituer et de présenter les représentations des acteurs qui soutiennent la panthéonisation de ces personnalités autour de ces quatre figures et de la Résistance. Mon travail s'appuie principalement sur les témoignages livrés, dans le cadre de la présente recherche, par les membres des groupes qui ont soutenus ces personnalités, les membres de familles, des ceux qui ont œuvré pour l'organisation de la cérémonie et qui ont eu

un rôle important dans le cabinet présidentiel. Ensuite, je cherche à cerner la perception sur la Résistance de l'ensemble de mes témoins.

La jeunesse participe activement à la panthéonisation autant qu'à la cérémonie d'hommage à la Résistance au Mont-Valérien. Plusieurs obtiennent une invitation pour le Panthéon, en ayant été distingués suite à leur participation à des activités scolaires attachées à la cérémonie. Par conséquent, je tente de reconstituer le profil des élèves qui participent aux différents projets pédagogiques. Je présente donc ici la procédure qu'ils suivent pour se préparer et le produit de leur participation. J'essaie d'approcher les impressions des élèves via les entretiens avec leurs professeurs et à travers leurs travaux. Quelle est leur réception sur cette page de l'histoire de la France ? Qu'est-ce que les scolaires retiennent de ces quatre personnalités et de la Résistance ?

La cérémonie au Panthéon, et tous les événements, qui lui sont relatifs, ont un impact médiatique. C'est pourquoi la presse nationale est l'une de mes sources principales. Mon objectif est, donc, d'approcher la perception de la cérémonie par la presse. J'expose quels sont les moments qui marquent la cérémonie, ses protagonistes et je questionne la réception unanime de la cérémonie par la presse. Comment celle-ci accueille-t-elle les candidatures de Pierre Brossolette et de Jean Zay et les oppositions suscitées pour les deux hommes ? Sur quelles mémoires ces contestations se fondent-elles ? Comment la presse traite-elle la décision du président de la République de rendre hommage à ces quatre résistants ? J'examine, alors, comment la presse observe et réagit autour de ces quatre personnalités.

Par conséquent, je commence, suite à cette introduction, par un prologue où je décris le rituel suivi et donne quelques éléments autour de la cérémonie retransmise par la télévision et sa réception par la presse. Ce mémoire se divise par ailleurs en trois parties. La première se focalise sur les acteurs de la société civile et leur mobilisation (démarches, stratégies), qu'on peut qualifier de demande sociale. La deuxième partie est consacrée à l'aspect politique, l'intérêt du président Hollande et du processus de panthéonisation : de la réflexion sur le choix de personnalités et la valorisation du Panthéon jusqu'à la décision finale, l'organisation de la cérémonie et l'articulation du discours de la cérémonie au Panthéon. Enfin, la troisième partie est le point de rencontre de l'aspect politique et celui social, traitant en détail les représentations autour de la Résistance, de ces quatre figures, la réception de la cérémonie par les acteurs politiques, sociaux, les élèves ainsi que par la presse.

PROLOGUE

La cérémonie de 2015, un événement médiatique et... très politique

Tout début mai 2015, 1 000 lettres sont expédiées par la présidence de la République, à des invités distingués, pour leur permettre d'assister à l'extérieur du Panthéon à « l'hommage solennel de la Nation » à Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay le 27 mai 2015. Cette cérémonie en l'honneur de quatre figures de la Résistance concerne leur transfert symbolique¹ ou leur translation² à la crypte de l'édifice.

L'entrée au Panthéon est une cérémonie qui prend depuis la fin des années 1980 une forme très concrète, qui obéit à un strict cérémonial, conçu, codifié et chronométré en amont par les services de la présidence et nécessite de s'adresser à un large public. Les transferts au Panthéon, au cours de la III^e République, ont été réalisés à destination des masses, qui incarne le public présent devant l'église devenant tombeau républicain. A partir des années 1980, la cérémonie ne peut faire l'économie de la retransmission à la télévision et celle de 2015 ne déroge pas à cette nouvelle règle³. Cependant, l'impact médiatique de l'événement ne se limite pas aux caméras du petit écran : la cérémonie attire l'attention de la presse, qui, au lendemain de son déroulement, la commente et favorise son *événementisation*.

Soit en tant que téléspectateur à partir de son écran, soit en tant que lecteur de la presse du lendemain, tout Français peut suivre cet événement, en étant sensible à des aspects sur lesquels les deux médias se focalisent leur attention, sans avoir nécessairement une réception identique de la cérémonie. Quels sont les moments qui marquent la cérémonie ? Ses protagonistes, selon la retransmission télévisuelle et la presse nationale ? Y a-t-il une homogénéité dans la perception de la cérémonie par la caméra de télévision et les différents titres de presse ? La presse se focalise de manière unanime aux mêmes éléments de la cérémonie ? Avec le recul, quel est le caractère de cette cérémonie, selon les différents médias ?

¹ Les proches des deux femmes ont choisi de ne pas transférer leur corps au Panthéon. Une poignée de terre a été mise dans leurs cercueils venant de leurs tombes. Geneviève de Gaulle-Anthonioz reste enterrée avec son mari, Bernard Anthonioz, en Haute-Savoie. Germaine Tillion repose avec sa famille au cimetière de Saint-Maur-des-Fossés.

² Les familles Brossolette et Zay ont accepté le transfert du corps des deux hommes.

³ Garcia, Patrick, « Les panthéonisations sous la V^e République : redécouverte et métamorphoses d'un rituel », in Jean-Luc Bonniol ; Maryline Crivello (dir.), *Façonner le passé : Représentations et cultures de l'histoire XVI^e-XXI^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Le temps de l'histoire », 2017, p. 87-106, disponible en ligne, <<https://books.openedition.org/pup/6473>>, (consulté le 10 novembre 2019).

A. Mise en scène de la cérémonie et le président de la République comme son grand protagoniste

A partir de 17h, à la fin de cet après-midi-là du 27 mai 2015, et pour 1h52, les téléspectateurs peuvent regarder, sur le service public, l'émission spéciale diffusée par *France 2*. Quatre spécialistes, trois journalistes – le présentateur Julian Bugier avec Stéphane Bern et Nathalie Saint-Cricq –, l'historienne Frédérique Neau-Dufour, en plateau ainsi que trois journalistes sur place tentent de faire vivre et décrypter la cérémonie.

La partie principale de la cérémonie commence par l'arrivée en voiture du président de la République, François Hollande, encadré par l'escorte motocycliste de la Garde Républicaine. En premier lieu, le président est accueilli par le premier ministre, Manuels Valls, le secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, Jean-Marc Todeschini ainsi que les trois généraux : le major général des Armées, Gratien Maire, le chef de l'état-major, Benoît Puga, et le gouverneur militaire de Paris, Hervé Charpentier. Le chef de l'État remonte la rue Soufflot, suivi par ces deux représentants du pouvoir exécutif et ces trois militaires.

Fig. 6 - Le président Hollande rend hommage au drapeau au début de la cérémonie au Panthéon, 27 mai 2015, rue Soufflot.



Source : Archives nationales, 009918_20180419_2325_152328, © Photographie Etchegoyen Marie, Présidence de la République.

Le président s'arrête devant une formation de six soldats de la Garde républicaine. Il rend hommage au drapeau français, incliné à l'horizontal, par l'un des soldats, et passe en revue de troupes, au son, respectivement, de *La Marseillaise* et de *la Marche de la garde consulaire*

à *Marengo*, toutes les deux interprétées par l'orchestre de la Garde républicaine. Le président marche jusqu'à la place du Panthéon en saluant la foule, présente à la rue Soufflot, en suscitant les applaudissements. Tous les invités l'attendent debout, sur deux tribunes installées en face du Panthéon. François Hollande salue les membres du gouvernement, auxquels les places les plus proches au président se sont réservées.

Dans un deuxième temps, le cortège, constitué par les cercueils des quatre résistants, des soldats de la Garde républicaine et des jeunes, emprunte le même itinéraire. A la tête du cortège se place le cercueil de Pierre Brossolette, suivi respectivement par celui de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, de Germaine Tillion et de Jean Zay. Quatre jeunes précèdent le cercueil de chaque résistant, portant deux pancartes : les deux premiers celui avec son nom et les deux suivants avec son portrait, réalisé par l'artiste Ernest Pignon-Ernest. Les portraits des quatre résistants ornent aussi la façade du Panthéon.

Fig. 7 – Des soldats de la Garde républicaine arrivent avec le cercueil de Germaine Tillion à l'esplanade du Panthéon. Deux jeunes du cortège portent son portrait et d'autres défilent en remontant la rue Soufflot.



Source : Archives nationales, 009918_20180419_2325_152328, © Photographie Etchegoyen Marie, Présidence de la République.

Viennent ensuite sept soldats dont l'un défile devant le cercueil et six qui, en marchant au pas, selon la tradition militaire, transfèrent le cercueil, couvert par le drapeau français. Chaque cercueil est suivi par une trentaine de jeunes dans une marche solennelle. Habillés en

tee-shirts aux couleurs du drapeau français, ils portent le portrait de la personnalité panthéonisée qui accompagnent.

Après l'arrivée de tous les cercueils sur l'esplanade du Panthéon, le chœur de Garde républicaine entame une interprétation sifflée de *La Complainte du partisan*. Les invités debout, assistent au dépôt simultané des cercueils sur les catafalques, installés au centre de la place du Panthéon. Les jeunes du cortège se réunissent sur les escaliers de l'édifice. Le chœur de l'Armée française prend sa place entre les deux tribunes pour interpréter *Le Chant des Marais*.

Ensuite, le président de la République gagne le pupitre qui se trouve devant le monument, en face des quatre cercueils et les invités, afin de prononcer son discours. Derrière le président, sont placés les drapeaux de la France et de l'Union européenne. Pendant une quarantaine de minutes, François Hollande prend la parole.

Après son allocution, le président Hollande vient se placer au centre des escaliers de l'édifice, devant les cercueils. Tous les invités, les membres de familles des quatre figures de la Résistance ainsi que la foule applaudissent, puis respectent une minute de recueillement. A la sonnerie aux morts, succède l'hymne nationale chanté *a cappella* pour la deuxième fois par le chœur de l'armée française. Le président se dirige vers la tribune présidentielle où il rejoint et salue les proches de ces quatre personnalités.

Les cercueils entrent alors au Panthéon, suivis par le président, puis des membres des familles. Une fois que tous les cercueils réunis dans la nef de l'édifice, les soldats de la Garde républicaine les déposent en même temps sur les quatre estrades, symbolisant leur entrée simultanée dans le temple des grands hommes. Une chorale des jeunes filles accompagnées par des jeunes musiciens interprètent *Le Chant des partisans*, revisité et caractérisé par un ton plus lyrique lors de ce quadruple entrée au Panthéon. Le président Hollande et les proches se rassemblent devant leurs défunts auxquels la Patrie témoigne sa reconnaissance, sous le son des vifs applaudissements de la foule et des invités. Les portes de l'édifice se referment marquant la fin de la cérémonie.

Même si la panthéonisation est un hommage rendu à ces quatre personnalités de la Résistance française, ces deux femmes et ces deux hommes ne sont pas ses seuls protagonistes. Au contraire, les caméras scrutent sans arrêt le visage, le positionnement, les gestes et les paroles du chef de l'État. La cérémonie ne commence qu'au moment de son arrivée à la rue Soufflot, à la sixième minute de l'émission spéciale diffusée par *France 2*, et ne finit qu'avec

son départ, après avoir salué la foule rassemblée. Le président seul prend la parole pendant une quarantaine de minutes, les commentaires des journalistes sur place ou des invités au plateau de télévision, soit en amont, soit en aval, sont sollicités pour ce discours censé expliciter le sens de la cérémonie. C'est lui qui entre premier dans le Panthéon après les quatre cercueils et lui qui sort premier, précédé par les membres des familles des panthéonisés.

La télévision met en avant le double caractère de cette cérémonie son aspect militaire et son aspect populaire, selon le cérémonial organisé à la minute près. Du côté de la tradition militaire, on retient l'hommage au drapeau, la revue de troupes, la présence de la garde républicaine qui transfère les cercueils, leur marche au pas. De celui de son caractère populaire les jeunes qui constituent le cortège, qui reçoivent les remerciements du président à sa sortie du Panthéon et lui demandent une photographie, que François Hollande accepte malgré le protocole ainsi que les entretiens du président avec les invités et la foule.

De plus, les caméras très souvent se focalisent sur les hommes et femmes politiques, les proches de ces quatre personnalités panthéonisées, sur la foule rassemblée, surtout aux visages des jeunes qui participent à la cérémonie. Par rapport aux anciens résistants et déportés, femmes et hommes, ne sont présents au petit écran qu'au moment où le président Hollande va les saluer à la fin de la cérémonie. Un cas exceptionnel est la résistante et déportée Anise Postel-Vinay, placée aux premiers rangs de la tribune présidentielle, montrée par la télévision au moment de l'interprétation du *Chant des Marais*, saluée par le président Hollande, avant l'entrée des cercueils au Panthéon, lesquels elle suit dans la nef.

B. La mise en récit de la cérémonie : le discours politique du président Hollande reçu dans la presse nationale

Le grand protagoniste dans les 21 titres parus dans l'immédiate du déroulement de la cérémonie, c'est-à-dire dans les quotidiens de la presse nationale du 28 jusqu'au 31 mai⁴, est incontestablement le président de la République, François Hollande. Les articles du lendemain

⁴ Afin d'observer la réception de la cérémonie par la presse nationale au lendemain de l'événement, j'ai choisi de consulter les articles, qui font partie à ma base des données, et datent de 28 jusqu'au 31 mai 2015 : *Le Monde* (10 articles), *Le Figaro* (6 articles), *L'Humanité* (5 articles), *Aujourd'hui en France* (4 articles), *Libération* (1 article). Parmi ces 26 articles, les 21 titres se réfèrent seulement à la cérémonie et ce sont ceux auxquels cette courte analyse du prologue se fonde.

sont consacrés – presque entièrement – à l’un des éléments composants de la cérémonie : l’allocution présidentielle.

Fig. 8 - Le président de la République, François Hollande prononce son discours lors de la cérémonie au Panthéon le 27 mai 2015.



Source : France 2, « *Quatre résistants au Panthéon, Édition spéciale* », 27 mai 2015, 1 h 52 min 56 sec, Institut national de l’audiovisuel.

Les différents quotidiens participent à la reconnaissance de la haute importance attribuée à la panthéonisation et le discours prononcé pour l’occasion par François Hollande. La *Libération* souligne le fait que celui-là est considéré comme le plus attendu de son quinquennat⁵ ; *Le Monde* évoque le soin personnel pour sa rédaction avec la contribution des historiens et de ses conseillers⁶. Ce discours est également considéré comme une démarche visée aux élections de 2017⁷. Par conséquent, d’après ce qu’on peut constater, le discours est caractérisé plutôt comme politique que commémoratif.

De façon unanime, les journalistes insistent sur le va-et-vient de son discours entre le passé et le présent : le président met en valeur certains aspects de la vie et des combats des quatre résistants, ceux qui correspondent à ses décisions politiques d’alors. Un tel exemple est

⁵ Alemagna, Lilian, « Aux grands patriotes, Hollande reconnaissant », *Libération*, 28 mai 2015, n° 10581, p. 14.

⁶ Chaulet, Paul ; Renault d’Allones, David, « Hollande célèbre la Résistance au Panthéon », *Le Monde*, 28 mai 2015, n° 21884, p. 9.

⁷ Hacquemand, Éric ; Lucas, Rosalie, « François Hollande se met en scène au Panthéon », *Aujourd’hui en France*, 28 mai 2015, n° 4943, p. 4 et Renault d’Allones, David, « Hollande au Panthéon : sous le président affleure le candidat », *Le Monde*, 29 mai 2015, n° 21885, p. 7.

l'évocation des réformes de Jean Zay pour l'école et des réactions qu'il a affronté, afin de faire allusion aux réformes du collège et les fortes critiques que le gouvernement Hollande reçoit. Les journalistes notent son appel pour la vigilance et la résistance, comme manière d'agir et de vivre pour chaque génération ainsi qu'il nomme l'indifférence comme le premier ennemi contemporain. La presse n'oublie pas d'évoquer la référence du président aux marches post-attentats et *l'esprit du 11 janvier*.

Cependant, on relève aussi des critiques vis-à-vis de son discours. Premièrement, *Le Figaro* ne manque pas l'occasion de faire une comparaison entre le discours de François Hollande et avec celui d'André Malraux, prononcé au jour de la panthéonisation de Jean Moulin en 1964⁸ et rappelle que ce n'est pas l'indifférence l'ennemi contemporain, mais le menace islamiste.⁹ Deuxièmement, *Aujourd'hui en France* souligne le manque d'audace de la part de Hollande et établit une comparaison entre son discours et celui de Jacques Chirac à Vel' d'Hiv, en juillet 1995, où il a reconnu la responsabilité de l'État français dans la Shoah ainsi que de celui de Manuels Valls, au mois de janvier 2015 à l'Assemblée nationale, après les attentats, discours salué et applaudi par la gauche et par la droite¹⁰.

Troisièmement, les plus fortes critiques, fondées sur une base différente, viennent de *L'Humanité*, qui reproche à François Hollande l'exclusion consciente des résistants communistes du Panthéon¹¹, en tant que choix politique de les vouer à l'oubli¹². *L'Humanité* condamne également *Le Monde* pour une réécriture de l'histoire à cause de la non-référence à la contribution de la résistance communiste à son cahier spécial, paru le lendemain de la cérémonie¹³.

La cérémonie du 27 mai 2015 au Panthéon, hommage à Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Jean Zay et Pierre Brossolette n'est que l'aboutissement de processus beaucoup plus longs dont les médias n'aperçoivent pas tous les aspects. Sous quelles motivations politiques et mémorielles le président Hollande choisit-il ces quatre personnalités pour les transférer au Panthéon ? Quels autres acteurs de la société civile prennent des

⁸ Tabard, Guillaume, « L'histoire invoquée comme justification de son action », *Le Figaro*, 28 mai 2015, n° 22021, p. 7.

⁹ Rioufol, Ivan, « "L'esprit de résistance" sonne creux... », *Le Figaro*, 29 mai 2015, n° 22022, p.19 et Saint Vincent, Bertrand de, « Résister au passé : De la Panthéonisation et des vrais combats d'aujourd'hui », *Le Figaro*, 30-31 mai 2015, n° 22023, p. 29.

¹⁰ Vernet, Henri, « Cours d'Histoire », *Aujourd'hui en France*, 28 mai 2015, n° 4943, p. 4.

¹¹ Apel-Muller, Patrick, « Pour qui ce brouillard au Panthéon? », *L'Humanité*, 28 mai 2015, n° 21678, p. 3.

¹² Ducoïn, Jean-Emmanuel, « Panthéon(s) », *L'Humanité*, 29-31 mai 2015, n° 21679, p. 18.

¹³ Ulrich, Maurice, « Pourquoi ? », *L'Humanité*, 29-31 mai 2015, n° 21679, p. 32.

initiatives à propos de l'entrée de ces quatre personnalités au Panthéon ? Quelles stratégies sont mises en œuvre ? Sous quelles motivations les acteurs sociaux et politiques agissent-ils ? Comment la panthéonisation de 2015 est-elle conçue ? Comment est construit le discours présidentiel, par qui et sous quels objectifs ? Comment la cérémonie est-elle reçue par la presse ? Quelles représentations sont véhiculées autour de la cérémonie, et de ces résistants et quelles mémoires – contestées ou consensuelles– s'érigent ici ? Après avoir décrit la cérémonie telle que pouvaient la voir les téléspectateurs ou la lire les lecteurs de ces jours-là, il nous faut envisager les questions avancées ci-dessus.

PREMIÈRE PARTIE

Des candidatures pour une place au Panthéon : acteurs, stratégies et enjeux mémoriels (2012-2013)

Chapitre 1

Entrer en campagne (2012-2013) : acteurs et entités derrière la panthéonisation des quatre résistants

Le 21 février 2014, dans son discours en hommage au groupe Manouchian, prononcé au Mont-Valérien, François Hollande a annoncé les nouvelles entrées au Panthéon envisagées pour le 27 mai 2015¹. Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz avec Pierre Brossolette et Jean Zay sont les figures de la Résistance qui pénètrent les portes de l'édifice néoclassique qui domine la colline de Sainte-Geneviève.

Les choix des personnalités relève d'une décision présidentielle comme c'est de coutume sous la V^e République. Sous la III^e République, en revanche, avec la « républicanisation » du Panthéon, la sélection de la personnalité devait avoir l'accord des parlementaires². L'historien Patrick Garcia met donc l'accent sur le rôle primordial du président de la République concernant cette cérémonie et parle de « présidentialisation » de ce geste, qui a trouvé sa première incarnation dès la panthéonisation de Jean Moulin en 1964³.

Pourtant, la décision du président Hollande est indissociable des influences exercées. Les noms de ces quatre personnalités n'ont pas été évoqués par le président de la République pour la première fois en février 2014. Des acteurs de la société civile, venant de différents milieux, ont pris l'initiative de proposer une de ces quatre figures pour faire son entrée au Panthéon. Par rapport à Pierre Brossolette, Jean Zay et Germaine Tillion, la présence de leur nom est attachée à l'existence des forces qui ont promu leur *candidat* pour le Panthéon : le comité de soutien pour le transfert des cendres de Pierre Brossolette, l'association *Jean Zay au Panthéon* et l'association *Germaine Tillion*. Ces demandes ont été formulées par des membres des trois groupes, cependant, selon des modalités différentes. Dans le cas de la résistante Geneviève de Gaulle-Anthonioz l'origine de la proposition de son nom n'était pas évidente.

L'objectif du chapitre est de connaître les acteurs qui ont conçu l'idée de la panthéonisation de ces personnalités, ceux qui ont initié la mobilisation autour d'eux,

¹ Truong, Nicolas ; Weill, Nicolas, « Quatre résistants choisis par M. Hollande pour entrer au Panthéon », *Le Monde*, 21 février 2014, n° 21491, p. 8.

² Garcia, Patrick, « Transferts au Panthéon : actualité d'un rituel daté », dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 17-27, p. 20 et 21.

³ *Idem*, « Les panthéonisations sous la V^e République : redécouverte et métamorphoses d'un rituel », in Jean-Luc Bonniol ; Maryline Crivello (dir.), *Façonner le passé : Représentations et cultures de l'histoire XVI^e-XXI^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Le temps de l'histoire », 2017, p. 87-106, disponible en ligne, <<https://books.openedition.org/pup/6473>>, (consulté le 10 novembre 2019).

autrement dit – en empruntant un terme utilisé par Pascal Ory – les « inspireurs »⁴ de ces candidatures. Même si l'historien devenu académicien fait usage de ce terme afin de décrire les philosophes de Lumières et leur contribution à la création symbolique, on peut élargir son sens dans le cadre de la présente recherche. Je peux, donc, caractériser en tant que tels ceux qui ont eu l'idée de la panthéonisation d'une de ces personnalités, qu'ils soient des intellectuels ou pas.

Quels sont ces femmes et ses hommes qui ont été prêts à se mobiliser pour la panthéonisation de chacun de ces trois ? Quels sont leurs itinéraires personnels et leur statut socioprofessionnel ? Quelle est leur relation avec la personnalité qu'ils ont choisi de soutenir et avec les gens qui ont poursuivi cette demande en commun ? Quel est leur rôle dans les groupes créés avec l'objectif de réussir la panthéonisation, ou dans des structures déjà existantes qui perpétuent toujours la mémoire de ces personnalités ? Quels sont-ils ces *entrepreneurs de mémoire* ?

Afin d'y répondre j'ai décidé, dès le début de cette recherche, de constituer un corpus d'archives orales. La réalisation des entretiens avec les témoins de cette cérémonie repose sur une combinaison entre un intérêt personnel pour le travail sur archives orales et le manque des informations détaillées sur l'ensemble des acteurs dans les autres sources rassemblées pour cette recherche : la presse nationale et les archives textuelles. Après deux années de recherche, j'ai réussi à recueillir les témoignages de dix personnes (parmi les vingt-deux personnes interviewées) qui ont été des acteurs impliqués, aux différents degrés et de diverses manières, dans cette revendication. Cette démarche découle du postulat selon lequel connaître les acteurs attachés à cette décision, permet de mieux la comprendre.

Avant de présenter les acteurs impliqués et d'analyser leur rôle, trois éléments sont à préciser afin de comprendre l'analyse historique exposée ci-après. Tout d'abord, parmi les dix témoins qui m'ont accordé un entretien, il y a des acteurs qu'on peut appeler les « inspireurs » et qui, fortement mobilisés, ont coordonné des démarches et des manifestations en faveur d'une personnalité. Il y a également ceux qui étaient au courant de cette demande et ont participé à certaines des démarches, mais, sans avoir constitué le noyau le plus étroit des acteurs. Puis, il y a ceux qui connaissaient l'existence de cette revendication, ils ne participaient pas, mais ils ont été des vecteurs de la mémoire des personnalités, qu'ils voulaient voir entrer au Panthéon.

⁴ Ory, Pascal, « Gouverner par les symboles » dans *Revue d'histoire culturelle*, 2020/1, (mise en ligne le 26 septembre 2020), disponible en ligne, <<http://revues.mshparisnord.fr/rhc/index.php?id=149>>, (consulté le 11 décembre 2020).

Deuxièmement, ce corpus d'archives orales a été constitué par les paroles des acteurs qui ont accepté ma sollicitation de recherche. Toutefois, l'analyse serait lacunaire si je n'évoquais pas, même brièvement, des acteurs ayant eu un rôle significatif, mais pour des raisons différentes, n'ont pas participé à cette campagne d'entretiens. Autrement dit, ils ne sont pas devenus des *témoins* de ma recherche. Par conséquent, je ne peux pas exclure leur contribution dans la promotion des candidatures, même s'ils ne sont pas associés aux acteurs interviewés et aux groupes évoqués. Je me suis appuyée sur les entretiens de mes témoins, la presse et les archives présidentielles afin de combler les lacunes.

Troisièmement, on doit souligner la pluri-appartenance socioprofessionnelle des acteurs, que j'ai rencontrés. Il s'agit de membres de familles, mais qui sont également historiens ou intellectuels, hommes ou femmes de médias, avocats ou hommes politiques, qui se sont mobilisés. Certains faisaient partie d'une association qui pérennise la mémoire d'une personnalité, en même temps ils sont historiens, scientifiques, citoyens engagés dans la société. Le tableau ci-après expose les dix témoins venant de la société civile qui m'ont accordé un ou deux entretiens, leur éventuelle association à la campagne sur la panthéonisation de la personnalité soutenue et leur statut socioprofessionnel, associatif ou familial.

Fig. 9 - Tableau récapitulatif des témoins interrogés, de leur participation à la campagne pour le Panthéon et son statut socioprofessionnel ou associatif

Prénom et Nom du témoin	Attachement à la campagne pour le Panthéon	Statut socioprofessionnel ou associatif
Jean-Pierre Sueur	Association <i>Jean Zay au Panthéon</i> , activement impliqué	Sénateur, membre de l'Association <i>Jean Zay au Panthéon</i>
Avelino Vallé	Association <i>Jean Zay au Panthéon</i> , activement impliqué	Ancien grand secrétaire aux affaires extérieures du Grand Orient de France (2005-2008), ancien vénérable maître à la Loge Etienne Dolet, délégué général de l'Association <i>Jean Zay au Panthéon</i>
Jean-Michel Quillardet	Association <i>Jean Zay au Panthéon</i> , activement impliqué	Ancien grand maître du Grand Orient de France (2005-2008), président de l'Association <i>Jean Zay au Panthéon</i> , avocat

Nelly Forget	Association <i>Germaine Tillion</i> , non impliquée	Présidente d'honneur de l'Association <i>Germaine Tillion</i>
Geneviève Zamansky- Bonnin	Association <i>Germaine Tillion</i> , activement impliquée	Secrétaire générale de l'Association <i>Germaine Tillion</i>
Sylvie Pierre-Brossolette	Comité de soutien pour le transfert des cendres de Pierre Brossolette au Panthéon, activement impliquée	Petite-fille de Pierre Brossolette, femme de médias
Isabelle Anthonioz-Gaggini	Aucune implication	Fille de Geneviève de Gaulle- Anthonioz, formatrice des adultes
Olivier Loubes	Association <i>Jean Zay au Panthéon</i> , impliqué	Historien et professeur d'histoire en classe préparatoire
Christian Bromberger	Association <i>Germaine Tillion</i> , impliqué, au courant des démarches effectuées	Président de l'Association <i>Germaine Tillion</i> , professeur d'anthropologie
Hélène Mouchard-Zay	Aucune implication	Fille de Jean Zay, présidente du Cercil - Musée mémorial des enfants du Vel' d'Hiv'

A. Pierre Brossolette, Jean Zay : deux groupes de pression fondés pour atteindre leur panthéonisation

Le comité de soutien pour le transfert des cendres de Pierre Brossolette au Panthéon et l'association *Jean Zay au Panthéon* sont deux organes, créés afin d'atteindre un seul objectif : la panthéonisation de ces deux hommes. Leur existence n'est pas pérenne. Qui sont ces femmes et ces hommes qui ont participé à ceux-ci ? Quel est leur rôle au sein de ces groupes ? Leurs relations interpersonnelles ?

1. Le comité pour le transfert des cendres de Pierre Brossolette au Panthéon : une affaire familiale de grande ampleur

Pourquoi ce livre sur Pierre trente ans après sa mort ? D'innombrables rues, places et écoles portent son nom... Peu d'hommes et de femmes l'ont connu et aimé, très peu ont su parler de lui. J'ai tenté l'impossible : le faire vivre, évoquer tel qu'il fut, un être parmi les autres,

d'une intelligence aigüe, de sensibilité masquée, d'une intense énergie. On ne connaît de lui que sa mort⁵...

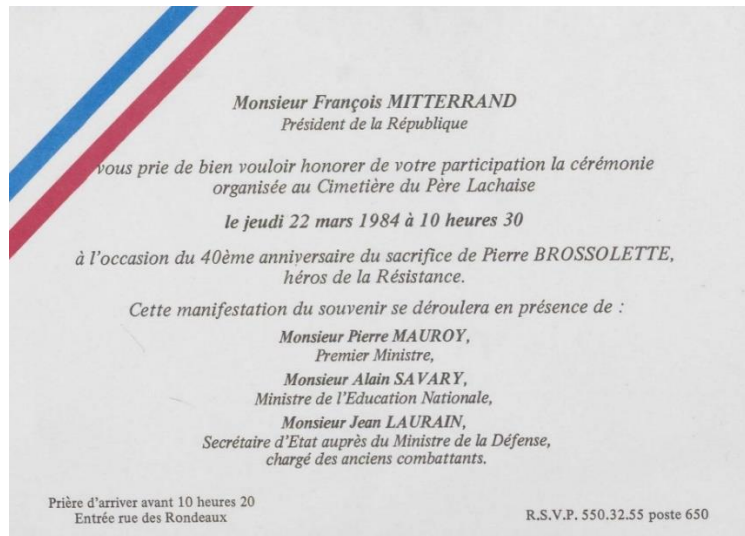
En décembre 1975, Gilberte Brossolette, l'épouse du résistant commençait ainsi l'introduction de son ouvrage *Il s'appelait Pierre Brossolette*, consacré à son mari, disparu déjà 31 ans. Son objectif était de faire connaître la vie de Pierre Brossolette, considérée partiellement connue, et de remplir avec cet ouvrage « une lacune de l'Histoire ». La veuve du résistant eut l'intention de mettre en lumière les multiples aspects de sa vie, héroïques ou ordinaires, en tant que journaliste, militant politique, résistant, mais également membre d'une famille qui a été frappée par la guerre et l'expérience de la Résistance.

La famille Brossolette n'a jamais cessé d'entretenir la mémoire du résistant aussi bien sur toute la période durant laquelle Gilberte Brossolette était vivante – elle était décédée en 2004 à l'âge du 99 – qu'après sa disparition. En 2013, les enfants et les petits-enfants de Pierre Brossolette ont pris l'initiative de revivifier sa mémoire et de « réparer une injustice », comme la petite-fille du résistant, Sylvie Pierre-Brossolette m'a expliqué, c'est-à-dire de le faire entrer au Panthéon⁶. Cependant, cette demande n'a pas été exprimée pour la première fois dans les années 2010. Selon Sylvie Pierre-Brossolette, dans les années Mitterrand, sa grand-mère a sollicité le président socialiste pour la panthéonisation de son défunt mari. Même si le président socialiste a rendu hommage à Brossolette à maintes occasions, par exemple aux anniversaires de quarante ans de son « sacrifice » au cimetière du Père Lachaise en 1984, l'idée de sa panthéonisation n'a pas été retenue, sans que la famille connaisse les raisons de ce refus, d'après Sylvie Brossolette.

⁵ Brossolette, Gilberte, *Il s'appelait Pierre Brossolette*, Paris, L'Archipel, 1976.

⁶ Entretien téléphonique avec Sylvie Pierre-Brossolette, petite fille de Pierre Brossolette, journaliste, 29 avril 2021, 26 min et 8 sec.

Fig. 10 - Invitation à la cérémonie d'hommage à Pierre Brossolette, à l'occasion du quarantième anniversaire de sa disparition, organisée par le président de la République François Mitterrand.



Source : Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine, 72AJ/2218, Guerre de 1939-1945, Fonds Pierre et Gilberte Brossolette.

La demande du transfert de Pierre Brossolette au Panthéon était, certes, une affaire de la famille. En même temps, cette revendication a dépassé ce cadre familial. Des acteurs du monde politique, des médias, de lettres, intellectuels, scientifiques, certains de très près, d'autres de plus loin, ont montré un soutien à la candidature du résistant. La famille a promu la candidature en créant un comité de soutien qui comptait au début 23 membres, puis au fur et à mesure de l'année 2013, mille. Il n'est pas possible de comprendre la suite donnée à cette demande en reconnaissance ni la dynamique que ce comité a initiée, sans connaître quels étaient les principaux acteurs derrière cette candidature. Y a-t-il eu des membres de famille qui ont été mis en avant pour la revendication de sa panthéonisation ? Quel était leur statut socioprofessionnel ? Quel était leur relation avec les autres membres de ce comité ?

En premier lieu, Sylvie Pierre-Brossolette, fille de Claude Pierre-Brossolette – fils cadet du résistant – était un des membres de cette famille qui, ouvertement, s'est mise à la tête de cette campagne pour l'entrée du résistant au Panthéon. Elle a commencé sa carrière au cabinet de Françoise Giroud⁷, nommée par Valéry Giscard d'Estaing secrétaire d'État à la condition féminine. Journaliste, rédactrice en chef du service politique de l'hebdomadaire *Le Point* jusqu'en 2013, Sylvie Pierre-Brossolette a travaillé en tant que rédactrice dans plusieurs titres de la presse nationale et dans la télévision⁸. En janvier 2014, elle a été nommée au Conseil

⁷ Pierre-Brossolette, Sylvie, « Françoise Giroud agrégée ès vie », *Le Point*, 17 janvier 2011, disponible en ligne, < https://www.lepoint.fr/culture/francoise-giroud-agreee-es-vie-17-01-2011-129546_3.php >, (consulté le 19 mai 2021).

⁸ Le Naire, Olivier, « 7. Le temps des lobbys », *L'Express*, 13-19 août 2014, n° 3293, p. 91.

supérieur de l'audiovisuel pour un mandat de six ans. Actuellement, elle est membre de la Fondation des Femmes (depuis 2019) – c'est à cette adresse mail professionnelle que j'ai pu réussir de la contacter – et présidente de la mission de préfiguration de la Cité de l'égalité et des droits des femmes. Cette femme de médias était l'« âme » de la campagne en défendant la cause de la panthéonisation de son grand-père, selon la presse⁹. Son rôle décisif a également été explicitement mentionné dans *L'Express* en août 2014, afin de montrer qu'elle a eu les appuis nécessaires pour mobiliser des centaines des personnalités, notamment du monde politique, intellectuel et des médias dans sa *quête*¹⁰.

Même si Sylvie Pierre-Brossolette était très investie dans de cette campagne de manière qui sera évoquée en détail par la suite, elle a admis qu'une autre personne a soutenu cette demande familiale en vue de la panthéonisation de Pierre Brossolette : l'historien Jean-Noël Jeanneney, qui en début de l'année 2013 a fait cette proposition :

C'était une proposition de l'historien Jean-Noël Jeanneney, qui m'en a parlé en janvier 2013. [...] Il m'a dit : « Ce serait bien de proposer le nom de ton grand-père pour le Panthéon. Est-ce que toi et ta famille y seraient favorables ? » J'ai répondu : « Bien sûr, toute la famille est pour, mais cela ne s'est pas fait jusqu'ici »¹¹.

Jean-Noël Jeanneney, historien, homme des médias et de la politique était l'« inspirateur » de cette idée à Sylvie Pierre-Brossolette et un des premiers à soutenir cette candidature des diverses manières. Spécialiste de l'histoire politique, culturelle et des médias, il était le président de la mission du Bicentenaire de la Révolution française. A part son œuvre historique, Jeanneney avait un rôle important dans la radio. Impliqué également dans la vie politique, proche du parti socialiste, il a été nommé deux fois secrétaire d'État dans le second septennat de François Mitterrand. En 2012, avant les élections présidentielles, il a signé avec d'autres hommes politiques et historiens, un article en faveur de la candidature de François Hollande¹².

Le comité de soutien qui prenait au fur et à mesure une forme a eu besoin d'un président. Sylvie Pierre-Brossolette a expliqué qu'ils ont demandé à sa tante Mona Ozouf de la présider.

⁹ Lorrain, François-Guillaume, « Entre ici, Pierre Brossolette ! », *Le Point*, 23 mai 2013, n° 2123, p. 140.

¹⁰ Le Naire, Olivier, « 7. Le temps des lobbys », art. cit., p. 91.

¹¹ Entretien téléphonique avec Sylvie Pierre-Brossolette, petite fille de Pierre Brossolette, journaliste, archive cit.

¹² Collectif, « Pour une nouvelle République », *L'Obs*, 18 avril 2012, mise à jour le 19 avril 2012, disponible en ligne, < <https://www.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20120418.OBS6489/tribune-pour-une-nouvelle-republique.html> >, (consulté le 19 mai 2021).

Nièce par alliance du résistant en tant qu'épouse de son neveu René Ozouf, Mona Ozouf est une historienne reconnue, spécialiste de la Révolution française et de l'éducation ainsi que philosophe.

La petite-fille et femme des médias a précisé, lors de notre entretien, que c'était elle-même qui a téléphoné aux 23 premiers membres de ce comité, qui ont co-signé l'article du 17 avril 2013 dans *Le Monde* afin de défendre la candidature de Pierre Brossolette¹³. Plus précisément, 23 personnalités – Mona Ozouf et le fils du résistant Claude Pierre-Brossolette inclus – issues du monde politique, comme Lionel Jospin et Robert Badinter, des historiens comme Jean-Noël Jeanneney, des hommes de lettres – par exemple Jean d'Ormesson – et des médias tels Jean Daniel, étaient explicitement engagés et intervenus dans la presse afin de demander la panthéonisation de Pierre Brossolette. Cet article était leur première intervention en faveur de Pierre Brossolette publiquement.

Sans entrer dans les détails des démarches effectuées par le comité de soutien pour la promotion de sa candidature, approfondies dans le chapitre suivant, on constate que la famille a des liens forts avec le monde des médias, le monde politique, les scientifiques, comme les historiens cités ci-dessus, et les intellectuels. Les membres les plus impliqués dans cette revendication et plus visibles dans les sources textuelles sont eux-mêmes membres de ces catégories socioprofessionnelles qui ont offert – comme on l'aura compris – les contacts nécessaires pour soutenir une telle demande. Sylvie Pierre-Brossolette avait une longue carrière en tant que journaliste. En ce qui concerne Mona Ozouf et Jean-Noël Jeanneney, il s'agit d'historiens jouissant d'une grande notoriété. Leur statut a facilité leur accès au monde politique. Cependant, la famille Brossolette a des liens plus anciens avec le monde politique car des membres de la famille ont longtemps participé dans la vie politique.

Pierre Brossolette a, certes, fait une carrière en tant que journaliste. Toutefois parallèlement, il était un militant socialiste très actif, entrée à la SFIO en 1930, après avoir été proche des Jeunes Turcs du parti radical. La fin de l'année 1931, a vu son entrée active en politique dans la fédération de la SFIO de l'Aube. Il a fait ses débuts aux côtés du candidat Émile Clévy, dans la deuxième circonscription de la Troyes, puis en 1934 était candidat lui-même aux élections cantonales, sans être élu¹⁴.

¹³ Collectif, « Le résistant Pierre Brossolette mérite d'entrer au Panthéon », *Le Monde*, 17 avril 2013, n° 21226, p. 18.

¹⁴ Piketty, Guillaume, *Pierre Brossolette : Un héros de la Résistance*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1998, p. 57-58 et 85-86.

A la Libération, sa femme, Gilberte, après avoir participé très activement aux côtés de son mari à la Résistance, était sénatrice de la Seine de 1946 à 1958 avec la SFIO. Jusqu'en 1954, elle occupait également la fonction de la vice-présidente au Conseil de la République (actuellement Sénat). Cette femme politique de la IV^e République était distinguée, pour sa contribution à la Résistance, en tant que chevalier de la Légion d'honneur et décorée avec la médaille de la Résistance¹⁵.

Son fils, Claude Pierre-Brossolette était le plus jeune médaillé de la Résistance, arrêté à l'âge de 14 par les Allemands et transféré au siège de la Gestapo d'où il a parvenu d'échapper¹⁶. Haut fonctionnaire, secrétaire général de la présidence de la République de 1974 à 1976¹⁷, il a poursuivi sa carrière dans les années 1980 au domaine des finances en tant que banquier, en dirigeant, parmi d'autres, le *Crédit Lyonnais*.

Par conséquent, l'une des caractéristiques de l'organe de soutien à la candidature de Pierre Brossolette est la constitution d'un noyau plus étroit des acteurs qui viennent de la famille, avec certains membres plus particulièrement impliqués dans la coordination de cette campagne, comme Sylvie Pierre-Brossolette, Mona Ozouf et Claude Pierre-Brossolette. Un deuxième cercle concerne les personnalités qui sont les premiers à soutenir publiquement cette candidature en signant cet article dans *Le Monde*, avec Jean-Noël Jeanneney d'avoir une place spécifique : celle, selon Sylvie Pierre-Brossolette, d'« inspirateur » de cette idée. Un troisième cercle plus éloigné, regroupe tous ceux qui ont exprimé leur soutien et figure sur la très longue liste des membres de ce comité dans le site consacré à Pierre Brossolette. Ils n'ont pas nécessairement eu une implication étroite à la poursuite de cette candidature, hors de l'expression de leur soutien¹⁸.

¹⁵ Pour une courte biographie de Gilberte Brossolette, voir le site de l'Assemblée nationale : [https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num_dept\)/1256](https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/1256) et le site consacré à Pierre Brossolette : <https://www.pierrebrossolette.com/biographie-de-gilberte-brossolette/>.

¹⁶ Brossolette, Gilberte, *Il s'appelait Pierre Brossolette*, op. cit., p.136-142.

¹⁷ Morosi, Marie-Christine, « Décédés », *Le Point*, 21-28 décembre 2017, n° 2364-2365, p. 28.

¹⁸ Voir la liste avec les noms des tous les gens qui ont exprimé leur soutien à la candidature de Pierre Brossolette, au site internet consacré au résistant et journaliste : < <https://www.pierrebrossolette.com/2013/04/21/signataires-de-lappel-au-transfert-des-cendres-de-pierre-brossolette-au-pantheon/>>, (consulté le 15 mai 2021).

2. « Alors, nous étions trois mousquetaires... »¹⁹ : le cas de l'association *Jean Zay au Panthéon* et l'initiative de la franc-maçonnerie

Hélène Mouchard-Zay, la fille cadette de l'ancien ministre du Front-populaire, m'a accordé deux entretiens en visioconférence au mois de novembre 2020. Née à Rabat en 1940, quelques jours après l'arrestation de son père par Vichy, elle a travaillé pendant des années en tant que professeur de lettres en collège et lycée, puis à l'université d'Orléans. Impliquée dans la vie politique à l'échelle locale dans les années 1990, elle a pris l'initiative, avec d'autres gens, de fonder le Cercil- Musée mémorial des enfants du Vel' d'Hiv', dont elle est jusqu'aujourd'hui la présidente²⁰.

Hélène Mouchard-Zay a catégoriquement répondu à ma question lors du premier entretien mené, dans le cadre de ma recherche : la famille Zay, notamment ses deux filles, Catherine Martin-Zay et Hélène Mouchard-Zay, n'a eu aucune implication dans la demande de panthéonisation de leur père.

L'initiative est venue d'un autre milieu : de l'association *Jean Zay au Panthéon*. Qui a créé cette association et quand ? Comment a-t-elle fonctionné pour parvenir à la panthéonisation de Jean Zay ? Quels sont les acteurs qui ont porté cette demande ? Quels sont leurs parcours et leurs fonctions ? Quel était leur rôle concernant la panthéonisation en 2015 ?

L'association *Jean Zay au Panthéon* était une formation, qui, d'après son titre, a eu un but précis : le transfert du corps de l'ancien ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts au Panthéon. J'ai trouvé la première référence explicite à cette association, dans le rapport « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », préparé par le directeur du Centre des Monuments Nationaux (CMN), Philippe Bélaval et publié en 2013²¹. Dans le cadre du rapport, les trois membres principaux de l'association ont été reçus par Bélaval. Son président était l'ancien grand maître du Grand Orient de France (GODF), Jean-Michel Quillardet et son délégué général, l'ancien secrétaire aux affaires

¹⁹ L'expression est tirée de l'entretien avec Jean-Pierre Sueur. Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret et ancien membre de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Palais de Luxembourg, Paris, 29 janvier 2020 », 44 min et 51 sec.

²⁰ Entretien en visioconférence avec Hélène Mouchard-Zay, fille de Jean Zay, 19 novembre 2021, 2 h 3 min et 6 sec.

²¹ Bélaval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *Vie publique*, 10 octobre 2013 (date de remise), p. 59 et 63, disponible en ligne, < <https://www.vie-publique.fr/rapport/33603-pour-faire-entrer-le-peuple-au-pantheon-rapport-monsieur-le-president>>, (consulté le 27 novembre 2019).

extérieures du GODF et vénérable maître de la Loge Étienne Dolet à Orléans, Avelino Vallé²². Un de ses membres principaux était également l'homme politique – actuellement sénateur – et universitaire, Jean-Pierre Sueur. Afin de connaître les acteurs qui ont travaillé pour la panthéonisation de Jean Zay, j'ai sollicité le témoignage des trois hommes, acteurs principaux derrière cette démarche.

En 1926, Jean Zay a été initié à la franc-maçonnerie, en adhérant à la Loge Étienne Dolet (Grand Orient de France) à Orléans, la même loge à laquelle appartenait son père, Léon²³. 81 ans plus tard, une initiative pour son entrée au Panthéon est née au sein de cette loge.

En essayant de connaître mieux les personnes derrière l'initiative pour la panthéonisation de Jean Zay, j'ai contacté Avelino Vallé, qui a reçu positivement ma demande pour un entretien. Homme chaleureux avec d'humour et assez expressif dans son discours et son visage quand il raconte les événements, Avelino Vallé explique qu'il a conçu l'idée du transfert de Jean Zay au Panthéon après son élection en tant que vénérable maître à la Loge Étienne Dolet à Orléans entre 2005 et 2006. Attaché à la ville d'Orléans, où il est né et habite toujours, Avelino Vallé est le fils des républicains espagnols qui ont trouvé refuge en France en 1939²⁴. Il dit – lors de notre entretien – avec d'humour, mais aussi de fierté que la date de sa naissance était le jour de la capitulation de l'Allemagne : « Ah, je suis né à une date assez curieuse. Je suis né le jour de la Libération, le 8 mai 1945 »²⁵. Bien qu'il soit maintenant à la retraite, il a travaillé pendant des années au poste de directeur de marketing dans une grande entreprise.

Cette structure n'a pas eu de siège et n'a pas laissé des archives, selon Vallé : « C'est symbolique. Si vous voulez, c'est une boîte vide, mais avec des gens qui croyaient. On était trois²⁶ », affirme-t-il dans l'entretien qu'il m'a accordé.

Vallé s'est mis en contact avec des gens et a mobilisé toutes les forces afin de réussir cet objectif, cet hommage national pour Jean Zay. Durant la recherche de ceux qui pouvaient soutenir son initiative, Vallé a trouvé le soutien à deux hommes. L'un venant de la vie politique et l'autre de la franc-maçonnerie. Jean-Pierre Sueur et Jean-Michel Quillardet ont réagi

²² Koch, François, « Le GO à Hollande : que Zay soit au Panthéon », *L'Express*, 13 mai 2013, disponible en ligne, <<https://blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/tag/avelino-valle/>>, (consulté le 12 décembre 2019).

²³ Loubes, Olivier, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 243.

²⁴ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, ancien vénérable maître à la Loge Étienne Dolet à Orléans, ancien grand secrétaire aux affaires extérieures du Grand Orient de France et ancien délégué général de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Paris, 27 février 2020 », 1^{er} partie : 18 min et 20 sec, p. 232.

²⁵ *Idem*.

²⁶ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, 27 février 2020 », archive cit., p. 240.

positivement à la proposition de Vallé et tous trois ont formé le cercle principal, le « noyau fermé », qui ont défendu la cause de Jean Zay pour le Panthéon.

Jean-Pierre Sueur, que Avelino Vallé connaissait très bien, car il a été élu à ses côtés au conseil municipal d'Orléans dans les années 1990, est né à Boulogne-sur-Mer en 1947.²⁷ C'est un homme avec un long parcours dans la vie politique à l'échelle locale comme nationale. Il a commencé par une carrière universitaire comme maître des conférences en linguistique française. Après avoir enseigné en Tunisie, il était recruté à l'université d'Orléans en 1973²⁸.

Sa relation avec la ville d'Orléans dépasse le cadre universitaire, puisque Jean-Pierre Sueur est un homme politique qui a servi la ville et continue de servir la circonscription du Loiret à plusieurs postes. Membre du Parti socialiste, il a été élu député du Loiret en 1981, il a été deux fois ministre chargé des collectivités locales de 1991 à 1993²⁹, puis, en 1989, pour une dizaine d'années, maire d'Orléans. Depuis 2001 il est élu trois fois comme sénateur et il était le président de la commission des Lois du Sénat de 2011 à 2014.

Via l'adresse mail de Jean-Pierre Sueur sur le site du Sénat, j'ai réussi de le contacter et d'avoir un rendez-vous avec lui. Dans le café du Sénat, il a montré une volonté généreuse de me raconter les événements qui ont précédé la panthéonisation de Jean Zay. Malgré le bruit du lieu et la limite d'une heure qu'il m'a accordée, Sueur a beaucoup facilité mon travail avec son talent d'orateur puisqu'une question posée suffisait pour recueillir plusieurs informations. Son discours, bien structuré, a contribué à la compréhension des démarches suivies afin d'accomplir l'entrée de Jean Zay au Panthéon et des acteurs impliqués. C'est lui qui m'a mis en contact avec Avelino Vallé et Jean-Michel Quillardet et la fille de Jean Zay, Hélène.

La carrière universitaire et politique de Sueur a croisé la mémoire de Jean Zay, puisque le ministre du Front populaire est né à Orléans où sa famille habite toujours. Avec ses deux filles – Hélène Mouchard-Zay et Catherine Martin-Zay – Sueur entretient des liens amicaux. Jean-Pierre Sueur essaie de maintenir un équilibre lucide dans le rôle de chacun. Bien avant le lancement de cette candidature, Sueur explique qu'il a essayé beaucoup de mettre en valeur la mémoire de Jean Zay, comme maire d'Orléans et député. Il emploie le mot « combattant » pour

²⁷ Des informations sur Jean-Pierre Sueur sont aussi disponibles au site du Sénat, disponible en ligne, <https://www.senat.fr/senateur/sueur_jean_pierre01028r.html>, (consulté le 4 décembre 2019).

²⁸ Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, 29 janvier 2020 », archive cit., p. 222 et des informations biographiques à son site : *Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret*, disponible en ligne, <https://www.jpsueur.com/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=43&Itemid=28>, (consulté le 18 août 2020).

²⁹ Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, 29 janvier 2020 », archive cit., p. 222.

caractériser les initiatives qu'il a prises afin d'honorer le ministre du Front populaire. De plus, il a fait référence à une série d'activités :

Il a fallu se battre beaucoup. J'étais un combattant pour restaurer sa mémoire à travers l'inauguration de l'avenue, des nombrables colloques, conférences, articles, discours, etc., etc.³⁰

Le troisième et chef de cette association est Jean-Michel Quillardet. Né à Paris en 1953, avocat pendant 41 ans, il était l'ancien grand maître du GODF de 2005 à 2008. Lors de son mandat, l'initiative a été prise pour la poursuite de la panthéonisation de Jean Zay. Décrit par Vallé comme « très brillant », il est aussi intéressé au sujet de la laïcité.

En 2013, il était le président de l'Observatoire internationale de laïcité et membre de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme³¹. Depuis 2011, il a été chargé d'enseignement de la laïcité à l'Université d'Évry et en 2013 il a participé à la rédaction de la charte de la laïcité à l'école demandée par le ministre Vincent Peillon. Jean-Michel Quillardet est également auteur des ouvrages sur la franc-maçonnerie et la République³².

En tant que grand maître du GODF, Jean-Michel Quillardet a visité la loge Étienne Dolet à Orléans. Lors de cette visite, Vallé, le vénérable maître de la Loge à l'époque, lui a proposé de soutenir Jean Zay pour le Panthéon :

Et à l'occasion de ma présidence du GODF, je suis invité à Orléans dans la Loge Etienne Dolet et là, le président de cette loge, qui [Avelino Vallé] me parle de Jean Zay, en me disant que : « Je ne sais pas si tu connais Jean Zay. Grande figure de la III^e République, grande figure orléanaise, etc. ». Et je lui ai dit : « Mais si, bien sûr, Jean Zay. Je suis un grand admirateur de notre frère, Jean Zay ». Et voilà, comment est partie l'idée parce que nous pensons qu'il était un grand monsieur de la République, qu'il était franc-maçon, pour nous c'était un...Mais on a dit qu'il était quand-même oublié par rapport à d'autres, par rapport à Léon Blum, comme Georges Mandel, etc. Et si finalement [...] on a demandé sa panthéonisation. Et voilà comment tout ça a commencé en décembre-novembre 2005³³.

³⁰ Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, 29 janvier 2020 », archive cit., p. 227.

³¹ Bélaval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *op. cit.*, p. 63.

³² Quillardet, Jean-Michel, *Pour un humanisme universel : Force, beauté, sagesse de la République laïque*, Paris, Éditions Dervy, 2019.

³³ Voir Annexe n° 3 : « Entretien téléphonique avec Jean-Michel Quillardet, ancien grand maître du GODF, ancien président de l'association *Jean Zay au Panthéon*, 22 décembre 2021 », 1^{er} partie : 39 min et 1 sec, p. 248.

D'après ce qui a déjà été expliqué, l'association *Jean Zay au Panthéon* était une formation qui s'est constituée autour de trois membres principaux : Jean-Michel Quillardet, Avelino Vallé et Jean Pierre-Sueur. Il s'agissait d'une coopération entre ces gens sur un seul et commun objectif, d'après les entretiens avec Sueur et Vallé. En réalité, l'association comme telle n'a eu aucune signification. Elle était une structure nécessaire afin d'être reçus par les autorités politiques³⁴. C'était seulement un titre qui désignait un groupe de pression qui a défendu la candidature de Jean Zay, lancée par le GODF³⁵ avec ces trois hommes qui essaient de gagner l'appui du président de la République, qui a seul le pouvoir de prendre une telle décision. Cette association a été fondée, à la fin du mandat de Quillardet, afin d'assurer la suite de cette demande, même si son successeur au GODF n'aurait pas voulu la soutenir³⁶. De plus, elle n'a pas eu une existence pérenne³⁷. Elle s'est dissoute après la décision de la panthéonisation de Jean Zay.

L'association *Jean Zay au Panthéon* a soutenu la candidature du ministre orléanais qui a été lancée par le GODF. Jean-Michel Quillardet et Avelino Vallé participaient d'abord dans leurs fonctions dans le GODF et leur identité maçonnique. Même si je n'ai trouvé que les noms de ces trois hommes qui ont promu la candidature de Jean Zay, d'après les entretiens avec Vallé et Sueur, d'autres membres du GODF y ont aussi participé. Le nombre exact et les noms précis, n'ont toutefois pas été évoqués. De son côté, Jean-Michel Quillardet ajoute qu'il y avait des personnes de la vie scolaire ou universitaire d'Orléans qui y ont participé.

Au-delà de ce noyau fermé des trois hommes, ils ont reçu, plus au moins, le soutien d'autres personnes, qu'elles étaient considérées comme membres de cette structure ou non, qui ont apporté une contribution significative. Vallé explique qu'il s'est mis en contact avec des historiens qu'ils ont travaillé sur Jean Zay à travers la famille de l'ancien ministre du Front populaire³⁸. Tel était le cas de l'historien Olivier Loubes. Avelino Vallé et Jean-Michel Quillardet évoquent son soutien à leurs démarches. Né à Toulouse en 1963, Olivier Loubes est un contemporainiste, professeur aux classes préparatoires au Lycée Saint-Sernin de Toulouse, spécialiste de l'enseignement en France, avec des études sur la République, l'identité et la nation. S'il n'est pas lui-même franc-maçon, il a été sollicité en étant spécialiste de l'œuvre de

³⁴ Voir Annexe n° 3 : « Entretien téléphonique avec Jean-Michel Quillardet, 22 décembre 2021 », archive cit., p. 250.

³⁵ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, 27 février 2020 », archive cit., p. 245.

³⁶ Voir Annexe n° 3 : « Entretien avec Jean-Michel Quillardet, 22 décembre 2021 », archive cit., p. 249.

³⁷ Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, 29 janvier 2020 », archive cit., p. 228.

³⁸ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, 27 février 2020 », archive cit., p. 233.

Jean Zay, par les trois hommes pour son aide dans leur revendication. Ce « frère sans habil », comme souvent lui appellent certains de ses amis qui appartiennent à la franc-maçonnerie, a soutenu la candidature de Jean Zay avec sa plume³⁹, une fois sollicité par Vallé.

Parallèlement, le soutien pour la panthéonisation de Jean Zay était, pour Olivier Loubes, beaucoup plus consciente qu'elle n'apparaît. Sa nomination en tant que professeur du collège à Orléans en 1989 et sa thèse l'ont amené à la découverte du parcours de Jean Zay. Il a travaillé sur ses archives, après avoir rencontré sa fille Catherine chez laquelle se trouvaient ces archives à cette période-là. Grand admirateur de Jean Zay, quand je l'ai interrogé sur la date à laquelle il a appris l'initiative sur la panthéonisation de Jean Zay, il m'a dit que lui-même, à titre personnel, avait déjà réfléchi à cette idée déjà en 1991, lors d'une conférence à Orléans « Jean Zay et l'identité nationale ». D'après ce qu'on peut comprendre, Olivier Loubes a relayé à cette revendication sans réticence.

En même temps, la mémoire de Jean Zay se préserve depuis des décennies par deux autres associations : l'association nationale *Les Amis de Jean Zay* et le *Cercle Jean Zay d'Orléans*. Même si la recherche menée n'a pas montré leur contribution à cette revendication, au moins par le biais de l'association *Jean Zay au Panthéon*, on doit évoquer leur rôle en tant que vecteurs de la mémoire de Jean Zay.

Jean-Pierre Sueur a souligné la contribution de différentes parties dans la préservation de la mémoire de Jean Zay, notamment à la promotion de la candidature :

Ça s'est passé : il y a eu une grande mobilisation des *Amis de Jean Zay* et du *Cercle Jean Zay*, mais il y a eu une forte mobilisation de la franc-maçonnerie. [...] Ça a commencé... Dix ans. Peut-être dans les années 2000. Mais pendant longtemps il n'y avait pas de mobilisation. Et puis la mobilisation, elle est venue d'Orléans et s'est beaucoup développée peu à peu à l'intérieur du GODF⁴⁰.

En premier lieu, l'association *Les Amis de Jean Zay* a été fondée en 1946 par des amis et anciens collaborateurs de Zay du ministère de l'Éducation nationale, dont Marcel Abraham et Jean Cassou⁴¹. Pendant la période de la campagne pour l'entrée au Panthéon de Jean Zay, la présidence de l'association est occupée par l'historien, spécialiste de la Première Guerre mondiale et professeur émérite à l'université Paris 1, Antoine Prost. Aujourd'hui, l'association

³⁹ Entretien en visioconférence avec Olivier Loubes, historien et professeur de l'histoire, 29 avril 2021, 46 min et 12 sec.

⁴⁰ Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, 29 janvier 2020 », archive cit., p. 225.

⁴¹ Loubes, Olivier, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, op. cit., p. 252.

est présidée par l'historien Pascal Ory, avec Antoine Prost en tant que président d'honneur tandis qu'au bureau de l'administration se trouvent également les des filles de Jean Zay et Olivier Loubes.

En deuxième lieu, il y a aussi le *Cercle Jean Zay d'Orléans*, créé en 1996⁴². Il essaie, parmi d'autres, de faire connaître la vie, l'œuvre et les écrits de Jean Zay⁴³. Sont membres de cette association locale, comme de l'association nationale, les deux filles de l'ancien ministre du Front populaire.

En revanche, Avelino Vallé, en réponse à ma question de savoir s'il était en contact avec l'association *Les Amis de Jean Zay* et le *Cercle Jean Zay d'Orléans* et s'ils avaient travaillé ensemble, m'explique qu'il n'avait pas eu une coopération avec eux. Jean-Michel Quillardet souligne le fait que ces associations ont pris leur distance avec l'association *Jean Zay au Panthéon* :

Non. On n'a pas eu de contact avec ces associations parce que très clairement elles ne voulaient pas rendre contact avec nous. Je crois qu'elles étaient agacées par notre démarche. Et puis, comme ils savaient très bien que derrière il y avait les francs-maçons... Vous savez les francs-maçons quelques fois ont une mauvaise image et ils n'aimaient pas trop ça et on a eu très peu de soutien de leur part. Ça c'est claire, ils ne sont pas beaucoup bougés⁴⁴.

En opposition à la candidature de Pierre Brossolette, dont le nom a été d'abord soutenu par sa famille pour entrer au Panthéon, la panthéonisation de Jean Zay a été suggérée par un franc-maçon. Ensuite, sa candidature a été lancée par le GODF et a été fortement soutenue par d'autres personnes, vecteurs de sa mémoire, qui n'appartiennent pas à la franc-maçonnerie.

B. L'Association *Germaine Tillion* : de la pérennisation de la mémoire à la reconnaissance au Panthéon

Dans le cas de la résistante et ethnologue Germaine Tillion la mobilisation autour de sa candidature pour le Panthéon a été développée principalement au sein de l'association qui porte son nom. A l'opposé des groupes de pression pour Pierre Brossolette et Jean Zay, l'association *Germaine Tillion* a eu et continue d'avoir une activité pérenne, depuis déjà dix-sept ans.

⁴² Loubes, Olivier, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, op. cit., p. 252.

⁴³ Le *Cercle Jean Zay d'Orléans*, disponible en ligne, <<http://cerclejeanzayorleans.org/chronologie-de-jean-zay/>>, (consulté le 15 octobre 2020).

⁴⁴ Voir Annexe n° 3 : « Entretien avec Jean-Michel Quillardet, 22 décembre 2020 », archive cit., p. 250.

Elle a été fondée en 2004 à l’initiative de Nelly Forget, qui est aujourd’hui sa présidente d’honneur⁴⁵. La fondation de l’association, alors que Germaine Tillion était encore vivante, avait comme objectif principal la protection de ses archives et le contrôle des éditions sur son œuvre :

Les précieux documents qu’elle avait chez elle, ils étaient en danger dans la mesure où à la fin de sa vie elle était un peu fatiguée, laissait faire. Elle encourageait même ses visiteurs de prendre des documents et aller les copier. Et on avait découvert qu’il y avait des éditions sauvages qui se préparaient [...] Et donc, il fallait créer une institution qui a le droit d’interdire des publications non-autorisées⁴⁶.

Plusieurs autres amis de Germaine Tillion ont participé à cette initiative. Tout d’abord, sa camarade de déportation et résistante Anise Postel-Vinay. Parmi d’autres membres fondateurs on trouve, son premier président, l’historien et essayiste Tzvetan Todorov, le professeur d’anthropologie Christian Bromberger, le journaliste Jean Lacouture et la nièce de Germaine Tillion, Emilie Sabeau-Jouannet⁴⁷.

L’association a le droit moral sur le nom et l’œuvre de la grande ethnologue, qui avait fait don à l’association de ses archives par une lettre avant sa mort. L’association, à son tour, a confié ses archives à la Bibliothèque nationale de France. Avec un siège officiel au Musée de l’Homme où les archives de l’association seront prochainement déposées et un siège effectif chez la secrétaire générale dans le XIV^e arrondissement de Paris, l’association reste toujours active. Elle organise des activités pour honorer et préserver la mémoire de Germaine Tillion.

Actuellement, l’ethnologue Christian Bromberger et Geneviève Zamansky-Bonnin respectivement sont président et secrétaire générale de la structure. Il y a un conseil d’administration d’une quinzaine de membres qui se réunit plusieurs fois par an afin de prendre les décisions importantes⁴⁸. Et puis, l’association compte actuellement entre 150⁴⁹ et 180⁵⁰

⁴⁵ Entretien avec Nelly Forget, présidente d’honneur de l’association *Germaine Tillion*, à son domicile, Paris 10 février 2020, 2 h 58 min et 43 sec.

⁴⁶ *Idem*.

⁴⁷ *Idem*.

⁴⁸ *Idem*.

⁴⁹ Entretien en visioconférence avec Christian Bromberger, président de l’association *Germaine Tillion*, archive cit.

⁵⁰ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l’association *Germaine Tillion*, à son domicile, Paris, 12 mars 2021, 1 h 50 min et 29 sec.

adhérents, admirateurs de l'œuvre de Germaine Tillion, enfants des anciens résistants, des ethnologues, etc.⁵¹

Outre l'association nationale sur Germaine Tillion, quatre autres, qui lui sont consacrées, existent en France : l'association *Maison Germaine Tillion* en Bretagne, *À la rencontre de Germaine Tillion* à Besançon, *Sur les pas de Germaine Tillion* dans la banlieue parisienne sud et *Germaine Tillion, mémoires d'Allègre* dans sa région natale⁵². Les membres des toutes les associations des provinces, selon Nelly Forget, proviennent plus au moins de l'association officielle de Paris.

Nelly Forget, sa présidente d'honneur, est devenue l'année dernière mon seul témoin en ce qui concerne la vie et l'œuvre sur Germaine Tillion, le fonctionnement de l'association et la préparation de la cérémonie au Panthéon, puisque je n'avais pas réussi de rencontrer le président de l'association et sa secrétaire générale. Elle a encore une participation très active dans l'association. En outre, Nelly Forget affiche jusqu'aujourd'hui une grande volonté et disponibilité à faire connaître Germaine Tillion et à aider tous ceux qui s'intéressent à sa vie et à son œuvre. Elle m'a accordé deux longs rendez-vous et montré des documents intéressants.

Forget connaissait très bien Germaine Tillion. Elles se sont rencontrées pour la première fois dans les années 1950, quand Germaine Tillion était en train de créer les Centres sociaux, après avoir participé au gouvernement de Jacques Soustelle en Algérie. Nelly Forget faisait partie de l'équipe centrale qui a travaillé à l'organisation du nouveau service, après avoir obtenu son diplôme d'assistante sociale. Elle a travaillé au titre de bénévole de 1949 à 1952 aux projets en France, en Allemagne et en Algérie au sein du Service Civil International⁵³. Son travail aux côtés de Germaine Tillion s'est étendu à la tenue de son secrétariat, une fois que Tillion a rejoint le cabinet du ministre de l'Éducation nationale, mais aussi les dernières années de sa vie en entretenant aussi des liens amicaux avec elle.

Même si elle était très investie dans la préparation de la cérémonie au Panthéon de la part de l'association *Germaine Tillion*, elle n'a pas eu une implication dans la phase de la revendication de la panthéonisation de Tillion. Elle m'a expliqué qu'excepté les démarches faites par le président Tzvetan Todorov et la secrétaire générale de l'association, Geneviève

⁵¹ Entretien en visioconférence avec Christian Bromberger, archive cit.

⁵² Les associations locales sur Germaine Tillion présentées sur le site de l'association *Germaine Tillion*, disponible en ligne < <http://www.germaine-tillion.org/association/> >, (consulté le 9 février 2020).

⁵³ Organisation internationale non-gouvernementale qui lance des projets qui visent à promouvoir la paix. Pour plus des détails, le site de l'organisation : < <https://workcamps.sci.ngo/icamps/GR-SCI/en/faqs.html> >, (consulté le 15 décembre 2019).

Zamansky-Bonnin, les autres membres n'avaient pas été impliqués. Il n'y avait pas une mobilisation au niveau de l'association et certainement pas un comité de soutien.

Cependant, la recherche effectuée au cours de la seconde année de master a amené à différentes conclusions. Son entrée au Panthéon semble, d'abord, venir de l'initiative des trois membres de l'association, du président de l'association à cette époque, Tzvetan Todorov et de la secrétaire générale, Geneviève Zamansky-Bonnin, dont les noms se trouvent aussi cités dans le rapport Bélaval⁵⁴. L'ethnologue Christian Bromberger était également impliqué.

En premier lieu, Tzvetan Todorov, décédé en 2016, était le premier président de l'association *Germaine Tillion*, fondée en 2004. Todorov, né en 1939 en Bulgarie, est venu à Paris en 1963 où il a fait ses études de troisième cycle. Philosophe, essayiste et historien, à la tête d'une grande œuvre, il était membre de CNRS⁵⁵. Todorov a fait connaissance de Germaine Tillion dès qu'elle était encore en vie et il avait travaillé sur son œuvre. Le parcours de « cette femme hors du commun »⁵⁶, comme il l'a appelée, a été très souvent repris par Todorov dans ses textes en tant que modèle de vie⁵⁷.

En deuxième lieu, Geneviève Zamansky-Bonnin, née à la fin des années 1940 à Paris, est encore aujourd'hui la secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, a également eu un rôle primordial dans cette demande. Elle a adhéré à l'association en 2006 et quatre ans plus tard elle a été nommée secrétaire générale⁵⁸. Elle vient d'une famille engagée dans la Résistance et a été extrêmement marquée par la déportation⁵⁹. Marie Zamansky, sa mère, comme son père, était résistante du réseau *Mithridate* – « le réseau sacrifié » –, rappelle-t-elle durant notre entretien. En avril 1944, sa mère a été déportée à Ravensbrück où elle a rencontré Germaine Tillion et sa mère Émilie. Geneviève Zamansky-Bonnin connaissait, donc, la grande ethnologue dès son enfance.

⁵⁴ Bélaval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *op. cit.*, p. 59.

⁵⁵ Pour des informations biographiques sur Tzvetan Todorov : <<https://press.uchicago.edu/ucp/books/author/T/T/au8364366.html>>, (consulté le 14 juillet 2020).

⁵⁶ Tillion, Germaine, *Fragments de vies*, textes réunis et présentés par Tzvetan Todorov, Paris, Éditions du Seuil, 2009.

⁵⁷ Germaine Tillion sert comme un modèle de vie dont Todorov a consacré un chapitre entier à son ouvrage *Les Insoumis*, paru en 2015 : Todorov Tzvetan, *Les Insoumis*, Paris, Robert Laffont/Versilio, 2015, p. 69-104.

⁵⁸ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'Association *Germaine Tillion*, archive cit.

⁵⁹ Entretien avec Nelly Forget, présidente d'honneur de l'Association de *Germaine Tillion*, archive cit.

Bien qu'au début elle ait eu des réticences à accepter le poste de la secrétaire générale, en raison du travail exigeant de ce poste, elle a été convaincue de participer et contribuer à l'association après avoir parlé avec sa mère :

Elle était très contente. Je me souviens quand Tzvetan Todorov m'avait demandé d'être secrétaire générale. Moi, je ne voulais pas parce que je savais que c'était un travail énorme. J'étais en vacances avec maman. Je lui ai dit : « Maman, je ne sais pas quoi faire ». Elle m'a dit : « Ah, ça serait bien. Je serai tellement fière que tu puisses occuper de Germaine ». Qu'elle aimait beaucoup Germaine Tillion⁶⁰.

Geneviève Zamansky-Bonnin a un rôle très important au sein de l'association en tant que secrétaire générale. De plus, Nelly Forget a expliqué qu'elle a contribué à l'évolution de l'association par des initiatives prises, par exemple la réalisation du film consacré à Tillion – *Germaine Tillion par elle-même* – fabriqué par l'association. Lors de la préparation de la cérémonie, elle avait aussi une participation forte, puisqu'en tant que secrétaire générale, elle était chargée d'informer les membres sur l'évolution des discussions avec les responsables du ministère de la Culture et du CMN⁶¹. Même avant la revendication pour la panthéonisation de Germaine Tillion, elle a beaucoup travaillé afin que les archives de l'association, qui datent jusqu'en 2010, soient bien organisées en version papier, en se trouvant aujourd'hui à la Bibliothèque Germaine Tillion de la ville de Paris, en attendant leur dépôt au Musée de l'Homme.

En troisième lieu, successeur de Todorov à la tête de l'association, l'anthropologue Christian Bromberger a soutenu la candidature de Germaine Tillion. Né en 1946 à Paris, il est professeur émérite d'ethnologie après avoir enseigné à l'Université de Provence et puis à Aix-Marseille Université. Membre associé au CNRS, il a créé l'Institut français d'ethnologie méditerranéenne et comparative en 1996 (IDEMEC). De 2006 à 2008 il a dirigé l'Institut français de recherche en Iran⁶². Bromberger, intéressé beaucoup par la Méditerranée, comme champ de recherche, il a connu Germaine Tillion pour la première fois dans les années 1970, à

⁶⁰ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'Association *Germaine Tillion*, archive cit.

⁶¹ « Courriel envoyé de la part de Geneviève Zamansky-Bonnin vers Nelly Forget », 27 octobre 2014, Archives de l'association *Germaine Tillion*.

⁶² Pour des informations biographiques sur Christian Bromberger : <https://univ-amu.academia.edu/ChristianBromberger/CurriculumVitae>, (consulté le 14 juillet 2020).

travers son ouvrage *Le Harem et le cousin*⁶³. Il a fait la connaissance de la grande ethnologue en 2001 au moment où il est allé chez elle afin de réaliser un film sur elle, *Germaine Tillion, une conscience dans le siècle*⁶⁴.

Un des objectifs des rencontres avec les témoins était d'apprendre qui a initié l'idée de la panthéonisation de Germaine Tillion. Geneviève Zamansky-Bonnin, lors de notre premier entretien⁶⁵, a présenté les deux hommes, Tzvetan Todorov et Christian Bromberger, comme les inspirateurs de cette idée, en considérant leur intervention sur *Le Monde* en juin 2013⁶⁶, comme le début de cette proposition. Dans le second entretien elle a ajouté que les deux hommes ont eu cette idée depuis plusieurs années afin que Germaine Tillion reçoive la reconnaissance qui méritait⁶⁷. De son côté Christian Bromberger a souligné que l'initiative prise était une décision collective et que c'est Tzvetan Todorov lui a proposé⁶⁸.

Cependant, après avoir fini le premier entretien avec Zamansky, elle m'a envoyé des courriels que les membres de l'association ont échangés en 2013 sur la revendication de la panthéonisation de Germaine Tillion. Dans le courriel du 20 juin Tzvetan Todorov a proposé pour la première fois la candidature de Germaine Tillion pour le Panthéon, après avoir lu dans *Le Monde* que son nom a été évoqué pour une éventuelle panthéonisation. Todorov qui a admis qu'il a déjà eu cette idée, a expliqué qu'il ne connaissait pas les origines de cette idée, mais il a suggéré de la soutenir :

Chère Geneviève, je lis dans le *Monde* d'hier que certains pensent à une "panthéonisation" de Germaine... Or c'est une idée qui m'était déjà venue, j'en avais parlé à Christian [Bromberger]. Je ne sais pas d'où vient maintenant l'idée, mais je trouve qu'il faut l'entretenir, y participer si nécessaire. Si vous avez l'occasion d'en parler autour de vous, de recueillir des avis, des suggestions, ce serait bien...

Tzvetan⁶⁹

⁶³ Entretien en visioconférence avec Christian Bromberger, président de l'association *Germaine Tillion*, archive cit.

⁶⁴ *Idem*.

⁶⁵ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'Association *Germaine Tillion*, archive cit.

⁶⁶ Todorov, Tzvetan ; Bromberger, Christian, « Germaine Tillion doit entrer au Panthéon », *Le Monde*, 29 juin 2013, n° 21288, p. 18.

⁶⁷ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, archive cit.

⁶⁸ Entretien en visioconférence avec Christian Bromberger, président de l'association *Germaine Tillion*, archive cit.

⁶⁹ Voir Annexe n° 4 : « Courriel envoyé par Tzvetan Todorov à Geneviève Zamansky-Bonnin, 20 juin 2013 », Archives de l'association *Germaine Tillion*, p. 261.

Durant la seconde rencontre avec Geneviève Zamansky-Bonnin, après avoir lu les courriels envoyés, je lui interrogé sur ce courriel de Todorov. N'a-t-il jamais appris les origines de cette idée et n'a-t-il jamais mentionné cette information à la secrétaire générale de l'association ? Sa réponse était négative.

Ce que les témoins ne connaissaient pas afin de clarifier la recherche, on l'apprend par les archives textuelles. Le nom de Germaine Tillion a été évoqué trois fois dans les archives présidentielles : deux fois en juillet 2012 et une en novembre 2013⁷⁰. Toutes les trois fois sans aucune liaison avec la demande de l'association. Qui étaient les acteurs qui ont proposé son nom et quelles étaient les conditions de cette proposition ? On répondra à ces interrogations dans les parties et les chapitres qui suivent.

C. La non campagne pour Geneviève de Gaulle-Anthonioz : une « candidature » conçue dans les coulisses du pouvoir

Même si dans les cas des trois autres résistants, des groupes des acteurs venant de ladite société civile, ont soutenu leur nom pour un transfert au temple de la République, les conditions de l'émergence du nom de Geneviève de Gaulle-Anthonioz étaient différentes. L'objectif de la recherche, concernant la résistante et ancienne présidente d'ATD Quart Monde, est d'arriver à la naissance de son nom, comme une candidature pour le Panthéon. On suivra le fil des éléments fournis par les différentes sources consultées afin de réussir à découvrir l'origine de cette proposition.

Il est temps de quitter les généralités et de prendre le risque d'avancer des noms. J'en suggérerais volontiers trois, à rassembler au Panthéon dans une seule et même cérémonie. Deux femmes pour un homme, ... Donc, Geneviève, Germaine et Pierre. La première, Geneviève Anthonioz de Gaulle (1920-2002), c'est bien sûr Ravensbrück, mais aussi ATD Quart Monde et le combat pour les déshérités : une figure de la fraternité⁷¹...

⁷⁰ AN, Pierrefitte-sur-Seine, 20180155/46, Archives de Constance Rivière, conseillère « institutions, société et libertés publiques » 2012-2015 au cabinet du président de la République.

⁷¹ Ozouf, Mona, « La Résistance au Panthéon ! », *Le Monde*, 15-16 décembre 2013, n° 21433, p. 16.

« La Résistance au Panthéon ! ». Dans une tribune des quatre colonnes et en synthétisant son contenu en un titre des quatre mots, l'historienne de la Révolution française, Mona Ozouf a rédigé l'article qui envisageait de mettre fin au débat public durant presque d'un an sur la question de la personnalité qui fera son entrée au Panthéon. Elle a proposé trois personnalités, trois résistants : Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Pierre Brossolette. Ainsi, le nom de l'ancienne présidente de l'ATD Quart Monde et résistante a connu la première proposition publique, préconisée par une historienne, dont le discours pèse davantage.

Cependant, le nom de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, il n'était pas sorti de l'ombre pour la première fois en mi-décembre 2013. François-Guillaume Lorrain, le journaliste de l'hebdomadaire *Le Point* avait écrit un article sur Pierre Brossolette, son parcours, sa rivalité avec Jean Moulin et la mobilisation pour sa panthéonisation. Dans le même article il a mentionné les noms d'autres personnalités éminentes dont les noms circulaient comme *candidats* pour une entrée au Panthéon. Dans cet article du 23 mai 2013, on observe celui de Geneviève de Gaulle-Anthonioz pour son entrée au Panthéon avec sa camarade de déportation Germaine Tillion⁷².

Au fur et à mesure dans l'année 2013, des traces de sa « candidature » apparaissaient de manière répétitive dans la presse. Le 7 octobre le quotidien *Aujourd'hui en France* traitait de la consultation qui s'est mise en ligne par le site Hérodote.net, parallèlement avec celle du CMN. Les 4 200 internautes, consultés pour une quinzaine de jours sur une liste des 31 noms, ont favorisé Geneviève de Gaulle-Anthonioz avec d'autres personnalités pour obtenir sa place au temple de la République⁷³. Au début et à la fin du mois de novembre, on trouve deux fois son nom, parmi d'autres, cité dans les pages du *Monde* dans lesquelles un mois plus tard, Mona Ozouf a annoncé sa trinité de la Résistance, susceptible de trouver sa place au Panthéon⁷⁴. *L'Humanité*, au début de l'année 2014, a appelé à la panthéonisation des plusieurs femmes et a proposé Geneviève de Gaulle-Anthonioz. En rappelant son rôle en tant que résistante et présidente d'ATD Quart Monde, pour avoir consacré une grande partie de sa vie au combat contre la pauvreté, Frédérick Genevée lui a prôné avec ces trois autres femmes, réunies sous le

⁷² Lorrain, François-Guillaume, « Entre ici, Pierre Brossolette ! », art. cit., p. 140.

⁷³ Levent, Christophe, « Olympe au Panthéon », *Aujourd'hui en France*, 7 octobre 2013, n° 4349, p. 35.

⁷⁴ Ben-Amos, Avner, « Des candidatures plurielles pour un monument consensuel », *Le Monde*, 9 novembre 2013, n° 21402, p. 16 et Weill, Nicolas, « Qu'est-ce qu'un grand homme ? », *Le Monde : cultures et idées*, 23 novembre 2013, n° 21414, p. 1 et 6.

même destin, celui de la Résistance et de la déportation : Germaine Tillion, Marie-Claude Vaillant-Couturier et Martha Desrumaux⁷⁵.

La question qui se pose est de savoir d'où vient l'initiative de la suggestion de son nom. Quels acteurs ont pris la décision d'avancer son nom ? Y a-t-il eu une association qui a soutenu son nom ? La famille a-t-elle souhaité de voir sa grande résistante d'entrer au Panthéon ? Y a-t-il eu des gens, admirateurs de son œuvre, sensibilisés par son parcours et qui l'ont soutenu comme un exemple d'inspiration pour le futur ?

Tout début du quinquennat Hollande, le 11 juillet 2012, une des plus proches collaborateurs du président, Constance Rivière, conseillère « institutions, société et libertés publiques » a rédigé une note pour le président au sujet de « l'intronisation au Panthéon de plusieurs femmes »⁷⁶. Selon son témoignage, Rivière se souvient que la panthéonisation des femmes a été envisagée par François Hollande du début de son mandat et comme sa conseillère, elle était en charge de chercher les figures féminines qui méritent cet honneur⁷⁷. Elle souligne, à travers sa note, la dynamique du geste présidentiel de faire entrer simultanément plusieurs femmes au Panthéon, décision à annoncer le 14 juillet : « Cet événement pourrait être d'autant plus symbolique si vous êtes le premier président de la République à choisir de faire entrer plusieurs femmes au Panthéon pour leurs œuvres et leur contribution dans l'histoire de France ». Rivière choisit quatre femmes afin de les mettre en avant, en rédigeant un paragraphe pour le parcours de chacune, et puis elle a cité les noms des sept autres, dont Germaine Tillion. Elle cite deux femmes du XIX^e siècle : Georges Sand et Louise Michel et deux femmes du XX^e siècle : Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Simone de Beauvoir.

En ce qui concerne Geneviève de Gaulle-Anthonioz, elle souligne son combat à partir de son action au sein de la fondation d'ATD Quart Monde pour la défense des droits de l'Homme, sans oublier sa participation à la résistance et son expérience traumatique de la déportation. Rivière justifie cette proposition en disant que « Son entrée au Panthéon pourrait être l'occasion de rappeler la place centrale de la France dans l'Histoire, en tant que pays des

⁷⁵ Genevée, Frédéric, « À qui la patrie reconnaissante ? Faisons aujourd'hui entrer la résistance au Panthéon », *L'Humanité*, 10-12 janvier 2014, n° 21334, p. 20.

⁷⁶AN, 20180155/46, « Note à l'attention du président de la République », rédigée par Constance Rivière, 11 juillet 2012, sur l'intronisation au Panthéon de plusieurs femmes, 2 p., suivies par une page d'annexe : Les intronisations au Panthéon de la Vème République.

⁷⁷ Entretien téléphonique avec Constance Rivière, ancienne conseillère au cabinet de François Hollande, 1^{er} mars 2021, 29 min et 52 sec.

droits de l'Homme et de la lutte pour la liberté »⁷⁸. D'après son témoignage, elle explique que la proposition de Geneviève de Gaulle-Anthonioz lui apparaissait comme un bon symbole pour tous ses combats et notamment pour la défense des gens des plus démunis, qui était également un des grands engagements de la présidence de François Hollande⁷⁹.

Dans la même note, Rivière apparaît au courant de l'idée du président Hollande de mettre au Panthéon Léon Blum, car elle lui a proposé de maintenir avec lui Geneviève de Gaulle-Anthonioz et faire entrer ce couple en disant que : « Ce sont deux grandes figures incontestables qui marqueraient la dimension nationale, non partisane, de ces intronisations »⁸⁰.

Suite à cette note de Constance Rivière – le jour même –, la directrice de cabinet de François Hollande, Sylvie Hubac, s'est adressée au président pour soutenir la proposition de sa conseillère⁸¹. Hubac, à l'occasion de la proposition de Rivière et de l'appel qu'elle a reçu de Robert Badinter, a rédigé une courte note adressée au président. Elle lui informe que l'ancien ministre de François Mitterrand a souligné, à son message téléphonique, que la fête nationale du 14 juillet est un moment de grand symbolisme afin d'annoncer sa décision pour la panthéonisation de Léon Blum avec Germaine Tillion. Cependant, Hubac lui rappelle la note de Rivière et le nom mentionné de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, qu'elle a proposé de retenir avec Blum. Selon elle, le couple Blum-Anthonioz de Gaulle était « le plus fortement symbolique » en représentant l'Histoire de la gauche française, la Résistance et les droits de l'Homme.

Le nom de Geneviève de Gaulle-Anthonioz est revenu en novembre 2013, retenu par les trois membres de cabinet de François Hollande qui étaient les plus occupés du sujet de la panthéonisation. Sylvie Hubac, Constance Rivière et David Kessler (conseiller de la culture et de la communication) ont co-signé une note qui date le 27 novembre 2013 sur l'*affaire* du Panthéon⁸². Ils préconisent la panthéonisation des trois femmes du XX^e siècle ayant eu « des parcours exceptionnels et manifestant des visages différents de l'exemplarité féminine », afin

⁷⁸ AN, 20180155/46, « Note à l'attention du président de la République », rédigée par Constance Rivière, 11 juillet 2012, *op. cit.*

⁷⁹ Entretien téléphonique avec Constance Rivière, archive cit.

⁸⁰ AN, 20180155/46, « Note à l'attention du président de la République », rédigée par Constance Rivière, 11 juillet 2012, *op. cit.*

⁸¹ AN, 20180155/46, « Note à l'attention du président de la République », rédigée par Sylvie Hubac, 11 juillet 2012, sur l'imminente entrée des personnalités au Panthéon, 1 p.

⁸² AN, 20180155/46, « Note à l'attention du président de la République », rédigée par Sylvie Hubac, Constance Rivière et David Kessler, 27 novembre 2013, 2 p., suivies par les biographies des quatre femmes citées ci-dessus, 4 p.

de suivre les indications du rapport Bélaval et d'éviter les querelles parmi les gens qui ont soutenu les candidatures masculines. Ils lui rappellent que parmi les noms féminins évoqués quatre ont retenu son attention : Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Emilienne Moreau-Evrard et Marie Marvingt. La proposition sur ces quatre femmes a été suivie par quatre pages avec leurs biographies.

En ce qui concerne la famille Anthonioz, la fille de l'ancienne présidente d'ATD Quart Monde, Isabelle Anthonioz-Gaggini, explique qu'ils étaient surpris de cette nouvelle⁸³. Elle, avec ses deux frères, ont été informés de la candidature de la camarade de leur mère, Germaine Tillion à laquelle ils ont chaleureusement participé, car ils sont membres de l'association qui porte son nom. A ma question sur la date à laquelle la famille a appris pour la première fois que le nom de leur mère figurait parmi d'autres pour une éventuelle panthéonisation, elle me répond qu'il y avait longtemps des rumeurs. Mais le moment décisif sur l'idée de la panthéonisation de sa mère était, selon ses souvenirs, la diffusion de l'article de Mona Ozouf en décembre 2013.

Quelques jours après, ils ont reçu un message téléphonique des conseillers du président de la République pour annoncer la décision de François Hollande et demander leur accord. « On ne voyait pas vraiment maman au Panthéon »⁸⁴, m'avoue-t-elle, lors de notre entretien, en expliquant que la famille ne voulait pas séparer leurs parents, enterrés ensemble dans un cimetière en Haute-Savoie et faire subir le corps de leur mère une exhumation. Pourtant, l'intérêt présidentiel était d'autant fort autour de Geneviève de Gaulle-Anthonioz que ses conseillers ont même proposé une entrée aussi pour leur père, Bernard Anthonioz⁸⁵. Les réticences de la famille, qui ne sont pas liées au positionnement politique du président Hollande, comme elle souligne, étaient levées, une fois que l'entrée de leur mère au Panthéon a été acceptée comme symbolique, sans le transfert du corps.

Isabelle Anthonioz-Gaggini s'est occupée de la mémoire de sa mère. Elle a réalisé un documentaire avec le cinéaste Jacques Kébadian qui a filmé les discussions de Germaine Tillion avec sa mère sur leurs expériences communes de l'occupation, de leur engagement dans la Résistance et de leurs souvenirs douloureux de la déportation à Ravensbrück. Des parties de ces *Dialogues* venant de ce documentaire diffusé à la fin des années 1990, ont été publiés à

⁸³ Entretien téléphonique avec Isabelle Anthonioz-Gaggini, fille de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, 22 avril 2021, 42 min 13 sec.

⁸⁴ *Idem.*

⁸⁵ *Idem.*

l'occasion de leur panthéonisation en 2015⁸⁶. Isabelle Anthonioz-Gaggini a montré son intérêt sur la préservation des mémoires de ces deux femmes « très liées »⁸⁷. Cependant, ni elle ni aucun autre membre de la famille n'ont jamais exprimé une telle demande pour la panthéonisation de leur mère.

L'historienne Frédérique Neau-Dufour affirme dans un article, consacré à Geneviève de Gaulle-Anthonioz dans *l'Esprit*, quelques jours avant la cérémonie au Panthéon, qu'il n'y avait pas un groupe de pression pour promouvoir sa candidature. Le choix de la faire entrer au Panthéon n'est pas lié à une revendication de ses proches, selon l'historienne qui souligne la modestie et la discrétion qui caractérisent sa famille⁸⁸. Nelly Forget, la présidente d'honneur de l'association *Germaine Tillion*, qui, sans être en mesure de répondre catégoriquement à cette période-là, partage son impression que la fille de l'ancienne résistante et présidente d'ATD Quart Monde, Isabelle Anthonioz-Gaggini n'a pas initié une candidature sur la panthéonisation de sa mère, en présentant elle-même aussi la modestie comme explication : « Demandez à Isabelle [Anthonioz-Gaggini]. Je ne suis pas sûre qu'elle a poussé beaucoup non plus parce qu'ils ne sont pas à la recherche de la gloire »⁸⁹.

On constate donc que ce transfert au Panthéon a impliqué plusieurs catégories des acteurs. On a relevé des acteurs de la vie politique, comme Jean Pierre-Sueur ; des acteurs de la vie associative comme Avelino Vallé et Jean-Michel Quillardet venant du GODF, ou Geneviève Zamansky-Bonnin, dévouée à l'association et à la mémoire de Germaine Tillion. Todorov et Bromberger, outre leur fonction associative, ont soutenu la candidature de Germaine Tillion en tant qu'intellectuels. On a observé la participation des membres de familles, comme Sylvie Pierre-Brossolette, et/ou des historiens, comme Mona Ozouf ou Olivier Loubes.

On a précisé le rôle de ces acteurs dans les différentes structures : dans les groupes de soutien constitués pour satisfaire l'objectif de la panthéonisation de Pierre Brossolette ou de Jean Zay ou dans une association qui a appris pour une initiative sur la panthéonisation de Germaine Tillion et elle l'a soutenue fortement. Dans le cas de la résistante Geneviève de

⁸⁶ *Geneviève de Gaulle Anthonioz et Germaine Tillion : Dialogues*, présentés par Isabelle Anthonioz-Gaggini, préfacé par Anise Postel-Vinay, d'après les entretiens filmés par Jacques Kébedian et Isabelle Anthonioz-Gaggini, Paris, Plon, 2015.

⁸⁷ Entretien téléphonique avec Isabelle Anthonioz-Gaggini, fille de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, archive cit.

⁸⁸ Neau-Dufour, Frédérique, « Geneviève de Gaulle-Anthonioz : une Juste parmi l'humanité », dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 41-57, p. 42.

⁸⁹ Entretien avec Nelly Forget, présidente d'honneur de l'association de *Germaine Tillion*, archive cit.

Gaule-Anthonioz, il n'y avait pas un groupe de pression. Pourtant, son nom a été émergé et soutenu, au début, par des collaborateurs du président Hollande.

La question que se pose est de savoir comment chaque partie a travaillé pour parvenir à la panthéonisation des trois résistants, autour desquels il y a eu une mobilisation.

Chapitre 2

Faire campagne (2012-2013) : les stratégies déployées pour obtenir une place au Panthéon

Proposer une personnalité au président de la République pour qu'il la fasse entrer au Panthéon n'était pas une nouveauté de l'année 2013. Dans le cas de la panthéonisation de Jean Moulin, même si la décision a été prise par Charles de Gaulle, la demande avait été formulée par l'*Union des résistants, déportés, internés et des familles des morts de l'Hérault* en printemps de 1963. Par la suite, le député socialiste de l'Hérault, Raoul Bayou, a fait cette proposition à l'Assemblée nationale afin de rendre hommage à l'action héroïque de Jean Moulin en tant que le premier président du Conseil National de la Résistance¹. L'idée a été reprise par Charles de Gaulle et son ministre de la Culture André Malraux, à travers son discours le 19 décembre 1964 au Panthéon, a mis l'accent sur le rôle de Moulin en tant que le représentant du chef de la France libre².

En 1996, lors du vingtième anniversaire de la mort d'André Malraux, une initiative est venue, d'abord, de la famille de l'ancien ministre de la Culture, puis du président de l'Institut Charles de Gaulle, Pierre Messmer³. Cette idée de la panthéonisation d'André Malraux a attiré l'attention du ministre de la Culture d'alors, Philippe Douste-Blazy et un comité national a été créé. Même si, à l'occasion de l'anniversaire de son décès, n'ont pas été prévues des manifestations, excepté un seul colloque international, le président de la République, Jacques Chirac a décidé son transfert et la cérémonie a eu lieu le 23 novembre 1996⁴.

La promotion de la candidature d'une personnalité pour faire son entrée au temple des grands hommes exige donc une série de démarches publiques et privées. Plus la volonté des personnes qui sont à l'origine de cette initiative est élevée et plus la concurrence est aiguë, plus la mise en œuvre des stratégies semble nécessaire pour atteindre ce but. Les acteurs concernés, de la période 2012-2013, ont ainsi suivi une procédure ou – pourrait-on dire – des tactiques.

L'année 2013 était une période très dense concernant la formulation des demandes de panthéonisation de plusieurs personnalités des deux sexes, des femmes en particulier. La

¹ Rouso, Henry, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1990 (1^{er} éd. : 1987), p. 102.

² *Ibid.*, p. 114.

³ Garcia, Patrick, « Jacques Chirac au Panthéon : Le transfert des cendres d'André Malraux », dans *Sociétés & Représentations*, 2001, n° 12, p. 205-222, p. 207.

⁴ *Ibid.*, p. 207 et 213.

campagne pour la panthéonisation de Pierre Brossolette et la mobilisation pour celle de Germaine Tillion ont commencé en 2013, dans des conditions différentes. Toutefois, le lancement de la candidature de Jean Zay datait depuis 2007. Le fait que le choix de la personnalité soit une décision présidentielle, a amené chaque groupe à trouver les arguments convaincants ainsi qu'à exercer une pression à travers une procédure : démarches officielles et recherche des appuis politiques et sociaux.

Dans le premier chapitre, j'ai approfondi aux acteurs de la société civile qui, en créant des groupes de soutien ou en mobilisant une association déjà existante, ont revendiqué cet hommage national pour Pierre Brossolette, Jean Zay et Germaine Tillion. Comment ont-ils agi pour soutenir cette demande ? Quelles démarches ont-ils effectuées ? Face à quelles autres personnalités proposées pour le Panthéon ont-ils dû s'imposer ?

Pour répondre à ces questions, les pages suivantes présenteront l'élaboration des stratégies par les trois groupes qui ont promu la candidature des trois personnalités : le comité de soutien pour le transfert des cendres de Pierre Brossolette, l'association *Jean Zay au Panthéon* et l'association *Germaine Tillion*. Puis, elles aborderont les noms des autres personnalités en concurrence avec les candidatures des trois résistants aux années 2012-2013, les acteurs qui les ont soutenus et la manière qu'ils ont agi.

A. La mise en œuvre réussie d'une campagne pour le Panthéon

Cette partie retrace et analyse les tactiques que les deux groupes de pression – le comité de soutien de Pierre Brossolette ; l'association pour la panthéonisation de Jean Zay – ainsi que l'association *Germaine Tillion*, ont suivi afin d'obtenir les appuis nécessaires et l'avis favorable de François Hollande. J'observerai leurs actions de l'annonce de la demande de panthéonisation de la personnalité soutenue – c'est-à-dire des premières démarches publiques et privées, de la recherche du soutien politique, le rôle dans cette revendication des historiens et des intellectuels – jusqu'aux interventions sur la candidature dans la presse.

1. L'annonce de la candidature et la mobilisation des acteurs

Du côté de l'association *Jean Zay au Panthéon*, comme j'ai analysé dans le premier chapitre, Avelino Vallé explique que son initiative pour la candidature de Jean Zay était le fruit

d'une idée personnelle, après les travaux qu'il avait menés, une fois élu vénérable maître en 2006 à la Loge à Orléans⁵. Cette élection à la Loge a coïncidé avec la prise de fonction de Jean-Michel Quillardet au poste du grand maître au Grand Orient de France (GODF). Afin de mobiliser les membres de la Loge autour de cette suggestion, il a organisé une réunion où le grand maître du GODF était présent. Vallé a obtenu son soutien et Jean-Michel Quillardet a annoncé officiellement ce projet.

De plus, cette initiative a été soutenue par d'autres membres de la franc-maçonnerie. Certains ont participé à l'association *Jean Zay au Panthéon* ou bien ont simplement contribué à une série de conférences partout en France pour promouvoir cette candidature. La mobilisation de la franc-maçonnerie concernait, selon Jean-Pierre Sueur, la réalisation des réunions sur Jean Zay, ouvertes à tous, et au niveau symbolique la nomination d'une salle à son nom comme l'apposition de plaques en son honneur :

[...] Et alors, la Loge Étienne Dolet et le Grand Orient de France à Paris se sont mobilisés pour Jean Zay au Panthéon. Il [Le GODF] a organisé des conférences, des tenues ouvertes, où j'étais invité – je ne suis pas franc-maçon, mais j'étais invité –, a dédié des salles à Jean Zay, a mis des plaques au temple du GODF. Et il y a eu, peu à peu une mobilisation⁶.

Avelino Vallé avait, bien sûr, demandé l'accord de la famille de Jean Zay. Selon Hélène Mouchard-Zay, la famille a accepté la proposition de Vallé sur la panthéonisation de Jean Zay. Cependant, elle m'a avoué qu'elles, les deux filles de l'ancien ministre du Front populaire, ont donné leur accord définitif après avoir considéré qui était le président de la République qui a décidé, enfin, le transfert de leur père au Panthéon, afin d'éviter une éventuelle instrumentalisation de sa mémoire⁷.

Concernant la candidature de Pierre Brossolette, Sylvie Pierre-Brossolette avec l'historien Jean-Noël Jeanneney se sont au palais de l'Élysée afin d'avoir un rendez-vous avec un conseiller du président Hollande. Selon son témoignage, la réception de leur demande par

⁵ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, ancien vénérable maître à la Loge Étienne Dolet à Orléans, ancien grand secrétaire aux affaires extérieures du Grand Orient de France et ancien délégué général de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Paris, 27 février 2020 », 1^{er} partie : 18 min et 20 sec, p. 233 et 238.

⁶ Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret et ancien membre de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Palais de Luxembourg, Paris, 29 janvier 2020 », 44 min et 51 sec, p. 225.

⁷ Entretien en visioconférence avec Hélène Mouchard-Zay, fille de Jean Zay, 19 novembre 2021, 2 h 3 min et 6 sec.

le président n'était pas négative et ses conseillers les ont encouragés de former un comité de soutien⁸.

Ainsi, la première trace sur le lancement public de cette campagne était l'article du 17 avril 2013 dans *Le Monde*. Plus précisément, 23 personnalités se sont réunies afin de soutenir, par cet « appel », l'entrée au Panthéon de Pierre Brossolette⁹ : des hommes politiques, comme Robert Badinter, Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement, Michel Rocard ; des historiens tels Mona Ozouf, Jean-Noël Jeanneney, Alain Bergounioux, Michel Winock, Jean-Pierre Rioux, Jacques Julliard, Max Gallo, Alain Decaux ; des hommes de lettres et des médias avec Jean d'Ormesson, Jean Daniel, Éric Roussel, Denis Olivennes, Jean-François Kahn, François Jacob, Alain Finkielkraut, Edmonde-Charles Roux, Jean-Denis Bredin, Jean-Claude Casanova étaient les premiers à s'exprimer en faveur de Brossolette. A cet « appel » a également participé Claude Pierre-Brossolette, le fils du résistant.

Sylvie Pierre-Brossolette précise qu'elle a demandé à l'historienne reconnue et également sa tante, Mona Ozouf, de présider ce comité que la famille envisageait à créer afin de promouvoir la candidature de son grand-père pour le Panthéon¹⁰. Afin que la famille puisse gérer le travail qui exigeait la campagne pour le Panthéon, Sylvie Pierre-Brossolette s'est adressée à l'agence de communication Ella Factory¹¹, à la tête de laquelle s'est trouvée Marie-France Lavarini, ancienne conseillère de Lionel Jospin, qu'elle connaissait déjà. Cette agence de communication a offert le soutien technique à la famille et elle a été en charge de l'expédition des courriers de sollicitation afin d'annoncer la candidature de Pierre Brossolette pour le Panthéon et de demander le soutien à leurs destinataires. Par conséquent, des 23 premières personnalités qui ont publiquement soutenu Brossolette, auxquels chacun entre eux Sylvie Brossolette a téléphoné personnellement, le comité est passé aux 1 000 membres :

On a commencé avec ce premier appel de 23 personnalités, puis des milliers de personnes et des centaines d'autres personnalités de tous horizons, des politiques de tous bords, des écrivains, des artistes, des hommes d'affaires... Un comité de soutien splendide, impressionnant par sa qualité et sa diversité. [...] Oui, Marie-France [Lavarini] nous a aidés, car il y avait énormément de travail : envoyer les lettres de sollicitations pour le comité de soutien, créer et nourrir un site internet,

⁸ Entretien téléphonique avec Sylvie Pierre-Brossolette, petite fille de Pierre Brossolette, journaliste, 29 avril 2021, 26 min et 8 sec.

⁹ Collectif, « Le résistant Pierre Brossolette mérite d'entrer au Panthéon », *Le Monde*, 17 avril 2013, n° 21226, p. 18.

¹⁰ Entretien téléphonique avec Sylvie Pierre-Brossolette, petite fille de Pierre Brossolette, journaliste, archive cit.

¹¹ Revel, Renaud, « De Jospin à Brossolette », *L'Express*, 5-11 mars 2014, n° 3270, p. 36.

organiser un colloque [...] Nous avons besoin d'être aidés par une spécialiste de la communication. Je connaissais Marie-France, une grande professionnelle. Elle était désireuse de nous aider. Elle l'a donc fait¹².

Toutefois, la mobilisation pour la panthéonisation de Germaine Tillion a commencé beaucoup plus modestement au niveau des gens impliqués. Le 20 juin 2013, Tzvetan Todorov, président de l'association *Germaine Tillion* a informé par courriel sa secrétaire générale, Geneviève Zamansky-Bonnin, de l'idée de la panthéonisation de la résistante après l'avoir lue dans le quotidien *Le Monde*¹³. Todorov mentionne dans le courriel qu'il avait déjà contacté Christian Bromberger – membre de cette association –, afin qu'ils soutiennent son entrée au Panthéon, à laquelle il avait déjà pensé.

La première trace de la revendication de la panthéonisation de Germaine Tillion se trouve dans les colonnes du *Monde*. Tzvetan Todorov et Christian Bromberger ont publié un article sur la vie et l'œuvre de cette grande femme le 29 juin 2013¹⁴. Fin août 2013, Zamansky-Bonnin a recontacté Todorov pour s'informer de la suite de leur demande. Todorov mentionne le soutien que des groupes féministes et d'autres milieux ont montré à Germaine Tillion, sans préciser ni quels groupes féministes ni les autres initiatives prises à ce sujet, dont il était au courant¹⁵.

Selon les courriels que Geneviève Zamansky-Bonnin m'a permis de consulter, la grande mobilisation de l'association a commencé après la réunion du conseil d'administration le 16 septembre 2013¹⁶. Zamansky-Bonnin a cité, lors de notre entretien, les phrases prononcées par Todorov, à l'occasion de cette réunion : « Pour la France, Germaine Tillion n'est pas du tout connue... Il faut donc faire le film sur Germaine Tillion et la mettre au Panthéon... »¹⁷. Le jour même, la secrétaire générale de l'association a contacté par courriel

¹² Entretien téléphonique avec Sylvie Pierre-Brossolette, petite fille de Pierre Brossolette, journaliste, archive cit.

¹³ Voir Annexe n° 4 : « Courriel envoyé par Tzvetan Todorov à Geneviève Zamansky-Bonnin », 20 juin 2013, Archives de l'association *Germaine Tillion*, p. 261.

¹⁴ Todorov, Tzvetan ; Bromberger, Christian, « Germaine Tillion doit entrer au Panthéon », *Le Monde*, 29 juin 2013, n° 21288, p. 18.

¹⁵ Voir Annexe n° 5 : « Courriels échangés entre Geneviève Zamansky-Bonnin et Tzvetan Todorov », 22 août 2013, Archives de l'association *Germaine Tillion*, p. 262.

¹⁶ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, à son domicile, Paris, 20 avril 2021, 1^{er} partie : 1 h 5 min et 48 sec.

¹⁷ *Idem*.

tous les adhérents, les établissements scolaires et les lieux qui portent son nom afin de les annoncer l'initiative sur sa panthéonisation et les demander de manifester leur soutien¹⁸.

Geneviève Zamansky-Bonnin les a sollicités afin de montrer leur engagement en faveur de cette femme en participant à une consultation en ligne menée par le Centre des Monuments Nationaux (CMN). Dans le cadre de son rapport, Philippe Bélaval et le CMN ont organisé une consultation où les internautes pouvaient s'exprimer sur les personnalités qui méritent entrer au Panthéon. Le message de Zamansky-Bonnin a reçu de nombreuses réponses positives de la part des adhérents. La présidente, par exemple, de l'association locale du Plouhinec sur Germaine Tillion, *Maison Germaine Tillion*, Marie-Christine Bougant lui a informé qu'ils ont déjà encouragé des gens adhérents ou non de participer à cette consultation en ligne en faveur de Tillion¹⁹. Marie-Christine Bougant, qui a fondé l'association locale en 2010 afin de s'occuper de la conservation de la maison de l'ethnologue en Bretagne, a mobilisé ses adhérents – l'association comptait 40 membres en 2013 –, son cercle des contacts familiaux et amicaux ainsi que des visiteurs, lesquels, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, ont été accueillis par l'association *Maison Germaine Tillion*²⁰.

2. La recherche du soutien politique

J'ai fait un petit bulletin, un petit opuscule. C'est cet opuscule que j'ai distribué à tous les parlementaires. Il n'y a rien de structuré. Ce n'est pas du tout comme ça se passe. Ce n'est que de lobbying! [...] Ce n'est que de lobbying! C'est que des relations et de pouvoir partagé. C'est très politique!²¹

Le fait que le transfert au Panthéon est une décision politique prise par le président de la République exige un soutien politique de très haut niveau. Par conséquent, il est nécessaire d'obtenir ce soutien politique afin d'exercer de pression auprès de l'homme politique le plus

¹⁸ « Courriel envoyé par Geneviève Zamansky-Bonnin aux adhérents et amis de l'association *Germaine Tillion* », 16 septembre 2013, Archives de l'association *Germaine Tillion*.

¹⁹ « Courriel envoyé par Marie-Christine Bougant, présidente de l'association *Maison Germaine Tillion*, à Geneviève Zamansky-Bonnin », 16 septembre 2013, Archives de l'association *Germaine Tillion*.

²⁰ Entretien téléphonique avec Marie-Christine Bougant, présidente de l'association *Maison Germaine Tillion*, 15 avril 2021, 22 min et 26 sec.

²¹ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, 27 février 2020 », archive cit., p. 241.

puissant de la République française. Ainsi, tous les trois groupes ont cherché les appuis nécessaires dans le monde politique.

La secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, Geneviève Zamansky-Bonnin a adressé un courriel aux élus des plusieurs mairies : celles de Paris, de Lille, de Lyon, avec l'aide de Nelly Forget, qui a constitué une liste avec les élus que l'association a déjà connus auparavant, à l'occasion des diverses manifestations sur Germaine Tillion²². Le maire de Saint-Mandé, commune où Germaine Tillion a vécu pendant toute sa vie, Patrick Beaudouin, en réponse à son courriel, il déclare qu'il partage leur engagement. Plus précisément, il a déjà sollicité par courrier, qu'il a envoyé à Zamansky-Bonnin, le 10 septembre 2013 – sept jours avant le courriel de l'association *Germaine Tillion* –, le président de la République afin de lui suggérer la panthéonisation de cette grande ethnologue²³. Patrick Beaudouin met en avant son action en tant que résistante du *réseau du musée de l'Homme*. Il mentionne son rôle significatif sur la guerre d'Algérie, la défense des droits de l'Homme et ses travaux pionniers en ethnologie²⁴.

Parallèlement, Tzvetan Todorov et Geneviève Zamansky-Bonnin ont pris un rendez-vous très décisif. Le 19 septembre 2013, ils ont été reçus par le directeur du CMN Philippe Bélaval. Selon Zamansky-Bonnin, Bélaval ne connaissait pas du tout Germaine Tillion avant ce rendez-vous²⁵. Les deux membres de l'association qui l'ont rencontré au palais de Sully, avaient préparé leurs arguments afin de le convaincre sur l'importance de la panthéonisation de Germaine Tillion. Zamansky-Bonnin, dans son courriel à Todorov le jour avant le rendez-vous, elle l'informe de la préparation des documents à fournir à Bélaval, comme la liste des établissements qui portent le nom de l'ethnologue, les messages reçus au moment de ses obsèques et un exemplaire de l'opérette de Tillion, rédigé à Ravensbrück, *Le Verfügbar aux Enfers*²⁶. Zamansky-Bonnin conclut qu'après leur rencontre, Bélaval a considéré Tillion comme : « LA personne de mettre au Panthéon »²⁷.

²² « Courriel envoyé par Nelly Forget à Geneviève Zamansky-Bonnin », 19 septembre 2013, Archives de l'association *Germaine Tillion*.

²³ « Courriel envoyé par Patrick Beaudouin, maire de Saint-Mandé à Geneviève Zamansky-Bonnin », 17 septembre 2013, Archives de l'association *Germaine Tillion*.

²⁴ Voir Annexe n° 6 : « Lettre du maire de Saint-Mandé, Patrick Beaudouin, au président de la République sur la panthéonisation de Germaine Tillion », 10 septembre 2013, 2 p., Archives de l'association *Germaine Tillion*, p. 263-264.

²⁵ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, archive cit.

²⁶ « Courriel envoyé par Geneviève Zamansky-Bonnin à Tzvetan Todorov », 18 septembre 2013, Archives de l'association *Germaine Tillion*.

²⁷ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, archive cit.

Toutefois, les impressions d’Avelino Vallé et de Jean-Michel Quillardet n’étaient pas assez positives que celles de Zamansky-Bonnin après leur rendez-vous avec Bélaval. Ils ont en effet été également reçus par Bélaval dans le cadre de la préparation de son rapport pour le président de la République. Leurs noms, comme ceux de Todorov et Zamansky, sont cités dans la liste des entretiens menés « avec des personnalités ou des structures intervenues récemment dans le débat public en faveur d’un hommage à une personnalité particulière »²⁸. Vallé insiste sur le fait que Bélaval apparaissait déterminé à panthéoniser des femmes et déclarait que la place de Jean Zay était plutôt à la Sorbonne en tant qu’un grand intellectuel²⁹.

Philippe Bélaval a aussi rencontré Mona Ozouf et Sylvie Pierre-Brossolette ainsi que d’autres personnalités du monde politique, scientifique et des médias³⁰. Certaines personnalités, sollicitées par Bélaval en fonction de leur notoriété ainsi que leur rôle dans la vie politique sociale, scientifique et intellectuelle, ont explicitement soutenu Brossolette et étaient membres de son comité de soutien comme Jean-Noël Jeanneney, Alain Bergounioux, Jacques Julliard ainsi que Robert Badinter.

Certes, leurs rendez-vous avec Philippe Bélaval n’étaient pas la seule manière que l’association *Germaine Tillion*, l’association *Jean Zay au Panthéon* et le comité de soutien pour le transfert des cendres de Pierre Brossolette aient cherché afin de trouver le soutien politique, en convainquant ce haut fonctionnaire qui préparait son rapport pour le Panthéon.

En premier lieu, Avelino Vallé explique qu’après qu’il a compris que le transfert d’une personnalité au Panthéon relevait d’une décision présidentielle, il s’est efforcé de convaincre le président de la République française³¹. Ce travail a pris 8 ans et la candidature Zay a été présentée à trois présidents de la République : Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et finalement François Hollande. Alors, lors de la dernière année de la présidence de Chirac, Vallé l’a approché pour recevoir son soutien à la candidature. Mais Chirac était à la fin de son mandat et il n’y avait pas le temps nécessaire pour réaliser une telle cérémonie au Panthéon, selon Vallé.

²⁸ Bélaval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *Vie-publique.fr*, [en ligne], 10 octobre 2013 (date de remise), disponible en ligne, < <https://www.vie-publique.fr/rapport/33603-pour-faire-entrer-le-peuple-au-pantheon-rapport-monsieur-le-president> >, (consulté le 25 novembre 2020).

²⁹ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, 27 février 2020 », archive cit., p. 237.

³⁰ Pour la liste des personnes interrogées par le directeur du CMN, voir : Bélaval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *op. cit.*, p. 59-63.

³¹ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, 27 février 2020 », archive cit., p. 234.

Par la suite, Jean-Michel Quillardet se rappelle leur rencontre avec Roger Karoutchi, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, proche collaborateur de Sarkozy, qui a accepté chaleureusement la proposition sur Jean Zay et il a ajouté à cette idée la panthéonisation simultanée de Zay avec Georges Mandel, qui n'était pas finalement retenue pour plusieurs raisons³². La recherche du soutien politique a continué avec la rédaction d'un opusculé sur Jean Zay, envoyé à tous les membres de l'Assemblée Nationale et du Sénat, qui s'articulait en sous-parties sur les différents aspects de sa vie : son engagement républicain, son identité comme franc-maçon, en tant qu'intellectuel ainsi que comme un homme du cinéma :

[...] Donc, on a écrit à tous ces parlementaires et tout et j'ai reçus des courriers, quelques courriers. Grosso-modo je ne sais pas. Je vais dire des bêtises. Combien des parlementaires... Et des sénateurs. Entre huit cent et neuf cent parlementaires, j'ai dû recevoir à peine cent cinquante réponses. Même pas. J'étais curieux, je m'attendais à recevoir pratiquement toutes des réponses... Des réponses des parlementaires de gauche. Parce que Jean Zay faisait partie, il était radical-socialiste, il n'était pas socialiste. Mais, à l'époque, les radicaux, ils étaient plus à gauche que les socialistes. [...] Sarkozy ne m'a pas répondu quoi qu'il en soit. Jamais a eu des nouvelles. Donc, il fallait reprendre mon bâton de pèlerin et Hollande m'avait répondu, quand j'avais envoyé mes courriers³³.

Dans les archives de la conseillère de François Hollande, Constance Rivière, j'ai trouvé la lettre que l'association *Jean Zay au Panthéon* a envoyée aux parlementaires. La lettre porte la date 30 octobre 2007 avec la signature de Jean-Michel Quillardet³⁴. Il explique dans ce courrier que le Grand Orient de France a pris l'initiative de proposer le transfert de la dépouille de Jean Zay au Panthéon, après avoir reçu l'accord de sa famille, notamment de ses deux filles Catherine et Hélène. Jean-Michel Quillardet montre que Jean Zay n'a pas été soutenu uniquement pour son identité maçonnique, mais aussi pour les valeurs de la République qu'il a incarnées jusqu'à la fin de sa vie. Son exemple reste d'une « étonnante modernité » qui peut servir en tant que modèle.

³² Voir Annexe n° 3 : « Entretien avec Jean-Michel Quillardet, ancien grand maître du GODF, 22 décembre 2021 », 1^{er}: 39 min et 1 sec, p. 249.

³³ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, 27 février 2020 », archive cit., p. 235.

³⁴ AN, 20180155/46, Lettre de Jean-Michel Quillardet aux parlementaires, 30 octobre 2007, 2 p.

Le soutien politique est venu du futur président de la République. Hollande a répondu positivement au courrier de Jean-Michel Quillardet aux parlementaires et le 21 décembre 2007 a envoyé une lettre à Nicolas Sarkozy, en lui exprimant son soutien à l'initiative du GODF de proposer le transfert de Jean Zay au Panthéon³⁵. Hollande exalte son œuvre comme ministre de l'Éducation nationale, son combat pour les valeurs de la République et son courage face au péril nazi. Il le présente comme « figure exemplaire de notre histoire » et souligne que sa vie et son œuvre doivent fonctionner comme un modèle pour la société française et ses générations futures.

Vallé a essayé à nouveau, lors que François Hollande s'est déplacé à Orléans pour sa campagne présidentielle en mars 2012. Il a reçu une réponse positive sur la panthéonisation de Jean Zay, en espérant que ce candidat soit le nouveau président de la République. Après son élection en 2012, Quillardet et Vallé avec Sueur ont rendu des visites à l'Élysée, accueillis par la directrice de cabinet de François Hollande, Sylvie Hubac. Selon le témoignage de Vallé, il semble que l'Élysée leur ait demandé de constituer un dossier. Outre l'opuscule sur Jean Zay, Vallé y a mis aussi la lettre de François Hollande dans laquelle il avait déclaré son soutien à la candidature de Jean Zay en tant que député, afin de renforcer les arguments en faveur de leur candidature³⁶.

Certes, on ne doit sans doute pas ignorer que le soutien politique existait déjà au sein de l'association *Jean Zay au Panthéon*. Jean-Pierre Sueur, homme politique, a mis en contact Vallé et Quillardet avec l'Élysée. Parallèlement, Sueur entretient une relation personnelle avec le président de la République, François Hollande. Le sénateur m'a confié leur discussion durant leur rendez-vous personnel qu'il considère comme le moment décisif. Sueur a insisté, pour persuader Hollande, que la panthéonisation de Jean Zay serait juste et qu'il devrait le choisir pour entrer au Panthéon³⁷.

En ce qui concerne le comité de soutien pour le transfert de Pierre Brossolette, les appuis politiques et sociaux sont évidents en examinant les personnalités qui ont signé l'article du 17 avril 2013³⁸ : deux anciens premiers ministres, Lionel Jospin et Michel Rocard ; l'ancien ministre, maire de Belfort, député et sénateur, Jean-Pierre Chevènement et le garde de Sceaux de François Mitterrand de 1981-1986, l'homme politique qui a fait voter l'abolition de la peine

³⁵ AN, 20180155/46, Courrier de François Hollande, député-maire de Tulle, au président de la République, Nicolas Sarkozy, sur la panthéonisation de Jean Zay, 21 décembre 2007, 1 p.

³⁶ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, 27 février 2020 », archive cit., p. 245.

³⁷ Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, 29 janvier 2020 », archive cit., p. 226.

³⁸ Collectif, « Le résistant Pierre Brossolette mérite d'entrer au Panthéon », art.cit.

de mort, puis est devenu président du Conseil Constitutionnel pour une dizaine d'années et a été sénateur de 1995 jusqu'en 2011, Robert Badinter. Ces hommes politiques étaient parmi les premiers à signer cet article en faveur de la panthéonisation de Pierre Brossolette. Tous appartenant au parti socialiste.

Des dizaines de ministres, de sénateurs et de députés, anciens ou encore en fonction, maires, présidents et membres des conseils départementaux sont inclus dans la liste exhaustive des centaines de personnes qui ont soutenu Brossolette³⁹. Durant le colloque sur Pierre Brossolette le 17 octobre 2013 à l'Assemblée nationale – une des démarches effectuées lors de la campagne pour le Panthéon –, des hommes politiques sont intervenus afin de lui rendre hommage. Lionel Jospin et Jean-Pierre Raffarin, ancien premier ministre et vice-président du Sénat de 2011 à 2014, ont pris la parole pour mettre en avant ses qualités, ses engagements et sa pensée. L'ancien premier ministre de Nicolas Sarkozy, François Fillion, à travers sa lettre, exalte son action dans la Résistance et souligne la nécessité d'honorer Brossolette au Panthéon afin de pérenniser la mémoire de la Résistance au moment où, l'un après l'autre, ses acteurs disparaissent⁴⁰.

3. Rendre la candidature légitime : le soutien des historiens et des intellectuels

A l'exception du soutien politique en vue d'obtenir un avis favorable pour entrer au Panthéon, le soutien des intellectuels, notamment des historiens, apparaît de manière récurrente. Plusieurs candidatures pour le Panthéon étaient proposées par des intellectuels, lors de la période 2012-2014, ou les intellectuels ont été sollicités à adhérer à un tel projet. Pourquoi ont-ils associé à ce projet ? Ces candidatures ont-elles cherché une possible légitimité à travers les intellectuels ?

Terme, qui a pris sa définition contemporaine lors de l'affaire Dreyfus, l'« intellectuel », selon Pascal Ory, « sera donc un homme du culturel, créateur ou médiateur,

³⁹ Pour voir la liste avec les noms des personnes qui ont soutenu Pierre Brossolette pour le Panthéon, consulter le site internet consacré au résistant : <https://www.pierrebrossolette.com/2013/04/21/signataires-de-lappel-au-transfert-des-cendres-de-pierre-brossolette-au-pantheon/>, (consulté le 30 mai 2021).

⁴⁰ Les interventions de Lionel Jospin, Jean-Pierre Raffarin et François Fillion au colloque du 17 octobre 2013, sont disponibles sur le site internet consacré sur Pierre Brossolette : <https://www.pierrebrossolette.com/colloque-assemblee-nationale-en-lhonneur-de-pierre-brossolette/>, (consulté le 30 mai 2021).

mis en situation d'homme politique, producteur ou consommateur d'idéologie »⁴¹. Cette notion ne se limite pas à la description d'une catégorie socioprofessionnelle, mais renvoie plutôt à un *statut* acquis par « une volonté individuelle » en le mettant en service d' « un usage collectif »⁴². L'intellectuel, à l'exception de son œuvre culturelle et scientifique, est celui qui intervient et s'exprime sur des sujets qui préoccupent la société. Dans le contexte de cette recherche, le terme « intellectuel » décrit les acteurs de la vie culturelle et scientifique comme des historiens, des écrivains, des philosophes, des essayistes, des journalistes qui se sont exprimés en public pour défendre une candidature pour le Panthéon.

En ce qui concerne la candidature de Jean Zay, Avelino Vallé déclare, lors de notre entretien, qu'il a cherché, par l'intermédiaire de la famille de Jean Zay, des spécialistes ayant effectués des recherches sur lui : « On va faire travailler des historiens, des universitaires. Je m'entourais des gens beaucoup plus compétents que je suis. Des intellectuels, parce que je ne suis pas »⁴³. D'après ce qu'on a constaté, Vallé a demandé l'aide des historiens qui ont mené des recherches sur Jean Zay, afin d'obtenir une base théorique et scientifique solide pour la défense de sa panthéonisation. L'ancien maître du GODF, Jean-Michel Quillardet et Avelino Vallé, mentionnent la contribution d'Olivier Loubes et de Gérard Boulanger⁴⁴. Le premier, professeur d'histoire au Lycée Saint-Sernin de Toulouse et spécialiste sur l'œuvre de Jean Zay a été associé aux démarches de Quillardet, Vallé et Sueur pour la promotion de la candidature de Jean Zay. Le deuxième, avocat, défenseur des parties civiles durant l'affaire Papon, et conseiller régional en Aquitaine, ainsi qu'auteur des ouvrages, a écrit également sur Jean Zay.

Olivier Loubes se souvient qu'il avait participé, d'abord, à la rédaction de la brochure sur la demande de panthéonisation de Jean Zay, dont il appelle comme le premier texte collectif à ce sujet ainsi qu'à la journée hommage à Jean Zay organisée au temple du GODF à Paris. Loubes ajoute qu'il a été sollicité par les trois hommes presque à chaque fois qu'ils étaient en train d'effectuer une démarche⁴⁵.

Jean-Michel Quillardet souligne également son rôle avec celui de Gérard Boulanger dans la création de la chaire Jean Zay à Sciences Po Bordeaux sur la laïcité, partiellement

⁴¹ Ory, Pascal ; Sirinelli, Jean-François, *Les Intellectuels français : De l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Éditions Perrin, 2004 (1^{er} éd. : 1987), p. 15.

⁴² Ory, Pascal ; Sirinelli, Jean-François, *Les Intellectuels français : De l'Affaire Dreyfus à nos jours*, *op. cit.*

⁴³ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, 27 février 2020 », archive cit., p. 233.

⁴⁴ *Idem.* Voir aussi Annexe n° 3 : « Entretien avec Jean-Michel Quillardet, 22 décembre 2021 », archive cit.

⁴⁵ Entretien en visioconférence avec Olivier Loubes, historien et professeur de l'histoire, 29 avril 2021, 46 min et 12 sec.

financé par le GODF, que Quillardet occupait pendant deux ans⁴⁶. La chaire a été fondée en 2010, mais cette initiative n'a pas perduré, selon Quillardet.

Jean-Pierre Sueur et Avelino Vallé remarquent une éclipse de la mémoire de Jean Zay. La parution des œuvres scientifiques pouvait le faire connaître et réhabiliter sa mémoire. Au cours de la période 2010-2015, des publications sur Jean Zay sont sorties. Olivier Loubes a commis en 2012, la biographie *L'oublié de la République*⁴⁷, dont il a reconnu qu'il envisageait de la faire depuis les 1990, en travaillant sur Jean Zay pour sa thèse et en 2015, son ouvrage *Réarmer la République : Jean Zay au Panthéon*⁴⁸. En 2012 l'ouvrage *Jean Zay : la République assassinée*, écrit par l'avocat Gérard Boulanger, est également paru⁴⁹.

De plus, les historiens Antoine Prost et Pascal Ory ont signé en 2015 la biographie *Jean Zay : 1904-1944, le ministre assassiné*, au moment de sa panthéonisation⁵⁰. Antoine Prost et Pascal Ory, présidents successifs de l'association *Amis de Jean Zay*, n'étaient pas associés au projet du GODF, mais ils ont, bien avant cette initiative, contribué de sortir de l'ombre le nom et l'œuvre de Jean Zay avec leurs travaux sur lui⁵¹. Tous les deux ont été interrogés par Philippe Bélaval, dans le cadre de son rapport, comme 31 autres intellectuels.

La parution des travaux historiques sur Jean Zay contribue à le faire connaître. L'émergence de la mémoire de Jean Zay a été favorisée par le dépôt de ses archives par sa famille entre 2008 et 2010 aux Archives nationales⁵². L'accès sur ses archives est important puisqu'il encourage la recherche sur son action.

Dans la liste de 23 personnalités qui ont soutenu la candidature Brossolette, les 18 étaient des intellectuels : des historiens, des essayistes, des journalistes. Mona Ozouf, Jean-Noël Jeanneney, Jacques Julliard étaient des membres du comité pour Brossolette reçus par Bélaval en fonction de leur statut de l'intellectuel.

Mona Ozouf, qui était également la présidente de ce comité, est aussi l'historienne qui a rédigé un des chapitres les plus remarquables, dans *Les Lieux de mémoire*, dirigés par Pierre Nora (1984-1992), référence pour les historiens, sur l'histoire du Panthéon, la notion des grands

⁴⁶ Voir Annexe n° 3 : « Entretien avec Jean-Michel Quillardet, 22 décembre 2021 », archive cit., p. 251.

⁴⁷ Loubes, Olivier, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, Paris, Armand Colin, 2012.

⁴⁸ *Idem*, *Réarmer la République : Jean Zay au Panthéon*, préfacé par Vincent Duclert, Paris, Demopolis, 2015.

⁴⁹ Boulanger, Gérard, *Jean Zay : la République assassinée*, Paris, Paris, Calmann-Lévy, 2012.

⁵⁰ Prost, Antoine ; Ory, Pascal, *Jean Zay : 1904-1944, le ministre assassiné*, Paris, Tallandier, 2015.

⁵¹ Ory, Pascal, *La Belle Illusion : Culture et Politique sous le signe du Front populaire (1935-1938)*, Paris, Éditions Plon, 1994 et Prost, Antoine (dir.), *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2003.

⁵² Loubes, Olivier, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, *op. cit.*, p. 231.

hommes et la mémoire⁵³. Elle a eu une présence récurrente dans la presse de l'année 2013, à travers des articles qu'elle a signés seule ou en commun avec d'autres membres de ce comité, des entretiens qu'elle a donnés sur les mérites de Pierre Brossolette et la nécessité de son entrée au Panthéon⁵⁴. Elle a pris la parole, lors du colloque hommage à Brossolette à l'Assemblée nationale, où elle l'a exalté en tant figure républicaine, partisan du pacifisme qui n'a pas sacrifié la liberté. Le texte de son intervention a été déjà publié quelques mois auparavant dans la revue intellectuelle et politique *Commentaire*⁵⁵.

L'historienne de la Révolution française avec l'écrivain et journaliste Éric Roussel qui a réalisé une biographie sur Pierre Brossolette, parue en 2011⁵⁶, ont répondu dans la presse aux contestations de la candidature de l'ancien résistant par deux journalistes Éric Conan et Pierre Péan⁵⁷.

Concernant la candidature de Germaine Tillion, le soutien des intellectuels est venu de deux membres de son association. Tzvetan Todorov et Christian Bromberger ont travaillé bien auparavant sur l'œuvre de Tillion quand elle était encore en vie. A la suite de la première Conférence Germaine Tillion d'anthropologie méditerranéenne qui s'est tenue à Aix-en-Provence en mars 2002 Todorov et Bromberger ont signé l'ouvrage *Germaine Tillion : une ethnologue dans le siècle*⁵⁸. Christian Bromberger, fondateur de cette conférence à l'université où il enseignait, a rencontré pour la première fois Todorov, à l'occasion de cette séance en 2002. Todorov était le premier conférencier invité⁵⁹.

Todorov a dirigé la parution des deux ouvrages des textes rédigés par Germaine Tillion⁶⁰ et de ceux d'autres personnalités à l'occasion du centenaire de sa naissance⁶¹, parus respectivement en 2001 et en 2007. En 2009, après la mort de Tillion, Todorov a dirigé aussi

⁵³ Ozouf, Mona, « Le Panthéon : L'École normale des morts », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, t.1, « La République », 1984, p. 139-166.

⁵⁴ Pour ses interventions sur la presse, voir la partie ci-après et le chapitre 6.

⁵⁵ Ozouf, Mona, « Pierre Brossolette et l'héritage républicain », dans *Commentaire*, 2013, volume 36, n° 144, p. 809-814.

⁵⁶ Roussel, Éric, *Pierre Brossolette*, Paris, Fayard/Perrin, 2011.

⁵⁷ Pour les contestations autour de la candidature de Pierre Brossolette au Panthéon, voir la partie ci-après et le chapitre 6.

⁵⁸ Bromberger, Christian ; Todorov, Tzvetan, *Germaine Tillion : Une ethnologue dans le siècle*, Arles, Actes Sud, 2002.

⁵⁹ Entretien en visioconférence avec Christian Bromberger, président de l'association *Germaine Tillion*, 23 novembre 2020, 1 h 11 min et 34 sec.

⁶⁰ Tillion, Germaine, *A la recherche du vrai et du juste : A propos rompus avec le siècle*, textes réunis et présentés par Tzvetan Todorov, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

⁶¹ Todorov, Tzvetan, *Le siècle de Germaine Tillion*, Paris, Éditions du Seuil, 2007.

l'édition *Fragments de vie*⁶², textes pour la plupart inédits. En 2016, dans son ouvrage *Les insoumis*, parmi plusieurs personnalités, qui ont donné des combats personnels avec un rôle important dans la vie publique, il y traite de Germaine Tillion⁶³.

Le fait que des intellectuels qui ont été associés à la demande de panthéonisation de Jean Zay, de Germaine Tillion ou de Pierre Brossolette ont publié auparavant des ouvrages sur eux, ne doit pas être nécessairement perçu comme des démarches de promotion de leur candidature pour le Panthéon. Les intellectuels, – historiens ou d'autres scientifiques ainsi que des écrivains – sont des individus qui ont mené des recherches pendant des années sur ces personnalités et qui ont leurs objectifs personnels, scientifiques et, sans doute parfois, mémoriels.

Selon le politologue Philippe Raynaud, le plus que la vie politique et culturelle des sociétés modernes et contemporaines est dominée par des commémorations et les sociétés deviennent laïques, le plus ces dernières s'intéressent à la connaissance exacte de leur passé, qui se fonde à la recherche historique et pas seulement à la tradition⁶⁴. On ne comprend pas le lien étroit entre les commémorations et la recherche historique sans prendre en compte la distance, – voire l'hostilité – qui a conduit aux combats émancipateurs des individus vis-à-vis la religion. Par conséquent, Raynaud précise :

[...] les principes de légitimité qui se sont diffusés depuis deux siècles – qu'il s'agisse de la nation, de la souveraineté de l'État ou de la liberté des individus – supposent tous un minimum de neutralisation politique de la religion. C'est pourquoi on commémore en premier lieu les signes d'émancipation des hommes à l'égard de la religion ; mais, en même temps, la symbolique et les rituels des commémorations évoquent irrésistiblement l'image de la religion à travers ce qu'il est juste d'appeler la religion civile⁶⁵.

En essayant de développer cette idée de Philippe Raynaud et l'appliquer à ce sujet, on en vient à s'interroger sur le rôle des intellectuels relatif au soutien d'une candidature, en particulier des historiens. Le plus que les sociétés contemporaines et démocratiques attribuent

⁶² Tillion, Germaine, *Fragments de vie*, textes réunis et présentés par Tzvetan Todorov, Éditions du Seuil, coll. « Points-Seuil », 2009.

⁶³ Faure Sonya ; Calvet, Catherine, « Tzvetan Todorov : Les insoumis refusent de céder à l'adversaire, mais aussi à leur propres démons », *Libération*, publié le 1^{er} janvier 2016, disponible en ligne, <https://www.liberation.fr/debats/2016/01/01/tzvetan-todorov-les-insoumis-refusent-de-ceder-a-l-adversaire-mais-aussi-a-leurs-propres-demons_1423886>, (consulté le 15 juillet 2020).

⁶⁴ Raynaud, Philippe, « La commémoration : illusion ou artifice ? », dans *Le Débat*, 1994, n° 78, p. 99-110, p.100.

⁶⁵ *Ibid.*

une attention majeure à la connaissance historique de leur passé, le plus ces acteurs du monde scientifique sont considérés essentiels en tant qu'intermédiaires entre la société et son passé. Pour chaque candidature pour le Panthéon, en ce qui concerne les trois résistants enfin retenus, des intellectuels, en l'occurrence des historiens – Mona Ozouf, Olivier Loubes, etc. –, et l'anthropologue Christian Bromberger, qui sont des fins connaisseurs du travail d'une personnalité, se sont mis en avant, sollicités et intervenus, plus au moins, chacun de différente manière.

Ces acteurs se sont constitués en caution de connaissance historique et de la recherche scientifique sur les personnalités proposées pour le Panthéon. Ils ont renforcé les candidatures de ces hommes et de sa femme avec leur notoriété incontournable et ont pu les faire connaître dans un public plus large, à travers ses interventions. Ces personnalités ainsi ont soutenu ces candidatures par l'accès qui ont dans les médias et le monde politique. Leur soutien pouvait conférer la légitimité nécessaire à la revendication de la panthéonisation de chaque personnalité. L'implication des intellectuels donne donc une légitimation sur la revendication de l'entrée d'une personnalité au Panthéon. Le prestige de leur place, l'ampleur de leur opinion et probablement de leurs contacts ont joué un rôle décisif.

Cette mobilisation – voire cet engagement pour les intellectuels – n'était pas surprenant. Il s'inscrit, à mon sens, dans la continuité du statut acquis à la fin du XVIII^e siècle par les hommes de lettres, premièrement au sein de l'Académie française et puis dans la société, au moment où l'importance à la figure du roi s'est reculée⁶⁶. D'après Jean-Claude Bonnet, les hommes de lettres sont parvenus « [...] en prendre progressivement en charge le dépôt du temps en s'arrogeant le droit exclusif de juger le passé et de décider de l'avenir ». À travers leurs œuvres littéraires et les éloges prononcés dans le cadre du concours de l'Académie, ils ont conçu et élaboré la notion des grands hommes de la nation au fur et à mesure dans le XVIII^e siècle. Par conséquent, ils sont devenus les « gardiens de la mémoire »⁶⁷.

Un siècle plus tard, dans les années 1890, au moment où la France s'est déchirée sur l'Affaire Dreyfus, ce nouveau groupe des individus, comme des écrivains, des artistes et des universitaires, sont intervenus dans le débat politique sans être nécessairement des hommes

⁶⁶ Bonnet, Jean-Claude, *Naissance du Panthéon : essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Fayard, 1998, coll. « L'esprit de la cité », p. 18.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 60-61.

politiques⁶⁸. L'implication et l'intervention des intellectuels, selon sa définition de la fin du XIX^e siècle, exigent d'être prises en compte⁶⁹ afin de les considérer comme telles et d'étudier en quoi l'intellectuel sert son rôle dans la vie publique. Dans la France du XX^e, cet engagement des intellectuels fut aussi un phénomène répétitif⁷⁰.

Olivier Loubes admet que l'engagement d'un historien en faveur d'une personnalité pour qu'elle fasse son entrée au Panthéon n'est pas du tout évident. L'historien doit respecter la déontologie professionnelle, qui exige une neutralité et une distance entre son objet de recherche et ses convictions et sentiments personnels. Cependant, Loubes souligne le fait que l'historien est aussi un citoyen :

C'est pas du tout une évidence pour un historien de s'engager dans une démarche de soutien d'une entrée au Panthéon parce qu'il y a une distance nécessaire scientifique entre l'objet et le sujet. [...] Et que par définition l'entrée au Panthéon, c'est la désignation et la définition d'un héros auquel la patrie est reconnaissante. Quelle est la place que les historiens ont-ils à faire ? Mais, un historien est aussi un citoyen qui cohabite dans la même personne. C'est une question que je me suis posée effectivement. Savoir si et à quel domaine ma fonction sociale d'historien était en cohérence avec ma fonction sociale du citoyen, fonction politique⁷¹.

4. La communication de la candidature dans la presse

Parmi les démarches suivies pour soutenir les candidatures ressort leur communication dans la presse écrite. Dans la presse nationale des années 2012-2017 que j'ai consultée en détail, on trouve plusieurs références au nom de Jean Zay et aux ouvrages parus sur lui. En outre, le nom de Germaine Tillion circulait davantage en tant que *candidat* pour une place au Panthéon. La presse a joué un rôle très important en ce qui concerne la promotion de la candidature Brossolette ainsi que sa défense⁷². Cette pratique de la présence des intellectuels dans la presse s'inscrit dans une continuité de leurs interventions dans le débat public par

⁶⁸ Charles, Christophe, « Les intellectuels en Europe dans la seconde moitié du XIX^e siècle, essai de comparaison » in Gisèle Sapiro (dir.), *L'espace intellectuel en Europe : de la formation des États-nations à la mondialisation XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2009, p. 69-109, p. 69.

⁶⁹ Ory, Pascal ; Sirinelli, Jean-François, *Les Intellectuels français : De l'Affaire Dreyfus à nos jours, op. cit.*, p. 13.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 392.

⁷¹ Entretien en visioconférence avec Olivier Loubes, historien et professeur de l'histoire, archive cit.

⁷² Lombard-Latune, Marie-Amélie, « Mona Ozouf : "Pierre Brossolette remplit le cahier des charges du Panthéon !" » [Entretien avec Mona Ozouf], *Le Figaro*, 3 mai 2013, n° 21382, p. 16 et Roussel, Éric, « À deux grands hommes, la patrie reconnaissante : Pour réconcilier deux figures de la Résistance », *Le Monde*, 1^{er} juin 2013, n° 21264, p. 17.

l'entreprise d'articles de presse. La presse a influencé décisivement le rôle des intellectuels en raison de sa massive diffusion à la fin du XIX^e⁷³.

En premier lieu, en ce qui concerne la candidature de Jean Zay, je n'ai pas trouvé d'articles dans la presse nationale. En revanche, Avelino Vallé me confie que l'association *Jean Zay au Panthéon* a fait des interventions dans la presse, notamment en province, avec des articles rédigés par Jean-Michel Quillardet⁷⁴. Parallèlement, Vallé souligne la difficulté qu'ils ont affrontée afin d'obtenir l'accord pour la diffusion d'un article. Affirmation qui confirme la recherche dans les différents quotidiens que j'ai utilisés – *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *L'Humanité*, *La Croix* et *Aujourd'hui en France* et dans les magazines *Le Point* et *L'Express* – pour la période 2012-2015 : aucun article en effet ne porte la signature d'un membre de l'association *Jean Zay au Panthéon*.

Pourtant, le seul article qui a concerné directement la candidature est venu du président du Parti radical de gauche et à cette période-là sénateur, Jean-Michel Baylet, qui a intervenu dans la *Libération* en faveur de Jean Zay⁷⁵. Dans son article, du 27 mai 2013, Baylet raconte la vie et surtout l'œuvre de Jean Zay, avec une déception en raison de l'oubli autour de son nom. Il rappelle l'initiative prise par son parti avec l'instauration depuis 2005 du Prix littéraire Jean Zay pour promouvoir le sujet de la laïcité et des valeurs républicaines. Baylet finit son article en expliquant que la reconnaissance de la France serait exprimée avec la panthéonisation de Jean Zay pour laquelle « [nous] œuvrons ». L'usage de la première personne du pluriel souligne le soutien de Jean-Michel Baylet à cette candidature. Jean-Michel Quillardet, lors de notre entretien, clarifie le rôle du président du Parti radical de gauche. Certes, il a exprimé son soutien pour la panthéonisation de Jean Zay, mais il n'appartenait pas au cercle restreint des personnes ayant eu un rôle décisif, comme Jean-Pierre Sueur, lui-même et Avelino Vallé⁷⁶.

En deuxième lieu, pour le cas de Germaine Tillion l'intervention dans la presse qui a proposé son nom pour entrer au Panthéon reste la première trace publique des membres de l'association qui ont soutenu sa candidature. Le président en fonction à l'époque, Tzvetan Todorov et l'ethnologue Christian Bromberger, sont intervenus dans le quotidien *Le Monde* à la fin de juin 2013⁷⁷. A leur tour, ils proposent Germaine Tillion pour ses qualités de résistante,

⁷³ Ory, Pascal ; Sirinelli, Jean-François, *Les Intellectuels français : De l'Affaire Dreyfus à nos jours*, op. cit., p. 388.

⁷⁴ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, 27 février 2020 », archive cit., p. 244.

⁷⁵ Baylet, Jean-Michel, « Ce que Cannes doit à Jean Zay », *Libération*, 27 mai 2013, n° 9963, p. 21.

⁷⁶ Voir Annexe n° 3 : « Entretien avec Jean-Michel Quillardet, 22 décembre 2021 », archive cit., p. 253-254.

⁷⁷ Todorov, Tzvetan ; Bromberger, Christian, « Germaine Tillion doit entrer au Panthéon », art. cit., p. 18.

d'ethnologue et d'historienne. Todorov et Bromberger, premièrement, présentent en détails l'initiative prise dans la Résistance par Germaine Tillion. Ils traitent aussi de son expérience de déportation à Ravensbrück. Ensuite, ils abordent son œuvre en Algérie, après 1954, en essayant de créer des meilleures conditions de vie pour les populations locales, puis de sa lutte contre la torture, lors de la guerre d'Algérie. Enfin, ils terminent leur texte qualifiant Germaine Tillion comme « une des figures des plus lumineuses de l'histoire de France au XX^e siècle » et en soulignant son courage, sa compassion et surtout sa lucidité dont elle a fait preuve en défendant des individus et pas des causes.

Christian Bromberger se rappelle la discussion qu'il a eue avec Tzvetan Todorov en 2013. Les deux hommes ont pris la décision d'intervenir afin de défendre la candidature de Germaine Tillion pour le Panthéon⁷⁸. Ils ont choisi un article dans *Le Monde* en raison de la légitimité d'une intervention écrite par rapport à la télévision et du prestige de ce journal. Selon Bromberger, Todorov lui-même s'est occupé avec la diffusion de cet article sans qu'il connaisse en détail à ses contacts avec le quotidien :

[...] il y a, en effet, cet article avec Tzvetan dans *Le Monde*, parce que à ce moment-là, - je me rappelle, il fallait, je me souviens une discussion avec Tzvetan -, il fallait insister que véritablement Germaine fasse partie des panthéonisés. Et, donc, il était, si vous voulez, l'ultime effort pour que la décision soit prise. [...] En comparaison avec la télévision, l'écrit est plus légitime, est plus lisible [...]. Et *Le Monde*, quand même, le journal notamment à l'époque où on l'a écrit était le plus légitime, si vous voulez. Il s'agissait la présidence de François Hollande. Vous voyez, on balance entre *Le Figaro* et *Le Monde*, mais en 2013 c'était *Le Monde* qui était plus légitime. [...] Même dans l'absolu, si vous voulez. Même quand il y a des présidents d'autres tendances politiques, *Le Monde* est la référence par excellence. [...] Tzvetan étant parisien et bien introduit dans ce milieu qui est chargé de diffusion et donc là, je ne me suis pas moi-même intervenu, si vous voulez, pour la diffusion dans *Le Monde*⁷⁹.

En troisième lieu, comme on a déjà vu, l'annonce de la candidature de Pierre Brossolette a été publiée dans *Le Monde* le 17 avril 2013⁸⁰. Les 23 signataires du texte mettent en avant son engagement dans la Résistance. Après avoir mentionné son talent en tant qu'étudiant à l'École normale supérieure, sa carrière de journaliste, en particulier sa nomination

⁷⁸ Entretien en visioconférence avec Christian Bromberger, président de l'association *Germaine Tillion*, archive cit.

⁷⁹ *Idem*.

⁸⁰ Collectif, « Le résistant Pierre Brossolette mérite d'entrer au Panthéon », art. cit.

comme chroniqueur de la politique étrangère à la radio nationale par Léon Blum, ils décrivent sa participation dans la résistance intérieure et la France libre. « Chantre de la France combattante et de la Résistance », comme appellent les rédacteurs de cet article Pierre Brossolette, il a connu une fin tragique. Après son arrestation à Rennes, il est transféré au siège de la Gestapo à Paris où il était torturé, il s'est défenestré afin d'éviter à parler. Dans l'article, il est souligné sa grande notoriété dans l'après-guerre, « considéré, à juste titre, comme le plus grand héros de cette période » avec 600 lieux publics de recevoir son nom. Les signataires concluent en qualifiant son sacrifice comme partie du patrimoine de France, dont la mémoire doit être revivifiée à l'occasion de 70^e anniversaire de la Libération : ils demandent son entrée au Panthéon.

Une quinzaine de jours après cet article et l'annonce de sa candidature, la présidente de son comité, Mona Ozouf, a accordé un entretien dans *Le Figaro*⁸¹. Elle argumente en faveur de la candidature de Pierre Brossolette pour le Panthéon en soulignant son courage afin de ne pas parler à ces tortionnaires. Elle le caractérise comme un combattant, mais aussi comme un homme de plume dont la notoriété était après-guerre supérieure de celle de Jean Moulin. Elle insiste sur le fait que Brossolette, loin des jeux politiques, même s'il était un fervent gaulliste, a toujours revendiqué la liberté de son opinion.

En répondant à la question de la journaliste sur l'intention de François Hollande de panthéoniser une femme, Mona Ozouf rejette les candidatures féminines, en répondant à d'éventuelles rivalités que les figures féminines, comme Olympe de Gouges, Louise Michel, George Sand, pouvaient créer. Elle repousse également les choix de Michelet ou Diderot en mettant en doute que leur panthéonisation pouvait inspirer les Français. Enfin, elle a fini en affirmant : « Si l'on cherche l'exemple, on doit plaider pour Pierre Brossolette. Quitte à panthéoniser, panthéonisons bien ! ».

Un autre membre du comité de soutien pour la panthéonisation de Pierre Brossolette, l'écrivain, journaliste et biographe du résistant, Éric Roussel, est aussi intervenu dans *Le Monde* le 1^{er} juin 2013⁸². Roussel décrit sa vie avant-guerre, son rôle dans la Résistance, au sein de différents mouvements de la résistance intérieure, puis dans la France libre et le Bureau Central de Renseignement et d'Action (BCRA) aux côtés de colonel Passy. Mais, Roussel n'a

⁸¹ Lombard-Latune, Marie-Amélie, « Mona Ozouf : "Pierre Brossolette remplit le cahier des charges du Panthéon ! " » [Entretien avec Mona Ozouf], art. cit.

⁸² Roussel, Éric, « À deux grands hommes, la patrie reconnaissante : Pour réconcilier deux figures de la Résistance », art. cit.

pas rédigé cet article uniquement afin d'exalter Brossolette. Il essaie de répondre aux oppositions exprimées par des personnalités qui défendaient la mémoire de Jean Moulin⁸³. L'article d'Éric Roussel se trouve à proximité dans la page du *Monde* d'un article du journaliste Pierre Péan qui conteste la candidature de Pierre Brossolette pour le Panthéon, considérée comme un affront à la mémoire du premier président du Conseil National de la Résistance, qui déjà repose au Panthéon.

B. Candidatures en concurrence : les personnalités proposées mais... non retenues

Le fait que les candidatures de Pierre Brossolette, Jean Zay et Germaine Tillion aient été retenues ne signifie ni qu'elles étaient les seules personnalités proposées ni que ces groupes ont été les seuls créés ou mobilisés ni que les acteurs participant à ces groupes soient les seuls qui ont revendiqué un tel hommage. La route parcourue pour la promotion d'une candidature pour une place au Panthéon fut ardue dans la période examinée de 2012-2013, tant la concurrence était rude.

Quelles étaient les autres personnalités proposées afin de se transférer à l'édifice et de leurs cendres reposer dans sa crypte ? Dans quelle mesure le sexe de la personnalité suggérée a joué un rôle déterminant dans les propositions effectuées ? Par qui leurs noms ont été proposés ? Quel processus ont-ils suivi les acteurs qui ont revendiqué leur panthéonisation ? Sous quelles motivations ont-ils agi et quelle mémoire ont-ils défendu et essayé de promouvoir ?

1. Acteurs mobilisés et stratégies déployées : les personnalités proposées au sexe masculin

D'autres groupes de soutien ont été créés afin de faire avancer une telle demande ou des associations qui pérennisent la mémoire d'une personnalité ont montré leur intérêt pour sa panthéonisation. Des hommes politiques se sont manifestés en faveur d'une personnalité qui mérite son entrée au Panthéon. Des membres des familles ont poussé pour la panthéonisation de leur proche comme des intellectuels sont intervenus pour mettre en lumière le parcours d'une personnalité et les valeurs qu'elle incarne. Les noms des anciens hommes politiques,

⁸³ Péan, Pierre, « Faire entrer Pierre Brossolette au Panthéon, un affront à la mémoire de Jean Moulin », *Le Monde*, 1^{er} juin 2013, n° 21264, p. 17.

notamment de la gauche, ont été proposés, des personnalités de sexe masculin qui ont vécu dans les trois derniers siècles, surtout dans le XX^e, ainsi que des hommes résistants et/ou écrivains et des philosophes.

Un des premiers noms des hommes dont on a pu apprendre par la presse qu'il a été suggéré au président de la République, François Hollande, par l'écrivain, économiste et haut fonctionnaire, Jacques Attali, était celui de Denis Diderot. Selon un article de l'hebdomadaire *L'Express* en décembre 2012, le philosophe des Lumières et encyclopédiste a reçu le soutien d'Attali, qui, à cette période-là, préparait une biographie sur lui⁸⁴. Pour soutenir la candidature de Diderot a été aussi créé un comité, présidé par l'académicien Éric Orsenna⁸⁵.

Un autre homme du XVIII^e siècle, dont le nom a été mentionné dans des courriers adressés auprès du président de la République était celui de l'aristocrate et homme politique Gilbert du Motier marquis de La Fayette. Pierre Bercis, président des Nouveaux Droits de l'Homme, une organisation non gouvernementale, fondée en 1977 pour défendre et étendre les droits de l'Homme, a demandé, parmi d'autres sujets, la panthéonisation de La Fayette avec son épouse, à François Hollande⁸⁶. Bercis souligne la contribution de La Fayette à la rédaction de la « Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen » et l'abolition de l'esclavage après sa participation glorieuse à la guerre d'indépendance américaine. Ainsi, selon, Bercis, le chef d'État pouvait renforcer les relations franco-américaines.

La Fayette a été soutenu par Gonzague Saint Bris, président du mouvement de Nouvelle Alliance, organisation qui, depuis les années 1980, vise au renforcement des relations franco-américaines et la promotion de l'image de la France aux États-Unis⁸⁷. Gonzague Saint Bris a rédigé aussi une lettre le 29 janvier 2014 au président Hollande, en évoquant le courrier écrit par Bercis.

Martin Nadaud, figure politique du XIX^e siècle, qui a commencé sa carrière en tant qu'ouvrier-maçon venu de la Creuset, a été proposé par un homme politique et l'association qui pérennise sa mémoire. Début octobre 2013, le ministre de l'Économie et des Finances, Benoît Hamon, a envoyé un courrier au président de la République afin de proposer Martin

⁸⁴ C.B., « Lumières pour Hollande », *L'Express*, 12-18 décembre 2012, n° 3206, p. 31.

⁸⁵ Renterghem, Marion Van, « François Hollande ferait bien un petit tour au Panthéon », *Le Monde*, 21-22 avril 2013, n° 21230, p. 11.

⁸⁶ AN, 20180155/46, Courrier de Pierre Bercis, président des Nouveaux Droits de l'Homme, au président de la République, sur la panthéonisation de La Fayette, 27 janvier 2014, 2 p.

⁸⁷ AN, 20180155/46, Courrier de Gonzague Saint Bris, président du mouvement de Nouvelle Alliance, au président de la République, sur la panthéonisation de La Fayette, 29 janvier 2014, 2 p.

Nadaud⁸⁸. Quelques jours plus tard, le président des *Amis de Martin Nadaud*, André Caffy, a également adressé une lettre au président de la République⁸⁹. Benoît Hamon met en avant son rôle en tant qu'un homme politique de la II^e et puis un des fondateurs de la III^e République, en évoquant aussi tous ses engagements sociaux pour les ouvriers maçons et l'instauration des lois de travail qui offrent un cadre digne pour les employés. André Caffy, sans oublier l'intention présidentielle sur la panthéonisation d'une femme et le renforcement de la parité, ajoute que le transfert de Martin Nadaud montrera qu'il a pris en compte la diversité en choisissant « un authentique représentant du monde ouvrier ».

Roger Lise, sénateur honoraire de la Martinique et président de la Société des *Amis du Président Gaston Monnerville*, a aussi envoyé une lettre au président le 22 décembre 2012, afin de demander l'apposition d'une plaque au Panthéon pour Gaston Monnerville⁹⁰, homme politique, originaire de Guyane et président du Sénat de 1947 à 1968. Cette candidature a gagné aussi le soutien politique parce que, quelques mois plus tard – le 2 août 2013–, Marc Visy, le conseiller outre-mer, a rédigé aussi une lettre au président afin de demander sa « panthéonisation »⁹¹. Il cite les personnalités qui ont soutenu cette initiative comme la ministre déléguée à la réussite éducative, Georges Pau-Langevin, ainsi que le cercle pour l'excellence des originaires d'outre-mer dont le président d'honneur est le préfet honoraire, Pierre Lise.

Le président du Conseil Général de Haute-Garonne, Pierre Izard, a signé un courrier le 11 février 2013, afin de demander l'inscription du nom de Pierre Mendès France au Panthéon⁹². Izard précise qu'il ne s'agit pas d'une demande personnelle, mais d'une décision votée, lors d'une session du Conseil Général de la Haute-Garonne, déroulé le 28 janvier 2013, par l'assemblée départementale. Pour motiver cette décision, le président du Conseil fait présent d'abord un bref rappel de différentes fonctions occupées par Pierre Mendès France : « Ancien résistant, plusieurs fois ministre sous la V^e République, Pierre Mendès France reste une figure emblématique de la politique française ». Par ailleurs, il avance avec les valeurs que cet homme incarnait et ses qualités qui méritent leur transmission à la jeunesse. Beaucoup plus tôt de cette

⁸⁸ AN, 20180155/46, Courrier de Benoît Hamon, ministre de l'Économie et des Finances, au président de la République, sur la panthéonisation de Martin Nadaud, 9 octobre 2013, 1 p.

⁸⁹ AN, 20180155/46, Courrier d'André Caffy, président des *Amis de Martin Nadaud*, au président de la République, sur la panthéonisation de Martin Nadaud, 16 octobre 2013, 1 p.

⁹⁰ AN, 20180156/23, Courrier de Roger Lise, président de la Société des *Amis du Président Gaston Monnerville*, au président de la République, sur l'apposition d'une plaque au nom de Gaston Monnerville au Panthéon, 22 décembre 2012, 3 p.

⁹¹ AN, 20180156/23, Courrier de Marc Visy, conseiller outre-mer, au président de la République, sur l'apposition d'une plaque au nom de Gaston Monnerville au Panthéon, 2 août 2013, 1 p.

⁹² AN, 20180156/23, Courrier de Pierre Izard, président du Conseil Général de Haute-Garonne, au président de la République, sur l'inscription du nom de Pierre Mendès France au Panthéon, 11 février 2013, 1 p.

lettre, en novembre 2012, selon la Libération, Harlem Désir, le premier secrétaire du parti socialiste, a déposé une gerbe au jardin de Luxembourg en l'honneur de Pierre Mendès France et il s'est exprimé en faveur de sa panthéonisation⁹³.

Deux autres résistants ont été *candidats* : Marc Bloch et Stéphane Hessel. Dans le cas du premier, du grand historien, co-fondateur des *Annales*, combattant de la Première Guerre mondiale, engagé dans la Résistance dans la zone sud avant d'être exécuté par les nazis, j'ai trouvé les lettres, dans les archives présidentielles, de son fils Daniel Bloch⁹⁴ et du président de l'Université de Strasbourg, Alain Beretz, ainsi que du maire de la ville, Roland Ries, qui ont co-signé une lettre au président Hollande le 5 février 2013⁹⁵. Après avoir évoqué la relation que la ville et l'université de Strasbourg ont entretenue avec l'historien Marc Bloch qui a y vécu et y travaillé durant une grande partie de sa vie, ils soulignent que les résidents de la ville et notamment les universitaires se sont associés à chaque démarche visant à obtenir sa panthéonisation, en rappelant que l'initiative pour son entrée au Panthéon a été déjà exprimée en 2006, à son prédécesseur, par des historiens prestigieux.

Concernant le diplomate, résistant et écrivain Stéphane Hessel, son nom circulait dans la presse, sans trace dans les archives présidentielles d'une demande officielle de quelque part. Des courriels des lecteurs⁹⁶ aux propositions des élus, comme Julien Bayou, élu Europe Écologie Les Verts (EELV) d'Île-de-France⁹⁷, son nom a été proposé quelques jours après sa mort, le 27 février 2013.

L'écrivain Michel Bernard, qui faisait partie à l'association « Je me souviens ceux de 14 » a soutenu la panthéonisation de l'écrivain et combattant de la Grande Guerre, Maurice Genevoix, dans un article sur *Le Figaro*, le 9 novembre 2012⁹⁸. Sa famille était à l'origine de la demande de sa panthéonisation et plus précisément sa fille, Sylvie Genevoix, qui a créé ce comité.⁹⁹ La panthéonisation de Maurice Genevoix a été déjà proposée en 2011 par Joseph Zimet, haut fonctionnaire, chargé de l'organisation des commémorations du Centenaire de la

⁹³ Anonyme, « Harlem Désir verrait bien Pierre Mendès France au Panthéon », *Libération*, 1 novembre 2012, n° 9790, p. 8.

⁹⁴ AN, 20180155/46, Courrier de Daniel Bloch, fils de Marc Bloch, au président de la République, sur la panthéonisation de son père, 28 février 2014, 3 p.

⁹⁵ AN, 20180155/46, Courrier d'Alain Beretz, président de l'Université de Strasbourg, et de Roland Ries, maire de la ville de Strasbourg, au président de la République, sur la panthéonisation de Marc Bloch, 5 février 2013, 1 p.

⁹⁶ Montvalon, Jean-François de, « Stéphane Hessel : Panthéon pratique », *Le Monde*, 9 mars 2013, n° 20193, p. 18.

⁹⁷ Bouchet-Petersen, Jonathan, « Hollande doit le faire entrer au Panthéon », *Libération*, 28 février 2013, n° 9890, p. 7.

⁹⁸ Bernard, Michel, « Maurice Genevoix au Panthéon ? », *Le Figaro*, 9 novembre 2012, n° 21235, p. 14.

⁹⁹ Morosi, Marie Christine, « Décédés », *Le Point*, 27 septembre 2012, n° 2089, p. 32.

Grande Guerre. Zimet a remis un rapport au président de la République, Nicolas Sarkozy en faisant des propositions sur les célébrations imminentes. Dans ce rapport, le directeur général de la mission du Centenaire, a proposé le transfert au Panthéon de l'écrivain-combattant Maurice Genevoix le 11 novembre 2014¹⁰⁰.

L'écrivain, dont la panthéonisation a eu lieu en 2020, après la décision du président de la République en fonction, Emmanuel Macron, avait également reçu le soutien politique. Le 15 février 2013, le maire de Châlons-en-Champagne, Bruno Bourg-Broc, a rédigé une lettre au préfet de la Région Champagne-Ardenne et de la Marne, Pierre Dartout, dans laquelle il a annoncé que le Conseil municipal a voté à l'unanimité, lors de sa séance du 7 février 2013, la demande du transfert des cendres de Maurice Genevoix¹⁰¹. Le maire a ajouté que leur demande concerne la reconnaissance de Maurice Genevoix, mais également de tous les combattants de 1914 : « [...] dont il a été l'inlassable témoin [...] ». A son tour, le préfet de la Région Champagne-Ardenne a adressé cette lettre au directeur de cabinet adjoint de la présidence de la République, Alain Zabulon¹⁰².

On constate, alors, que des individus, des associations ou des hommes politiques ont proposé d'autres figures masculines pour le Panthéon avant la décision finale de François Hollande en février 2014. On compte huit hommes proposés, selon les archives textuelles et la presse, entre 2012 et 2014, dont les cinq sont des personnalités du XX^e. De ces derniers les trois sont, outre leurs autres qualités, également des résistants : Pierre Mendès France, Marc Bloch et Stéphane Hessel.

2. La « féminisation » du Panthéon : la demande de reconnaissance du rôle des femmes dans la société française

Comme nous l'avons déjà constaté au premier chapitre, le président de la République François Hollande visait à faire entrer au Panthéon une ou plusieurs femmes afin de corriger l'image masculine de cet édifice et cette injustice contre les femmes et la reconnaissance de leur rôle. En même temps, la demande sociale sur la panthéonisation d'une femme a été aussi

¹⁰⁰ Wieder, Thomas, « Grande Guerre et Libération : en 2014, le choc des mémoires », *Le Monde*, 27 octobre 2012, n° 21079, p. 2.

¹⁰¹ AN, 20180155/46, Courrier de Bruno Bourg-Broc, maire de la ville de Châlons-en-Champagne, à Pierre Dartout, préfet de la Région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne, sur la demande de panthéonisation de Maurice Genevoix, 15 février 2013, 1 p.

¹⁰² AN, 20180155/46, Courrier d'Alain Zabulon, directeur de cabinet adjoint de la présidence de la République, à Pierre Dartout, préfet de la Région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne, sur la demande de panthéonisation de Maurice Genevoix, 20 février 2013, 1 p.

élevée et ce sujet réapparaît dans la presse de l'année 2013 et sur les archives des conseillers présidentiels, Constance Rivière et David Kessler, qui recevaient telles demandes.

Tout d'abord, en ayant comme dénominateur commun leur combats pour l'abolition de l'esclavage, et leur appartenance dans le sexe féminine, Olympe de Gouges, écrivaine et militante politique pour les droits des femmes et des Noirs, rédactrice de la « Déclaration des droits de la femme et de la Citoyenne » et Solitude, originaire de Guadeloupe qui a aussi battu contre l'esclavage ont été proposés par le ministre des Outre-Mer, Victorin Lurel le 24 septembre 2013¹⁰³. Lurel exprime son soutien à cet engagement du président sur le renforcement de la parité et son objectif panthéoniser au moins une femme.

Olympe de Gouges a reçu le soutien aussi par la candidate du parti socialiste à la mairie de Paris à cette période-là, Anne Hidalgo¹⁰⁴, lors de la Journée annuelle de la femme, ainsi que par les internautes qui ont participé aux consultations en ligne qui ont été organisées aussi bien par le CMN que par le site Hérodote.net¹⁰⁵. Olympe de Gouges est arrivée en tête dans les deux consultations.

Une autre femme du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, la mathématicienne et femme scientifique Sophie Germain a été proposée par courrier par la députée de l'Hérault, Anne-Yvonne Le Dain le 15 octobre 2013¹⁰⁶. En soulignant le fait que l'œuvre de cette femme est méconnu au grand public et elle n'a pas reçu la reconnaissance qu'elle mérite, elle caractérise qu'une telle décision serait un hommage à toute la communauté scientifique et un message de haut symbolisme à toutes les femmes partout dans le monde que l'éducation, la connaissance et le courage sont les meilleures armes pour combattre chaque type d'obscurantisme et avancer vers l'avenir.

Par la suite, deux femmes du parti communiste ont été proposées officiellement. D'une part, la déportée à Ravensbrück à l'âge de 11 ans, rescapée de la Shoah et témoin infatigable, Lili Leignel a envoyé une lettre manuscrite au début novembre 2013¹⁰⁷. Avec une modestie

¹⁰³ AN, 20180155/46, Courrier de Victorin Lurel, ministre des Outre-Mer, au président de la République, sur la panthéonisation d'Olympe de Gouges et de Solitude, 24 septembre 2013, 2 p.

¹⁰⁴ Anonyme, « *Olympe de Gouges au Panthéon ?* », *Le Figaro*, 9 mars 2013, n° 21336, p. 29.

¹⁰⁵ Levent, Christophe, « Des femmes place des Grands Hommes », *Aujourd'hui en France*, 11 octobre 2013, n° 4353, p. 33 et Levent, Christophe, « Olympe au Panthéon », *Aujourd'hui en France*, 7 octobre 2013, n° 4349, p. 35.

¹⁰⁶ AN, 20180155/46, Courrier d'Anne-Yvonne Le Dain, la députée de l'Hérault, au président de la République, sur la panthéonisation de Sophie Germain, 15 octobre 2013, 3 p.

¹⁰⁷ AN, 20180155/46, Lettre manuscrite de Lili Leignel sur l'histoire de Martha Desrumaux, 1^{er} novembre 2013, 2 p.

elle raconte l'histoire de Martha Desrumaux, figure emblématique du mouvement ouvrier et de la résistance intérieure française, dont Leignel a rencontrée au camp de Ravensbrück. D'autre part, dans les archives du conseiller du président de la République, David Kessler, j'ai trouvé une lettre, qui lui était adressée. Elle concernait la demande de panthéonisation de l'écrivaine, résistante communiste et déportée à Auschwitz, Charlotte Delbo¹⁰⁸. Dans la lettre rédigée par la présidente de l'association *Les Amis de Charlotte Delbo*, Violaine Gelly, en mettant l'accent à son rôle significatif en tant qu'écrivaine à faire connaître l'expérience de la déportation féminine, propose la panthéonisation de Charlotte Delbo ou au moins l'apposition d'une plaque commémorative à sa mémoire au Panthéon.

En même temps, des intellectuels ont proposé des autres figures féminines. L'écrivain et philosophe, Régis Debray a plaidé, dans un article, pour la résistante et star de music-hall Joséphine Baker¹⁰⁹, tandis que l'historien de la littérature et essayiste Marc Fumaroli a promu, en répondant à une question d'une journaliste, lors d'un entretien, l'helléniste Jacqueline de Romilly¹¹⁰.

Enfin, les groupes féministes se sont aussi mobilisés afin de revendiquer la panthéonisation d'une ou des plusieurs femmes. Le collectif *Osez le féminisme !* a organisé le 26 août 2013 une manifestation devant le Panthéon autour de cette demande¹¹¹. Parmi les figures féminines soutenues, il y avait Olympe de Gouges, Louise Michel, Germaine Tillion, Simone de Beauvoir et Solitude¹¹². Le collectif a lancé une pétition en ligne qui a obtenu 5 000 signatures¹¹³. La pétition serait déposée à Philippe Béval le 6 septembre 2013, lors du rendez-vous du collectif avec le directeur du CMN. Comme j'ai expliqué, le président de l'association *Germaine Tillion*, Tzvetan Todorov, a évoqué le soutien qu'il a reçu par des féministes, sans donner des détails à la secrétaire générale de l'association¹¹⁴. Ainsi, j'observe que Germaine Tillion a eu leur soutien, sans être une femme engagée pour la cause féministe, mais en tant qu'une femme ardente défenseur des droits de l'Homme.

¹⁰⁸ AN, 20180156/23, Courrier de Violaine Gelly, la présidente de l'association *Les Amis de Charlotte Delbo*, à David Kessler, conseiller de la culture et de la communication, sans date, 2 p.

¹⁰⁹ Debray, Régis, « Joséphine Baker au Panthéon », *Le Monde*, 18 décembre 2013, n° 21435, p. 20.

¹¹⁰ Lombard-Latune, Marie-Amélie, « Marc Fumaroli : "Faire une place aux dames au Panthéon" », *Le Figaro*, 11 octobre 2013, n° 21519, p. 16.

¹¹¹ Bommelaer, Claire « Au Panthéon les lobbys reconnaissants », *Le Figaro*, 2 septembre 2013, n° 21485, p. 40.

¹¹² Rafenberg, Marina, « Où sont les femmes au Panthéon ? », *Aujourd'hui en France*, 29 août 2013, n° 21452, p. 12.

¹¹³ Le Naire, Olivier, « 7. Le temps des lobbys », *L'Express*, 13-19 août 2014, n° 3293, p. 89-93.

¹¹⁴ Voir Annexe n° 5 : « Courriels échangés entre Geneviève Zamansky-Bonin et Tzvetan Todorov », 22 août 2013, Archives de l'association *Germaine Tillion*, p. 262.

Même si, après la décision finale de François Hollande, l'association féministe *Femmes solidaires*, s'est adressée au président de la République afin de lui exprimer leur satisfaction pour sa décision de mettre au Panthéon Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Germaine Tillion¹¹⁵. En plus, l'association cite une liste des 70 femmes proposées pour entrer également au Panthéon avec les deux résistantes, afin que la parité soit renforcée.

Comme pour les candidatures de trois résistants, les acteurs qui ont soutenu les autres personnalités appartiennent au monde politique auquel ils ont demandé le soutien. Ils ont essayé d'exprimer leur demande directement à l'Élysée ou sont intervenus dans la presse. En plus, des associations existantes qui pérennisent la mémoire d'une personnalité, comme l'association *Les Amis de Charlotte Delbo*, ou qui se sont créées afin de poursuivre cette revendication comme « Je me souviens de ceux de 14 » pour Maurice Genevoix, se sont mobilisées. J'ai également vu des intellectuels, comme Régis Debray qui a proposé Joséphine Baker.

Toutes les demandes qui apparaissaient dans la presse ne sont pas « visibles » dans les archives administratives et vice versa. Autrement dit, le fait que le nom d'une personnalité a été évoqué dans les articles pour une éventuelle panthéonisation ou quelqu'un a rédigé une tribune pour faire annoncer la candidature d'une personnalité pour le Panthéon, ne signifie pas qu'il y avait des acteurs qui ont également effectué une démarche officielle auprès des conseillers du président qui a laissé nécessairement son empreinte dans les papiers administratifs. Cependant, dans les documents officiels, on a découvert des demandes d'hommage au Panthéon autour des personnalités que la presse ignorait.

Avant la panthéonisation de 2015, plusieurs personnalités ont été proposées. Ce qu'on constate est que ces propositions sont venues des structures créées afin de réussir un seul but : la panthéonisation d'une personnalité. Tel est le cas pour Pierre Brossolette et Jean Zay et pour d'autres personnalités qui n'ont pas reçu l'avis favorable du président. La recherche des appuis politiques et sociaux, des intellectuels, notamment des historiens, avec le prestige de leur statut, confère la légitimité dont les candidatures ont besoin. La « visibilité » d'une candidature dans la presse contribue à son renforcement. Ces stratégies se sont mises en œuvre de manière plus

¹¹⁵AN, 20180155/46, Courrier de Sabine Salmon, présidente l'association féministe *Femmes solidaires*, au président de la République, sur la panthéonisation de 70 femmes avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Germaine Tillion, 8 mars 2014, 3 p.

au moins consciente afin de réussir la panthéonisation des personnalités mais elles étaient aussi des façons de les faire connaître, sensibiliser des gens autour de leur mémoire et de la mettre en valeur.

Ce qui est intéressant est le fait que même si l'on parle d'une crise de modèle républicain¹¹⁶ et même si le rituel de la panthéonisation a été récemment caractérisé par un des spécialistes de la politique symbolique, Patrick Garcia, comme daté¹¹⁷, des gens s'intéressent encore à un hommage comme le transfert d'une personnalité au Panthéon. Il y a une demande sociale de la reconnaissance officielle des expériences du passé qui résiste. En même temps, l'État nation reste le cadre de référence pour les citoyens¹¹⁸.

¹¹⁶ Rousso, Henry, *Face au passé : Essais sur la mémoire contemporaine* Paris, Belin, 2016, p. 114.

¹¹⁷ Garcia, Patrick, « Transferts au Panthéon : actualité d'un rituel daté », dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 17-27, p. 17.

¹¹⁸ Andrieu, Claire, « Le pouvoir central en France et ses usages du passé, de 1970 à nos jours » in Andrieu, Claire ; Lavabre, Marie-Claire ; Tartakowsky, Danielle (dir.), *Politiques du passé : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 15-26, disponible en ligne, <<https://books.openedition.org/pup/5867>>, (consulté le 15 janvier 2020).

DEUXIÈME PARTIE

Le temps de l'initiative politique : le président Hollande et la valorisation de sa politique symbolique à travers le Panthéon (2012-2015)

Chapitre 3

François Hollande et l'intérêt présidentiel pour le Panthéon : de la réflexion à la décision finale (2012-2014)

Avec la révision constitutionnelle de 1958, le transfert d'une personnalité au Panthéon ne dépend plus du vote des parlementaires, mais du choix du président de la République, « [...] un des rares pouvoirs exclusivement régaliens, qui renvoient à la personnalité du président de la République », comme le rappelle l'ancien conseiller de François Hollande, Pierre-Yves Bocquet, lors de notre entretien¹. Charles de Gaulle fut le premier à effectuer un tel geste en décidant le transfert de Jean Moulin. La panthéonisation de Jean Moulin reste encore dans les consciences des Français l'exemple le plus représentatif d'une cérémonie au Panthéon et les paroles du ministre de la Culture, André Malraux, lors de son discours, résonnent encore : « [...] entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège ». Les deux successeurs de Charles de Gaulle, Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, n'ont jamais montré un intérêt pareil².

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, le Panthéon a été mis en valeur après avoir été abandonné par l'exécutif. L'édifice a repris vie à la suite de l'élection du président François Mitterrand, qui a choisi de le visiter le jour même de son investiture, le 21 mai 1981. Mitterrand a honoré Jean Jaurès, Victor Schœlcher et Jean Moulin par le dépôt d'une rose sur leur tombe³. Cet hommage a été retransmis en direct par la télévision. Les cérémonies de transfert des personnalités au Panthéon ont connu une fréquence sans précédent, à partir de la présidence socialiste. En quatorze ans en deux mandats successifs, Mitterrand a décidé le transfert des sept personnalités. René Cassin et Jean Monnet ont été respectivement transférés au Panthéon en 1987 et 1988. Pour le Bicentenaire de la Révolution française François Mitterrand a choisi Nicolas de Condorcet, l'abbé Grégoire et Gaspard Monge. Enfin, avant son départ de l'Élysée, il a sélectionné le couple Pierre et Marie Curie pour qu'ils entrent au Panthéon.

¹ Entretien avec Pierre-Yves Bocquet, ancien conseiller de discours et mémoire, du président de la République François Hollande, 21 octobre 2020, Fondation pour la mémoire de l'Esclavage, Paris, 1 h 20 min et 34 sec.

² Garcia, Patrick, « Transferts au Panthéon : actualité d'un rituel daté », *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 17-27, p. 22.

³ *Idem*, « Les panthéonisations sous la V^e République : redécouverte et métamorphoses d'un rituel », in Jean-Luc Bonniol ; Maryline Crivello (dir.), *Façonner le passé : Représentations et cultures de l'histoire XVI^e-XXI^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Le temps de l'histoire », 2017, p. 87-106, disponible en ligne, <<https://books.openedition.org/pup/6473>>, (consulté le 10 novembre 2019).

Marie Curie, physicienne et chimiste, deux fois honorée avec le prix Nobel, d'origine polonaise, naturalisée française, est devenue ainsi la première femme à entrer au Panthéon pour ses mérites⁴. Avant 1995, Sophie Berthelot était la seule femme résidente dans le temple de la République en tant qu'épouse du chimiste et homme politique Marcellin Berthelot⁵. La sous-représentation des femmes dans le Panthéon est plus qu'évidente. Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz sont respectivement les troisième et quatrième femmes entrées au Panthéon en 2015. Trois ans plus tard, Emmanuel Macron a décidé le transfert de l'ancienne ministre de la Santé du gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1979) et première présidente du Parlement européen (1979-1982), Simone Veil avec son mari, Antoine Veil, qui est devenu le premier homme à faire son entrée au Panthéon au titre d'époux. L'édifice rouvrira prochainement ses portes. Sur décision d'Emmanuel Macron l'actrice et résistante Joséphine Baker fera son entrée au Panthéon le 30 novembre 2021.

Mais la liste est encore longue. Jacques Chirac a choisi de panthéoniser André Malraux et Alexandre Dumas, respectivement en 1996 et 2002 au début de chaque mandat. En 2007, avant son départ de l'Élysée, il a honoré tous ceux qui ont sauvé des Juifs durant les années de l'occupation allemande. Accompagné par Simone Veil, il a inauguré une inscription dans la crypte de l'édifice honorant les Justes de France⁶.

Nicolas Sarkozy a échoué de convaincre la famille de l'écrivain Albert Camus d'accorder son autorisation pour le faire entrer au Panthéon. Il a pu honorer, en revanche, Aimé Césaire, écrivain et homme politique, en 2011 au Panthéon en présence de sa famille, qui a toutefois refusé le transfert de son corps, demeuré à Martinique. Sarkozy s'est limité au dévoilement d'une plaque à sa mémoire.

François Hollande était le septième président de la République française, élu en mai 2012. La presse nationale a souligné son intention, née dès le début de son mandat, de transférer d'une personnalité au Panthéon⁷. Ce constat se confirme par les archives textuelles. Mais le choix de la personnalité n'était pas anodin. Quand et à travers quel processus le président Hollande a-t-il commencé à se réfléchir à la personnalité à sélectionner pour lui rendre hommage au Panthéon ? Quelles autres personnes ont contribué à la réflexion du président et

⁴ Garcia, Patrick, « Transferts au Panthéon : actualité d'un rituel daté », art. cit., p. 25.

⁵ *Ibid.*

⁶ Gensburger, Sarah, *Les Justes de France : Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

⁷ Renterghem, Marion Van, « François Hollande ferait bien un petit tour au Panthéon », *Le Monde*, 21-22 avril 2013, n° 21230, p. 11.

de quelle manière ? Comment est-il arrivé à la décision de panthéoniser ces quatre personnalités et de choisir la Résistance comme la période recourue afin de trouver les personnalités-symboles ?

A. « Faire du Panthéon un lieu actif et innovant »⁸ : l'importance présidentielle accordée au temple de la République (2012-2013)

Comme déjà montré au premier chapitre, Constance Rivière, une des plus proches collaborateurs du président, conseillère « institutions, société et libertés publiques » a rédigé le 11 juillet 2012 une note à sa destination au sujet de « l'intronisation au Panthéon de plusieurs femmes »⁹. Rivière, qui souligne dans son paragraphe introductif le rapport personnel qui s'établit entre le président de la République, qu'elle caractérise comme dépositaire de la mémoire nationale, et la nation, à travers le rituel de la panthéonisation, indique comme critère selon lequel le président doit choisir des femmes, pour leur contribution dans la vie politique, sociale et artistique et non seulement dans la défense de la cause féminine. Autrement dit, elle le décourage à choisir des femmes caractérisées en tant que féministes. Rivière propose quatre femmes, en mentionnant qu'elle est en accord avec le ministère des droits des femmes : George Sand, Louise Michel, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Simone de Beauvoir. Au parcours de chacune, Rivière consacre un paragraphe. Ce qui est intéressant est le fait que parmi les quatre premières femmes qu'elle propose, les trois se sont caractérisées par leurs combats pour les droits des femmes : George Sand, Louise Michel et Simone de Beauvoir, c'est-à-dire il s'agit des figures féministes.

Elle évoque également les noms d'Olympe de Gouges et de Colette, pour lesquelles respectivement elle commente en disant, entre parenthèses : « à écarter » et « très peu connue dans un premier temps au moins ». Par conséquent, elle les rejette au moment même où leurs noms étaient proposés pour une éventuelle panthéonisation. Ensuite, elle cite Germaine Tillion

⁸ Phrase tirée de la lettre de mission confiée par le président de la République, François Hollande à Philippe Bélaval, 22 mai 2013. Pour la lettre de mission, voir : Bélaval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *Vie publique*, 10 octobre 2013 (date de remise), disponible en ligne, < <https://www.vie-publique.fr/rapport/33603-pour-faire-entrer-le-peuple-au-pantheon-rapport-monsieur-le-president>>, (consulté le 27 novembre 2019).

⁹ AN, 20180155/46, « Note à l'attention du président de la République », rédigée par Constance Rivière, 11 juillet 2012, sur l'intronisation au Panthéon de plusieurs femmes, 2 p., suivies par une page d'annexe : Les intronisations au Panthéon de la Vème République.

ainsi que Charlotte Delbo. Enfin, elle propose des femmes plus connues dans le grand public, comme Édith Piaf, Madeleine Renaud, Berthy Albrecht.

Dans la note du 11 juillet rédigée par Constance Rivière, on relève une information relative à l'idée de la panthéonisation de l'homme d'État et grande figure du socialisme, Léon Blum, qu'aucune autre source n'avait pas fournie. Rivière, après avoir proposé les personnalités féminines pour le Panthéon, explique que le couple Léon Blum et Geneviève de Gaulle-Anthonioz semble idéal pour une panthéonisation, étant donné leur statut national et pas partisan. La directrice de cabinet de François Hollande, Sylvie Hubac, qui partageait son avis, s'est exprimée à travers une autre note courte pour le président¹⁰. La note de Hubac renseigne également sur la conversation probable que le président a eue auparavant avec Robert Badinter sur la panthéonisation de Léon Blum avec Germaine Tillion. D'une part, Hubac se rappelle de nombreuses discussions du président Hollande sur le sujet du Panthéon et sa détermination de panthéoniser des femmes. D'autre part, son impression que Germaine Tillion : « [...] a fait la course en tête pendant longtemps »¹¹. En plus, Constance Rivière confirme aussi que même avant la rédaction de sa note du 11 juillet 2012, elle a eu l'impression que le nom de Tillion a été évoqué pour une éventuelle entrée au Panthéon¹².

Mais les conseillers du président Hollande n'étaient pas les seuls à réfléchir sur la future panthéonisation. Le 31 août 2012, Philippe Bélaival rédige une note adressée au conseiller du président Hollande, responsable de la culture et les médias, David Kessler¹³. Cette note n'était pas à l'initiative de Philippe Bélaival, mais une réponse à la sollicitation de Kessler « sur la vision que le Centre des Monuments Nationaux entretient sur l'avenir du Panthéon ». Philippe Bélaival, haut fonctionnaire avec une grande expérience sur la direction des institutions culturelles publiques, n'était appelé à répondre à la vision du CMN – gestionnaire du Panthéon – sur la nécropole républicaine que presque deux mois après sa prise de fonction.

Le nouveau directeur définit, alors, les deux pistes, selon lesquelles il a présenté les actions prévues autour du Panthéon : sa conservation architecturale et l'offre culturelle. Il mentionne, d'abord, l'importance de la préservation du monument à travers une série de travaux de restauration. Il cite, ainsi, le plan des chantiers envisagés pour les années 2012-

¹⁰ AN, 20180155/46, « Note à l'attention du président de la République », rédigée par Sylvie Hubac, 11 juillet 2012, sur l'imminente entrée des personnalités au Panthéon, 1 p.

¹¹ Entretien en visioconférence avec Sylvie Hubac, ancienne directrice de cabinet du président de la République François Hollande, 10 février 2021, 39 min et 42 sec.

¹² *Idem*.

¹³ AN, 20180155/46, « Note à l'attention de M. David Kessler », rédigée par Philippe Bélaival, 31 août 2012, 2 p.

2017, relatifs à la rénovation de son dôme, de son péristyle, de l'intérieur du monument, ainsi que le budget nécessaire afin que ces travaux aient lieu. Ensuite, il met l'accent sur le développement de l'offre culturelle proposée aux visiteurs de l'édifice avec l'objectif d'attirer plus de visiteurs, dont le nombre, pour l'année 2011, est arrivé aux 710 000.

Toutefois, Bélaval souligne que la conception d'un projet relatif sur l'offre culturelle d'un monument avec l'histoire complexe du Panthéon et qui incarne des valeurs fondamentales de la République, ne doit pas être le produit d'une réflexion et des décisions venant seulement du CMN. Par conséquent, il propose « un débat décentralisé », ouvert, en respectant la diversité et le pluralisme, aux différents milieux et personnalités : aux spécialistes, aux personnalités du respect national, aux intellectuels, aux élus nationaux et locaux, aux représentants des mouvements citoyens, des toutes générations. Ce débat peut se réaliser, selon Philippe Bélaval, dans le cadre de la constitution d'une commission qui va mener cette réflexion, les conclusions de laquelle devront être remises au président de la République.

François Hollande n'a pas fait une décision concernant la personnalité avant le février 2014. Cependant, si on observe avec une certaine attention ses actions, on peut déchiffrer ses préférences autour des personnalités qu'il admirait et peut-être qu'il souhaitait honorer au Panthéon. Tel était le cas pour Germaine Tillion. A l'exception de la note de Sylvie Hubac du 11 juillet 2012 sur l'appel de Robert Badinter et l'idée de sa panthéonisation avec Léon Blum, le président a honoré cette femme résistante et ethnologue bien avant sa décision de la panthéoniser avec les trois autres personnalités.

À l'occasion de son voyage officiel en Algérie en décembre 2012, François Hollande a prononcé un discours devant le parlement algérien¹⁴. Lors de son allocution, il exalte cinq personnalités françaises « qui ont su s'élever contre l'injustice de l'ordre colonial », dont une femme, Germaine Tillion, qu'il caractérise en tant que militante inlassable du dialogue entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre les peuples¹⁵.

La décision de François Hollande sur les deux femmes résistantes qu'il a finalement retenues, elle est venue peut-être plus tôt qu'on l'imagine. Cette conviction a été confirmée par le témoignage de la résistante et déportée Jacqueline Fleury. Née en 1927 à Versailles, Jacqueline Fleury a participé activement dans la Résistance, comme les autres membres de sa famille. Membre du mouvement *Défense de la France*, elle était déportée à Ravensbrück en

¹⁴ Mandraud, Isabelle ; Wieder, Thomas, « Le panthéon anticolonialiste du président français », *Le Monde*, n° 21127, p. 3.

¹⁵ Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-algériennes, à Alger le 20 décembre 2012, disponible en ligne, < <https://www.vie-publique.fr/discours/186714-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-les->, (consulté le 9 février 2020).

août 1944, où elle a rencontré Geneviève de Gaulle-Anthonioz, puis au camp de Buchenwald. Elle a succédé sa camarade de déportation à la présidence de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR), de 2002 jusqu'en 2006 et la dissolution de l'ADIR¹⁶. Actuellement, elle est la présidente honoraire de la Société des familles et des amis des anciennes déportées et internées de la Résistance (SFAADIR).

Son ouvrage *Résistante*, paru en 2019, m'a amené à lui demander un entretien. La révélation de sa conversation avec le président Hollande deux ans avant la panthéonisation des deux femmes m'a fait m'interroger sur les conditions de cette rencontre : « Deux ans avant que Geneviève et Germaine entrent au Panthéon, j'ai demandé au président de la République, François Hollande, de ne pas séparer mes deux amies »¹⁷. Jacqueline Fleury a-t-elle proposé Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz pour qu'elles entrent ensemble au Panthéon ? A-t-elle fait cette proposition en tant que la présidente honoraire de la SFAADIR ?

La réponse à ces hypothèses est négative. Sa rencontre avec le président de la République le 14 mai 2013 s'est tenue à l'occasion de sa décoration de la grand-croix de l'Ordre national du mérite. À la suite de sa décoration, elle a échangé avec lui pour quelques minutes. Il l'a interrogée sur la panthéonisation de l'une de ces deux femmes¹⁸. Jacqueline Fleury, selon son témoignage, a insisté pour qu'il ne choisisse pas l'une pour la faire entrer au Panthéon, en excluant l'autre. Elle rappelle que le jour de la cérémonie au Panthéon, le 27 mai 2015, le président l'a approchée, pour saluer aussi les autres hommes et les femmes déportées, et lui a dit qu'enfin elles sont toutes les deux réunies au Panthéon¹⁹.

Même si le président Hollande a déjà eu en tête certaines des figures retenues, la concurrence pour le Panthéon était aiguë. Sylvie Pierre-Brossolette nous parle de son rendez-vous avec un des conseillers du président Hollande début 2013 afin de parler de la candidature de son grand-père et l'article sur sa candidature a été publié dans *Le Monde* en avril 2013, signé par un comité prestigieux. Le côté de Jean Zay a déjà visité le palais de l'Élysée afin de rappeler leur demande sur la panthéonisation de l'ancien ministre du Front populaire.

Le 26 avril 2013, Sylvie Hubac, à travers une note, informe le président qu'elle a reçu le jour-même Jean-Pierre Sueur et Jean-Michel Quillardet qui soutenaient pendant des années l'entrée de Zay au Panthéon²⁰. Hubac rappelle à Hollande sa lettre à Nicolas Sarkozy du 21

¹⁶ Geneviève de Gaulle-Anthonioz était la présidente de l'ADIR de 1958 jusqu'à sa mort en 2002.

¹⁷ Fleury, Jacqueline, *Résistante*, avec Jérôme Cordelier, Paris, Calmann-Lévy, 2019, p. 160.

¹⁸ Entretien avec Jacqueline Fleury, ancienne résistante et déportée, présidente d'honneur de la SFAADIR, à son domicile, Versailles, 25 février 2021, 1 h 18 min et 31 sec.

¹⁹ *Idem*.

²⁰ AN, 20180155/46, « Note à l'attention du président de la République », rédigée par Sylvie Hubac, 26 avril 2013, 1 p.

décembre 2007 où il a affiché son soutien à Jean Zay. Dans cette note, on apprend que Hollande, déjà le 26 avril 2013, était en train de confier la mission à Philippe Bélaval sur le rôle du Panthéon et le recensement des personnalités susceptibles y entrer.

Hubac, dans la même note administrative, lui propose d'attendre la remise du rapport, à la fin d'été, afin de choisir les personnalités et lui indique le 11 novembre comme date convenable et très symbolique afin d'annoncer le calendrier des célébrations de deux guerres et faire l'annonce de la panthéonisation des personnalités qui ont marqué avec leur action la période de la Première et de la Seconde Guerre mondiale. Par conséquent, on voit que l'idée autour de choisir des personnalités relatives aux deux guerres, qui a été mentionnée dans la presse, n'était pas un scénario dénué de toute réalité²¹. Mais avant la décision finale, François Hollande a confié à Philippe Bélaval le soin d'effectuer un rapport sur le Panthéon.

Le 22 mai 2013, par une lettre, il a confié au directeur du CMN, de mener une réflexion sur le renforcement du rôle du Panthéon à la promotion des valeurs républicaines et de lui faire des suggestions sur des personnalités pour des panthéonisations imminentes en respectant la parité et la diversité²². L'objectif de François Hollande, selon sa lettre de mission, était de faire le Panthéon « un lieu actif et innovant d'élaboration et de promotion des principes de la République »²³.

B. Le rapport de Philippe Bélaval auprès du président de la République (mai - octobre 2013) : la favorisation de l'entrée de femmes au Panthéon

Bélaval, donc, devait de lui faire des propositions sur la médiation culturelle du Panthéon et la réalisation de différentes cérémonies républicaines afin de le rendre dans un lieu actif et innovant. Hollande a fait appel à une consultation ouverte à tous, à ceux qu'ils ont un rôle dans un cadre institutionnel ou non, aux personnalités appartenant aux différents courants d'opinion et des groupes socioprofessionnels.

²¹ Wieder, Thomas, « Le centenaire de la guerre de 14-18, "événement majeur" pour M. Hollande », *Le Monde*, 20 juin 2013, n° 21280, p. 9.

²² Bélaval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *op. cit.*, p. 3.

²³ *Ibid.*

Le fait que le président Hollande ait demandé à Philippe Bélaval de mener cette recherche ne semble pas étrange. Bélaval est un haut fonctionnaire avec une carrière longue dans les établissements publics spécialisés au sujet de la culture et du patrimoine. De novembre 1990 à août 1992, il a occupé le poste de directeur général de l'Opéra de Paris, puis fut chargé des missions sur la mise en service de la nouvelle Bibliothèque de France, de laquelle il est devenu directeur général. En 1998, il est nommé directeur des Archives de France. Par la suite, en 2008 et en 2010 respectivement, il a été nommé Président du conseil d'administration de l'Institut national du patrimoine et directeur général des patrimoines. En juin 2013, il s'est trouvé à la tête du CMN, de l'établissement public qui est le gestionnaire d'une centaine de monuments en France métropolitaine, dont le Panthéon.

Sylvie Hubac explique que le président Hollande a sollicité le rapport à Bélaval afin de faire revivre le monument, qui n'était pas beaucoup visité. Selon Hubac, le président de la République cherche toujours à s'entourer le maximum d'avis et pas nécessairement de ses plus proches collaborateurs²⁴. Constance Rivière précise que la demande à Bélaval de lui fournir un rapport sur le rôle du Panthéon, n'était que l'expression de ce que son ancienne conseillère appelle comme « la méthode Hollande », qui visait toujours à la consultation de plusieurs gens afin d'arriver à une décision bien réfléchi :

La méthode de François Hollande est d'écouter le plus de gens possible pour pouvoir agir et essayer d'élargir les possibles... Je pense qu'il n'a pas voulu de retenir des noms des gens défendus par les uns et les autres mais en plus avoir une réflexion globale²⁵.

Par conséquent, Philippe Bélaval a reçu cette demande du président Hollande le 22 mai 2013 et son rapport a été remis le 10 octobre 2013. Le directeur du CMN a eu une durée de quatre mois afin de mener cette réflexion et fournir ses conclusions à François Hollande. Qui ont travaillé et contribué à cette recherche effectuée par Philippe Bélaval ? Comment il a conçu la manière qu'il effectuera cette recherche ? Quelles étaient, enfin, les conclusions du rapport et les propositions préconisées ?

Philippe Bélaval affirme, lors de notre entretien, qu'après avoir été à la fois surpris et honoré que le président lui confie ce travail, sans être ni historien, ni philosophe, il fut laissé

²⁴ Entretien en visioconférence avec Sylvie Hubac, ancienne directrice du cabinet du président de la République François Hollande, archive cit.

²⁵ Entretien téléphonique avec Constance Rivière, ancienne conseillère au cabinet de François Hollande, 1^{er} mars 2021, 29 min et 52 sec.

extrêmement libre afin de faire ses propositions²⁶. Il a mené seul ce travail avec la contribution d'un jeune historien, qui a recruté à l'époque, Nicolas Vinci, actuellement responsable du développement des publics de Citéco (Cité de l'économie). Vinci qui a été nommé par la suite commissaire de l'exposition au Panthéon, consacrée aux quatre résistants, *4 vies en Résistance*, a assuré la recherche documentaire et a fourni les éléments nécessaires à Bélaval afin d'actualiser ses connaissances sur le Panthéon²⁷. Le rapport, remis au président de la République, a été écrit par la main du directeur du Centre des Monuments Nationaux²⁸.

1. Le *modus operandi* du rapport et les premiers constats

Le rapport s'est appuyé sur trois ressources : l'enquête réalisée par le Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC) sur les représentations des Français et des Françaises sur le Panthéon, la consultation en ligne menée par le CMN destinée aux internautes et les entretiens menés par Philippe Bélaval avec des personnalités de la vie politique, associative et des intellectuels²⁹.

En premier lieu, l'enquête, qui est la seule source de ce rapport à avoir la valeur scientifique d'un sondage d'opinion, a été réalisée de juin à juillet 2013 avec le soutien du Département des publics du Ministère de la Culture et de la Communication. Les questions ont été insérées dans l'enquête « Conditions de vie et aspirations pour les Français » menée par CREDOC et une population de 2 000 personnes a été interrogée de l'âge de 18 ans et plus. Deux étaient les sujets principaux qui ont été abordés : la connaissance et l'intérêt pour l'institution ainsi que les hommages rendus à des grandes figures de la République au Panthéon.

En général, la légitimité des hommages au Panthéon est peu remise en question. La population apparaissait très majoritairement attachée au monument et son rôle de promotion des principes républicains : 74 % estiment que l'institution « représente bien les valeurs de la République Française ». Très peu considèrent démodé le principe de cérémonies au Panthéon (31 %) ³⁰. Concernant le profil de la future personnalité qui pouvait être transférée au Panthéon,

²⁶ Entretien avec Philippe Bélaval, directeur du Centre des Monuments Nationaux, Hôtel de Sully, Paris, 7 octobre 2020, 1 h 7 min et 5 sec.

²⁷ Entretien en visioconférence avec Nicolas Vinci, Responsable du développement des publics de Citéco, commissaire de l'exposition « 4 vies en résistance », 22 janvier 2021, 1 h 25 min et 27 sec.

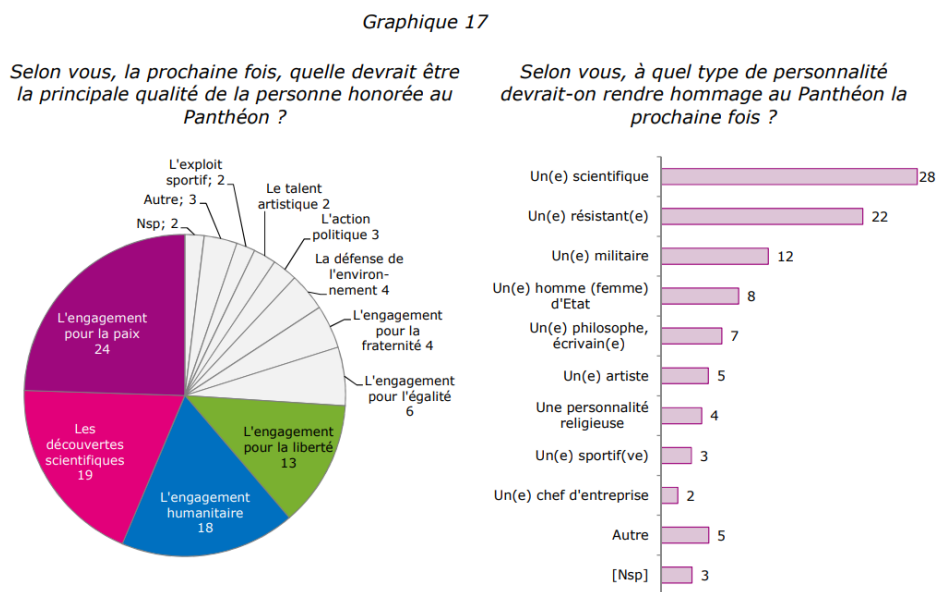
²⁸ Entretien avec Philippe Bélaval, directeur du Centre des Monuments Nationaux, archive cit.

²⁹ Bélaval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *op. cit.*, p. 56-57.

³⁰ Hoibian, Sandra ; Daudey, Émilie ; Bigot, Régis, « Les représentations de la population française au sujet du Panthéon et des hommages qui y sont rendus », CREDOC [en ligne], Centre de Recherche pour l'Étude et

la population interrogée devait répondre à deux questions afin que leurs attentes soient esquissées : la première sur la qualité qui devait être honorée et la deuxième sur le type de personnalité à qui l'on devait rendre hommage la prochaine fois (scientifique, homme ou femme d'État, résistant, artiste, etc.). Dans le graphique 17 de l'enquête, on peut observer les réponses sur ces deux questions.

Fig. 11 - Le Graphique 17 de l'enquête menée par CREDOC.



Source : « Les représentations de la population française au sujet du Panthéon et des hommages qui y sont rendus », CREDOC, p.30.

A la question sur la principale qualité de la prochaine personne honorée au Panthéon, l'engagement pour la paix arrive en tête des réponses (24 %) de toutes les autres qualités. Selon les enquêteurs les personnes engagées pour la paix font consensus et elle est la première qualité citée dans la plupart des catégories sociales quelles que soient les tranches d'âge. Les découvertes scientifiques (19 %) et l'engagement humanitaire (18 %) se trouvent respectivement à la deuxième et troisième place. En même temps, l'engagement pour les valeurs républicaines : la liberté (13 %), l'égalité (6 %) et la fraternité (4 %), réunissent moins de réponses quant à la population interrogée.

l'Observation des Conditions de Vie, 1^{er} mars 2014, disponible en ligne, < <https://www.credoc.fr/publications/les-representations-de-la-population-francaise-au-sujet-du-pantheon-et-des-hommages-qui-y-sont-rendus>>, (consulté le 14 décembre 2019).

Le fait qu'à la première question, les découvertes scientifiques sont citées comme la deuxième qualité que la prochaine personnalité honorée au Panthéon doit avoir, correspond avec les résultats sur la deuxième question où 28 % des interrogés préconisent l'hommage à un homme ou femme scientifique en répondant sur le type de la personnalité honorée. Ce qui est aussi intéressant est que la deuxième réponse majoritairement indiquée est l'hommage prochain à un(e) résistant(e) (22 %).

Le sujet de la parité et de la diversité, abordé par le président Hollande dans sa lettre de mission à Philippe Béval, apparaît aussi dans les réponses de la population interrogée : plus de sept Français sur dix considère que « pour les prochaines personnes honorées au Panthéon, on devrait veiller au respect de la parité hommes-femmes » et qu'« on devrait veiller à choisir des personnes issues de la diversité »³¹. En plus, à la demande des enquêteurs de citer des personnalités qui méritent d'entrer au Panthéon, seuls 44 % des Français répondent. Parmi les personnalités les plus citées, figurent des illustres déjà présents au Panthéon comme Jean Moulin ou le couple Curie. Les autres personnes les plus citées sont : Charles de Gaulle, l'Abbé Pierre, Louis Pasteur, Lucy Aubrac et Raymond Aubrac, cités séparément ou ensemble sous le nom « les époux Aubrac ». De façon intéressante, le 8 % de la population citent des personnes encore vivantes. Enfin, 36 % citent un homme et 8 % une femme.

Dans un second lieu, le CMN a organisé une consultation ouverte aux internautes du 2 jusqu'au 22 septembre 2013. Les questions concernaient la visite effectuée ou non des internautes au Panthéon et, d'après leur opinion, quelles étaient les qualités nécessaires pour la panthéonisation d'une personnalité. Les internautes pouvaient aussi proposer deux personnalités et justifier leurs propositions. Philippe Béval explique que cette démarche participative a contribué à élargir le cercle des opinions exprimées au sujet du Panthéon³².

La consultation en ligne a connu un grand succès avec 79 203 visites du site. Les réponses totales comptaient 30 715 dont 55 % des formulaires étaient complètes avec deux propositions des noms pour la prochaine entrée au Panthéon. 54 % de ceux qui ont répondu étaient de sexe masculin et les internautes âgés de 26 à 49 ans (41 % des répondants) sont ceux qui ont plus participé³³.

³¹ Hoibian, Sandra ; Daudey, Émilie ; Bigot, Régis, « Les représentations de la population française au sujet du Panthéon et des hommages qui y sont rendus », CREDOC [en ligne], *op. cit.*, p. 34.

³² Entretien avec Philippe Béval, directeur du Centre des Monuments Nationaux, archive cit.

³³ Béval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *op. cit.*, p. 58.

À l’opposé des réponses de l’enquête de CREDOC, où l’engagement pour la paix se trouve à la première place, la principale qualité de la personnalité prochainement panthéonisée que les internautes majoritairement citent, est l’engagement pour la liberté (26 %), suivi par l’engagement pour l’égalité (17 %). En ce qui concerne les noms des personnalités proposés, Olympe de Gouges arrivée en tête, suivie par Germaine Tillon. Jean Zay est à la quinzième place. Les onze noms, parmi les vingt le plus souvent cités, sont des figures féminines. Les noms des femmes féministes, déjà proposés publiquement comme George Sand, Louise Michel et Simone de Beauvoir, sont cités par les internautes. Parmi les noms mentionnés sont également des résistants, par exemple Stéphane Hessel et Lucie Aubrac. Une des plus grandes figures politiques du XX^e siècle, Charles de Gaulle est aussi proposé. Étonnant est le fait que Simone Veil, encore vivante en 2013, est le neuvième nom plus fréquemment cité par les internautes.

Le rapport a été complété par la réalisation d’entretiens par Philippe Bélaval avec 107 personnalités de la vie publique. Les personnalités interviewées par le directeur du CMN au sujet du Panthéon se sont divisées en quatre catégories : personnalités de la vie politique et institutionnelle, des intellectuels ou « des personnalités susceptibles d’apporter un éclairage spécifique sur le Panthéon », celles issues des associations ou du champ social ainsi que celles, individus ou membres des groupes, qui sont intervenus dans le débat public en faveur d’un hommage à une personnalité particulière³⁴. Philippe Bélaval a rencontré ces personnalités et dans la plupart de cas, Nicolas Vinci était aussi présent.

Philippe Bélaval clarifie, lors de notre entretien, que le premier constat de ce rapport, issu de la large consultation de plusieurs personnes dans ce cadre : des intellectuels, du monde politique, de la religion, des syndicats, était que personne n’a mis pas en doute l’importance du Panthéon³⁵. Il confirme qu’il y avait des désaccords sur les critères à choisir les grandes figures, mais sur le principe de l’utilité de proposer des grandes figures aux citoyens, un consensus complet existait.

2. Les propositions du rapport : la mise en avant de la reconnaissance de femmes

³⁴ Bélaval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *op. cit.*, p. 56-57. Pour la liste détaillée des personnalités rencontrées par Philippe Bélaval, voir les pages 59-63 de son rapport.

³⁵ Entretien avec Philippe Bélaval, directeur du Centre des Monuments Nationaux, archive cit.

Avec le dépôt du rapport en octobre 2013, Philippe Béval suggère au président Hollande vingt propositions relatives au Panthéon en tant que bâtiment, à l'offre culturelle et aux hommages qui pouvaient réinsérer l'édifice dans la vie de la République³⁶. Béval, en suivant les consignes de François Hollande dans sa lettre de mission, évoque, d'abord, comment le CMN devait travailler afin de rendre au Panthéon son attractivité à travers l'accélération des travaux de restauration de son dôme, de son péristyle ainsi que de l'intérieur, afin d'offrir un meilleur accueil du public et des conditions de travail plus adaptées pour son personnel. Il met l'accent, ensuite, sur le développement de la médiation culturelle à travers les outils, surtout numériques, disponibles sur place et en ligne qui peut offrir les informations nécessaires sur l'histoire du monument et sa mission. Il insiste sur la traduction systématique des informations du parcours de visite et l'ouverture du monument aux enseignants et à leurs élèves. De plus, il souligne l'importance de la réalisation d'expositions temporaires et de spectacles afin de susciter l'intérêt du public. Enfin, il propose d'inscrire le Panthéon dans la vie de la République en organisant des hommages, par exemple le jour de la fête nationale ou bien à l'occasion du décès de personnalités illustres, hors du cadre d'une panthéonisation, ou encore en accueillant des cérémonies de naturalisation³⁷.

En ce qui concerne la mise en avant aux hommages des femmes au Panthéon, Philippe Béval effectue trois propositions. Premièrement, il signale l'importance de la modification de décret de 1885 relatif aux hommages au Panthéon afin d'affirmer clairement la possibilité du transfert des femmes à l'édifice. Ensuite, il suggère d'ériger des monuments dans la nef du Panthéon. Plus précisément, il propose l'érection d'un monument à toutes les héroïnes de l'émancipation féminines. Béval conclut son rapport par une proposition qui a fait largement écho et a connu des réactions positives et négatives : la panthéonisation de femmes du XX^e siècle « incarnant un message fort d'engagement républicain »³⁸.

Le directeur du CMN, sans citer des noms, esquisse le profil des personnalités susceptibles pour la prochaine entrée au Panthéon : figures de sexe féminin, qui ont vécu dans le XX^e siècle et ont servi par leur engagement républicain à faire évoluer la société. Il propose des femmes qui s'étaient forgées par leurs expériences tragiques éprouvées durant la Première

³⁶ Béval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *op. cit.*, p. 16-18.

³⁷ *Ibid.*, p. 43.

³⁸ *Ibid.*, p. 19.

ou/et la Seconde Guerre mondiale et qui se sont engagées autour des « combats universels, et non exclusivement féministes »³⁹.

Bélaval explique qu'il ne voulait pas donner des noms mais son objectif était de redéfinir les critères selon lesquels le président Hollande pouvait faire un choix. Être engagé et déterminé à défendre un grand nombre de valeurs personnels et éthiques, ainsi que la résilience républicaine, c'est-à-dire le combat pour les valeurs républicaines et universelles tout au long d'une vie, sont, selon Bélaval, les deux grandes vertus d'une personnalité à l'aube du XXI^e siècle, afin qu'elle mérite son entrée au Panthéon⁴⁰. Bélaval insiste que, si le président souhaitait de faire un geste fort, il devait choisir des femmes, qui ont participé à la Résistance et ont vécu la douloureuse expérience de la déportation.

Le directeur du CMN explique que la période de l'Occupation et de la Résistance permet de trouver des figures correspondant à ce profil, parce que toutes les familles ont été touchées par cette épreuve, et qu'ils sont des événements relativement récents et extrêmement représentés dans les arts, les médias et la littérature, capables d'inspirer les Français et les Françaises. À la suite des entretiens qu'il a menés avec 107 personnalités de la vie publique, il indique que personne n'a remis en cause la légitimité de la période de la Résistance, afin de réfléchir autour de celle-ci et choisir une personnalité pour le Panthéon⁴¹.

C. Le moment de la décision (novembre 2013-février 2014)

La remise du rapport Bélaval mi-octobre 2013 avec ses conclusions a offert un champ de réflexion supplémentaire au président de la République et ses collaborateurs afin qu'il puisse prendre bientôt la décision finale sur la ou les personnalités à transférer au Panthéon.

Selon les documents, tirés des archives présidentielles mentionnées dans le premier chapitre, le 27 novembre 2013, les trois collaborateurs du président Hollande, les plus proches du dossier du Panthéon, ont rédigé une note en lui proposant de panthéoniser trois femmes du XX^e siècle⁴². Sylvie Hubac, Constance Rivière et David Kessler, en soulignant qu'ils prennent en compte les résultats du rapport Bélaval, rappellent les noms des quatre femmes qui ont attiré

³⁹ Bélaval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *op. cit.*, p. 52-53.

⁴⁰ Entretien avec Philippe Bélaval, directeur du Centre des Monuments Nationaux, archive. cit.

⁴¹ *Idem.*

⁴² AN, 20180155/46, « Note à l'attention du président de la République », rédigée par Sylvie Hubac, Constance Rivière et David Kessler, 27 novembre 2013, 2 p., suivies par 4 p. avec les biographies des quatre femmes citées ci-dessus.

l'attention du président Hollande : l'ethnologue et résistante Germaine Tillion, la résistante et ancienne présidente d'ATD Quart Monde Geneviève de Gaulle-Anthonioz, la résistante et une des six femmes à être faite compagnon de la Libération Emilienne Moreau-Evrard et la pionnière de l'aviation et sportive Marie Marvingt.

Même s'ils insistent sur la panthéonisation des femmes, afin d'éviter aussi les querelles parmi les gens qui ont soutenu les candidatures masculines, ils proposent une alternative au président, celle de choisir deux femmes et un homme en maintenant une disproportion en faveur des femmes. Ils citent également les noms des certains hommes *candidats* : l'Abbé Pierre, Léon Blum, Pierre Brossolette ou Jean Zay, en laissant des commentaires pour le cas de chacun. Ils constatent que le cas de Jean Zay semble un choix plus consensuel que les autres. Cette dernière déclaration est très intéressante en prenant en compte la suite des événements avec les contestations exprimées par les associations d'anciens combattants contre la panthéonisation de Jean Zay. Constance Rivière explique qu'elle était surprise des critiques fortes qu'avait reçues la décision de la panthéonisation de Jean Zay⁴³.

Dans la même note, ils rappellent le rendez-vous imminent avec l'historienne et présidente du comité pour le transfert des cendres de Pierre Brossolette au Panthéon, Mona Ozouf. Quelques jours après ce rendez-vous, Mona Ozouf publie une tribune dans *Le Monde*⁴⁴, où elle précise que la future personnalité panthéonisée doit appartenir dans une période « fertile en récits exemplaires » et qui retient l'intérêt des citoyens français. Elle indique l'exemple de la popularité de la série télévisée « Un village français » et la période de la résistance et l'occupation nazie comme le moment qui a nourrit le « dernier grand récit héroïque de l'histoire française ». À la fin, elle fait une proposition explicite des trois personnalités, trois résistants, pour qu'ils entrent au Panthéon : Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion, Pierre Brossolette, qui incarnent respectivement, selon Mona Ozouf, la fraternité, l'égalité et la liberté.

À ma question aux collaboratrices de François Hollande sur l'idée de ces trois personnalités proposées par Mona Ozouf le lendemain de son rendez-vous avec lui, Sylvie Hubac et Constance Rivière partagent leur impression commune. La proposition de Mona Ozouf a eu lieu à l'issue de la conversation entre elle et le président Hollande. Rivière explique que l'historienne savait que le président souhaitait avoir deux figures féminines et elle a ainsi proposé deux femmes avec Pierre Brossolette. Hubac confirme que Mona Ozouf a eu

⁴³ Entretien téléphonique avec Constance Rivière, ancienne conseillère au cabinet de François Hollande, archive cit.

⁴⁴ Ozouf, Mona, « La Résistance au Panthéon ! », *Le Monde*, 15-16 décembre 2013, n° 21433, p. 16.

conscience que Brossolette ne pouvait pas rentrer seul au Panthéon. Alors, elle a renforcé, selon Hubac, sa candidature avec la proposition des deux femmes et Hollande a laissé, peut-être, circuler cette idée afin d'observer les réactions :

Il [Le choix du président] s'est construit par des petits morceaux... Il envoyait une information afin de voir comment des gens ont réagi. Les politiques font ça. Ils envoient quelqu'un d'autre afin de donner les nouvelles. Et comme ça ils ont le *feedback*. Mais ils ne sont pas eux responsables directement⁴⁵.

Sylvie Pierre-Brossolette confirme cette hypothèse. Le *parti* Brossolette a connu l'intention du président de panthéoniser des femmes. Ils ont réfléchi, alors, sur des personnalités féminines et Mona Ozouf a eu l'idée de proposer ces deux femmes⁴⁶, dont, comme on a déjà vu, leurs noms étaient parmi les « grandes finalistes » pour le Panthéon depuis 2012. Les deux femmes étaient le *cheval de Troie* de Mona Ozouf pour que Pierre Brossolette réussisse à passer les portes du temple laïc de la République.

Fig. 12 - Le président de la République lors de son allocution au Mont-Valérien, 21 février 2014.



Source : AN, 009918_20180419_1303_141308, © Photographie Blevenec Laurent, Présidence de la République.

⁴⁵ Entretien en visioconférence avec Sylvie Hubac, ancienne directrice de cabinet du président de la République François Hollande, archive cit.

⁴⁶ Entretien téléphonique avec Sylvie Pierre-Brossolette, petite fille de Pierre Brossolette, journaliste, 29 avril 2021, 26 min et 8 sec.

Quelques mois plus tard, le président Hollande a annoncé l'identité des futures personnalités panthéonisées. A partir du Mont-Valérien, le 21 février 2014, à l'occasion du 70^e anniversaire de l'exécution du groupe de Missak Manouchian par l'occupant nazi, le président a exprimé sa volonté « [...] que ce soit l'esprit de résistance, en cet anniversaire de la Libération, qui puisse être salué pour accueillir de nouvelles personnalités qui seront autant d'exemples pour la Nation au Panthéon »⁴⁷, en expliquant le choix des quatre destins retenus.

Après avoir suivi le protocole avec l'hommage au drapeau et les revues des troupes, le président Hollande a visité l'exposition consacrée à la Résistance et plus précisément au groupe Manouchian. Ensuite, il a assisté aux hommages réalisés dans la clairière du Mont-Valérien, en présence de la jeunesse qui a participé activement. Enfin, il a prononcé son allocution en hommage aux 22 membres communistes du groupe de Manouchian qui faisaient partie du mouvement *Franco-Tireurs et Partisans-Main d'Œuvres Immigrée*. Dans la dernière partie de son discours, François Hollande a révélé les quatre noms : Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Pierre Brossolette et Jean Zay. Chacun des trois premiers, selon Hollande, incarne respectivement une des valeurs de la devise républicaine : l'égalité, la fraternité, la liberté et le dernier, Jean Zay représente pour Hollande la République.

François Hollande a fait cette annonce en présence des membres de son gouvernement et des anciens hommes politiques qui étaient sur place, comme Lionel Jospin et Robert Badinter. Les proches des quatre personnalités, informés de cette décision présidentielle quelques jours auparavant se sont trouvés assis aux premiers rangs le jour de la cérémonie au Mont-Valérien.

Constance Rivière estime que l'idée d'honorer la Résistance ainsi que les femmes a été conçue par François Hollande dès le début de son quinquennat⁴⁸. Le sénateur Jean-Pierre Sueur, – très proche au président de la République – qui s'est battu pour la panthéonisation de Jean Zay, confirme que François Hollande a pensé de choisir la période de la Résistance afin d'honorer des personnalités marquées par cette époque-là :

⁴⁷ « Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage à la Résistance, à Suresnes le 21 février 2014 », *Vie publique*, 21 février 2014, mise à jour le 12 mars 2014, disponible en ligne, <<https://www.vie-publique.fr/discours/190540-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-en-homm>>, (consulté le 21 octobre 2019).

⁴⁸ Entretien téléphonique avec Constance Rivière, ancienne conseillère au cabinet de François Hollande, archive cit.

Il [François Hollande] avait trouvé l'idée de la Résistance [...] Et c'est ainsi qu'il est venu peu à peu. Béval, sans doute, a joué un rôle. Sans doute les résistants ont joué un rôle. Sans doute le fait qu'une espèce de compétition : les partisans Brossolette et les partisans Jean Zay a joué un rôle. Sans doute le fait de mettre autant des femmes et des hommes. Sans doute le fait que c'était très bien de mettre Geneviève de Gaulle-Anthonioz, c'était très bien de mettre Germaine Tillon. On est arrivé à ce quatuor et ce quatuor incarnait la génération de la Résistance, de la Déportation. C'était très bien⁴⁹.

Fig. 13 - Le président de la République salue la fille de Jean Zay, Catherine Martin-Zay. À gauche sur la photographie, se trouve le sénateur Jean-Pierre Sueur. 21 février 2014, Mont-Valérien.



Source : AN, 009918_20180419_1303_141308, © Photographie Blevenec Laurent, Présidence de la République.

Les paroles de Jean-Pierre Sueur synthétisent la manière dont le président de la République a réfléchi aux personnalités retenues pour le Panthéon en prenant en compte la période dans laquelle ils ont vécu et accompli leurs « exploits », leur sexe, ses préférences personnelles, les indications de ses collaborateurs et la pression exercée par les groupes de

⁴⁹ Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret et ancien membre de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Palais de Luxembourg, Paris, 29 janvier 2020 », 44 min et 51 sec, p. 226.

soutien de la panthéonisation de différentes personnalités. François Hollande a tenté de créer une synthèse qui satisfait plusieurs objectifs.

Comme ses prédécesseurs, François Hollande a profité de ce droit exclusif réservé au président de la République de choisir une ou plusieurs personnalités afin de les honorer lors d'une cérémonie au Panthéon. Il a cherché des figures, qu'il admirait et ont eu les *qualités* nécessaires afin de servir sa vision de l'histoire de la France et du récit qu'il en proposait. Son objectif d'honorer des femmes a été mis en avant du début, pendant la phase de la réflexion autour des personnalités susceptibles d'entrer au Panthéon. On a compris que Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz ont eu son soutien très tôt. De plus, Jean Zay a reçu son soutien depuis 2007, au moment de l'envoi du courrier de l'association *Jean Zay au Panthéon* aux parlementaires pour annoncer sa candidature pour le Panthéon et chercher des appuis politiques.

Son objectif n'était pas seulement de présider une cérémonie au Panthéon, mais de faire réveiller le monument et le remettre au centre de l'intérêt public et du récit national en tant que le lieu qui incarne les valeurs républicaines. Ainsi, il a confié à Philippe Bélaival cette mission, dont les conclusions sont venues d'une réflexion et consultation de différents milieux de la société : du monde politique et des intellectuels à la société à travers la participation des internautes. Enfin, il a choisi de respecter la parité et décider le transfert des deux femmes et des deux hommes, dont les vies sont marquées par la période de la Seconde Guerre mondiale et en particulier de la Résistance.

Chapitre 4

De l'entrée des quatre résistants au Panthéon à l'exaltation de l'*esprit de résistance* : concevoir une cérémonie, articuler un discours, mobiliser la société

Entre l'annonce du président de la République François Hollande relative à la panthéonisation des quatre résistants le 21 février 2014 au Mont-Valérien et la journée du 27 mai 2015 une année et trois mois se sont écoulés. Dans cette période des quinze mois, des conseillers du cabinet présidentiel et des hauts fonctionnaires ont été en charge de l'organisation des tous les aspects de la cérémonie. Les plus proches collaborateurs du président Hollande ont travaillé afin de préparer les éléments nécessaires à l'organisation de la cérémonie et d'assurer la rédaction d'un discours à la hauteur des personnalités honorées. En même temps, la panthéonisation fut accompagnée d'une série de manifestations, qui a offert aux Français et aux Françaises la possibilité de connaître mieux ces quatre résistants et de se sentir également participer à cet hommage. L'objectif fut de s'adresser, à travers la cérémonie, au maximum de citoyens de tous les âges et groupes sociaux possibles.

Quels furent les acteurs qui ont travaillé à organiser la cérémonie au Panthéon ? Comment ont-ils travaillé afin d'atteindre les objectifs définis de cet événement ? Quel fut le message voulu à transmettre aux citoyens ? A quels publics ont-ils essayé de s'adresser avec la cérémonie et à travers des quelles manifestations ?

A. Les « opérateurs » de la cérémonie : conseillers et hauts fonctionnaires (2012-2015)

Le pouvoir politique définit la forme et le caractère d'une cérémonie, selon ses objectifs. Le président de la République choisit la personnalité ou les personnalités honorées et a une certaine conception de la cérémonie et le message qu'il souhaite adresser aux Français. Plusieurs professionnels – ses conseillers, des hauts fonctionnaires, des metteurs en scène, des artistes –, s'occupent également de la cérémonie au Panthéon.

Pascal Ory indique que la production des symboles est un résultat d'interactions venant de différentes catégories d'acteurs qui se mettent en dialogue¹. Comme mentionné dans le

¹ Ory, Pascal, « Gouverner par les symboles » dans *Revue d'histoire culturelle*, 2020/1, (mise en ligne le 26 septembre 2020), disponible en ligne, <<http://revues.mshparisnord.fr/rhc/index.php?id=149>>, (consulté le 11 décembre 2020).

premier chapitre, il y a les « inspireurs », des hommes de lettres, des intellectuels, qui sont ceux qui réfléchissent et proposent des formes de la politique symbolique. La deuxième catégorie, les « initiateurs », sont des hommes politiques, qui ont le pouvoir de décider au sujet de la politique symbolique. Ory appelle tous les professionnels, auxquels les régimes politiques s'adressent afin de mettre en place les différents aspects de la politique symbolique, des « opérateurs ». L'historien rappelle que les « opérateurs » appartiennent aux institutions de l'État telles que l'armée ou au monde artistique. Plus récemment, on peut également y inclure les experts des nouvelles technologies et de la communication. Dans le cas de mon sujet de recherche, je fais usage du terme « opérateurs » afin de désigner tous les acteurs qui ont travaillé pour l'organisation de la panthéonisation en 2015, surtout les conseillers du président Hollande et les hauts fonctionnaires.

L'organisation de la cérémonie a été coordonnée par un comité de pilotage de plusieurs membres. En premier lieu, la présidence de la République gérait directement tous les travaux de la cérémonie. La directrice de cabinet de François Hollande, Sylvie Hubac était une des premières personnes à surveiller la préparation de la cérémonie. Cependant, elle a quitté son poste en janvier 2015. La conseillère « institutions, société et libertés publiques », Constance Rivière, fut la personne-clé, la conseillère la plus impliquée aussi bien dans l'organisation de la cérémonie que dans la rédaction du discours du président de la République pour cette occasion. Ont également travaillé pour la cérémonie les conseillers : celui en charge du « discours et mémoire » Pierre-Yves Bocquet, celui de la « culture et de communication » Audrey Azoulay, après le départ de l'Élysée de David Kessler, qui occupait le même poste, ainsi que celui des « Grands événements », le journaliste et écrivain Pierre-Louis Basse.

Dans un deuxième temps, le comité de pilotage a été constitué par des hauts fonctionnaires du Centre des Monuments Nationaux, du ministère de la Culture, de l'Éducation nationale et du Secrétariat des anciens combattants du ministère de la Défense. Le gestionnaire du Panthéon, donc, a participé aussi à la préparation de la cérémonie. Son directeur, Philippe Bélaval, a été impliqué et les archives textuelles font preuve de sa présence à toutes les réunions effectuées par le comité de pilotage. Plusieurs services du CMN se sont mobilisés afin de préparer la cérémonie en tant que telle, mais aussi l'ensemble des manifestations envisagées autour de cette entrée au Panthéon. Parmi d'autres, Karine Moulin, chargée de mission en tant que chef de projet expert cérémonie présidentielle – elle a également travaillé pour les panthéonisations de Simone et Antoine Veil et de Maurice Genevoix, sous le président Macron – et Danièle Déal, directrice de la Direction de la conservation des monuments et des

collections (DCMC) faisaient aussi partie de ce comité. Jean-Michel Loyer Hascoët et Fanny Jaffray furent respectivement impliqués au titre des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale.

Les documents administratifs que j'ai retrouvés dans les archives des conseillers du président de la République sur l'organisation de la cérémonie datent de juillet 2014 à mai 2015². Les membres du comité de pilotage se sont rencontrés deux ou même trois fois par mois, notamment lors des derniers avant la réalisation de la cérémonie afin de faire des propositions et de prendre des décisions sur la mise en scène de la cérémonie.

Tout d'abord, le comité de pilotage fut responsable de la mise en scène de la cérémonie dont la société *Shortcut Events* a été en charge. Le CMN a fourni au comité un dossier d'une centaine de pages dans lesquelles, le metteur en scène expose en détail, à travers des images, ses propositions qui concernaient divers aspects de la cérémonie telles que les interprétations musicales et le déroulement de la cérémonie, ainsi que le type de matériel utilisé³. Dans sa proposition *Shortcut Events* a intégré un des rares éléments visuels de la cérémonie, mais aussi des plus représentatifs, qui furent les portraits qui décoraient la façade du Panthéon et portés également par les jeunes du cortège, réalisés par l'artiste Ernest Pignon-Ernest, à la suite de la proposition formulée par Pierre-Louis Basse le 29 septembre 2014⁴.

Toutefois, c'était au comité de pilotage à faire les choix sur le caractère de la cérémonie et ses détails. Parmi les autres préoccupations, les *opérateurs* de la cérémonie ont effectué des propositions sur la composition du cortège qui a accompagné les cercueils des quatre résistants à la place du Panthéon, les invités qui étaient présents à la cérémonie et la chorale qui a interprété des chansons.

Concernant le cortège, il y avait des propositions qui se sont développées progressivement. Le fait que le président de la République accordait une place centrale à la jeunesse tout au long de son quinquennat, ainsi que la tradition, depuis les années 1980 sur la présence des jeunes aux panthéonisations a rendu la proposition de leur participation incontestable. Dans le compte rendu de la visite au Panthéon du 11 mars les membres du

² Par rapport aux documents tirés des archives présidentielles, sur lesquels je m'appuie largement sur ce chapitre, l'autorisation que j'ai obtenue par les AN ne me permet pas les photographier. C'est pourquoi, je ne place pas des photographies de ces documents aux annexes de mon mémoire.

³ AN, 20180154/48, « Cérémonie du Mercredi 27 mai au Panthéon », Centre des Monuments Nationaux, sur la proposition de la société *Shortcut Events* et la mise en scène de la cérémonie, 23 avril 2015, 93 p.

⁴ AN, 20180154/48, « Note pour la réunion "Panthéonisation" », rédigée par Pierre-Louis Basse, 29 septembre 2014, 1 p.

cortège ne sont pas complètement définis⁵. À l'exception des militaires et des musiciens de la Garde républicaine, les *opérateurs* de la cérémonie cherchent encore les jeunes qui peuvent y participer. L'option de choisir des jeunes venant des quartiers défavorisés, est citée⁶, afin de transmettre évidemment le message selon lequel la République accueille tous les Français dans son temple sans faire des discriminations.

Dans un document sur la préparation de la cérémonie rédigé avant la réunion du comité de pilotage du 30 mars, Margot Charon – une collaboratrice des conseillers, dont le nom se retrouve à plusieurs reprises dans les courriels échangés, parmi les conseillers du président –, l'a envoyé le 19 mars à Rivière et à Azoulay⁷. Elle souligne le « symbole fort de reconnaissance » qui est la présence des élèves au sein du cortège et elle rappelle que les scolaires impliqués doit venir des établissements d'une certaine proximité à Paris, afin de leur faciliter leur déplacement. Par la suite, elle propose d'intégrer au cortège des étudiants de l'enseignement supérieur et des militants d'ATD Quart-Monde en hommage à Geneviève de Gaulle-Anthonioz ou d'autres associations comme la Ligue des droits de l'Homme à laquelle participaient Jean Zay et Pierre Brossolette⁸.

Une des questions posées à ces documents et qui réapparaît dans les comptes rendus des réunions fut comment le monde d'anciens combattants pouvait se représenter dans le cortège. Dans le compte rendu de la réunion du 27 avril, un mois avant la cérémonie, deux options sur la participation du monde combattant sont citées, retenues aussi par le Secrétariat d'État aux anciens combattants⁹. Selon la première option, trois Compagnons de l'Ordre de la Libération ouvrent le cortège et une dizaine des Médaillés de Résistance y également participent. Selon la seconde, les Compagnons de l'Ordre de la Libération ouvrent le cortège et les Médaillés en garde d'honneur, ferment la marche. Toutefois, le monde combattant ne fut pas associé directement à la cérémonie, à travers sa participation dans le cortège en raison de l'âge et de la condition physique de ses représentants. Comme expliqué dans le *Prologue*, Anise

⁵ AN, 20180154/48, « Compte rendu de la visite du Panthéon du 11 mars 2015 », rédigé par Margot Charon, 12 mars 2015, 2 p.

⁶ *Ibid.*

⁷ AN, 20180154/48, « A trancher pour la réunion AN du comité de pilotage du 30 mars 2015 », rédigé par Margot Charon, 19 mars 2015, 2 p.

⁸ AN, 20180154/48, « Compte rendu du comité de pilotage du 30 mars 2015 », Margot Charon, 31 mars 2015, 4 p.

⁹ AN, 20180154/48, « Compte rendu du comité de pilotage des panthéonisations du 27 avril 2015 », sans nom de rédacteur, sans date, 3 p.

Postel-Vinay fut la seule résistante et déportée filmée par la caméra dans trois occasions et la seule de cette génération qui a accompagné les quatre résistants à l'intérieur de l'édifice.

Les anciens résistants et déportés furent placés en haut de la tribune présidentielle et le président ne les a croisés qu'au moment de l'anecdote ci-après. Isabelle Anthonioz-Gaggini révèle, lors de notre entretien – et la vidéo de la cérémonie la confirme – que c'est elle qui a pris l'initiative de prendre le président Hollande par le bras et de le faire aller saluer les anciens résistants et déportés en les considérant très importants par ce geste¹⁰. Ce geste a bouleversé les hommes de sa sécurité puisqu'il était une évolution imprévue. Dans le cérémonial établi, il n'y avait pas cette « rencontre »¹¹. Enfin, le président Hollande a aussi salué d'autres représentants du monde de la Résistance et de la Déportation tels que Jacques Dominique Christiani, Clémence Annick Burgard et Claude du Granrut¹².

Un des sujets relatifs à la préparation de la cérémonie fut la place des quatre résistants dans la crypte du Panthéon. Le 27 octobre 2014, des responsables de la cérémonie tels que Philippe Bélaval et ceux représentant le ministère de la Culture, Jean-Michel Loyer-Hascoët, se sont rencontrés avec les représentants des familles des quatre personnalités, afin d'examiner les options sur le caveau où elles seront reposées. Dans le courrier du 30 octobre 2014 adressé à la nièce de Germaine Tillion, Émilie Sabeau-Jouannet, le Sous-secrétaire des monuments historiques et des espaces protégés lui rappelle le sujet de l'emplacement des cercueils¹³. Loyer-Hascoët, après avoir précisé que dans les caveaux précédents (VI, VII, VIII) se trouvent des personnalités politiques ou scientifiques entrées au Panthéon au cours du XX^e siècle, indique le caveau IX dans la crypte afin qu'il accueille les quatre résistants car « Cette proposition donnerait une pleine lisibilité à l'engagement de ces quatre femmes et hommes [...] ».

Cette préférence au caveau IX de la part de ce haut fonctionnaire du ministère de la Culture a suscité une réaction de la part de certains membres de la famille Brossolette. Michel-Pierre Brossolette-Branco adresse un courrier à Jean-Michel Loyer-Hascoët afin de souligner le souhait de la famille que les quatre résistants soient transférés dans le caveau VI, une des deux options qui a été également proposée par Philippe Bélaval à la réunion du 27 octobre au

¹⁰ Entretien téléphonique avec Isabelle Anthonioz-Gaggini, fille de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, 22 avril 2021, 42 min 13 sec.

¹¹ AN, 20180443/18, Cérémonial, sans nom de rédacteur, sans date, 3 p.

¹² INA, *France 2*, « Quatre résistants au Panthéon, Édition spéciale », 27 mai 2015, 1 h 52 min 56 sec.

¹³ « Courrier de Jean-Michel Loyer-Hascoët à Émilie Sabeau-Jouannet sur le choix du caveau pour les quatre résistants dans la crypte du Panthéon », 30 octobre 2014, 1 p., Archives de l'association *Germaine Tillion*.

Panthéon¹⁴. Michel-Pierre Brossolette-Branco lui rappelle l’avis de son oncle, Claude Pierre-Brossolette, qui – d’après ce que je comprends – avait déjà exprimé sa volonté, lors de la réunion, que l’option du caveau VI soit retenue.

Claude Pierre-Brossolette adresse une note manuscrite à Sylvie Hubac accompagnée par le courrier envoyé à Jean-Michel Loyer-Hascoët par Michel-Pierre Brossolette-Branco, afin de faire communiquer le souhait de la famille sur le transfert des quatre résistants dans le caveau VI¹⁵. Claude Pierre-Brossolette demande également que le président de la République prenne la décision sur le caveau.

Cette *affaire du caveau* ne peut pas être comprise sans savoir les autres personnalités résidant déjà au caveau VI. Jean Moulin, René Cassin, Jean Monnet et André Malraux sont les personnalités qui y furent transférées au cours du XX^e siècle. Évidemment, Claude Pierre-Brossolette qui a insisté sur la cohérence entre les résidents du caveau et les quatre nouvelles entrées, en termes d’époque et d’engagement, a présenté des arguments pertinents. Cependant, les quatre résistants furent transférés au caveau IX.

D’une part la famille Brossolette a montré sa préférence au caveau VI puisqu’ils considéraient peut-être que Pierre Brossolette recevrait la reconnaissance qu’il méritait s’il trouvait sa place parmi les autres grandes figures du XX^e siècle, résidant dans le même caveau. D’autre part, les responsables de la cérémonie peut-être pour des raisons différentes favorisaient un autre caveau dédié aux quatre résistants. Une hypothèse – que je n’avais pas réussi à confirmer – serait que les responsables de la cérémonie ne souhaitent pas ranimer la polémique suscitée contre la candidature de Pierre Brossolette au Panthéon en 2013, exprimée par les défenseurs de la mémoire de Jean Moulin, en raison d’une cohabitation *port mortem* des deux hommes. Sylvie Hubac me précise qu’ils n’ont jamais envisagé de mettre les quatre résistants dans le même caveau que Jean Moulin¹⁶.

L’organisation de la cérémonie exigeait, donc, le travail en commun de plusieurs professionnels, soit des conseillers du président Hollande, soit des hauts fonctionnaires du CMN ou des ministères concernés. Afin de réussir leurs objectifs autour de la cérémonie au

¹⁴ AN, 20180155/46, 2014, Courrier de Michel-Pierre Brossolette-Branco à Jean-Michel Loyer-Hascoët, 3 novembre 2014, 1 p.

¹⁵ AN, 20180155/46, Note manuscrite de Claude Pierre-Brossolette à Sylvie Hubac sur le sujet du caveau, 3 novembre 2014, 2 p.

¹⁶ Entretien en visioconférence avec Sylvie Hubac, ancienne directrice de cabinet du président de la République François Hollande, 10 février 2021, 39 min et 42 sec.

Panthéon, ils devaient coordonner et prendre des décisions sur sa mise en scène et sur des aspects symboliques.

B. François Hollande et la mise en récit de l'*esprit de résistance*

Un des moments les plus importants de la cérémonie au Panthéon fut l'allocution présidentielle. François Hollande fut le seul qui a pris la parole d'une durée de quarante minutes, une des plus longues parties de la panthéonisation. Qui ont travaillé afin de préparer le discours du 27 mai 2015 au Panthéon ? Sur quels éléments se sont-ils appuyés ? De quelle manière développe-t-elle la mise en récit du choix présidentiel de panthéoniser les quatre résistants et de sa conception de l'*esprit de résistance* ?

Le discours prononcé au Panthéon donne le message à retenir de cette décision. D'après Patrick Garcia, le discours occupe une place primordiale dès le renouvellement de la cérémonie en 1989 et l'organisation du rituel en trois parties¹⁷. Le président de la République est parfois le seul qui prononce le discours, comme dans le cas de la panthéonisation de 2015. Parfois, une autre personnalité prend la parole, par exemple le ministre de la Culture. André Malraux et Jack Lang respectivement ont prononcé le discours pour l'entrée au Panthéon de Moulin et pour Condorcet, l'abbé Grégoire et Monge¹⁸. Enfin, le président et une autre personnalité ont à la fois prononcé le discours, comme lors de la panthéonisation d'André Malraux en 1996, quand Chirac a partagé la parole avec Maurice Schuman¹⁹.

Constance Rivière fut la conseillère du président de la République qui avait sous sa surveillance aussi bien la préparation de la cérémonie entière que la rédaction du discours. Elle adresse une note le 11 septembre 2014 au président de la République afin de lui faire présenter les propositions élaborées par ses conseillers sur le caractère de la cérémonie au Panthéon

¹⁷ En premier temps, les téléspectateurs regardent les scènes diffusées de la rue Soufflot, une discussion sur la personnalité honorée et le décryptage de la scénographie par les commentateurs se tient dans le plateau télévisé. En deuxième temps, c'est le moment du discours. En troisième temps, il y a l'entrée du cercueil au Panthéon suivi par le président de la République. Pour une analyse plus détaillée, voir Garcia, Patrick, « Transferts au Panthéon : actualité d'un rituel daté », *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 17-27, p. 24.

¹⁸ Garcia, Patrick, « Les panthéonisations sous la V^e République : redécouverte et métamorphoses d'un rituel », in Jean-Luc Bonniol ; Maryline Crivello (dir.), *Façonner le passé : Représentations et cultures de l'histoire XVI^e-XXI^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Le temps de l'histoire », 2017, p. 87-106, disponible en ligne, <<https://books.openedition.org/pup/6473>>, (consulté le 10 novembre 2019).

¹⁹ *Idem*, « Jacques Chirac au Panthéon : Le transfert des cendres d'André Malraux », dans *Sociétés & Représentations*, 2001, n° 12, p. 205-223, p. 213.

prévue pour le 27 mai 2015 et les autres événements qui la concernent²⁰. Rivière, parmi d'autres, donc, lui suggère d'être le seul à prendre la parole. Par la suite, elle revient au sujet du discours le 2 mars 2015 afin de lui rappeler qu'il n'y pas un seul modèle systématiquement reproduit, en ce qui concerne le discours prononcé à l'occasion d'une cérémonie au Panthéon²¹. Rivière insiste sur le fait que l'allocution de François Hollande soit la seule à être prononcée. Elle justifie sa proposition en raison de la variété des personnalités honorées et la difficulté de trouver une personnalité consensuelle, dont le discours pouvait être équilibré et qui pouvait rendre hommage simultanément aux quatre figures de la Résistance. Cependant elle n'avait pas travaillé seule pour la préparation du discours.

Tout d'abord, le conseiller Pierre-Yves Bocquet souligne que le président de la République lui-même était toujours très préoccupé de la rédaction de ses discours²². Bocquet explique qu'il n'y avait pas un seul discours que le président n'a pas contribué lui-même. Ses conseillers faisaient de recherche et préparaient des éléments que François Hollande récupérait afin de rédiger ses discours. Concernant son allocution de la panthéonisation, Bocquet précise qu'il rédigeait jusqu'à la dernière minute.

Ensuite, selon les archives présidentielles, l'historien et inspecteur général de l'Éducation nationale Vincent Duclert a également contribué à la rédaction du discours présidentiel. Les conseillers Pierre-Yves Bocquet et Pierre-Louis Basse ont eu un rôle dans sa préparation. Des éléments sur les quatre personnalités ont été envoyés par quatre historiens qui faisaient partie du comité historique de la Mission interministérielle des anniversaires des deux guerres mondiales, présidé par Jean-Pierre Azéma. Azéma lui-même a envoyé un texte sur Pierre Brossolette, ainsi que Laurent Douzou, Dominique Veillon et Gilles Vergnon respectivement sur Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Jean Zay²³. Selon la presse, d'autres historiens ont également contribué, tels que Antoine Prost et Mona Ozouf²⁴.

²⁰ AN, 20180154/48 « Note à l'attention de Monsieur le Président de la République », rédigée par Constance Rivière sur la préparation de la panthéonisation, 11 septembre 2014, 2 p.

²¹ AN, 20180155/46, « Note à l'attention de Monsieur le Président de la République », rédigée par Constance Rivière sur les prises de paroles officielles lors de la panthéonisation de la V^e République, 2 mars 2015, 2 p.

²² Entretien avec Pierre-Yves Bocquet, ancien conseiller du président de la République François Hollande, 21 octobre 2020, Fondation de l'Esclavage, Paris, 1 h 20 min et 34 sec.

²³ AN, 20180155/46, Textes rédigés par les historiens sur les quatre résistants : Jean-Pierre Azéma « Pierre Brossolette », 3 p., Laurent Douzou « Significations et vertus d'une panthéonisation » sur Germaine Tillion, 4 p., Dominique Veillon « Geneviève de Gaulle-Anthonioz », 3 p. et Gilles Vergnon « Jean Zay au Panthéon », 4 p.

²⁴ Anonyme, « Hollande prépare son Panthéon », *Aujourd'hui en France*, 19 mai 2015, n° 4934, p. 7 et Hacquemand, Éric, « Quarante-cinq minutes pour marquer son quinquennat », *Aujourd'hui en France*, 27 mai 2015, n° 4942, p. 2.

François Hollande a déjà montré, lors de la cérémonie d'hommage à la Résistance au Mont-Valérien, la manière que son discours va s'articuler. A l'occasion de la cérémonie commémorative du 70^e anniversaire de l'exécution des 22 membres du groupe de Missak Manouchian du réseau *Franco-tireurs et Partisans-Main d'œuvre-Immigrée* (FT-MOI) et des trois lycéens bretons, le président de la République les a honorés, en soulignant la diversité des origines et des parcours des participants dans la Résistance française. François Hollande a annoncé qu'il souhaite, pour le 70^e de la Libération de la France, de célébrer l'*esprit de résistance*, à travers quatre nouvelles entrées au Panthéon : Pierre Brossolette, Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Jean Zay :

C'est le sens de la cérémonie qui aura lieu pour faire entrer de nouvelles figures au Panthéon. J'ai souhaité, j'ai voulu, que ce soit l'esprit de résistance, en cet anniversaire de la Libération, qui puisse être salué pour accueillir de nouvelles personnalités qui seront autant d'exemples pour la Nation au Panthéon²⁵.

Mais à quoi renvoie cet *esprit de résistance* ? En quoi consiste-t-il selon la perception du président de la République ? Quelles leçons ressortent de cet *esprit* et quel fut le message à retenir par les citoyens ? François Hollande, lors de son discours au Mont-Valérien, présente sa conception : l'*esprit de résistance* est une qualité qui se constitue du courage et de la bravoure montrés devant le péril menaçant la société. L'*esprit de résistance* est également un comportement permanent, qui se caractérise par la capacité de s'engager et d'agir contre le danger soulevé, à travers lequel les citoyens peuvent dépasser les épreuves vécues et trouver la force afin d'avancer leurs vies. François Hollande associe cet *esprit* avec ces trois valeurs de la devise républicaine : la liberté, l'égalité et la fraternité ainsi qu'avec la laïcité et évidemment la République entière. Chacune des quatre figures de la Résistance, selon le président, incarne une de ces quatre valeurs : Brossolette-la liberté, Tillion-l'égalité, de Gaulle-Anthonioz-la fraternité et Zay-la laïcité ainsi que la République entière avec ses *vecteurs* : l'école et la culture.

Le président, certes, cite des éléments biographiques des quatre résistants retenus pour le Panthéon, mais il insiste sur leurs œuvres qui justifient sa décision et les valeurs républicaines attribuées à chacun. Sa mise en avant de celles-ci s'expliquent aussi après avoir

²⁵ « Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage à la Résistance, à Suresnes le 21 février 2014 », *Vie publique*, 21 février 2014, mise à jour le 12 mars 2014, disponible en ligne, <<https://www.vie-publique.fr/discours/190540-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-en-homm>>, (consulté le 21 octobre 2019).

compris la conception, que, selon lui, ont eu ces résistants, mais aussi tous ceux qui participaient à la Résistance française, sans être nécessairement originaires de France. François Hollande précise que, pour les résistants étrangers, la France n'était pas un pays, mais des valeurs et des principes au nom desquels ils étaient fiers de mourir et il fait appel aux citoyens pour qu'ils reconnaissent ces valeurs qui leur permettent de vivre. Hollande met en avant l'amour pour la patrie et la liberté afin d'expliquer le motif des résistants, Français et étrangers. Cependant, il ne parle pas d'un patriotisme fermé, mais d'un patriotisme qui sert et protège les valeurs universelles, car, selon le président, les valeurs républicaines sont des valeurs universelles :

L'amour de la patrie et de la liberté s'inscrivent – ce sont les mots de Robert BADINTER – dans l'amour de l'humanité toute entière. J'aime la France parce que j'aime l'humanité. Je suis Français donc je suis au service de l'humanité. Je porte des valeurs qui sont celles de l'humanité et qui font que la France a une place et un rôle particuliers dans le monde²⁶.

L'élaboration de son discours avançait au fur et à mesure de la préparation des éléments pour sa rédaction et l'organisation de la cérémonie. Un des objectifs de la mise en récit de cette décision présidentielle sur la panthéonisation des quatre résistants fut de mettre en avant les points communs de ces quatre figures.

Dans un courriel du 3 mai 2015 que Constance Rivière adresse aux autres membres du cabinet présidentiel, qui travaillaient également pour la préparation de la cérémonie, deux documents qui réunissent des éléments importants sur la rédaction du discours²⁷. Elle et Vincent Duclert ont préparé un plan du discours en cinq parties, qui, parmi d'autres, mettent l'accent sur leur action dans la Résistance, comme un moment qui les unit, sur leurs engagements après-guerre – pour les deux femmes –, sur leurs exemples comme des « héros civiques au service de valeurs »²⁸. Dans ce document, les deux rédacteurs soulignent que cette cérémonie au Panthéon est un hommage à l'avenir, au dépassement et à la fierté pour ces quatre héros qui se sont dressés contre l'occupant nazi et ses auxiliaires français ainsi que pour avoir accompli leur devoir envers la Nation en s'engageant à d'autres causes avant ou après la guerre.

²⁶ « Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage à la Résistance, à Suresnes le 21 février 2014 », archive cit.

²⁷ AN, 20180155/46, « Courriel de Constance Rivière vers les conseillers du président », rédigé par Constance Rivière sur l'envoi des documents avec des éléments pour le discours du président au Panthéon, 3 mai 2015, 1 p.

²⁸ AN, 20180155/46, « Plan de discours pour le Panthéon (27 mai) », rédigé par Constance Rivière et Vincent Duclert, sans date, 5 p.

Dans le même courriel Constance Rivière envoie un document qui retrace les points communs des quatre, suivi par trois pages qui contiennent les informations les plus importantes sur leurs vies et leur existence dans le discours présidentiel fut considérée indispensable²⁹. D'une part, les quatre résistants partagent l'engagement et le « refus de l'inacceptable », en soulignant que cette phrase est tirée d'une déclaration de Geneviève de Gaulle-Anthonioz³⁰. D'autre part, ils ont en commun le « souci du bien public » au prix de leurs vies et la lucidité et la remise en question, comme Pierre Brossolette a montré vers le chef de la France libre Charles de Gaulle. Pierre Brossolette a eu la lucidité de délaissier ses doutes politiques et se battre au côté de Charles de Gaulle et le courage de remettre en question le comportement de ce dernier vis-à-vis ses collaborateurs. En outre, les quatre se caractérisent par la capacité de voir toujours plus loin, par exemple dans le cas de Jean Zay, qui a eu des idées, selon Rivière, avant-gardistes sur le système éducatif ou de Germaine Tillion, qui a étudié, à travers l'ethnologie, toute la race humaine, pour la comprendre, sans s'enfermer aux préjugés. Enfin, ils étaient des porteurs du pacifisme et de l'humanisme.

Vincent Duclert a également rédigé un discours entier de durée d'une heure qui a suggéré au président de la République³¹. Selon sa lettre à Rivière avec laquelle il accompagne son texte, il propose que le président donne des éléments historiques à son discours afin de tirer de l'histoire des leçons pour aujourd'hui, comme il souhaitait faire³². Le texte de Duclert n'est pas celui que François Hollande a prononcé au Panthéon.

A son allocution le jour de la cérémonie au Panthéon, le président de la République commence avec la réponse à la question : « Qu'y a-t-il de commun parmi ces quatre personnalités honorées au Panthéon ? ». Il rappelle, ainsi, que ces quatre résistants partageaient le sentiment du patriotisme :

Pourtant, ces deux femmes, ces deux hommes, chacun si singulier, ont été gouvernés par les mêmes forces, animés par les mêmes passions, soulevés par le même idéal, unis les uns, les autres par le même dépassement, indissociablement soudés par le même amour, l'amour de leur patrie. Quatre grandes Françaises et Français qui incarnent l'esprit de la Résistance,

²⁹ AN, 20180155/46, « Les mots de discours », rédigée par Margot Charon (collaboratrice de Constance Rivière), suite à la demande de Constance Rivière, sans date, 5 p.

³⁰ Dans le document la phrase ci-après de Geneviève de Gaulle-Anthonioz a été citée, sans être noté à quelle occasion elle l'a affirmé : « Je ne suis pas une héroïne, mais je revendique le terme de résistante. Au fond entre la Résistance et ATD, il y a un cheminement commun : le refus de l'inacceptable ».

³¹ AN, 20180443/18, « Discours du Panthéon du 27 mai 2015 », rédigé par Vincent Duclert, sans date, 26 pages accompagnées par une lettre à Constance Rivière, sans date, 1 p.

³² *Ibid.*

l'esprit de résistance. Face à l'humiliation, à l'Occupation, à la soumission, ils ont apporté la même réponse : ils ont dit non tout de suite, fermement, calmement³³.

Ces quatre résistants incarnent l'esprit de la Résistance française, selon François Hollande. Leur identité en tant que membres de la Résistance est la caractéristique qui les unit et la première raison pour laquelle le président de la République les a choisis tous ensemble afin de les faire entrer au Panthéon. La diversité de leur parcours reflète la diversité de la Résistance : diversité de sexe, diversité d'origines et de positionnements politiques.

Le discours du président Hollande s'articule, concernant les quatre personnalités, en trois parties. Tout d'abord, il évoque brièvement les moments les plus significatifs de leur action dans la Résistance. Par la suite, il cherche à montrer le courage qui caractérise la vie de chacun et il exalte cette force à mener leur combat. Ensuite, il revient sur chacun afin de présenter son engagement de telle manière qui peut également justifier la valeur républicaine qu'il a déjà attribuée aux quatre résistants, lors de son discours au Mont-Valérien. Enfin, il traite de l'œuvre de chacune des quatre personnalités. Le président met donc l'accent sur leur œuvre afin de montrer leur contribution à la vie de la société. Mis à part les vertus et les principes portés par une personne, c'est le legs de cet œuvre qui rend quelqu'un éligible pour entrer au Panthéon afin qu'il puisse être érigé en exemple, selon les paroles du président.

Dans son discours, parmi les autres thématiques évoquées, telles que sa conception de la France, de l'histoire, son regard sur la jeunesse et le message à lui transmettre, ses références explicites et implicites aux sujets de l'actualité, comme à plusieurs reprises à la marche du 11 janvier 2015, à la suite des attentats de Paris, en les associant aux engagements et aux œuvres des quatre panthéonisés, Hollande nomme celui qui considère l'ennemi contemporain : l'indifférence. Il dénonce cette indifférence, perçue comme un comportement qui crée des effets sociaux :

L'indifférence, voilà l'ennemi contemporain. Indifférence face au fanatisme, au racisme, à l'antisémitisme. Indifférence face aux injustices, aux inégalités, aux indécences. Indifférence face aux catastrophes, au désordre climatique, à l'épuisement de notre planète³⁴.

³³ Voir Annexe n° 7 : « Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage aux quatre anciens résistants, Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay, à Paris le 27 mai 2015 », p. 265.

³⁴ *Ibid.*, p. 273.

Par conséquent, après avoir raconté les vies des quatre résistants et essayé de mobiliser les citoyens, il rappelle le devoir de vigilance et de résistance qui porte chaque génération et l'importance du choix à effectuer par chaque individu. L'*esprit de résistance*, selon François Hollande, est ce courage et cette audace à s'engager et à agir contre tout ce qui menace la société, les valeurs républicaines, qui sont également des valeurs universelles. Le président de la République fait appel aux citoyens, en tant qu'individus, avec la responsabilité de leur choix, et en tant que membres d'une société qui doit s'inspirer par l'engagement et les œuvres des quatre résistants et afin de donner des réponses aux défis d'aujourd'hui. Enfin, Hollande conclut en associant la République avec l'esprit de la Résistance et l'*esprit de résistance* :

La République n'est pas figée. Ce n'est pas un corset dont il faudrait régulièrement recoudre les boutons. La République, c'est un mouvement, c'est une construction, c'est une passion, une passion généreuse, une passion rationnelle, une passion rassembleuse, avec toujours, toujours le refus de la fatalité. Ne pas plier, ne pas se replier, espérer et lutter. Tel est l'esprit inextinguible, inépuisable de la Résistance, de l'esprit de résistance³⁵.

Le discours du président retient les « épisodes » de la vie des quatre personnalités honorées et leurs qualités portées qui les rendent aux symboles pour la République. François Hollande transmet le message de l'importance d'être des citoyens engagés qui veillent à la protection des valeurs républicaines, qui caractérisent et doivent définir le *modus vivendi* de la société française. Le discours montre, donc, la mise en récit du choix du président de la République de panthéoniser ces quatre résistants, intégrée aussi à l'histoire de la France et de la République.

C. Mobiliser la société autour de la panthéonisation de 2015

La panthéonisation de 2015 n'était pas conçue comme un moment au Panthéon limité aux deux heures de son déroulement. Le président de la République souhaitait rendre la cérémonie à un événement de longue durée, qui devait impliquer le plus grand nombre de citoyens possible. Dans sa note du 11 septembre 2014 au président, Constance Rivière précise l'esprit de la cérémonie envisagé : « [...] Ce qui ne doit pas de notre point de vue exclure une

³⁵ Voir Annexe n° 7 : « Déclaration de M. François Hollande, Président de la République... », archive cit., p. 274.

forte dimension populaire, d'ouverture et de mise en valeur des parcours des quatre personnalités [...] »³⁶. Afin de réussir à faire la panthéonisation des quatre résistants un événement populaire, Rivière mentionne des idées sur les hommages et les manifestations qui pouvaient l'accompagner en amont et en aval.

Dans le même esprit se trouve la note du directeur du CMN, Philippe Bélaval pour Sylvie Hubac début juillet 2014³⁷. Bélaval propose, en respectant la volonté du président de la République, une programmation culturelle visant le grand public et mobilisant les scolaires. Bélaval cite des manifestations qui se dérouleraient en amont et en aval de la panthéonisation, notamment les trois jours après le jour de l'entrée des quatre résistants au Panthéon. L'objectif, selon Bélaval, du CMN serait de prolonger l'hommage fait à ces quatre personnalités en se référant aux fondements de la République, les trois valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité.

De quelles manières les *opérateurs* de la cérémonie ont-ils envisagé d'en faire un événement populaire ? Quels publics ont été impliqués dans la cérémonie et sous quel prisme ? Quelles cérémonies et manifestations ont eu lieu en amont et en aval de la panthéonisation de 2015 ? Où ont-elles eu lieu ? Qui y a participé ?

1. La participation de la jeunesse : les projets pédagogiques à l'occasion de la panthéonisation de 2015

Un des principales composantes de la panthéonisation en 2015 est sans doute la participation de la jeunesse. Durant la cérémonie, la participation et la présence des jeunes furent fortes. Cependant, il ne s'agit pas d'une nouveauté. D'après l'historien Patrick Garcia, la nouvelle scénographie, élaborée à la fin des années 1980 et introduite pour la première fois lors de la panthéonisation du Bicentenaire de la Révolution française, a mis en avant, parmi d'autres, la participation des jeunes³⁸.

Tout d'abord, l'attachement symbolique des jeunes autour de la panthéonisation et les quatre figures apparaît au niveau de leur participation lors de la cérémonie. Un cortège composé d'élèves, filles et garçons, qui portaient des blouses aux couleurs du drapeau français a suivi

³⁶ AN, 20180154/48 « Note à l'attention de Monsieur le Président de la République », rédigée par Constance Rivière sur la préparation de la panthéonisation, 11 septembre 2014, 2 p.

³⁷ AN, 20180154/48, « Note à l'attention de Madame la directrice de Cabinet de Monsieur le Président de la République », rédigée par Philippe Bélaval et adressée à Sylvie Hubac, 2 juillet 2014, 7 p.

³⁸ Garcia, Patrick, « Transferts au Panthéon : actualité d'un rituel daté », art. cit., p. 24.

les cercueils. De plus, au moment de l'entrée des cercueils dans la nef du Panthéon, une chorale de jeunes filles a interprété *Le chant des partisans* accompagnée par des jeunes musiciens. Outre les élèves qui ont participé, lors de la cérémonie au Panthéon, il y en avait d'autres qui ont assisté à elle. Entre la tribune où François Hollande a prononcé son discours et la tribune officielle ainsi qu'à gauche du Panthéon, étaient assis les élèves des écoles primaires et des collèges qui portent les noms des personnalités panthéonisées³⁹. Ma recherche s'est focalisée sur ceux qui venaient des établissements scolaires lauréats du Concours national de vidéos « Panthéon 2015 », lancé par le ministère de l'Éducation nationale, le réseau Canopé et le CMN⁴⁰.

Fig. 14 - Le cortège des jeunes en montant la rue Soufflot. Scène extraite de la cérémonie, le 27 mai 2015, rue Soufflot.



Source : France 2, « *Quatre résistants au Panthéon, Édition spéciale* », 27 mai 2015, 1 h 52 min 56 sec, INA.

La question qui se pose est de savoir si le rôle de la jeunesse pour François Hollande se limite à une cérémonie ou, si au-delà du caractère purement symbolique dans sa participation, on observe une intention politique pour une implication beaucoup plus étendue. Y-t-il une politique en la matière, peut-être conçue par le président de la République ? Comment les jeunes ont-ils fait partie de cette panthéonisation en termes du rituel et dans un ensemble des

³⁹ Entretien téléphonique avec Jean Dewevre, enseignant et directeur de l'école élémentaire de Croix (Hauts-de-France), 14 mars 2020, 38 min 42 s.

⁴⁰ Académie de Bordeaux, « Concours de vidéos "Panthéon 2015" », publié le 18 mai 2015, mis à jour mai 2015, disponible en ligne <<http://www.ac-bordeaux.fr/cid88537/concours-vidéos-pantheon-2015.html>>, (consulté le 19 octobre 2019).

activités avant sa réalisation ? Quels furent les élèves qui ont participé avec leurs professeurs et par quel projet ?

J'examinerai deux projets effectués par des scolaires et leurs professeurs à l'occasion de la panthéonisation des quatre résistants en 2015. Le premier a été proposé et coordonné par le ministère de l'Éducation nationale et le CMN ; le second a été conçu par une professeure de l'éducation musicale du collège Anatole Le Braz de Bretagne.

L'intérêt sur la mobilisation des jeunes dépasse le jour de la cérémonie. Selon la note rédigée par Fanny Jaffray, conseillère en charge de l'éducation artistique et culturelle et de la mémoire-citoyenneté de la ministre de l'Éducation nationale de l'époque Najat Vallaud-Belkacem, le président de la République souhaite la mobilisation des scolaires afin de faire cet événement, c'est-à-dire la panthéonisation de 2015, un moment aussi bien solennel que vivant et populaire⁴¹. La conseillère explique dans cette note que le président a envie que la cérémonie stimule la créativité des élèves et pour mieux les associer à l'événement le ministère envisage de les rendre acteurs de sa préparation et leur donner un rôle lors de la cérémonie elle-même. Par conséquent, l'objectif n'était pas uniquement de faire des jeunes des participants à la cérémonie, mais de leur donner le temps nécessaire afin de travailler en amont sur des projets pour qu'ils apprennent les quatre personnalités et approfondissent leurs connaissances.

Le document administratif finit en faisant une proposition précise concernant le projet pédagogique qui vise les scolaires. Le ministère avec le CMN invite les établissements scolaires de premiers et de seconds degrés, qui portent les noms des quatre résistants, à participer à un concours d'images. Pour participer au concours, les élèves devaient préparer une production artistique de forme libre, dont la vidéo d'une durée de deux minutes, serait envoyée au jury. Les scolaires devaient répondre à travers leur projet aux questions ci-dessous : « Parmi les quatre personnalités entrant au Panthéon en 2015, laquelle t'inspire le plus ? Quelle valeur incarne-t-elle à tes yeux ? ». Les classes lauréates étaient récompensées par leur présence au Panthéon le jour de la cérémonie, par la diffusion de leurs vidéos sur le site internet du CMN et leur intégration dans l'exposition *4 vies en Résistance*. Selon les témoignages de leurs professeurs, les vidéos ont été aussi projetées sur les écrans devant le Panthéon avant la cérémonie. La projection des vidéos n'a été toutefois pas filmée par la télévision.

⁴¹ AN, Pierrefitte-sur-Seine, 20180155/46, « Préparation des panthéonisation du 27 mai 2015 », rédigée par Fanny Jaffray, 15 décembre 2014, sur les propositions effectuées pour la mobilisation des scolaires autour de la cérémonie au Panthéon en 2015, 2 p.

Selon le document administratif de Fanny Jaffray, le concours a été adressé à 152 établissements scolaires portant les noms des quatre résistants, qui existent en France. Le commissaire de l'exposition au Panthéon, Nicolas Vinci, membre également du jury qui a examiné les candidatures, confirme qu'au total 52 classes ont participé, la moitié venant des établissements avec le nom de Jean Zay⁴². Parmi les quatre établissements lauréats se trouvent le collège Jean Zay de Cenon (Académie de Bordeaux) et Jean Zay de la Croix (Académie de Lille). J'ai eu la possibilité de rencontrer respectivement la professeure d'histoire & géographie Stéphanie De Le Vielleuse, qui a participé au concours avec ses élèves de la troisième et le directeur et enseignant Jean Dewevre, qui y a participé avec la classe de CM2.⁴³

Parallèlement, la chorale du collège Anatole Le Braz (des élèves de la sixième à la troisième) à Saint-Brieuc en Bretagne a commencé à se préparer pour leur projet. Premièrement, à l'initiative de leur professeure de la musique Emmanuelle Ameline, ils ont décidé d'animer l'opérette *Le Verfügbar aux enfers* que Germaine Tillion a écrite pendant sa déportation au camp de Ravensbrück, pour encourager et distraire ses camarades. Ensuite, après la proposition du réalisateur Philippe Claudon, ils ont participé au documentaire⁴⁴ à partir de leurs expériences dans le processus pour la préparation de l'opérette et les connaissances qu'ils ont rassemblées autour de la panthéonisation et des quatre résistants⁴⁵.

En ce qui concerne les classes du concours, elles venaient des établissements « mixtes », au niveau de la nationalité mais aussi en termes socioéconomiques des élèves selon les témoignages de leurs professeurs. Notamment pour le collège Jean Zay de Cenon, Stéphanie De Le Vielleuse explique que la classe choisie se caractérisait par « un fort mixage culturel », avec des élèves de différents niveaux, qui affrontait des difficultés⁴⁶. Cependant, la professeure souligne la manière remarquable de l'implication de tous les élèves à ce projet.

Les élèves sont issus des milieux familiaux « divers », quant à la situation financière et à leur nationalité : maghrébine, turque, africaine, portugaise sont les origines d'un grand

⁴² Entretien en visioconférence avec Nicolas Vinci, Responsable du développement des publics de Citéco, commissaire de l'exposition « 4 vies en résistance », 22 janvier 2021, 1 h 25 min et 27 sec.

⁴³ Les deux autres établissements scolaires lauréats furent : le collège Germaine Tillion de Lardy (Académie de Versailles) et l'école élémentaire Pierre Brossolette de Vandœuvre-lès-Nancy (Académie de Nancy-Metz).

⁴⁴ Claudon, Philippe (réal.), *Ami, entends-tu...*, France Télévisions, 2015, 1 DVD, 52 min.

⁴⁵ Entretien téléphonique avec Emmanuelle Ameline, professeure de l'éducation musicale au collège Anatole Le Braz, Saint-Brieuc (Bretagne), 14 mars 2020, 54 min 45 sec.

⁴⁶ Entretien avec Stéphanie De Le Vielleuse, professeure d'histoire & géographie au collège Jean Zay de Cenon (Nouvelle-Aquitaine), Bordeaux, 1^{er} mars 2020, 1 h 3 min et 58 sec.

nombre des élèves au collège Jean Zay de Cenon. La professeure explique que cette diversité, – une caractéristique de ce collège – était considérée par eux comme « source de richesse ».

Même si les deux projets ont eu des objectifs différents, leur préparation avait des points communs. Ces projets étaient destinés aux élèves de 10 à 15 ans. La procédure de la préparation des élèves s'est déroulée en trois étapes communes. Les cours d'histoire et les lectures des textes sur les personnalités furent le point de départ pour tous. Cette étape fut nécessaire, notamment à travers la consultation des livres sur les personnalités, voire des œuvres rédigées par ces dernières. Par la suite, les élèves avaient la possibilité de rencontrer des témoins importants afin d'approcher, par la transmission de la mémoire, le sujet du projet. Cette transmission est venue par les rencontres avec des anciens résistants et déportés comme Guy Chataigné ou Anise Postel-Vinay et des rescapées de la Shoah, par exemple Ida Grinspan et Lili Leignel. Ces rencontres furent parfois accompagnées par des visites sur les sites historiques, comme le Panthéon ou des lieux de mémoire, par exemple les camps de Ravensbrück ou de Souge à Bordeaux.

Les arts avec la musique, la peinture, le théâtre furent des points essentiels de ces projets. Les élèves du concours ont préparé des éléments pour les filmer, par exemple, la chanson consacrée à Geneviève de Gaulle-Anthonioz pour le collège Jean Zay ou des œuvres artistiques sur Jean Zay, comme son portrait de la manière d'Andy Warhol, par l'école primaire de la Croix. La dernière étape fut celle du tournage de la vidéo. Les élèves l'ont faite soit avec l'aide de leur enseignant, soit avec des élèves d'un autre collège qui a été aussi impliqué. Pour la chorale, les scènes de leur travail ou de l'animation de l'opérette ont fait partie d'un documentaire filmé par un professionnel.

L'intérêt sur ces activités se réside dans le fait que les élèves se sont occupés de la panthéonisation à travers le parcours d'une personnalité précise. Cette approche ne s'est limitée pas au contexte des cours d'histoire, mais s'est attachée à une expérience qui a combiné des disciplines différentes et le contact avec des témoins et des visites aux lieux historiques. Ces élèves ont passé des mois à se préparer dans la classe et en dehors d'elle soit pour le concours soit pour le documentaire et la représentation de l'opérette. De plus, avec leurs élèves, les professeurs eux-mêmes ont été impliqués.

Leur participation à la cérémonie, pour les élèves des classes lauréates fut en effet le fruit d'un travail des plusieurs mois sur les vies et l'œuvre de ces personnalités. Leur présence ainsi que leur l'intégration des vidéos dans l'exposition au Panthéon en furent la récompense.

La projection des vidéos en répétition avant la cérémonie, n'honorait pas seulement les quatre personnalités en train d'entrer au Panthéon. Elle a fonctionné comme un honneur pour les élèves, aussi. C'est par ce projet à travers l'école républicaine, le travail sur les valeurs de la République en tant qu'élèves, en tant que membres d'une classe, en tant que membres de ce système scolaire qu'ils ont reçu la possibilité de se distinguer.

Pour la chorale du collège de Saint-Brieuc l'animation de l'opérette de Germaine Tillion et leur participation au documentaire ne fut pas leur seule liaison avec la panthéonisation. La chorale de jeunes élèves a également interprété *Le chant des partisans* au Mont Valérien le 21 février 2014, lors de l'hommage à la Résistance et l'annonce de la panthéonisation de 2015.

Fig. 15 - Le président de la République salue la chorale du collège Anatole Le Braz, 21 février 2014, Mont-Valérien.



Source : Archives nationales, 009918_20180419_1303_141308, © Photographie Blevenec Laurent Présidence de la République.

Leur participation à cette cérémonie est aussi importante pour des raisons symboliques. La chorale vient du même collège que les trois jeunes Bretons exécutés avec les membres du groupe Manouchian au Mont-Valérien le 21 février 1944. La professeure m'explique que Robert Badinter a proposé au président de la République leur participation, à la suite à sa présence à la 70^e commémoration de la rafle de la Gestapo à leur collège, le 10 décembre

2013⁴⁷. Parmi d'autres moments où les jeunes ont eu un rôle primordial, lors de cette cérémonie, citons leur présence aux côtés du président au moment de recueillement dans la chapelle du Mont-Valérien, ainsi que les lectures des dernières lettres des fusillés à la clairière par deux jeunes, après le dépôt de la gerbe par le président en hommage aux fusillés du groupe Manouchian.

Fig. 16 - Le président de la République pose pour une photographie parmi les jeunes du cortège, aux marches du Panthéon, le 27 mai 2015.



Source : Archives nationales, 009918_20180419_2325_152328, © Photographie Etchegoyen Marie Présidence de la République.

François Hollande évoque au cours de son discours au Panthéon la jeunesse. Il crée une relation réciproque entre la République et la jeunesse. La jeunesse, selon lui, est le premier élément que la France doit préserver et la soutenir, sans faire des distinctions. Les difficultés confrontées par les jeunes se trouvent où la République est absente⁴⁸. Alors, le message transmis aux jeunes présents à la cérémonie est que leur travail à travers un projet scolaire et l'approfondissement de leur connaissance des valeurs de la République, exprimées par les parcours des quatre résistants, leur a permis de se distinguer. La présence de la République par

⁴⁷ Entretien téléphonique avec Emmanuelle Ameline, professeure de l'éducation musicale au collège Anatole Le Braz, archive cit.

⁴⁸ Voir Annexe n° 7 : « Déclaration de M. François Hollande, Président de la République... », archive cit., p. 272-273.

le biais de l'école a contribué à dépasser les difficultés. Devant le temple de la République, ils se sont aussi honorés eux-mêmes.

Auparavant, le jour de son élection François Hollande s'était déclaré lui-même comme « le président de la jeunesse » et on devait apprendre que l'éducation était un des points principaux de sa campagne présidentielle⁴⁹. Par la suite, le mai 2015, les réformes sur le collège ont été annoncées par un décret⁵⁰ face aux fortes polémiques. En conséquence, peut-on trouver des éléments importants qui permettent de considérer que François Hollande a *une certaine idée* quant au rôle de la jeunesse ? Avait-elle une place primordiale en termes d'une politique de mémoire conçue par le président de la République et d'une politique qui concerne l'école ? Comment ces projets intentionnellement ou pas ont-ils obéi à une vision présidentielle autour la jeunesse ? A-t-il attribué une place importante à sa pensée, hors son rôle symbolique lors des cérémonies commémoratives ?

Pierre Louis Basse, l'écrivain et journaliste, conseiller de François Hollande pour les « Grands événements » de 2014 à 2016, confirme le rôle central que la jeunesse a occupé dans la pensée du président de la République. Basse, qui caractérise la jeunesse marqueur du quinquennat Hollande, explique, lors de notre entretien, que François Hollande, passionné par l'histoire et homme très optimiste, a toujours son regard tourné vers l'avenir. Par conséquent, il s'est beaucoup investi à la jeunesse, dont il mettait toujours en avant lors des cérémonies commémoratives⁵¹.

Pierre-Yves Bocquet, conseiller « discours et mémoire » également confirme qu'il y avait la volonté de mettre la jeunesse très visible à la cérémonie au Panthéon. La présence de la jeunesse était une dimension systématique tout au long du quinquennat à plusieurs reprises⁵². Bocquet souligne la volonté présidentielle de mettre au cœur de la cérémonie la jeunesse et le monde de l'éducation. La réalisation des projets pédagogiques autour de ces quatre résistants a été ainsi indiquée. Il précise que l'implication de la jeunesse n'avait pas comme objectif

⁴⁹ Ecoiffier, Matthieu; Biseau, Grégoire, « À l'Élysée, une rentrée pour rentrer en grâce », *Libération*, 30 août 2012, n° 9736, p. 5.

⁵⁰ « Décret n° 2015-544 du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements au collège », *Légifrance*, publié le 19 mai 2015, disponible en ligne, < <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030613326&categorieLien=id> >, (consulté le 6 juillet 2020).

⁵¹ Entretien téléphonique avec Pierre-Louis Basse, journaliste, écrivain, conseiller présidentiel aux « Grands Événements », 16 février 2021, 28 min et 12 sec.

⁵² Entretien avec Pierre-Yves Bocquet, ancien conseiller du président de la République François Hollande, 21 octobre 2020, Fondation de l'Esclavage, Paris, 1 h 20 min et 34 sec.

uniquement la transmission de la mémoire, mais de donner une réponse au défi du terrorisme, surtout après les attentats du janvier 2015. Ils cherchaient, alors, des occasions pour célébrer la fraternité et de donner à travers l'engagement, un message positif à la jeunesse.

Cet intérêt pour la transmission de l'histoire et de la mémoire de Brossolette, Tillion, de Gaulle-Anthonioz et Zay s'adresse à tous les Français, en particulier les générations futures. La jeunesse a activement participé à la panthéonisation autant qu'à la cérémonie d'hommage à la Résistance au Mont-Valérien. Plusieurs ont obtenu une invitation pour le Panthéon suite à leur participation et distinction aux autres activités scolaires attachées à la cérémonie. Un tel cas est le concours de vidéos s'adressant aux établissements scolaires portant les noms des quatre résistants. Dans le chapitre suivant, j'analyse les impressions des scolaires autour les quatre résistants et la cérémonie, qui ont laissé leurs traces dans leurs travaux et les souvenirs de leurs professeurs.

2. 4 vies en résistance : une exposition pour faire connaître et commémorer

Comme j'ai déjà montré l'objectif du président de la République était de rendre la cérémonie au Panthéon un événement populaire. Une des décisions prises pour réussir leur but les conseillers du président de la République et les responsables du CMN qui s'occupaient de l'organisation de la cérémonie étaient de mobiliser la jeunesse en amont de la cérémonie, mais elle ne fut pas la seule proposition.

Afin de permettre au public de mieux connaître les quatre résistants et de proposer aussi une réflexion sur les valeurs incarnées par ces personnalités, le CMN a accueilli une exposition au Panthéon, de 8 mai 2015 à 16 janvier 2016. Selon la note de Nicolas Vinci, son commissaire, l'objectif était que le public réfléchît sur ce que ces quatre vies en résistance nous apprenaient, bien au-delà de la période 1939-1945, et ce que nous disaient des valeurs de la République. Le visiteur était invité à retracer l'histoire de chacune de ces quatre personnalités, s'interroger sur la propre interprétation qu'il se fait de ces quatre vies en résistance et répondre à la question : « pour lui-même aujourd'hui, résister, qu'est-ce que cela signifie ? »⁵³.

L'exposition s'est constituée par 21 panneaux documentaires et huit dispositifs numériques, installés dans le transept Nord du monument. Selon le guide pédagogique et la note de Nicolas Vinci, les panneaux s'articulaient en quatre temps. Le public commençait sa

⁵³ AN, 20180154/48, « Projet culturel autour de la cérémonie du 27 mai 2015 », rédigé par le Centre des Monuments Nationaux, 28 avril 2015, 16 p.

visite de la partie « Origines » (quatre panneaux), à laquelle l'exposition montre la diversité des parcours des quatre personnalités dans la période avant-guerre. Par la suite, les visiteurs exploraient les multiples manières de résister dans la partie « Résistances » (huit panneaux) et les raisons de leur engagement. Dans les deux parties, qui suivent, « Dépassements » (quatre panneaux) et « Héritages » (cinq panneaux) respectivement, les visiteurs découvraient des quelles façons les quatre personnalités ont su trouver dans les épreuves de la guerre, le courage d'imaginer la France de la Libération et les ressorts des nouveaux engagements, ainsi que de quelle manière leurs idéaux et leurs parcours résonnent dans la vie publique, politique, sociale et scientifique après leurs disparitions⁵⁴.

Dans le dernier panneau de l'exposition, sous le titre « Résister : Hier/Aujourd'hui » le visiteur fut invité à s'interroger sur le sens du mot « résistance ». Évidemment les attentats terroristes de Paris et de sa région en janvier 2015 ont influencé la conception de ce panneau, dédié aux actes de résistance ou de mobilisation des populations de l'histoire proche. Place centrale a eu la marche républicaine pour la liberté d'expression en hommage aux victimes des attentats le 11 janvier 2015⁵⁵.

Les espaces de lectures ont été accompagnés par des dispositifs numériques qui invitaient les visiteurs à s'interroger sur l'*esprit de résistance*. Les visiteurs croisaient les deux premiers au début de l'exposition. Dans les écrans des témoins ayant connu les quatre personnalités honorées au Panthéon en 2015 et des spécialistes de leurs parcours parlaient de leurs vies et leurs engagements. Ces entretiens ont été spécialement réalisés pour cette exposition⁵⁶. Parmi des proches des quatre résistants interviewés la résistante Anise Postel-Vinay et Nelly Forget de l'association *Germaine Tillion*, Claude et Anne Pierre-Brossolette, Hélène Mouchard-Zay, Catherine Martin-Zay et Jean-Michel Defromont de l'ATD Quart Monde. Des spécialistes qui ont participé par leur témoignage étaient également comme les

⁵⁴ En ce qui concerne les photographies de l'exposition, Le Centre des Monuments Nationaux ne m'a pas permis de les consulter et surtout de les reproduire pour des raisons de droits d'auteur. C'est pourquoi je me suis appuyée sur des documents et l'entretien avec son commissaire, Nicolas Vinci, afin de la reconstituer et la présenter.

⁵⁵ Guide destiné aux enseignants afin de préparer leur visite avec leurs élèves à l'exposition au Panthéon *4 vies en résistance* : < https://www.reseau-canope.fr/cnrd/sites/default/files/documents/ADN_CMN_Fiche_Panthéon_Resistance_A4_DEF_0515VF.pdf>, (consulté le 10 décembre 2019).

⁵⁶ AN, 20180154/48, « Projet culturel autour de la cérémonie du 27 mai 2015 », rédigé par le Centre des Monuments Nationaux, 28 avril 2015, 16 p.

historiens Antoine Prost, Olivier Loubes, Guillaume Piketty, Frédérique Neau-Dufour ainsi que le philosophe et essayiste Tzvetan Todorov et l'anthropologue Christian Bromberger⁵⁷.

Les deux autres dispositifs numériques installés à la fin de la visite donnaient la possibilité au public d'observer les réponses des seize personnalités de la vie publique (artistes, sportifs, journalistes) ainsi que des visiteurs précédents sur l'*esprit de résistance* à travers des vidéos. Le commissaire de l'exposition Nicolas Vinci m'a communiqué, lors de notre entretien, le contenu des questions posées aux artistes interviewés et au public : « Sur les quatre, lequel vous parlez le plus ? A quel vous identifiez ? », « Qu'est-ce que " résister " signifie pour vous aujourd'hui ? » et « Pour quelle valeur seriez-vous prêt à résister, s'il fallait ? »⁵⁸.

Le public pouvait aussi insérer sa réponse sur son regard sur l'*esprit de résistance* dans une borne d'enregistrement vidéo et laisser ses impressions sur le livre d'or numérique. Nicolas Vinci se souvient que la liberté était une des valeurs citées à plusieurs reprises dans ce livre d'or et les vidéos enregistrées du public. Selon lui, les visiteurs ont choisi la liberté en tant que valeur pour laquelle ils sont prêts à résister en associant leurs réponses aux attentats et à la défense de la liberté d'expression. En ce qui concerne les réponses des visiteurs au vidéo maton, selon Alexandra Dromard, cheffe du département des publics chez le CMN, il y a 358 enregistrements recueillis *in situ* et dix à travers le site internet dédié à l'exposition⁵⁹.

Quatre autres écrans dédiés à chacune des quatre personnalités proposent aux visiteurs de découvrir leur prise des paroles à travers des archives sonores et audiovisuelles. Une grande frise chronologique avec des photographies et des documents audiovisuelles, contextualise les parcours des quatre résistants sur un grand écran multitouches et présente les dates marquantes du début du XX^e siècle jusqu'en 2015. Enfin, les vidéos des quatre classes lauréates du Concours de vidéos « Panthéon 2015 » faisaient également partie de l'exposition.

Un site internet, d'une durée de trois ans, a été dédié à l'exposition où le public pouvait accéder et préparer leur visite. Les internautes pouvaient profiter d'une série de modules disponibles sur le site, tels que la frise chronologique, mise à jour chaque mois avec des nouveaux contenus pour découvrir à fur et à mesure l'histoire des quatre personnalités et stimuler l'intérêt des internautes sur le long terme ainsi que d'un mur vidéo participatif

⁵⁷ Entretien en visioconférence avec Nicolas Vinci, Responsable du développement des publics de Citéco, commissaire de l'exposition « 4 vies en résistance », archive cit.

⁵⁸ *Idem*.

⁵⁹ Entretien avec Alexandre Dromard, cheffe du département des publics chez le CMN, Hôtel de Sully, Paris, 28 octobre 2020, 1 h 13 min et 51 sec.

rassemblant les vidéos des visiteurs de l'exposition et des internautes sur *Regards sur l'esprit de résistance*. Selon Alexandra Dromard, 32 365 internautes ont visité le site de sa mise en ligne en 2015 jusqu'à sa disparition en 2018⁶⁰.

La relecture des propositions que Philippe Bélaval a effectuées à travers son rapport pour le président de la République en 2013 montre que certaines de ses suggestions ont été mises en œuvre dans le cas de cette exposition. La richesse sur des dispositifs numériques et l'importance accordée à cette exposition rappellent les propositions de Bélaval sur la poursuite de la politique d'expositions temporaires, l'enrichissement des informations disponibles sur place, notamment grâce aux outils numériques et le prolongement de la visite au Panthéon avec des modules complémentaires en ligne⁶¹. Par conséquent, cette exposition sur les personnalités panthéonisées en 2015 fut la première occasion de mettre en œuvre les propositions de son rapport.

3. Les manifestations autour des quatre résistants avant et après la cérémonie au Panthéon

L'hommage rendu aux quatre personnalités ne s'est limité pas au Panthéon le jour de la cérémonie. Des cérémonies commémoratives ont été organisées par la présidence de la République, le CMN, le ministère de la Culture ainsi que les proches des quatre résistants et des municipalités locales les jours qui ont précédé la panthéonisation. En plus des cérémonies, des manifestations ont été planifiées, surtout dans la capitale, les jours qui ont suivi l'entrée au Panthéon. Des manifestations ont été également préparées en province.

A Orléans, la famille de Jean Zay, avec la municipalité et en présence des associations d'anciens combattants et des écoliers, lui a rendu hommage quelques jours avant son entrée au Panthéon⁶². De la même manière, l'association *Germaine Tillion*, et la municipalité de Saint-Maur-des-Fossés et des associations d'anciens combattants ont honoré la mémoire de Germaine Tillion le 13 mai 2015⁶³. Nelly Forget, sa présidente d'honneur, a prononcé le

⁶⁰ Entretien avec Alexandre Dromard, cheffe du département des publics chez le CMN, archive cit.

⁶¹ Bélaval, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *Vie publique*, 10 octobre 2013 (date de remise), disponible en ligne, < <https://www.vie-publique.fr/rapport/33603-pour-faire-entrer-le-peuple-au-pantheon-rapport-monsieur-le-president>>, p. 17, (consulté le 27 novembre 2019).

⁶² Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret et ancien membre de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Palais de Luxembourg, Paris, 29 janvier 2020 », 44 min et 51 sec, p. 225 et Chaulet, Paul, « Les adieux d'Orléans à Jean Zay, son futur "panthéonisé" », *Le Monde*, 20 mai 2015, n° 21877, p. 12.

⁶³ Entretien avec Nelly Forget, présidente d'honneur de l'association de *Germaine Tillion*, à son domicile, Paris, 10 février 2020, 2 h 58 min et 43 s.

discours de cette cérémonie. Une plaque à la mémoire de la mère de Germaine Tillion, Émilie, a été apposée, à côté de la tombe de la famille Tillion. Émilie Tillion a perdu la vie dans la chambre à gaz du camp de Ravensbrück en 1945⁶⁴.

Les hommages officiels ont commencé le 26 mai où les quatre cercueils sont entrés dans la ville de Paris. Le trajet des cercueils a commencé par la porte d'Orléans et un passage devant la statue du général Leclerc, il a continué l'avenue avec son nom, puis, a effectué des arrêts dans des endroits symboliques pour la Résistance⁶⁵. Lors de ces arrêts, des lectures de textes ont été effectuées en présence des autorités municipales et du public.

Les cercueils sont conduits dans la cour de la Sorbonne pour une veillé républicaine durant laquelle des scolaires ont interprété des chansons, puis les étudiants et le monde universitaire ont été mobilisés⁶⁶. La ministre de l'Éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem a accueilli les cercueils et des textes de chacun des quatre panthéonisés ont été lus. La Sorbonne fut ouverte au public jusqu'à 22h.

Fig. 17 - L'hommage rendu aux quatre résistants par le monde de l'éducation dans la cour de la Sorbonne, 26 mai 2015.



Source : Association Germaine Tillion

⁶⁴ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, à son domicile, Paris, 12 mars 2021, 1 h 50 min et 29 sec.

⁶⁵ AN, 20180154/48, « Compte rendu du comité de pilotage Panthéonisation 30 mars 2015 », rédigé par Margot Charon, 31 mars 2015, 3 p.

⁶⁶ AN, 20180154/48, « Compte rendu du comité de pilotage des panthéonisations 27 avril 2015 », sans nom de rédacteur, sans date, 3 p.

Le lendemain, avec les portes de la Sorbonne fermées pour le public, des corps constitués se sont recueillis devant les cercueils. Parmi d'autres représentants, ceux du Sénat et de l'Assemblée nationale, du monde de la justice, de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, de l'Ordre de la Libération et le chef d'état-major des armées ont rendu hommage aux quatre personnalités avant leur transfert au Panthéon. Des délégations des autorités municipales et départementales, du monde universitaire et des associations auxquelles les quatre résistants ont participé, telles que la Ligue des droits de l'Homme et l'ATD Quart-Monde, ont participé aux hommages rendus à la Sorbonne.

Le soir du 30 mai, après la fermeture des portes du Panthéon, un spectacle des lumières fut projeté à la façade du Panthéon. Des photographies de la vie des quatre résistants et des dates marquant l'histoire de la France, comme la marche du 11 janvier 2015, après les attentats terroristes, ont été affichées à la façade du Panthéon au son du *chant des partisans*, qui de temps en temps fut interrompu par les voix des quatre résistants. Les valeurs républicaines – égalité liberté, fraternité – ainsi que la laïcité se sont mises au premier plan.

Fig. 18 - Le spectacle des lumières à la façade du Panthéon le 30 mai 2015.



Source : Skertzo, chaîne youtube ⁶⁷.

Le mois qui a précédé la cérémonie, le secrétariat d'État chargé des droits des femmes et celui aux anciens combattants et à la mémoire ont organisé sur les grilles de l'Hôtel de Ville

⁶⁷ Skertzo, « Panthéonisation », disponible en ligne, <<https://www.youtube.com/watch?v=j6iQzTzF3Ks>>, (consulté le 12 juillet 2021).

une exposition « Femmes et résistance », dédiée à Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz, ainsi qu'à toutes les femmes résistantes, connues ou anonymes⁶⁸.

Des projets autour des quatre résistants ont été organisés dans cinquante départements en France métropolitaine et outre-mer. Un document administratif, trouvé dans les archives de la conseillère Audrey Azoulay, répertorie ces manifestations : presque une centaine d'évènements ont été enregistrés⁶⁹. Des interprétations des chansons ou de la *Marseillaise*, des lectures des textes écrits par chacune de ces quatre personnalités entrées au Panthéon ou des textes rédigés sur leurs vies, des conférences à leur mémoire, des expositions, du dépôt de gerbe et des apposition des plaques ont été prévues afin que des communautés locales les honorent. Des établissements scolaires des deux degrés, des autorités municipales ou départementales, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), à travers ces services départementaux, des associations dédiées à un des quatre résistants, telle que l'association Jean Zay de Provence, ou des comités locaux de l'Association Nationale des Anciens combattants et amis de la Résistance (ANACR) ou même l'hôpital de Saint-Dizier en Haute-Marne ont été les organisateurs de telles manifestations.

La plupart des manifestations a été organisée pendant le mois de mai 2015, avant leur entrée au Panthéon, d'une durée des quelques heures à une journée. Il y avait également le cas de l'organisation d'une semaine entière consacrée à Jean Zay, du 17 au 21 mars 2015, à Tarbes du département de Hautes-Pyrénées. La représentation de la pièce *Jardin Secret* sur la vie de Jean Zay au Théâtre National de Tarbes et au lycée Théophile Gautier, les échanges des lycéens avec Catherine Martin-Zay et la rencontre du public avec l'historien et biographe de l'ancien ministre du Front populaire, Olivier Loubes, ont fait partie des événements organisés cette semaine-là⁷⁰.

Les autorités et les institutions publiques à travers l'organisation des cérémonies et des manifestations à Paris et en province ont essayé de mieux faire connaître les quatre résistants, de mobiliser de différents publics, par exemple des scolaires, autour de leurs engagements et de les sensibiliser aux valeurs républicaines.

Les *opérateurs* de la cérémonie ont travaillé afin d'atteindre l'objectif de faire de la panthéonisation un événement populaire. Par rapport à sa programmation culturelle et la

⁶⁸ AN, 20180154/48, « Programme des manifestations autour de l'entrée au Panthéon de Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion, Jean Zay », Centre des Monuments Nationaux, 5 mars 2015, 10 p.

⁶⁹ AN, 20180154/48, « Projets des manifestations autour de l'entrée au Panthéon de Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion, Jean Zay », sans nom de rédacteur, sans date, 17 p.

⁷⁰ AN, 20180154/48, « Projets des manifestations autour de l'entrée au Panthéon de Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion, Jean Zay », *op. cit.*, p. 12.

diversité des activités organisées autour de la cérémonie, qui ne sont pas uniquement celles que j'ai citées ci-dessus, la liste fut longue et riche, semble-t-il.

On constate donc que ce transfert au Panthéon a été conçu comme un événement dont les organisateurs, notamment le président de la République qui souhaitait le rendre populaire. Des femmes et des hommes ont travaillé, ont établi un programme des cérémonies, des manifestations diverses et une exposition au Panthéon, capable d'impliquer le plus grand nombre des citoyens possible. La panthéonisation est devenue l'occasion, à travers ces quatre résistants-symboles, de réaffirmer et redéfinir les valeurs républicaines. François Hollande, qui, avec son discours au Panthéon, a proposé une mise en récit de sa conception de l'*esprit de résistance* et a synthétisé le message qu'il souhaitait à transmettre. Le président a mis en avant le rôle de chaque individu, qui doit être engagé, c'est-à-dire d'être un citoyen qui veille toujours au respect des valeurs républicaines et des principes de sa société, prêt à combattre à sa manière pour leur préservation. Son message fut également adressé à la jeunesse, à travers son discours comme à travers les activités auxquelles les scolaires ont participé. La jeunesse fut un public ciblé par son discours et une composante principale de sa politique symbolique, symbole d'espoir pour l'avenir.

TROISIÈME PARTIE

La panthéonisation de 2015 : quelles représentations autour de la mémoire de la Résistance ?

Chapitre 5

La mémoire de la Résistance portée par des acteurs politiques et sociaux

Dans les chapitres précédents, j'ai étudié les acteurs politiques et sociaux qui étaient impliqués dans la panthéonisation de 2015, soit lors de la phase de revendication de l'entrée au Panthéon des quatre résistants – Pierre Brossolette, Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Jean Zay – ; soit lors de la phase d'organisation de la cérémonie. Les uns avaient leurs motivations personnelles afin de s'impliquer dans cette cérémonie, les autres furent chargés en tant que professionnels de la préparer, mais tous furent des *porteurs de représentations* autour de la Résistance en général et de ces quatre personnalités en particulier. Tous portent en effet la mémoire ou les mémoires qui sourdent de cette page de la Seconde Guerre mondiale et qui se manifestent à travers la cérémonie au Panthéon de 2015.

C'est pourquoi je me focaliserai, dans ce chapitre, sur la dimension mémorielle de la cérémonie. Je tenterai, après avoir examiné qui a agi et comment, de répondre à la question du « pourquoi », c'est-à-dire de savoir selon quelles représentations ils ont agi et de quelles représentations autour de cette période ils furent porteurs.

La place de la Résistance dans la mémoire collective et sa présence au Panthéon avant 2015

L'histoire de la Résistance fut considérée dès la Libération comme très importante et son étude ainsi que la pérennisation de sa mémoire sont passées sous l'égide de l'État à travers deux structures : la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France (CHOLF), créée en octobre 1944, ainsi que le Comité d'histoire de la guerre (CHG), fondé en juin 1945¹. Ces deux entités ont été fusionnées en 1951 pour donner le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CH2GM), auquel participaient les historiens les plus éminents de l'époque, tels que Lucien Febvre, Pierre Renouvin et Henri Michel.

La Résistance fut une période de l'histoire française, dont la singularité lui a conféré une forte légitimité chez tous les citoyens, quelque soit leur positionnement politique ou leur

¹ Douzou, Laurent, *La Résistance française : une histoire périlleuse*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, p. 54 et 59.

âge². La mémoire de la Résistance et celle de la France libre, selon François Azouvi, occupent une place significative dans la conscience de tous les Français parce qu'il s'agit d'un grand récit national dans lequel s'intègrent et, d'une manière, s'expliquent des événements historiques, sans lesquels manqueraient de cohésion³. Azouvi avance cette analyse afin de justifier sa thèse : la Résistance rassemble toutes les caractéristiques d'un grand récit. Premièrement, selon Azouvi, son importance réside dans la manière radicale et singulière de sa fondation. Il s'agit de l'appel radiophonique adressé au peuple français par le général de Gaulle à travers la BBC le 18 juin, en réponse au discours de Pétain, dont Azouvi souligne la valeur fondatrice⁴. Deuxièmement, la Résistance se caractérise par une dimension révolutionnaire, envisagée par tous ces acteurs, car leur ambition ne fut pas uniquement de refonder la nation, mais de la faire régénérer en la débarrassant de toutes ses faiblesses qui l'ont conduite à sa défaite de juin 1940⁵. C'est pourquoi le récit de la Résistance est un récit de (re)fondation, un nouveau point de départ.

L'importance du récit de la Résistance dans la mémoire collective des Français et au regard du pouvoir⁶ se confirme, si on examine les personnalités entrées au Panthéon au XX^e siècle. Le premier à y pénétrer en 1949 fut Félix Éboué, le gouverneur du Tchad avec Victor Schœlcher, l'homme qui a aboli l'esclavage. Sous l'impulsion d'Éboué, le Tchad est devenu la première colonie française qui s'est ralliée à la France libre en 1940. Toutefois, la cérémonie au Panthéon qui a marqué la mémoire nationale française, plus que toutes les autres cérémonies qui se sont tenues à cet édifice néoclassique, s'est déroulée le 19 décembre 1964. Charles de Gaulle, en tant que le premier président de la V^e République, a décidé le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, le premier président du Conseil National de la Résistance et son envoyé personnel⁷.

D'une part, en 1987 et 1996 deux autres personnalités rattachées à la Résistance sont devenus des *résidents* du Panthéon, sans que, nécessairement, leur identité de résistant soit la seule raison de cet hommage rendu. Le décret de la panthéonisation du juriste et homme politique, membre du gouvernement de la France libre, René Cassin, a été signé par Valéry

² Rouso, Henry ; Conan, Éric, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, coll. « Pour une histoire du XX^e siècle », 1995, p. 10.

³ Azouvi, François, *Français, on ne vous a rien caché. La Résistance, Vichy, notre mémoire*, Paris, Gallimard, 2020, p. 51.

⁴ *Ibid.* p. 54.

⁵ *Ibid.*, p. 57.

⁶ *Ibid.*, p. 51.

⁷ Rouso, Henry, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1990 (1^e éd. : 1987), p. 102.

Giscard d'Estaing le 23 avril 1981 – quelques jours avant les élections présidentielles⁸. Valéry Giscard d'Estaing n'a pris cette décision que pour satisfaire les demandes répétitives formulées par les anciens combattants à ce sujet et pour apaiser leurs réactions négatives contre lui après la suppression de la commémoration de 8 mai. En plus de ces raisons, il souhaitait corriger son image, suite à son absence rue Copernic après l'attentat meurtrier à la synagogue le 3 octobre 1980⁹. Cet hommage fut réalisé sept années plus tard en présence du nouveau président François Mitterrand.

En 1996, Jacques Chirac a honoré l'écrivain, homme politique et résistant André Malraux, proche du général de Gaulle dont il fut ministre de la Culture de 1959 à 1969. D'autre part, sans le transfert du corps mais par une inscription gravée dans le transept sud du Panthéon, Charles Delestraint, le premier chef de l'Armée secrète et compagnon de la Libération, fut également honoré en 1989. Les quatre personnalités qui entrent au Panthéon en 2015 ne furent donc pas les premiers résistants transférés et honorés au temple laïc de la République.

Dans les pages qui suivent, je m'interrogerai sur les motivations politiques, sociales, mémorielles autour de ces quatre personnalités et autour de la Résistance. Quelles représentations portent les différents acteurs politiques et sociaux ? Quelles furent les raisons mémorielles qui ont amené les acteurs politiques et sociaux à s'impliquer dans cette cérémonie ? Sous l'influence de quelles représentations autour de cette période ont-ils agi ? Sous quel prisme le président de la République a choisi d'honorer ces quatre résistants et la Résistance ? Quel fut son regard sur cette période ? Selon quelles motivations les acteurs sociaux, c'est-à-dire les groupes de pression, ont-ils agi afin de réussir la panthéonisation de la personnalité soutenue ? De quelle mémoire furent-ils porteurs ? Enfin, quelle est la réception des quatre résistants et de la cérémonie au Panthéon par les jeunes scolaires qui ont participé aux projets pédagogiques à ce sujet et certains furent également présents à la panthéonisation ?

⁸ Garcia, Patrick, « Les panthéonisations sous la V^e République : redécouverte et métamorphoses d'un rituel », in Jean-Luc Bonniol ; Maryline Crivello (dir.), *Façonner le passé : Représentations et cultures de l'histoire XVI^e-XXI^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Le temps de l'histoire », 2017, p. 87-106, disponible en ligne, <<https://books.openedition.org/pup/6473>>, (consulté le 10 novembre 2019).

⁹ Garcia, Patrick, « Transferts au Panthéon : actualité d'un rituel daté », dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 17-27, p. 22.

A. Le regard du pouvoir politique sur la mémoire de la Résistance : ruptures et continuités

Dans cette partie, je tenterai de présenter la perception du président Hollande sur cette période de l'histoire française ainsi que les motivations selon lesquelles il a pris la décision de l'honorer, afin d'arriver mieux comprendre quelle mémoire il exalte. J'examinerai également quelle est la place de cet hommage dans le cadre des hommages sur la Résistance et de sa perception par certains de ses prédécesseurs.

La décision de panthéoniser quatre résistants ne manque pas de cohérence dans l'ensemble des actions politiques au niveau mémoriel et symbolique du président de la République. Le moment choisi d'effectuer ce geste ne fut également pas aléatoire. Son choix d'honorer la Résistance au Panthéon ne fut ni étrange ni une nouveauté pour des raisons diverses que j'évoquerai tout de suite.

Dans un premier temps, bien avant le 21 février 2014, au moment où le président a rendu hommage aux 22 membres du groupe Manouchian au Mont-Valérien et a annoncé les nouvelles entrées au Panthéon, il a déjà honoré la Résistance. Début mai 2013, il s'est déplacé à l'appartement de la rue du Four à Paris, où le premier Conseil National de la Résistance (CNR) s'est tenu le 27 mai 1943, sous la présidence de Jean Moulin¹⁰. Par la suite, après avoir déposé une gerbe au Panthéon, accompagné par le résistant et secrétaire de Jean Moulin, Daniel Cordier, il a assisté à la première projection, à la Sorbonne, du téléfilm *Alias Caracalla*, adapté du livre de ce dernier¹¹.

L'attachement du président à la mémoire de la Résistance a réapparu à l'occasion du 70^e anniversaire de la première réunion du CNR le 27 mai 2013. Selon *Le Figaro*, le président Hollande a déjeuné à l'Élysée avec sept résistants, femmes et hommes reconnus, tels que Daniel Cordier, Jean-Louis Cremieux-Brilhac et Marie-José Chombart de Lauwe¹². Ensuite, il les a accompagnés au lycée Bouffon au XV^e arrondissement de Paris où ils ont échangé avec les élèves. Le lieu choisi fut symbolique : pendant la guerre, cinq lycéens de l'établissement ont été fusillés pour leur engagement dans la Résistance.

¹⁰ Anonyme, « Hollande fait de la résistance », *Le Point*, 9 mai 2013, n° 2121, p. 16.

¹¹ *Ibid.*

¹² Barotte, Nicolas, « Pour Hollande il y a Résistance et résistance », *Le Figaro*, 28 mai 2013, n° 21403, p. 5.

Dans un deuxième temps, outre ses gestes symboliques, le président de la République a instauré le 27 mai comme « journée nationale de la Résistance » par un décret du 19 juillet 2013¹³, sans être cette date anniversaire reconnue comme un jour férié, à l'instar du 11 novembre ou du 8 mai. Cependant, cette journée nationale est une date anniversaire consacrée uniquement à cette page de l'histoire des années noires et, plus précisément, la seule dédiée à la Résistance intérieure, en évoquant le jour de la première réunion du CNR, de son « parlement représentatif », selon Henry Rousso¹⁴.

Jusqu'en 2006 – et l'instauration du 18 juin comme « Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle », par le président Jacques Chirac – aucune commémoration nationale ne fut pas dédiée à cette expérience de la Résistance¹⁵. La première commémoration, consacrée uniquement à son souvenir, et plus précisément à cet événement considéré l'acte fondateur de la Résistance, qui s'incarne à travers un hommage annuel, ne fut, donc, officiellement instaurée que soixante et un ans après la fin de la guerre¹⁶. Selon Rousso, ce geste semble « pour le moins étrange » en prenant en compte l'importance de la Résistance dans l'imaginaire français depuis 1944¹⁷. Cependant, ce dernier s'attache plutôt au visage du général de Gaulle et non à la Résistance dans son ensemble.

Pierre-Yves Bocquet, l'ancien conseiller du président de la République François Hollande, explique que la Résistance est une période importante dans l'imaginaire politique de François Hollande puisqu'elle symbolise la défense de la démocratie contre le totalitarisme. Hollande en tant que président socialiste croit, selon Bocquet, au progrès : « Son univers est marqué par l'idée du progrès, de la diffusion du savoir et par la défense de la démocratie en tant que régime politique »¹⁸. Dans ses idéaux, il y a l'idée d'une démocratie sociale, fondée sur le programme du Conseil National de la Résistance¹⁹. Sylvie Hubac partage cette perception selon laquelle Hollande aime beaucoup l'histoire, en particulier l'histoire de la Résistance. En plus de son amour pour l'histoire, Hubac ajoute son positionnement politique, c'est-à-dire d'un homme de gauche. Hubac souligne que la gauche a toujours un sentiment de ressurgir la

¹³ « Loi n° 2013-642 du 19 juillet 2013 relative à l'instauration du 27 mai comme journée nationale de la Résistance », *Légifrance*, 20 juillet 2013, disponible en ligne, <<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027730576&dateTexte=&categorieLien=id>>, (consulté le 9 mars 2020).

¹⁴ Rousso, Henry, *Face au passé : Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016, p. 111.

¹⁵ Azouvi, François, *Français, on ne vous a rien caché*, op. cit., p. 376.

¹⁶ Rousso, Henry *Face au passé*, op. cit., p. 107.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Entretien avec Pierre-Yves Bocquet, ancien conseiller de discours et mémoire, du président de la République François Hollande, Fondation pour la mémoire de l'Esclavage, Paris, 21 octobre 2020, 1 h 20 min et 34 sec.

¹⁹ *Idem.*

Résistance et Hollande voulait en tant que président de la République de gauche rendre hommage à ses ancêtres²⁰.

Selon Bocquet, le choix de François Hollande de panthéoniser deux hommes et deux femmes, appartenant à la Résistance, renvoyait à une ligne constante de son quinquennat autour des questions mémorielles, qui est la célébration de l'*esprit de la résistance*, l'esprit d'engagement. Cet engagement dont Hollande voulait faire la grande cause de son quinquennat se fonde sur le choix personnel de l'individu de décider seul « qu'il faut faire quelque chose », c'est-à-dire d'être un citoyen actif qui veille au respect des valeurs de la société dans laquelle il appartient. C'est pourquoi François Hollande a choisi d'honorer ensemble ces quatre personnalités. Ils furent engagés dans la Résistance au moment de l'Occupation, mais ils furent des citoyens engagés tout au long de leur vie :

C'est quelque chose qu'on trouve aux quatre personnalités panthéonisées et autour de la période de la Seconde Guerre mondiale. C'est cet esprit-là qui rend la République vivante et qu'on est tous potentiellement des acteurs²¹.

Dans l'imaginaire politique de François Hollande, la Résistance représente quelque chose qui rassemble ces différentes dimensions : la dimension progressiste, qu'on trouve dans le programme du CNR, la dimension de l'engagement, la dimension du citoyen actif et la dimension de la démocratie, parce que les quatre personnalités retenues se sont battues pour la démocratie. Bocquet explique que son choix de mettre au Panthéon les quatre résistants est une manière de qualifier le rapport du président à l'histoire de la France²².

Constance Rivière estime que l'idée du président de retirer des personnalités qui appartiennent dans la Résistance pour les faire entrer au Panthéon fut consciente et conçue par lui dès le début de son quinquennat, ainsi que sa volonté de panthéoniser des femmes²³. François Hollande et ses conseillers, en effet, ont montré un fort intérêt à faire entrer des femmes au Panthéon afin de réparer l'injustice de leur sous-représentation dans le monument,

²⁰ Entretien en visioconférence avec Sylvie Hubac, ancienne directrice de cabinet du président de la République François Hollande, 10 février 2021, 39 min et 42 sec.

²¹ Entretien avec Pierre-Yves Bocquet, ancien conseiller de discours et mémoire, du président de la République François Hollande, archive cit.

²² *Idem*.

²³ Entretien téléphonique avec Constance Rivière, ancienne conseillère au cabinet de François Hollande, 1^{er} mars 2021, 29 min et 52 sec.

comme j'ai déjà montré dans les chapitres précédents. Enfin, le président n'a pas choisi uniquement des femmes, mais il a décidé de respecter la parité – son renforcement fut un des objectifs de son quinquennat –, en sélectionnant deux femmes et deux hommes.

Mettre Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz au Panthéon fut certainement un renforcement de la présence féminine dans l'édifice et un message de la reconnaissance du rôle des femmes dans la société française. Hollande a suivi l'exemple du président socialiste François Mitterrand, qui a panthéonisé Marie Curie, la première femme qui est entrée au Panthéon pour ses mérites. En même temps, ce choix a mis la focale sur la diversité de la Résistance en termes de sexe. Le rôle méconnu des femmes résistantes, écarté des récits officiels et des travaux historiques après-guerre, a été mis en avant à travers cette cérémonie. Selon l'historien Laurent Douzou, la Résistance des femmes fut absente des écrits postérieurs à la guerre jusqu'au tournant des années 1970²⁴.

Sylvie Hubac se souvient que la question de la mémoire fut tout de suite une des intérêts du président de la République et la panthéonisation ne fut qu'une expression de sa préoccupation des sujets mémoriels²⁵. Pierre-Yves Bocquet explique que le président voulait inscrire l'hommage à la Résistance au Panthéon dans le cadre de la ré-visitation de l'histoire de la France à travers les commémorations qui se sont réalisées tout au long de son mandat²⁶.

Le mandat du nouveau président coïncida, en effet, avec une période des commémorations. François Hollande avait conscience en tant que candidat que le futur président avait le devoir de travailler à une commémoration majestueuse, puisqu'en 2014 la France célébra le centenaire de la Première Guerre mondiale, qu'il a qualifié d'évènement « majeur »²⁷. En parallèle, les années 2014 et 2015 correspondaient respectivement au 70^e anniversaire de la Libération de France et de celle des camps.

A partir du mois d'octobre 2012, *Le Monde* fait part d'une intention présidentielle pour la création d'une mission, responsable de préparer la commémoration-anniversaire de deux guerres, célébrées ensemble sous la tutelle du ministre délégué aux anciens combattants, Kader

²⁴ Douzou, Laurent, *La Résistance française, op. cit.*, p.124.

²⁵ Entretien en visioconférence avec Sylvie Hubac, ancienne directrice de cabinet du président de la République François Hollande, archive cit.

²⁶ Entretien avec Pierre-Yves Bocquet, ancien conseiller de discours et mémoire, du président de la République François Hollande, archive cit.

²⁷ Wieder, Thomas, « Le centenaire de la guerre de 14-18, "événement majeur" pour M. Hollande », *Le Monde*, 20 juin 2013, n° 21280, p. 9.

Arif²⁸. Malgré les oppositions exprimées par le monde politique et les historiens, cette mission interministérielle a été mise en place²⁹. Vu l'intention politique de célébrer les deux guerres ensemble, dans la presse circulait aussi l'idée d'une double panthéonisation pour le 11 novembre 2014. Enfin, même une célébration en commun pour les deux guerres a été organisée, les personnalités retenues pour entrer au Panthéon se sont uniquement attachées à la Seconde Guerre mondiale et en particulier à la Résistance.

D'après l'historien Henry Rousso, le calendrier mémoriel a amené François Hollande à assimiler les deux guerres et à choisir une commémoration en commun, sans supprimer aucune des onze journées nationales déjà existantes³⁰. Ce que Rousso souligne est que la densité des commémorations en présence du président de la République pendant les années 2014-2015 fut sans précédent dans la V^e République. Plus précisément de mai à septembre 2014, il a assisté à onze cérémonies de commémorations en France ou à l'étranger concernant les deux guerres³¹.

La *mémoire* est également devenue un sujet de préoccupation de la politique à partir les années 1980³². Après l'élection de François Mitterrand et sa visite au Panthéon le jour de son investiture, la notion de la *mémoire* a connu son insertion et son évolution au vocabulaire politique. Le terme *mémoire* apparaissait dans le langage politique en 1984-1985 à travers l'expression du *devoir de mémoire*, initialement lors des discours commémoratifs des deux guerres mondiales³³. Au fur et à mesure la *mémoire* est devenue l'objet des cérémonies et le seul terme du langage qui encadre les commémorations et le seul employé à l'intérieur de l'administration publique, sans autres adjectifs³⁴.

Toutefois, le pouvoir politique n'a pas uniquement fait usage du terme, lors des discours commémoratifs. Les pouvoirs publics considèrent la *mémoire* comme une composante essentielle de l'identité du pays et ils ont mis en œuvre une politique qui permet sa sauvegarde. Cette politique de la *mémoire*, en ce qui concerne sa conception et structuration au sein des pouvoirs publics, a été établie au sein du ministère d'Anciens combattants par le secrétaire

²⁸ *Idem*, « Grande Guerre et Libération : en 2014, le choc des mémoires », *Le Monde*, 27 octobre 2012, n° 21079, p. 2.

²⁹ *Idem*, « Le centenaire de la guerre de 14-18, "événement majeur" pour M. Hollande », art. cit.

³⁰ Rousso, Henry, *Face au passé*, op. cit., p. 112.

³¹ *Ibid.*, p. 113.

³² Garcia, Patrick, « Transferts au Panthéon : actualité d'un rituel daté », art. cit., p. 23.

³³ Ledoux, Sébastien, *Le devoir de mémoire, une formule et son histoire*, préface de Pascal Ory, Paris, Éditions du CNRS, 2016, p. 59-60.

³⁴ *Ibid.*, p. 62 et 74.

général Serge Barcellini dans les années 1980 et 1990. Il est toujours dans ce ministère, lors du mandat de François Hollande et ce haut fonctionnaire a joué un rôle significatif notamment dans l'affaire des réactions des associations d'anciens combattants contre la panthéonisation de Jean Zay, que j'aborderai dans le chapitre suivant.

Le fait que François Hollande a honoré la Résistance à travers ces quatre figures ne fut pas une nouveauté. Comme j'ai déjà évoqué, d'autres présidents de la République ont rendu hommage à multiples occasions à la Résistance et à ses figures emblématiques, comme François Mitterrand qui, à sa visite au Panthéon du 21 mai 1981, a déposé une des trois roses portées à la tombe de Jean Moulin.

Charles de Gaulle a décidé le transfert au Panthéon du résistant et premier président du Conseil National de la Résistance Jean Moulin en 1964. Selon Henry Rousso, au visage de Moulin, Charles de Gaulle a exalté lui-même. A travers le discours d'André Malraux, le rôle de Moulin en tant que représentant du général en France occupée a été mis en avant³⁵. Le résistancialisme gaullien a été fondé sur une perception d'*un peuple en résistance*, qui est représenté symboliquement par l'homme de 18 juin, en excluant chaque intermédiaire de la vie politique ou de la résistance³⁶. C'est pourquoi Charles de Gaulle a relégué en arrière-plan les résistants, lors de la cérémonie au Panthéon. La perception du phénomène de la Résistance en France était longtemps articulée autour du mythe résistancialiste, qui a connu le déclin depuis les années 1970, à la suite de la mort du général³⁷.

Dans la pensée gaulliste, « la Résistance » est une idée abstraite qui ne se réfère pas aux multiples acteurs des deux sexes qui ont participé dans le combat contre l'ennemi allemand³⁸. De surcroît, elle est d'abord une action militaire qui s'inscrit dans un conflit, la Seconde Guerre mondiale, qui, d'après la pensée gaulliste, constitue une suite inéluctable de la Grande Guerre. Cette idée d'assimiler les deux guerres – sous le terme de « guerre de trente ans » – est une autre composante de la symbolique gaullienne³⁹.

Cependant, selon François Azouvi, le récit gaullien ne fut pas uniquement l'une des plusieurs versions qui ont circulé après-guerre sur la Résistance ; les Français savaient très bien qu'il ne s'agissait pas d'une France unanimement Résistante⁴⁰. Ils ont eu de conscience que les

³⁵ Rousso, Henry, *Le syndrome de Vichy, op. cit.*, p. 114-115.

³⁶ *Ibid.*, p. 32.

³⁷ *Ibid.*, p. 342.

³⁸ Rousso, Henry, *Face au passé, op. cit.*, p. 96.

³⁹ *Idem, Le syndrome de Vichy, op. cit.*, p. 31.

⁴⁰ Azouvi, François, *Français, on ne vous a rien caché, op. cit.*, p. 24-25.

acteurs, hommes et femmes, engagés contre l'occupant nazi et l'État de Vichy, qui ont mené ce combat jusqu'à la fin – certains y ont perdu la vie –, formaient une minorité, une élite. C'est pourquoi ces acteurs ont reçu et continuent à recevoir des marques de grand respect de la société française.

En 2015, François Hollande a finalement présidé une panthéonisation des quatre figures de la Résistance au Panthéon. Quatre personnalités engagées dans différents types de résistance, de sexes différents et qui ont connu un destin différent lors de la guerre – les deux femmes furent déportées aussi. Par conséquent, cette décision s'éloigne du resistancialisme gaullien⁴¹.

La mise en avant de la différence par Hollande a correspondu à une demande sociale depuis les dernières décennies du XX^e siècle. Selon l'historien Henry Rousso, la V^e République affronte, dès son début, un double enjeu : maintenir une identité nationale solide et commune et laisser respirer les identités particulières qui demandent la reconnaissance officielle⁴². Mais la prolifération des groupes de mémoire exige de la part du pouvoir de trouver une nouvelle manière de se négocier afin d'arriver à un résultat mémoriel consensuel, au moins au niveau de la base, en examinant à nouveau des parties de l'histoire et faire des « renégociations »⁴³. Par conséquent, devant les plusieurs demandes, Hollande a choisi de retenir une synthèse mémorielle.

Une telle décision a contribué à montrer et honorer la diversité de la Résistance. La Résistance, dans ce cas, semble une idée très personnalisée. Cette décision englobe des personnalités des deux sexes, des mouvements de résistance différents, d'appartenance politique différente, des types de résistance diverses. Malgré leur appartenance politique – Brossolette était socialiste, Zay venant du parti radical, de Gaulle-Anthonioz une fervente gaulliste et Tillion n'était engagée dans aucun parti politique particulier –, ils ne furent pas uniquement engagés pour des buts idéologiques, mais plutôt pour des causes nationales⁴⁴ et humanistes.

⁴¹ Rousso, Henry, *Le syndrome de Vichy*, op. cit., p. 32.

⁴² *Idem*, *Face au passé*, op. cit., p. 92.

⁴³ Andrieu, Claire, « Le pouvoir central en France et ses usages du passé, de 1970 à nos jours », in Andrieu, Claire ; Lavabre, Marie-Claire ; Tartakowsky, Danielle (dir.), *Politiques du passé : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 15-26, <<https://books.openedition.org/pup/5867>>, (consulté le 15 janvier 2020).

⁴⁴ Garcia, Patrick, « Métamorphoses et significations d'un rituel » in *Germaine Tillion d'Allègre au Panthéon*, [Actes de la journée d'hommage à Germaine Tillion, Allègre, 28 mars 2015], Allègre, Éditions de l'association Germaine Tillion, Mémoires d'Allègre, 2016, p. 23-48,

Ce dernier consiste un élément déterminant sur le choix de François Hollande qui n'a pas choisi par exemple des communistes. En même temps, il n'a pas choisi non plus des membres d'un mouvement de la résistance spécifique. Selon Pierre-Yves Bocquet, le président Hollande a retenu des figures consensuelles qui représentent mieux son idéal démocratique, celui de la gauche démocratique, avec son choix de Jean Zay appartenant au parti radical et Pierre Brossolette à la SFIO. Il fut également ouvert à la droite républicaine, en choisissant Geneviève de Gaulle-Anthonioz, dont l'entrée fut l'hommage le plus proche qui pouvait rendre au Panthéon à la figure du général de Gaulle⁴⁵. Ensuite, Bocquet précise que le président ne cherchait pas à cliver, mais à donner une place à chacun dans l'histoire de France, en considérant que l'histoire réunit les personnes ; elle ne les sépare pas. Son discours fut toujours inclusif, et il ne s'adressait pas à une « clientèle »⁴⁶.

Selon Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc, les politiques de mémoire proposent un récit majoritairement personnalisé, afin que les personnes auxquelles s'adressent, puissent s'identifier facilement, assurant leur succès⁴⁷. Dans le cas de cette panthéonisation, le président de la République a choisi quatre individus venus des milieux différents pour s'adresser aux citoyens et non aux membres des certains groupes politiques. Il a choisi des personnalités qui symbolisent la diversité de la Résistance très personnalisée et non seulement des anonymes qui se sont engagés et lutté dans cette « armée des ombres », dont, selon une vision antérieure, seuls les chefs étaient reconnus au niveau national⁴⁸.

Avec sa sélection, il a essayé de créer un « rééquilibrage de la mémoire nationale »⁴⁹. Après la reconnaissance des crimes commis par l'État français, lors du discours de Jacques Chirac le 16 juillet 1995 à Vél' d'Hiv'⁵⁰, ce dernier a honoré les Français qui ont sauvé les Juifs des persécutions antisémites pendant l'Occupation allemande, lors de la cérémonie d'hommage aux Justes de France en 2007. Par la suite, François Hollande a mis l'accent sur la Résistance, « c'est-à-dire au versant lumineux, la bonne mémoire des années noires »⁵¹.

<https://www.academia.edu/27789226/M%C3%A9tamorphoses_et_significations_dun_rituel>, (consulté le 3 décembre 2019).

⁴⁵ Entretien avec Pierre-Yves Bocquet, ancien conseiller de discours et mémoire, du président de la République François Hollande, archive. cit.

⁴⁶ *Idem*.

⁴⁷ Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc, *À quoi servent les politiques de mémoire*, Paris, Presses des Sciences Po, 2017, p. 46.

⁴⁸ Rousso, Henry, *Face au passé*, op. cit., p. 112.

⁴⁹ Garcia, Patrick, « Transferts au Panthéon : actualité d'un rituel daté », art. cit., p. 26.

⁵⁰ Rousso, Henry, *Face au passé*, op. cit., p. 104.

⁵¹ Garcia, Patrick, « Transferts au Panthéon : actualité d'un rituel daté », art. cit., p. 26.

Les personnalités panthéonisées en 2015, Pierre Brossolette, Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Jean Zay furent d'abord choisies en raison de leur identité de résistant, et puis de leurs engagements sociaux tout au long de leur vie. Le président de la République François Hollande a sélectionné d'honorer au Panthéon ces figures qui représentent la génération de la Résistance et – dans les cas de deux femmes – de la Déportation. Il n'a pas choisi des personnalités reconnues pour leur action armée en s'éloignant de la vision gaullienne de la Résistance, considérée d'abord une action militaire.

B. Quelle réception de la cérémonie, quelle mémoire célébrée ?

La période de la Résistance a suscité l'intérêt des simples citoyens, outre les pouvoirs politiques⁵². Après avoir examiné la dimension politique dans la perception de la Résistance, c'est-à-dire ce que cette page de l'histoire française représente dans l'imaginaire du président de la République François Hollande, j'aborderai l'analyse des représentations présentes dans les acteurs sociaux et du monde scolaire.

Le président de la République, certes, cohabite dans la même société que les autres acteurs qui se sont impliqués dans cette cérémonie et dont certains s'attachent personnellement aux quatre personnalités panthéonisées. Cependant, sa décision de faire entrer au Panthéon Pierre Brossolette, Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Jean Zay, pèse lourde puisqu'elle reflète sa manière de faire intégrer son regard de la Résistance au récit national.

D'une part, ces figures de la Résistance furent soutenues par des divers acteurs de la société qui, en prenant l'initiative de revendiquer leur panthéonisation, furent obligés de justifier leur demande et de présenter leurs arguments en faveur de telle ou telle personnalité. Dans le développement de leur argumentation, ils exposent la mémoire dont chaque figure fut porteuse et leur perception de la Résistance. D'autre part, le fait que le président de la République ait demandé à ses conseillers de mettre la jeunesse en avant lors de la cérémonie, mais aussi d'impliquer les scolaires en amont, m'a fait m'interroger sur les représentations des élèves autour de cette cérémonie et cet hommage à la Résistance.

Je tenterai, alors, de reconstituer et présenter les représentations des acteurs qui ont soutenu la panthéonisation de ces personnalités et des élèves autour de ces quatre figures et la

⁵² Wieviorka, Olivier, *Une certaine idée de la Résistance : Défense de la France, 1940-1949*, Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 10.

Résistance. Mon travail s'appuiera principalement aux entretiens menés avec les membres des groupes qui ont soutenus ces personnalités, les membres de familles, ainsi que je chercherai leur perception sur la Résistance dans l'ensemble de mes témoins.

1. La mémoire portée par la société civile

D'après les entretiens menés dans le cadre de la présente recherche, j'ai observé comment ces acteurs ont exprimé et continuent à montrer leur dévouement sur la mémoire de ces personnalités. Ces « entrepreneurs de mémoire »⁵³ – terme emprunté au sociologue et historien Michael Pollak – ont suivi des démarches afin d'accomplir leur *mission* et apporter la réhabilitation ou la reconnaissance aux personnalités entrées au Panthéon. Les exigences pour la promotion d'une candidature d'entrée au Panthéon m'ont fait m'interroger sur les raisons pour lesquelles ces individus ont participé à une telle revendication. Par conséquent, il est nécessaire de comprendre leurs représentations concernant la personnalité soutenue et leurs motivations pour leur participation. De plus, il est indispensable de montrer quelles mémoires ces acteurs défendaient.

1.1 Quelle mémoire les acteurs défendaient et quelles étaient leurs motivations ?

Cette revendication pour l'entrée au Panthéon de ces personnalités, notamment, pour le cas de l'association *Jean Zay au Panthéon*, remonte à huit ans. Les trois hommes de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Jean-Pierre Sueur, Jean-Michel Quillardet et Avelino Vallé ont insisté sur la disparition de la mémoire de Jean Zay de l'espace public pendant des années. Avelino Vallé l'a caractérisé à plusieurs reprises en tant que « l'oublié de la République »⁵⁴.

Tout d'abord, en prenant en compte ces trois entretiens sur la candidature de Jean Zay, j'observe que les qualités mises en avant sont celles attachées à son œuvre politique et celles attachées à ses idées. Premièrement, son travail au poste du ministère de l'Éducation et des Beaux-Arts a été souligné. « Ministre de l'intelligence », comme l'appelle Sueur, qui remarque ses réformes pour l'école, par exemple l'introduction du sport, et son travail pour le domaine

⁵³ Pollack, Michael, *Une identité blessée : Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Éditions Métailié, 1993, p. 30.

⁵⁴ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, ancien vénérable maître à la Loge Étienne Dolet à Orléans, ancien grand secrétaire aux affaires extérieures du Grand Orient de France et ancien délégué général de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Paris, 27 février 2020 », 1^{er} : 18 min et 20 sec, p. 233.

de la culture aussi⁵⁵. « Grand républicain », avance Vallé, qui mentionne que dans l'opuscule préparé pour la candidature, une des sous-parties, était consacrée à la création du Festival de Cannes⁵⁶. Pour Jean Zay, homme politique de gauche, les deux hommes mettent l'accent sur son appartenance au parti-radical, afin de montrer ses origines politiques. Jean-Michel Quillardet souligne son rôle à la promotion de la laïcité à l'école en excluant les convictions religieuses dans les affaires scolaires⁵⁷.

Par la suite, ils expliquent les multiples identités combinées par Jean Zay : franc-maçon, mais protestant par sa mère et juif par son père. Les témoins évoquent sa qualité de libre penseur. En même temps, Vallé exalte son courage à ne jamais renoncer la judéité héritée et Sueur le protestantisme en raison de son identité en tant que franc-maçon. Toutes ses appartenances en ont fait une cible des attaques effectuées par l'extrême droite à plusieurs reprises dans les années 1930 et ont conduit même à son arrestation, condamnation et à son assassinat par la Milice le 20 juin 1944.

En même temps, dans les entretiens de ces trois hommes, j'observe comment ils répondent à la question de savoir en quoi elle consiste la « résistancialité » – si je peux oser le terme – de Jean Zay, autrement dit son identité de résistant qui a été aussi rejetée par ceux qui l'ont attaqué au moment de sa panthéonisation. Sueur parle de son œuvre en tant qu'intellectuel en évoquant l'écriture des *Souvenirs et Solitude* dans la prison, en l'attachant à son action en tant que résistant et en tant que « profondément patriote »⁵⁸, ainsi qu'il mentionne la manière secrète que sa femme avait de sortir ses manuscrits à l'extérieur de la prison dans le landau de sa fille Hélène. Jean-Michel Quillardet nomme son action comme une « résistance morale » quand il me parle de la manière que tous ceux qui soutiennent Jean Zay ont répondu à ceux qui ont remis en doute sa qualité de résistant en disant que : « Mais Jean Zay n'était pas un résistant actif »⁵⁹. C'est pourquoi Vallé explique que Jean Zay représente une résistance intellectuelle.

Cette référence à une résistance intellectuelle renvoie au courage de l'ancien ministre du Front populaire qui, incarcéré mais sans prendre son moral, a continué d'écrire depuis de sa cellule. Par conséquent, ces trois hommes défendent une résistance non-armée, loin du résistancialisme gaullien et d'une action militaire et ils mettent en avant une résistance

⁵⁵ Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret et ancien membre de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Palais de Luxembourg, Paris, 29 janvier 2020 », 44 min et 51 sec, p. 222.

⁵⁶ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, 27 février 2020 », archive cit., p. 233-234.

⁵⁷ Voir Annexe n° 3 : « Entretien téléphonique avec Jean-Michel Quillardet, ancien grand maître du GODF, ancien président de l'association *Jean Zay au Panthéon*, 22 décembre 2021 », 1^{er} : 39 min et 1 sec, p. 257-258.

⁵⁸ Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, 29 janvier 2020 », archive cit., p. 223.

⁵⁹ Voir Annexe n° 3 : « Entretien avec Jean-Michel Quillardet, 22 décembre 2021 », archive cit., p. 257.

individuelle, intellectuelle, qui vient dans une continuité d'une vie engagée beaucoup plus tôt que la Seconde Guerre mondiale et l'Occupation allemande.

Olivier Loubes, impliqué dans la revendication de la panthéonisation de Jean Zay, a partagé son regard d'historien sur ce choix d'être transféré au Panthéon sous le titre de résistant⁶⁰. Mettre dans la Résistance Jean Zay n'est pas une évidence, selon Loubes et il explique que malgré son certificat de résistant obtenu *post mortem* en 1947 et son travail pour des réseaux de résistance, tel que l'*Organisation Civile et Militaire* (OCM), Jean Zay ne renvoie pas à la figure classique du héros résistant, puisqu'il ne fut pas un combattant avec des armes. Son combat fut un combat politique et intellectuel. C'est, donc, une résistance intellectuelle. Loubes insiste sur le fait que sa résistance existe telle que la société a évolué sa définition de la Résistance. Par conséquent, il s'agit d'un exemple représentatif de la définition contemporaine de la Résistance qui ne serait pas vue de la même manière auparavant⁶¹.

Dans le discours de Jean-Pierre Sueur, je remarque le sentiment du devoir pour la réhabilitation de la mémoire de Jean Zay. Selon ses paroles, exprimées au président de la République, François Hollande, Sueur considère la panthéonisation de Zay comme un acte de justice :

Et puis, il y avait une conversation singulière entre François Hollande et moi. Il m'a dit : « Jean-Pierre, je reçois plusieurs personnes là. Il y a toujours une partie des anciens combattants qui résiste, qui rechignent ». Et il m'a dit : « Est-ce qu'on est là ? ». Je lui ai dit : « Écoute, François, il faut le faire. C'est justice avec l'œuvre de Jean Zay. Et c'est justice »⁶².

Le travail de Sueur sur la promotion de la mémoire de Jean Zay ne s'est limité pas à la campagne pour l'entrée au Panthéon. Il a déjà commencé depuis les années 1980. Pour cet homme politique de gauche qui est attaché à la région du Loiret, notamment à Orléans, dont il fut son maire, et qui entretient des liens amicaux avec la famille Zay, la sensibilité à la mémoire de Jean Zay n'est pas étrange. Lors de l'entretien, il parle de ses articles rédigés sur Jean Zay et de ses interventions sur lui dans des colloques. Il évoque l'inauguration de l'avenue Jean Zay à Orléans par le président de la République, François Mitterrand, en 1994 pour le cinquantenaire de l'assassinat de Jean Zay, alors qu'il était encore maire de la ville.

⁶⁰ Entretien en visioconférence avec Olivier Loubes, historien et professeur de l'histoire, 29 avril 2021, 46 min et 12 sec.

⁶¹ *Idem.*

⁶² Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, 29 janvier 2020 », archive cit., p. 226.

Pour Jean-Pierre Sueur, l'entrée au Panthéon fut une décision juste pour l'ancien ministre du Front populaire et son œuvre et il insiste sur le fait qu'il a essayé, dans la mesure de ses moyens, de réhabiliter sa mémoire. L'initiative prise par Vallé qui a fait appel à son aide, les années lors desquelles Sueur s'est déjà occupé de la résurgence de la mémoire de Jean Zay, le rapport avec la famille ont amené Sueur à s'engager pour la panthéonisation de Jean Zay. On peut considérer que cet engagement de Jean-Pierre Sueur s'est attaché aussi à ses origines politiques, puisqu'il est membre du parti socialiste. Jean Zay fonctionne en tant qu'une figure de la gauche admirée qui a davantage essayé de faire sa mémoire réapparaître.

Jean-Michel Quillardet, qui déclare un grand admirateur de Jean Zay, explique qu'il a connu cette figure éminente de la III^e République, à travers la lecture de son ouvrage *Souvenirs et solitude*, quand il était encore étudiant ou jeune avocat, sans être dans la mesure de préciser la date de la découverte de cette personnalité. Son appartenance à la franc-maçonnerie ne fut pas la seule raison de son attachement à Jean Zay, mais à partir de son poste en tant que grand maître du GODF, il a réussi sa panthéonisation. Quillardet, avocat lui-même, vient du même domaine d'études et professionnel dans lequel Jean Zay a commencé sa carrière, et il est très actif et engagé au sujet de la laïcité. Le soutien à Jean Zay pour le Panthéon fut un attachement personnel et en même temps une prise de position, comme il explique :

C'est une prise de position politique de demander que Jean Zay soit présent au Panthéon. Prise de position pour quelqu'un qui était franc-maçon, pour quelqu'un qui n'était pas juif par sa mère, assumé une insulte dans cette haine, emprisonné pour des fausses raisons. Il était vilipendé par la presse de Vichy, ensuite assassiné. Donc, une grande figure de l'histoire⁶³.

Cette prise de position concerne, à mon sens, un engagement contre le racisme et l'antisémitisme qui arrive jusqu'à l'assassinat des innocents comme Jean Zay. En prenant en compte l'action de Quillardet pour la promotion de la laïcité, à travers ses interventions publiques, telle que sa présidence de l'Observatoire internationale de laïcité, sa participation à la rédaction de la charte de la laïcité à l'école et ses ouvrages, il a trouvé à l'image de Jean Zay, la grande figure laïque pour admirer.

Vallé avait plusieurs raisons pour être intéressé par la mémoire de l'ancien ministre du Front populaire. Lui-même, commence son récit en mettant au premier rang son identité du

⁶³ Voir Annexe n° 3 : « Entretien avec Jean-Michel Quillardet, 22 décembre 2021 », archive cit., p. 259.

franc-maçon, sans évoquer les persécutions de ses *frères* par le régime de Vichy, afin d'expliquer son initiative prise pour la panthéonisation de Jean Zay. Son identité maçonnique et son appartenance à la même loge avec Jean Zay expliquent partiellement son initiative pour un tel hommage.

Un travail de huit ans, qui a commencé en 2006, l'année de son élection à la loge Étienne Dolet dont le but fut atteint en 2014. Pour lui, l'accomplissement de sa panthéonisation était la réussite d'un engagement personnel. Vallé, fils de républicains espagnols, venus comme réfugiés en France à 1939, semble de se sentir reconnaissant envers Jean Zay et son travail, et perçoit son entrée au Panthéon comme un retour à sa mémoire :

Je suis fils des républicains espagnols. Jean Zay, il va voter contre la... Vous savez qu'à un moment donné les Anglais disent : « Il faut qu'on arrête de livrer des armes aux républicains espagnols ». Et Blum disait qu'on ne peut pas se mettre contre les Anglais et tous. Il y aura quatre parlementaires, trois-quatre parlementaires, quatre ministres qui ont voté contre : il y a Jean Zay, il y a Moch, il y a un co-ministre, je crois, je me souviens plus, jamais j'ai trouvé le quatrième... Et, si vous voulez, c'était important pour moi. Un petit peu le retour, le retour... Le remerciement qu'on pouvait faire quelqu'un comme moi à Jean Zay. Et puis, quel hasard ! Il était dans ma loge. Il était franc-maçon. Et je me suis dit pourquoi pas. Voilà, c'est tout⁶⁴.

De la même manière que Jean-Pierre Sueur a considéré la panthéonisation de Jean Zay comme justice pour son œuvre, Sylvie Pierre-Brossolette a caractérisé la décision de François Hollande de mettre au Panthéon son grand-père et résistant Pierre Brossolette comme juste⁶⁵. D'après ce que je peux comprendre, mise à part sa relation familiale avec le grand résistant, Sylvie Pierre-Brossolette partage ses sentiments sur cette affaire et les raisons qui l'ont amenée à soutenir la demande de sa famille. Pierre Brossolette fut reconnu en tant qu'un des trois héros de la Nation au lendemain de la guerre au côté du communiste Gabriel Péri et du royaliste Honoré d'Estienne d'Orves. Cette reconnaissance de leur rôle dans la Résistance a été exprimée par l'État par la dénomination à leur nom de rues et d'établissements scolaires.

Sylvie Pierre-Brossolette considère la panthéonisation de Jean Moulin par Charles de Gaulle le moment décisif qui marque le tournant de la mémoire de son grand-père et son

⁶⁴ Voir Annexe n° 2 : « Entretien avec Avelino Vallé, 27 février 2020 », archive cit., p. 241.

⁶⁵ Entretien téléphonique avec Sylvie Pierre-Brossolette, petite fille de Pierre Brossolette, journaliste, 29 avril 2021, 26 min et 8 sec.

écartement mémoriel⁶⁶. Elle considère injuste la décision de de Gaulle d'avoir Moulin au Panthéon sans avoir transféré également Brossolette, qui a travaillé avec le colonel Passy et il a atteint l'unification des mouvements de la Résistance de la zone nord. Elle considère, alors, la décision de François Hollande comme la réparation d'une injustice⁶⁷. A ma question sur ses impressions retenues du jour de la cérémonie, elle décrit son sentiment avec l'expression « devoir accompli » et elle souligne les difficultés affrontées afin de réussir la panthéonisation de son grand-père, dont la revendication caractérise comme une bataille.

Dans les entretiens des trois membres principaux de l'association *Jean Zay au Panthéon* et de Sylvie Pierre-Brossolette, je note le sentiment que l'écartement de ces deux hommes, de Jean Zay et de Pierre Brossolette, du récit officiel et de la mémoire dominante est considéré comme une injustice mémorielle. Sa réparation a été exigé à travers la reconnaissance la plus importante et du plus haut niveau, la décision de leur panthéonisation par le président de la République.

Dans le cas de Germaine Tillion, d'après Tzvetan Todorov, la grande ethnologue, comme les autres personnalités de cette quadruple panthéonisation, s'est distinguée pour sa vie animée par « un esprit de résistance au sens plus large » et elle représente d'autres valeurs que la résistance face à l'Occupant nazi⁶⁸. A l'exception des actes de résistance qu'ont exhumés Tzvetan Todorov et Christian Bromberger dans leur article dans *Le Monde*⁶⁹, soulignent le soutien moral que Tillion a offert à ses camarades pendant leur déportation au camp de Ravensbrück, par écrire une opérette, parmi d'autres⁷⁰.

Cependant, les arguments pour la promotion de sa candidature qui ont pris de relais, exprimés dans la presse par Todorov et Bromberger ou Todorov seul, mettent l'accent sur son engagement pour les droits de l'Homme. Cette vérité et justice qui, selon Todorov et Bromberger, caractérisaient Germaine Tillion⁷¹, on peut dire qu'elles en font dans une figure humaniste. Ils mettent l'accent sur le choix de Germaine Tillion, sans trahir sa patrie, d'être engagée pour les individus et pas pour les causes⁷². Le fait que ses engagements ne se sont pas

⁶⁶ Entretien téléphonique avec Sylvie Pierre-Brossolette, petite fille de Pierre Brossolette, journaliste, 29 avril 2021, 26 min et 8 sec.

⁶⁷ *Idem.*

⁶⁸ Todorov, Tzvetan, « Les valeurs de la Résistance », *Le Monde*, 2-3 mars 2014, n° 21499, p. 16.

⁶⁹ Todorov, Tzvetan ; Bromberger, Christian, « Germaine Tillion doit entrer au Panthéon », *Le Monde*, 29 juin 2013, n° 21288, p. 18.

⁷⁰ Todorov, Tzvetan, « Les valeurs de la Résistance », art. cit., p. 16.

⁷¹ Todorov, Tzvetan ; Bromberger, Christian, « Germaine Tillion doit entrer au Panthéon », art. cit., p. 18.

⁷² *Ibid.*

focalisés dans un cadre national, mais plutôt humaniste, on comprend qu'ils l'ont fait une figure de combat pour les droits de l'Homme.

Son œuvre scientifique est aussi mise en avant. Todorov fait référence aux qualités d'ethnologue que Tillion a employées pour survivre dans le camp de Ravensbrück et porter aide à ses camarades⁷³. Par la suite, les deux intellectuels soulignent son travail pour rassembler une documentation riche sur la Résistance et de la déportation et devenir une historienne du temps présent. Todorov évoque l'importance de ses écrits par la parution des ouvrages : *Le harem et les cousins*, *Ravensbrück* et *Fragments de vie*. Bromberger exalte, en plus de ses engagements, dans son témoignage, son travail scientifique en tant qu'ethnologue en mission en Algérie dans les années 1930. Ensuite, il révèle que la grande leçon de tirer par son œuvre est « la méthode Germaine Tillion », c'est-à-dire la recherche de la vérité avant d'intervenir ou d'agir, qui fut pour elle non seulement une méthode scientifique, mais une manière de vivre⁷⁴.

Les trois membres de l'association *Germaine Tillion* qui se sont impliqués dans le soutien de sa candidature avaient certainement leurs motivations. Tzvetan Todorov, Christian Bromberger et Geneviève Zamansky-Bonnin étaient tous les trois membres de l'association *Germaine Tillion* et connaissaient Tillion personnellement. Les deux hommes étaient aussi entre ses membres fondateurs. Leur intérêt, leur connaissance de l'œuvre de la grande ethnologue n'est pas apparue soudainement en 2013. Todorov a préparé des éditions sur son œuvre et ses écrits et avec Bromberger ont consacré un ouvrage sur elle aussi⁷⁵. Les deux intellectuels ont mis en valeur son œuvre bien auparavant la demande pour son entrée à l'édifice de la colline de Sainte-Geneviève.

Todorov dans son article ne manque pas de rappeler et exalter le rôle de Germaine Tillion en Algérie. Afin de souligner les engagements de Germaine Tillion en faveur de l'amélioration des conditions de vie pour le peuple algérien, a déclaré que son entrée au Panthéon symbolise l'entrée de l'ensemble des peuples des anciennes colonies et la lutte anticoloniale⁷⁶. Germaine Tillion, attachée aussi à la mémoire de la guerre d'Algérie, est devenue un symbole pour le combat anticolonial, contre la torture et pour la promotion des droits humains pour le peuple des colonies : la défense du droit sur l'éducation à travers du

⁷³ Todorov, Tzvetan, « Les valeurs de la Résistance », art. cit., p. 16.

⁷⁴ Entretien en visioconférence avec Christian Bromberger, président de l'association *Germaine Tillion*, 23 novembre 2020, 1 h 11 min et 34 sec.

⁷⁵ Bromberger, Christian ; Todorov, Tzvetan, *Germaine Tillion : Une ethnologue dans le siècle*, Arles, Actes Sud, 2002.

⁷⁶ Todorov, Tzvetan, « Les valeurs de la Résistance », art. cit., p. 16.

projet des Centres sociaux appliqué en Algérie⁷⁷ ainsi que le droit pour la vie en empêchant des plusieurs exécutions des membres du Front de libération nationale (FLN) et des attentats contre des civils par ces derniers⁷⁸.

Germaine Tillion, en effet, a été reconnue comme une figure éminente par le peuple algérien et ce constat est éloquent dans cette histoire que Nelly Forget m'a confiée. Un des descendants de la tribune des Chaouïas, que Tillion a étudiés lors des années 1934-1940 dans le cadre de sa mission scientifique dans les Aurès, a demandé d'être présent à la cérémonie au Panthéon pour la représenter :

Il [Abdlaziz Dekhli] s'était invité. Il a téléphoné un jour en disant que : « Mais c'est pas possible que Germaine entre au Panthéon et si la tribune ne serait pas représentée. Il faut que je puisse venir en France »⁷⁹.

En même temps, Yacef Saâdi, l'ancien chef du FLN, que Tillion a rencontré en 1957 et avec lequel elle a négocié l'arrêt des attaques contre les civils, fut également présent à la cérémonie au Panthéon afin d'honorer cette grande dame. De la même manière, il a assisté à ses funérailles en 2008 et Zamansky remarque sa grande émotion⁸⁰.

Bromberger avoue son admiration pour son œuvre et sa personnalité, dont il a connu pour la première fois à travers sa lecture dans les années 1970 de son ouvrage *Le harem et les cousins* en tant qu'anthropologue intéressée de la Méditerranée⁸¹. Leur première rencontre en personne fut en 2000 au moment où il a sollicité la grande ethnologue afin de lui accorder un entretien dans le cadre de la réalisation de son film sur elle *Une conscience dans le siècle*⁸². Bromberger, lors de l'entretien, cite d'autres engagements de Tillion, tels que sa dénonciation du système concentrationnaire et son action au côté de David Rousset après-guerre et son travail en Algérie avec la fondation des Centres sociaux.

⁷⁷ Todorov, Tzvetan, « Les valeurs de la Résistance », art. cit., p. 16.

⁷⁸ Todorov, Tzvetan ; Bromberger, Christian, « Germaine Tillion doit entrer au Panthéon », art. cit., p. 18.

⁷⁹ Entretien avec Nelly Forget, présidente d'honneur de l'association de *Germaine Tillion*, à son domicile, Paris, 10 février 2020, 2 h 58 min et 43 sec.

⁸⁰ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, à son domicile, Paris, 20 avril 2021, 2^e partie : 1 h 37 min et 13 sec.

⁸¹ Entretien en visioconférence avec Christian Bromberger, président de l'association *Germaine Tillion*, archive cit.

⁸² Bromberger, Christian, *Une conscience dans le siècle* [entretiens menés par Christian Bromberger Thierry Fabre et Farida Aït Ferroukh], Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative (IDEMEC), 2001, 26 min.

Issue d'un entourage familial marqué par la déportation et en connaissant Tillion dès son enfance, Geneviève Zamansky-Bonnin était également impliquée activement dans la demande pour son entrée au Panthéon⁸³. La mère et la grand-mère de Zamansky ont rencontré Germaine Tillion et sa mère Émilie, disparue dans les chambres à gaz de Ravensbrück. Marie Zamansky, camarade, alors, de Tillion de Ravensbrück et de l'ADIR, la fréquentait après-guerre avec sa fille, Geneviève Zamansky-Bonnin. Sa mère fut la personne qui l'a encouragé à accepter le poste de la secrétaire générale de l'association proposé par Todorov, après avoir déclaré que sa décision de s'occuper de Germaine Tillion lui rendait très fière⁸⁴.

L'intérêt personnel pour cette personnalité et son œuvre, le sentiment de l'admiration pour ses engagements tout au long de sa vie, son parcours scientifique peuvent expliquer cette implication. Son courage de résistance, avant son arrivée au camp de Ravensbrück et durant sa déportation, son combat pour l'homme et pas pour les causes sont sources d'inspiration pour elle.

Cette mémoire de Germaine Tillion relative aux plusieurs combats et aussi caractérisée par une modestie a été bien résumée dans les paroles citées par Nelly Forget :

Il y avait Jean Daniel qui parlait d'elle. Tout à fait dans la dernière séquence [du film *Germaine Tillion par elle-même*] il y avait Jean Daniel et Jean Lacouture qui dit : « Dans tous les événements de notre époque : le nazisme, le bolchevisme, les guerres coloniales, etc., il y a à tous ces événements une femme modeste qui prend de position juste qu'elle le fait connaître, mais elle ne fait pas se connaître, elle est tous sauf médiatique. Donc, ça explique. A un moment ils ont dit « Vous n'avez pas envie de participer au pouvoir ? » [Elle siffle afin de montrer l'indifférence de la part de Germaine Tillion]. « Ça ne m'intéresse pas »⁸⁵.

Nelly Forget, la présidente d'honneur de l'association a eu son lien avec elle, bien avant la revendication pour le Panthéon, connaît Tillion depuis les années 1950 en tant des amies et au niveau professionnel. En connaissant et reconnaissant très bien son œuvre, elle a initié la fondation de l'association. Elle a affronté l'entrée de Germaine Tillion au Panthéon avec une modestie. Sa phrase suivante peut être considérée comme un exemple de son opinion autour de la panthéonisation : « Une chose parmi d'autres. Bien sûr c'était important, mais il y a eu

⁸³ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, à son domicile, Paris, 12 mars 2021, 1 h 50 min et 29 sec.

⁸⁴ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, archive cit.

⁸⁵ Entretien avec Nelly Forget, présidente d'honneur de l'association de *Germaine Tillion*, archive cit.

tellement de choses importantes dans la vie de Germaine. Ce n'était pas une exultation. Une chose des plus »⁸⁶. Sans sous-estimer cet hommage, Nelly Forget voulait mettre en avant la personnalité de Germaine Tillion en tant qu'une femme remarquable. Elle a plutôt montré l'opinion que le parcours et l'œuvre de Tillion n'ont pas besoin l'entrée au Panthéon pour être considérés importants. Ce n'était pas l'hommage qui l'a fait se distinguer, mais ses qualités.

Dans le cas, alors, des défenseurs de la mémoire de Jean Zay ses qualités en tant qu'homme politique de gauche et sa contribution dans l'éducation ont été mises en avant, ainsi que sa résistance intellectuelle. Ensuite, pour Pierre Brossolette, sa petite-fille défend ses exploits dans la Résistance, tels que la réunion des mouvements de la Résistance de nord, ainsi que sa première gloire après-guerre, mis à l'écart suite à la panthéonisation de Jean Moulin. Enfin, dans le cas de Germaine Tillion, les membres de l'association qui portent son nom mettent en avant aussi bien son identité en tant que résistante que tous les engagements dans sa vie. Ils portent la mémoire d'une grande femme scientifique qui se trouvait dans une lutte continue pour les droits de l'Homme.

La mémoire dont ces acteurs sont porteurs de ces deux hommes et cette femme est différente, mais ils accordent une grande importance à ses engagements dans leurs vies et pas seulement dans la Résistance. Celui fut également le regard du président de la République, qui a articulé son discours autour de ces quatre figures et de la Résistance sur cet esprit de l'engagement.

1.2 Le regard des acteurs sociaux sur la Résistance

Dans cette partie, je présenterai les représentations des acteurs sociaux interviewés dans le cadre de ma recherche. J'essayerai de donner un panorama des regards sur la période de la Résistance et ce qu'elle représente pour mes témoins. Je m'appuie sur les témoignages des acteurs qui ont participé à la revendication de la panthéonisation d'une de ces quatre personnalités, des membres de familles, des ceux qui ont œuvré pour l'organisation de la cérémonie, ils ont eu un rôle important dans le cabinet présidentiel et ils m'ont accordé un entretien.

⁸⁶ Entretien avec Nelly Forget, présidente d'honneur de l'association de *Germaine Tillion*, archive cit.

Christian Bromberger rappelle le nombre réduit de personnes qui ont participé à la Résistance et le fait que ce mouvement ne fut pas du tout réuni à l'opposé de l'idée du résistancialisme gaullien d'une France unanimement résistante, mais il souligne l'importance du but atteint de la réunion de ce mouvement sous la tutelle du CNR et le rôle de Jean Moulin. Il partage également son admiration pour Charles de Gaulle⁸⁷. Sylvie Brossolette évoque aussi le rôle du général de Gaulle et la légitimité qu'il a offert à son pays afin qu'il réussisse de la mettre au camp des vainqueurs. Pour elle la Résistance est « l'honneur de la France »⁸⁸.

Geneviève Zamansky-Bonnin, comme Isabelle Anthonioz-Gaggini, mentionne la collaboration de Vichy avec les forces d'occupation quand elle parle de la Résistance. Je perçois la référence implicite de Zamansky-Bonnin à la collaboration, lors de l'entretien, quand elle admet qu'elle pensait pendant longtemps qu'il n'y avait pas beaucoup de personnes engagées dans la Résistance, dont elle exalte leur courage extraordinaire : « et puis petit à petit mon sentiment a évolué »⁸⁹. Par la suite, elle met la focale sur les déportés politiques – sa famille a connu la déportation en raison de leur engagement dans la Résistance – et ceux et celles qui ont sauvé la vie des Juifs lors des persécutions antisémites sans être jamais reconnus par l'État.

Isabelle Anthonioz-Gaggini, qui déclare heureuse que des résistants aient eu la force de se manifester contre l'occupant nazi, souligne également l'aspect de la collaboration entre les Allemands et le régime de Vichy. Elle mentionne également des personnalités éminentes qui ont marqué ces événements par leur action, telles que le général de Gaulle, mais aussi des partis politiques, tels que le parti communiste⁹⁰.

Nicolas Vinci, commissaire de l'exposition au Panthéon et l'assistant de Philippe Bélaival pour son rapport, avec un regard scientifique, rappelle que la Résistance fut le dernier grand récit national pour les Français⁹¹. Sous l'influence du rapport Bélaival et la mise en avant de la résilience républicaine, il revient à cet aspect-là et il explique que la Résistance donne les outils, « les armes », à la République afin de dépasser ses épreuves. L'historien Olivier Loubes,

⁸⁷ Entretien en visioconférence avec Christian Bromberger, président de l'association *Germaine Tillon*, archive cit.

⁸⁸ Entretien téléphonique avec Sylvie Pierre-Brossolette, petite fille de Pierre Brossolette, journaliste, archive cit.

⁸⁹ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'Association *Germaine Tillon*, archive cit.

⁹⁰ Entretien téléphonique avec Isabelle Anthonioz-Gaggini, fille de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, 22 avril 2021, 42 min et 13 sec.

⁹¹ Entretien en visioconférence avec Nicolas Vinci, Responsable du développement des publics de Citéco, commissaire de l'exposition « 4 vies en résistance », 22 janvier 2021, 1 h 25 min et 27 sec.

aussi impliqué dans la revendication de la panthéonisation de Jean Zay, parle de ce couple de la Résistance et de la collaboration, afin de souligner que la France ne fut pas unanimement résistante, mais elle ne fut pas unanimement « vichyste, lâche, collaboratrice »⁹². Loubes explique que les acteurs engagés dans la Résistance furent des héros et des héroïnes parce qu'ils ont conçu un futur alternatif de celui envisagé en prenant en compte la réalité politique et militaire suite à la défaite de 1940 et l'occupation allemande. Loubes les appelle des « porteurs de futur ».

Sylvie Hubac la nomme comme période fondatrice de la deuxième moitié du XX^e siècle pour la France puisque cette lutte a conduit à la reconstitution et l'organisation de l'État français moderne⁹³. Parmi les acteurs de la Résistance il y a ceux qui ont développé après-guerre les idées sur lesquelles l'État a été refondu et ils ont insaturé les conditions nécessaires pour la vie des citoyens, telles que la sécurité sociale et l'accès à la culture. Pierre-Louis Basse exprime le sentiment que la Résistance rassemble tous les principes que les Français doivent protéger, comme la sécurité sociale et la liberté de la presse⁹⁴. Il insiste sur le fait que les Français ont l'obligation de se souvenir ce passé et pérenniser sa mémoire.

Pierre-Yves Bocquet retient des types des acteurs qui ont participé à la Résistance. Premièrement, il déclare frappé de la participation de la jeunesse, prise par un romantisme presque suicidaire, qui a spontanément refusé l'armistice et elle est passée à l'action à tout prix et sans avoir au début de l'espoir sur la réussite de son engagement⁹⁵. Selon Bocquet, ce passage à l'action est ce qui transforme une personne normale à un héros ou une héroïne. Deuxièmement, il distingue les militaires qui ont refusé l'armistice et ils se sont engagés dans la Résistance par amour de leur patrie, en soulignant la décision sérieuse qui est pour un militaire de désobéir un ordre de son supérieur.

⁹² Entretien en visioconférence avec Olivier Loubes, historien et professeur de l'histoire, archive cit.

⁹³ Entretien en visioconférence avec Sylvie Hubac, ancienne directrice de cabinet du président de la République François Hollande, archive cit.

⁹⁴ Entretien téléphonique avec Pierre-Louis Basse, journaliste, écrivain, conseiller présidentiel aux Grands Événements, 16 février 2021, 28 min et 12 sec.

⁹⁵ Entretien avec Pierre-Yves Bocquet, ancien conseiller de discours et mémoire, du président de la République François Hollande, archive cit.

1.3 Les impressions des acteurs sociaux de la cérémonie au Panthéon

En ce qui concerne la cérémonie elle-même, les sentiments de fierté pour la personnalité qui entre au Panthéon ou pour la France, des émotions fortes et de la grandeur de la France ont été éprouvés par les témoins qui ont accepté de me parler autour de la cérémonie et leurs impressions. Jean-Michel Quillardet a mentionné son sentiment de satisfaction et d'honneur, lors de la cérémonie⁹⁶.

Les impressions retenues par les témoins qui m'ont accordé un entretien se réunissent autour des trois éléments. Tout d'abord, certains retiennent de la cérémonie des éléments visuels : la foule en général et les jeunes en particulier. Constance Rivière fut marquée par la présence des jeunes⁹⁷. La fille de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Isabelle Anthonioz-Gaggini, souligne également comment la présence et la participation de la jeunesse l'ont émue. Cette dernière ajoute un élément acoustique : les applaudissements de la foule et des scolaires au moment du passage des cercueils et de leur entrée au Panthéon, en signe de reconnaissance⁹⁸. Cette importance à la jeunesse renvoie à la transmission de la mémoire.

Le discours du président de la République a également marqué les souvenirs d'autres témoins du jour de la cérémonie. Christian Bromberger qualifie positivement l'allocution présidentielle⁹⁹. En plus du discours, il mentionne la présence de tous les invités qui connaissaient les quatre personnalités et en particulier les membres de l'association *Germaine Tillion*. Cette réunion des membres dans cette occasion a créé en lui le sentiment de solidarité et de fraternité en lien avec ce sentiment de la communion dont parle l'historien Olivier Loubes. Ce sentiment de communion concerne tous les invités qui assistent ensemble à la cérémonie, mais représente en particulier son impression qui traduit l'image des quatre familles entrées ensemble au Panthéon. Loubes insiste à la solennité, en disant que : « C'était solennel. Vraiment solennel. Je rarement dans ma vie, j'ai assisté qu'à un moment aussi solennel », à la dignité et à la fraternité¹⁰⁰.

⁹⁶ Voir Annexe n° 3 : « Entretien avec Jean-Michel Quillardet, 22 décembre 2021 », archive cit., p. 258.

⁹⁷ Entretien téléphonique avec Constance Rivière, ancienne conseillère au cabinet de François Hollande, archive cit.

⁹⁸ Entretien téléphonique avec Isabelle Anthonioz-Gaggini, fille de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, archive cit.

⁹⁹ Entretien en visioconférence avec Christian Bromberger, président de l'association *Germaine Tillion*, archive cit.

¹⁰⁰ Entretien en visioconférence avec Olivier Loubes, historien et professeur de l'histoire, archive cit.

Bromberger, Loubes, mais aussi Anthonioz-Gaggini et Nelly Forget évoquent ce sentiment d'assister en commun à cette cérémonie avec d'autres personnes qui partagent l'attachement à une des quatre personnalités. Ce sentiment de communion se prolonge après la cérémonie puisque certains invités, qui, soit appartiennent à une association, un groupe de soutien soit s'attachent à une personnalité, ont mangé ensemble. Nelly Forget parle du dîner après la cérémonie avec les membres de l'association *Germaine Tillion* et Olivier Loubes se souvient son repas avec la famille de Jean Zay.

Enfin, une très grande importance a été accordée à cette panthéonisation en raison de l'entrée au Panthéon des deux femmes : Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Jacqueline Fleury et Geneviève Zamansky-Bonnin ont expliqué que cette cérémonie fut aussi un hommage à toutes les femmes résistantes et déportées. Fleury précise qu'à l'image de ces femmes, elle a considéré cet hommage un honneur à sa femme résistante et déportée¹⁰¹. Elle appelle cet hommage une étape nouveau pour les femmes, en raison de la grande absence des femmes du Panthéon et l'occultation de leur rôle dans la Résistance : « La Résistance n'aurait pas été c'est qu'il était, sans la résistance des femmes »¹⁰². Elles partagent les impressions d'autres femmes résistantes et déportées très heureuses de cet hommage avec lequel toutes entrent ensemble au Panthéon avec Germaine et Geneviève¹⁰³.

2. La jeunesse au Panthéon : une tentative pour observer la réception de la cérémonie par les élèves

D'après ce que j'ai démontré dans le chapitre précédent, le président de la République souhaitait que la panthéonisation, sans perdre sa solennité, avoir également un caractère populaire et son message être transmis au plus grand nombre des citoyens possible¹⁰⁴. Un des publics ciblés auxquels les *opérateurs* de cérémonie envisageaient de s'adresser fut la jeunesse, en particulier les scolaires. Le ministère de l'Éducation nationale envisageait de rendre les

¹⁰¹ Entretien avec Jacqueline Fleury, ancienne résistante et déportée, présidente d'honneur à la SFAADIR, 25 février 2021, à son domicile, Versailles, 1 h 18 min et 31 sec.

¹⁰² *Idem.*

¹⁰³ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'Association *Germaine Tillion*, archive cit.

¹⁰⁴ AN, 20180154/48 « Note à l'attention de Monsieur le Président de la République », rédigée par Constance Rivière sur la préparation de la panthéonisation, 11 septembre 2014, 2 p.

élèves acteurs de la préparation de la cérémonie¹⁰⁵. J'ai présenté dans le chapitre 4, des projets qui ont été conçus et mis en place, soit par des institutions publiques, responsables de l'organisation de la cérémonie, telles que le Centre des Monuments Nationaux et le ministère de l'Éducation nationale avec le concours « Panthéon 2015 », soit à l'initiative d'une professeure dans un collège en province.

Les élèves qui ont participé à ces projets, ont travaillé pendant des semaines ou de mois afin de préparer le projet artistique envisagé. Ils se sont intéressés à la vie et l'œuvre de ces quatre résistants à travers leurs travaux. Qu'est-ce que les scolaires ont-ils retenu sur ces quatre personnalités et la Résistance ? Quelle fut leur perception sur cette page de l'histoire de la France ? Quelles furent les impressions retenues également de cette cérémonie et les legs venus de ces projets ? Après avoir consulté les vidéos avec lesquelles les élèves ont candidaté au concours « Panthéon 2015 », le documentaire *Ami, entends-tu...* de la chorale du collège Anatole Le Braz, et les entretiens avec leurs professeurs, je tenterai d'approcher les impressions des élèves.

Tout d'abord, la professeure d'histoire & géographie Stéphanie De Le Vielleuse le directeur et enseignant Jean Dewevre partagent un même constant : les élèves de leurs établissements scolaires, avec lesquels ils ont participé au concours de vidéos « Panthéon 2015 », ne connaissaient pas Jean Zay et le concours fut l'occasion de découvrir sa vie et son œuvre¹⁰⁶. Les élèves, dans leurs vidéos, ont mis en avant de différents types de résistance et des expériences vécues attachées à l'engagement dans la Résistance.

D'une part, la classe CM2 de l'école élémentaire Jean Zay de Croix présente l'œuvre très important du ministre du Front populaire dans le domaine de l'éducation et de la culture, en citant des exemples précis, tels que la prolongation de l'obligation scolaire et la création du Festival de Cannes¹⁰⁷. Les élèves évoquent également la mobilisation de Jean Zay à la guerre contre l'Allemagne en 1939 et son embarquement avec d'autres parlementaires à *Massilia*

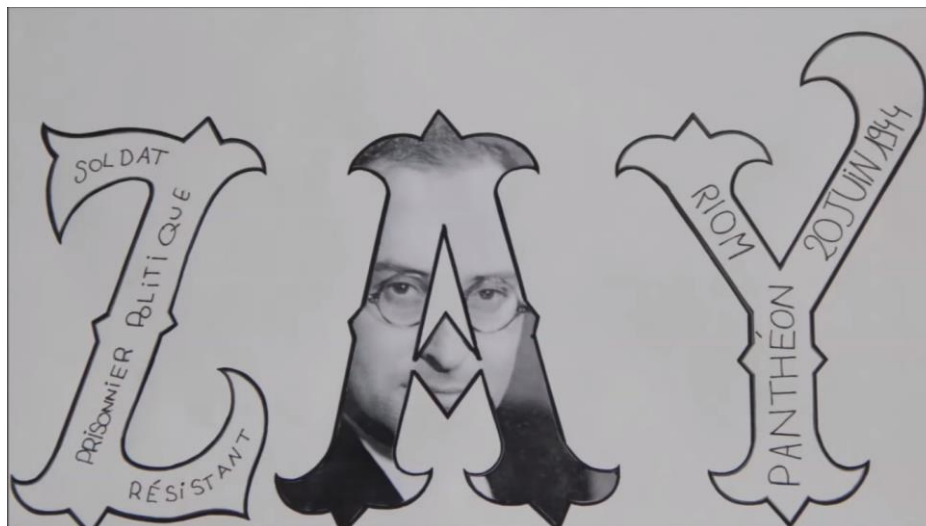
¹⁰⁵ AN, 20180155/46, « Préparation des panthéonisation du 27 mai 2015 », rédigée par Fanny Jaffray, 15 décembre 2014, sur les propositions effectuées pour la mobilisation des scolaires autour de la cérémonie au Panthéon en 2015, 2 p.

¹⁰⁶ Entretien avec Stéphanie De Le Vielleuse, professeure d'histoire & géographie au collège Jean Zay de Cenon (Nouvelle-Aquitaine), 1^{er} mars 2020, Bordeaux, 1 h 3 min et 58 sec et entretien téléphonique avec Jean Dewevre, enseignant et directeur de l'école élémentaire de Croix (Hauts-de-France), 14 mars 2020, 38 min 42 sec.

¹⁰⁷ Vidéo réalisée par la classe de CM2 de l'école élémentaire Jean Zay de Croix et leur enseignant et directeur Jean Dewevre, « Sur les pas de Jean Zay », 3 min et 1 sec, disponible en ligne, < <https://www.youtube.com/watch?v=cYxuMxe96x8>>, (consulté le 10 décembre 2019).

après avoir refusé l'Armistice. « Il part en Afrique du Nord pour résister », précisent-ils les élèves.

Fig. 19 - Imagette de la vidéo des élèves du CM2 de l'école élémentaire Jean Zay de Croix.



Source : Chaîne YouTube du Centre des Monuments Nationaux.

Les scolaires soulignent son arrestation, le procès à la suite duquel il fut « condamné injustement à la déportation »¹⁰⁸ et ils parlent de son emprisonnement à Riom. Leur enseignant Jean Dewevre explique que les élèves furent marqués par son action en tant que résistant, par la rédaction des tous ses textes et, en particulier, ils furent passionnés par la manière par laquelle il a réussi à les sortir de la prison dans le landau de sa fille Hélène¹⁰⁹.

D'autre part, les collégiens de l'établissement Jean Zay de Cenon de Bordeaux ont travaillé sur Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Selon leur professeure Stéphanie De Le Vielleuse, les élèves ont commencé à découvrir Jean Zay au moment où le rectorat de Bordeaux leur a proposé de travailler sur Geneviève de Gaulle-Anthonioz, afin que leur but de gagner le concours devienne possible. Le but fut atteint et les élèves de la troisième ont reçu le premier prix du concours. Dans leur vidéo « S'engager » les élèves interprètent une chanson sur la résistante et ancienne présidente d'ATD Quart Monde. Ils évoquent des actions de résistance qu'elle a menée comme la diffusion des tracts clandestins et l'arrachement des affiches. Ils rattachent Geneviève de Gaulle-Anthonioz à l'action et le nom de son oncle et chef de la France libre, Charles de Gaulle et ils chantent pour eux dans le refrain :

¹⁰⁸ Vidéo réalisée par la classe de CM2 de l'école élémentaire Jean Zay de Croix, archive cit.

¹⁰⁹ Entretien téléphonique avec Jean Dewevre, enseignant et directeur de l'école élémentaire de Croix (Hauts-de-France), archive cit.

Geneviève, on connaît ton nom
Celui du Général qui t'a portée sur ses épaules
Tu étais si fière de ce nom
Anthonioz De Gaulle¹¹⁰.

Les élèves chantent également dans le deuxième couplet son expérience de la guerre qui fut attachée à celle de la Résistance et de la Déportation. Geneviève de Gaulle-Anthonioz, fut déportée au camp de Ravensbrück, après la trahison qu'elle a vécue, comme d'autres membres de son réseau *Défense de la France*. Ils ne manquent pas de faire référence à l'amitié développée entre elle et ses camarades, capable de sauver sa vie. Dans le troisième couplet, ils évoquent son action après-guerre au sein de l'ATD Quart Monde et son combat contre la pauvreté¹¹¹.

Par rapport à la chorale du collège Anatole Le Braz de Saint-Brieuc, même si les élèves ont principalement travaillé sur *Le Verfügbar aux enfers* que Germaine Tillion a écrit pendant sa déportation au camp de Ravensbrück, ils ont également cherché et se sont exprimés sur les autres quatre résistants dans le documentaire qui a poursuivi leurs travaux¹¹². Ils admirent le courage, par exemple de Pierre Brossolette pour ses actes de résistance et pour sa décision de se suicider au lieu de parler : « [...] son courage symbolise pour nous l'héroïsme des quatre résistants qui seront bientôt panthéonisés »¹¹³. Évidemment les élèves de la chorale ont beaucoup travaillé sur la déportation. Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz furent déportées, après avoir été trahies par des Français, et elles ont subi l'enfer du camp en raison de leur action résistante.

En ce qui concerne la cérémonie au Panthéon, les élèves de l'école primaire de Croix furent impressionnés par la projection de leurs vidéos aux écrans installés au moment de l'arrivée des invités¹¹⁴. Ils furent fiers de cette récompense pour leur travail collectif à travers l'école républicain. Outre la distinction au niveau de la classe, les élèves du concours ont reçu une « distinction » personnelle. A la suite de cette cérémonie, chaque élève a eu une trace écrite

¹¹⁰ Le refrain de la chanson interprétée par les élèves de la troisième du collège Jean Zay de Cenon dans le cadre de leur vidéo, « S'engager », 3 min, disponible en ligne, < <https://www.youtube.com/watch?v=uCHJaEbvDGO>>, (consulté le 10 décembre 2019). Selon Stéphanie De Le Vieilleuse, les paroles de la chanson furent écrites par le professeur Henri Gaucherard.

¹¹¹ Voir Annexe n° 8 : « La chanson des élèves du collège Jean Zay de Cenon dédiée à Geneviève de Gaulle-Anthonioz », p. 276-277.

¹¹² Claudon, Philippe (réal.), *Ami, entends-tu...*, France Télévisions, 2015, 1 DVD, 52 min.

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ Entretien téléphonique avec Jean Dewevre, enseignant et directeur de l'école élémentaire de Croix (Hauts-de-France), archive cit.

qui puisse lui rappeler cette expérience : l'invitation personnelle. Selon les professeurs, les invitations pour les élèves ont été adressées à chaque élève séparément et les classes les ont reçues quelques minutes avant de trouver leur place devant la Panthéon. Jean Dewevre, le directeur de l'école élémentaire Jean Zay de la Croix et enseignant, explique que cette trace écrite reste pour certains un élément important de leur participation :

Le nom des enfants était marqué sur l'invitation. Je sais que certains l'ont encore affiché dans leur chambre. Je sais que moi j'avais longtemps affiché dans mon bureau. C'était impressionnant. C'était important pour eux. Ils ont fait quelque chose extraordinaire et ils étaient récompensés¹¹⁵.

En même temps, la participation au concours est considérée comme projet « fédérateur » pour les élèves. Stéphanie De Le Vielleuse souligne, avec les larmes aux yeux, que le concours a contribué au renforcement des liaisons parmi les collégiens et parmi les professeurs aussi¹¹⁶. Les sentiments de joie et de fierté ont été éprouvés par des élèves et leurs professeurs. Elle met l'accent sur les difficultés que cette classe avait en expliquant au début de notre entretien que la participation « C'était un *challenge* », avec une grande incertitude pas seulement pour la distinction des élèves au concours, mais notamment pour leur implication.

Dans le cas des élèves de l'école primaire de Croix, Jean Dewevre se souvient qu'ils furent marqués par les chants interprétés au Panthéon et très impressionnés par la garde républicaine qui marchait au pas¹¹⁷. Stéphanie De Le Vielleuse rappelle le *dress-code* que les professeures, qui ont accompagnés les collégiens au Panthéon, leur ont imposé, sans nécessairement considérer la tenue officielle comme ce qui a marqué la mémoire des élèves. J'enregistre l'impression de leur professeure : elle a vu ses élèves au pantalon avec des chaussures, « des vraies chaussures », comme elle souligne avec le ton de sa voix, et des chemises blanches au lieu d'être toujours en jean et en baskets¹¹⁸. La cérémonie, alors, impose son code vestimentaire qui est un des éléments qui fait du rituel un moment de temps extraordinaire¹¹⁹.

¹¹⁵ Entretien téléphonique avec Jean Dewevre, archive cit.

¹¹⁶ Entretien avec Stéphanie De Le Vielleuse, archive cit.

¹¹⁷ Entretien téléphonique avec Jean Dewevre, archive cit.

¹¹⁸ Entretien avec Stéphanie De Le Vielleuse, archive cit.

¹¹⁹ Ory, Pascal, « Gouverner par les symboles » dans *Revue d'histoire culturelle*, 2020/1, (mise en ligne le 26 septembre 2020), disponible en ligne, <<http://revues.mshparisnord.fr/rhc/index.php?id=149>>, (consulté le 11 décembre 2020).

Par rapport au cas du collège Anatole Le Braz, Emmanuelle Ameline partage, avec passion, les impressions des élèves après la représentation de l'opérette. Elle explique qu'ils éprouvaient des émotions fortes et ils ont distingué cette œuvre-là de tous les autres préparés par la chorale¹²⁰. Les élèves furent émus et fascinés par le fait que les personnages se sont fondés sur des personnes réelles. En outre, la professeure met l'accent sur l'ampleur de cette expérience par les élèves en évoquant les paroles des parents qu'ils ont précisé que leurs enfants étaient vraiment entrés dans leur rôle.

En examinant les entretiens menés, j'observe aussi que ces activités ont laissé une trace pour les différents établissements scolaires. Stéphanie De Le Vielleuse mentionne qu'après les visites, organisées par le rectorat de Bordeaux sur les sites historiques ou lieux de mémoire, auxquelles ses élèves ont participé afin de se préparer pour le concours de vidéos « Panthéon 2015 », le rectorat a créé un circuit « Allons enfant au cœur des commémorations » afin de le proposer aux élèves des collèges de la région¹²¹.

Parallèlement, dans le cas du collège de Saint-Brieuc, les élèves à la suite de la panthéonisation, ont travaillé dans un projet qui concerne la notion du héros. La professeure explique que les recherches qu'ils font, traitent des héros fictifs et des héros du présent. Elle ajoute aussi que, dans les examens du brevet, les collégiens souvent évoquent des personnalités panthéonisées pour nommer des grandes figures. De plus, elle explique qu'il y a une mémoire vivante dans le collège sur la panthéonisation de 2015, après leur participation à la cérémonie au Mont-Valérien, au documentaire et l'opérette sur Germaine Tillion.

Pour conclure, j'observe que les élèves à travers leurs travaux ont mis en avant des actes de résistance diverses lesquels effectués par les quatre, notamment par Jean Zay et Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Les actes de résistance mentionnés dépassent le cadre de l'action militaire ou armée, mais il s'agit de la manière dont chacun d'eux a résisté : par ses textes Jean Zay, par la diffusion des tracts clandestins pour Geneviève de Gaulle-Anthonioz ou même par la rédaction d'une opérette dans les conditions pénibles du camp pour Germaine Tillion.

Leur résistance et leur participation dans la Résistance furent associées à d'autres expériences vécues lors de l'Occupation allemande et la guerre : la déportation, comme pour

¹²⁰ Entretien téléphonique avec Emmanuelle Ameline, professeure de l'éducation musicale au collège Anatole Le Braz, Saint-Brieuc (Bretagne), 14 mars 2020, 54 min 45 sec.

¹²¹ La présentation du projet dans le site du rectorat du Bordeaux, disponible en ligne, <http://www.ac-bordeaux.fr/cid119822/enjeux-citoyens-et-education-artistique.html#Allons_enfants_au_coeur_des_commemorations>, (consulté le 22 août 2020).

les deux femmes résistantes ou l'emprisonnement pour des raisons politiques, comme pour Jean Zay. Les deux vidéos du concours montrent également des parties de la vie de Zay et de de Gaulle-Anthonioz même avant ou même après la guerre. Pour Geneviève de Gaulle-Anthonioz, les élèves chantent pour son engagement après-guerre sur l'ATD Quart-Monde. Ensuite, j'ai présenté la réception de la cérémonie par les élèves du jour-même et les éléments retenus de la panthéonisation.

Le président Hollande a choisi, alors, d'honorer la Résistance, cette page de l'histoire française qui maintient une forte légitimité aux consciences des Français. Il a sélectionné quatre figures afin de les rendre hommage au Panthéon, lors d'une période de commémorations pour les deux guerres. Il a mis en avant quatre figures qui représentent la diversité de la Résistance, en s'éloignant de l'idée d'une France unanimement résistante et plus proche à la version gaullienne. Les quatre personnalités ne se caractérisent pas par une action armée, mais elles incarnent cet *esprit de résistance*, cet esprit de l'engagement dans toutes leurs vies, selon le message du citoyen engagé que Hollande souhaitait inspirer.

Dans le même esprit, les acteurs sociaux qui ont soutenu ces personnalités ont mis en avant leur action en tant que résistants, mais aussi leurs engagements tout au long de leurs vies, par exemple le rôle important de Germaine Tillion dans la guerre d'Algérie. Dans le cas de Jean Zay, les porteurs de sa mémoire ont défendu une résistance intellectuelle, qui a été aussi mis en avant dans les travaux des élèves du CM2 de l'école élémentaire de Croix qui ont participé au concours de vidéos.

Chapitre 6

La perception de la panthéonisation par la presse nationale (2013-2015) : mémoires contestées et mémoires consensuelles

Une des sources les plus essentielles pour ma recherche et sur laquelle mon analyse historique s'appuie est la presse nationale. Le traitement détaillé des articles de presse n'est pas uniquement un choix, mais une évidence. Après avoir effectué une première recherche sur les journaux et magazines de la presse nationale, j'ai compris que la panthéonisation imminente fut un sujet pour lequel ils ont montré un vif intérêt, y compris avant la décision finale du président de la République François Hollande, notamment durant la période de 2013-2015.

J'ai constitué une base des données avec 335 articles de presse, tirés de six quotidiens – *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *L'Humanité*, *La Croix* et *Aujourd'hui en France* – et deux hebdomadaires – *L'Express* et *Le Point* –, qui datent des années 2012-2017, sur laquelle j'ai travaillé. *Le Monde* se distingue parmi les quotidiens parce qu'en plusieurs occasions, il devient le média à travers lequel des groupes de pression ont rédigé et diffusé un article pour promouvoir une personnalité pour le Panthéon. La presse nationale est la source principale sur laquelle se fonde ce chapitre afin d'examiner sa réception de la cérémonie et, en particulier, comment elle observe et réagit sur les quatre personnalités, ainsi que comment elle retrace et expose leur réception par d'autres milieux. La presse, notamment avec *Le Monde*, devient également le champ de débat public sur la mémoire de la Résistance.

Toutefois, ce n'est pas avec la panthéonisation de 2015, la première fois que la presse occupe une place importante sur le débat public au sujet d'une entrée au Panthéon ou qu'elle retrace les réactions sur une telle cérémonie. Au moment de la Libération, la presse a joué un rôle déterminant dans la promotion de la candidature de l'écrivain et lauréat de prix Nobel Romain Rolland pour le Panthéon, lancée par le Comité nationale des Écrivains à l'initiative de Louis Aragon, dans les pages de *Ce Soir* au lendemain de sa mort le 1^{er} janvier 1945¹. Romain Rolland fut la figure à l'image de laquelle le Parti Communiste a trouvé son représentant symbolique sur son entreprise de construction d'une mémoire unie et surtout une mémoire de continuité dans la lutte antifasciste après la Seconde Guerre mondiale². Même si le quotidien lançait cette demande de manière répétitive dans ses pages et des centaines de personnes ont plaidé pour Rolland, il n'a pas été retenu. En plus de sa candidature, *Le Figaro*

¹ Namer, Gérard, *La Commémoration en France, de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 1987 (1^{er} éd. : 1983), p. 26-27.

² *Ibid.*

a initié un débat sur sa panthéonisation éventuelle en proposant le transfert de Charles Péguy, puis *L'Aube* celui d'Henri Bergson et une bataille dans la presse a été éclatée, tandis que chacun défendait la personnalité préférée³. Aucun entre eux ne fut pas choisi, malgré la querelle.

Les transferts au Panthéon suscitent souvent des réactions, voire des polémiques, d'échelle grande ou petite. Parfois même avant la décision finale du président de la République, il y a une opposition exprimée par la famille du futur résident du temple laïc de la République. Telle fut le cas pour le refus de la famille d'Albert Camus sur sa panthéonisation par Nicolas Sarkozy⁴. Hélène Mouchard-Zay et Isabelle Anthonioz-Gaggini, la fille de Jean Zay et la fille de Geneviève de Gaulle-Anthonioz ont partagé leur crainte sur la cérémonie au Panthéon. Elles ne voulaient pas que la panthéonisation de leurs proches fut un geste de récupération politique par le président de la République⁵.

Dans ce chapitre, je démontrerai quelle fut la perception de la presse sur les quatre figures qui ont fait leur entrée au Panthéon. D'un côté, j'exposerai les critiques émises contre Pierre Brossolette et Jean Zay et l'argumentation développée par les milieux qui les contestent, ainsi que par les acteurs qui les défendent. J'analyserai également la réaction de *L'Humanité* à la cérémonie, la décision du président, ainsi que son regard sur les quatre résistants. De l'autre côté, je rechercherai à analyser la réception de la panthéonisation des deux femmes par la presse.

A. Candidatures face aux polémiques

Une des thématiques qui ont laissé leur empreinte dans la presse des années 2013-2015 fut certaines oppositions contre les deux *candidats* du sexe masculin, finalement choisis par le président de la République François Hollande. Pierre Brossolette et Jean Zay, plaidés pour entrer au Panthéon par leurs groupes de pression, n'ont pas reçu un soutien aussi fervent par d'autres milieux qui se sont manifestés hostiles à leur transfert au Panthéon.

³ Namer, Gérard, *La Commémoration en France, de 1945 à nos jours*, op. cit., p. 32-38.

⁴ Garcia, Patrick, « Métamorphoses et significations d'un rituel » in *Germaine Tillion d'Allègre au Panthéon*, [Actes de la journée d'hommage à Germaine Tillion, Allègre, 28 mars 2015], Allègre, Éditions de l'Association Germaine Tillion, Mémoires d'Allègre, 2016, p. 23-48, disponible en ligne, <https://www.academia.edu/27789226/M%C3%A9tamorphoses_et_significations_dun_rituel>, (consulté le 3 décembre 2019).

⁵ Entretien en visioconférence avec Hélène Mouchard-Zay, fille de Jean Zay, 19 novembre 2021, 2 h 3 min et 6 sec et entretien téléphonique avec Isabelle Anthonioz-Gaggini, fille de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, 22 avril 2021, 42 min et 13 sec.

Parallèlement, dans la course des candidatures pour l'éventuelle panthéonisation, envisagée par Hollande, un journal a exprimé une demande précise : la panthéonisation des résistants communistes. Plus précisément, *L'Humanité* a demandé à plusieurs reprises la panthéonisation des femmes résistantes, puisque les intentions présidentielles sur la panthéonisation au moins d'une femme étaient connues. A la suite de l'annonce des nouvelles entrées, le quotidien n'a pas cessé de rappeler que le président a exclu une partie de la Résistance du Panthéon.

Quels milieux ont contesté l'entrée au Panthéon de Pierre Brossolette et de Jean Zay ? Quelle fut la chronologie de ces oppositions et comment se sont-elles développées ? Par quels arguments furent ces personnalités contestées ? De quelle manière ces oppositions furent-elles surmontées ? Sur quelles mémoires se fondent les contestations ?

1. Pierre Brossolette versus Jean Moulin : « les héritiers de mémoire » s'affrontent

Dans le cas de Pierre Brossolette, l'annonce de sa candidature pour entrer au Panthéon par son comité de soutien, ainsi que les réactions qu'elle suscite, ont laissé leur trace dans la presse nationale. Comme je l'ai déjà montré dans le deuxième chapitre, sa candidature a reçu une certaine couverture dans la presse. Celle-ci fut une des démarches effectuées par son comité afin de réussir sa promotion et son transfert au Panthéon. En même temps, l'ensemble des interventions des membres de son comité sur la presse n'a pas eu un caractère de promotion, mais plutôt une fonction de défendre le résistant à cause des réactions suscitées.

Le quotidien *Le Monde* et le magazine *Marianne* ont couvert cette affaire d'avril 2013 jusqu'en janvier 2014. D'un côté, les oppositions contre la panthéonisation du résistant furent exprimées par les journalistes et écrivains Pierre Péan, qui a également écrit un ouvrage sur Jean Moulin⁶, et Éric Conan, qui a signé aussi l'ouvrage *Vichy, un passé qui ne passe pas* avec Henry Rousso, qui défendaient évidemment la mémoire de Jean Moulin. De l'autre côté, Mona Ozouf, historienne de la Révolution française et présidente du comité pour le transfert de Pierre Brossolette au Panthéon, ainsi qu'Éric Roussel, écrivain, son biographe et membre aussi de son comité, ont répondu à ces réactions.

⁶ Péan, Pierre, *Vies et morts de Jean Moulin*, Paris, Fayard, 1998.

La première intervention de son comité date le 17 avril 2013 dans les colonnes du *Monde*. De ce comité prestigieux, les 23 premiers membres, qui ont signé l'article, qui a un caractère d'annonce de leur demande, ont d'abord mis la focale sur la vie publique et l'œuvre du résistant avant-guerre : ses études à l'École normale supérieure, son travail en tant que chroniqueur dans la radio nationale, nommé à son poste par Léon Blum, ses idées pacifistes et en faveur d'un rapprochement franco-allemand, ainsi que son opposition aux accords de Munich⁷. Par la suite, ils ont décrit son exploit dans la guerre 1940 et sa participation dans les différents mouvements de la Résistance intérieure, puis son rôle important dans la *France libre*. Ils expliquent que son suicide, en se jetant par le cinquième étage du siège de la Gestapo, après son arrêt, a eu comme objectif d'empêcher de révéler les secrets de la Résistance.

Ils ne manquent pas de se référer à sa mémoire très vivante au lendemain de la guerre. Outre sa vie publique, ils présentent les qualités de sa vie privée : sa bienveillance, sa gentillesse et sa gaieté vers les enfants. Ils conclurent l'article en disant que le sacrifice de Pierre Brossolette « écrit avec le sang et l'encre, fait partie du patrimoine de la France » et ils appellent à sa panthéonisation à l'occasion du 70^e anniversaire de la Libération.

Le mois suivant, la présidente de son comité et historienne Mona Ozouf a accordé un entretien dans *Le Figaro*⁸. L'éminente historienne présente ses raisons d'avoir plaidé pour la panthéonisation de Brossolette. Premièrement, elle souligne son « courage extraordinaire », son sacrifice de se défenestrer au lieu de parler à ses tortionnaires allemands. Deuxièmement, en le considérant aussi bien un combattant qu'un homme de plume, c'est-à-dire un intellectuel, elle met en avant son comportement constant contre tous les totalitarismes : le nazisme et le communisme. Elle souligne que Brossolette fut un des rares intellectuels à n'avoir jamais soutenu aucun de ces idéologies.

En outre, la notoriété de Brossolette au lendemain de la guerre, qu'elle présente supérieure à celle de Jean Moulin, est un de ses arguments. Elle considère la panthéonisation de Jean Moulin par Charles de Gaulle et le discours d'André Malraux comme le moment décisif du recul de la mémoire de Brossolette. Elle se réfère également à son positionnement politique en tant qu'ardent gaulliste, qui maintenait son esprit critique sur les décisions du général, ainsi

⁷ Collectif, « Le résistant Pierre Brossolette mérite d'entrer au Panthéon », *Le Monde*, 17 avril 2013, n° 21226, p. 18.

⁸ Lombard-Latune, Marie-Amélie, « Mona Ozouf : "Pierre Brossolette remplit le cahier des charges du Panthéon !" » [entretien avec Mona Ozouf], *Le Figaro*, 3 mai 2013, n° 21382, p. 16.

que son indifférence face aux « imbéciles » ou aux « palabres politiciennes »⁹. Enfin, elle ajoute également ses qualités relatives à son caractère et à la sphère privée de sa vie : intelligent, courageux au point de mépriser le danger, impatient et aussi tendre comme oncle.

La proposition sur la panthéonisation de Pierre Brossolette, et surtout les déclarations de Mona Ozouf à son interview, ont ranimé les mémoires conflictuelles autour de la Résistance et ont suscité un fort débat dans la presse entre ceux qui s'en opposent et ses défenseurs. Les deux journalistes et essayistes Éric Conan et Pierre Péan n'ont pas mis en doute le statut de héros et martyr de Pierre Brossolette, ni son rôle important dans la Résistance et le courage de sa suicide¹⁰. Cependant, ils se sont manifestés contre son transfert au Panthéon, lieu où se repose depuis 1964 Jean Moulin.

Éric Conan réagit fin mai 2013 dans les pages de *Marianne*¹¹. Dès la lecture du titre, l'article ne laisse aucun doute pour la thèse de son rédacteur : « Brossolette au Panthéon ? Étrange idée ». Conan considère l'éventuelle panthéonisation de Pierre Brossolette comme un signe mémoriel étrange et regrettable. Il considère paradoxal le choix de mettre Brossolette dans le même temple que Jean Moulin, en prenant en compte la manière que le premier a tenté à plusieurs reprises et aux moments décisifs pour le futur de la France après-guerre d'empêcher Moulin de mettre en œuvre son plan pour l'unification de la Résistance autour du général de Gaulle. Tandis que Moulin travaillait afin de créer une organisation autour du chef de la France libre, avec la participation des partis politiques existants avant-guerre – les seules structures qui certifiaient l'expression de l'opinion française au regard des Alliés –¹², afin que de Gaulle soit reconnu, Brossolette désobéissait aux ordres même du général. C'est pourquoi ce dernier n'envisageait pas de remplacer Moulin avec Brossolette à la tête du CNR.

Pierre Péan, qui intervient dans *Le Monde*, présente le geste de son transfert au Panthéon comme un affront à la mémoire de Jean Moulin et « indécent » parce qu'elle imposera à ces deux hommes de cohabiter *post mortem*¹³. Il décrit en détails comment Brossolette a sapé l'œuvre de Moulin et il a aussi réussi, lors de la mission Brumaire, avec son *alter ego* du BCRA,

⁹ Lombard-Latune, Marie-Amélie, « Mona Ozouf : "Pierre Brossolette remplit le cahier des charges du Panthéon !" » [entretien avec Mona Ozouf], art. cit., p. 16.

¹⁰ Conan, Éric, « Brossolette au Panthéon ? Étrange idée », *Marianne*, n° 840, 25-31 mai 2013, p. 54-55 et Péan, Pierre, « Faire entrer Pierre Brossolette au Panthéon, un affront à la mémoire de Jean Moulin », *Le Monde*, 1^{er} juin 2013, n° 21264, p. 17.

¹¹ Conan, Éric, « Brossolette au Panthéon ? Étrange idée », *Marianne*, art. cit., p. 54-55.

¹² Péan, Pierre; Conan, Éric, « La Résistance est déjà bien là au Panthéon, Mona Ozouf ! Jean Moulin la représente », *Le Monde*, 8 janvier 2014, n° 21453, p. 15.

¹³ Péan, Pierre, « Faire entrer Pierre Brossolette au Panthéon, un affront à la mémoire de Jean Moulin », art. cit., p. 17.

le colonel Passy, l'unification des mouvements de la Résistance de la zone nord, à l'instar de Moulin à la zone sud. Il raconte également deux épisodes d'avril 1943 qui font preuve du grand conflit entre les deux hommes. Conan ajoute deux autres arguments contre sa panthéonisation¹⁴. Le fait que François Mitterrand n'a jamais envisagé de panthéoniser Brossolette, malgré le fait qu'elle lui ait été plusieurs fois, selon Conan, demandée et son hostilité vers de Gaulle, ainsi qu'aucun spécialiste de l'Occupation et de la Résistance ne fut associé à la pétition en faveur de son entrée au Panthéon.

Conan accuse la déclaration de Mona Ozouf selon laquelle Brossolette fut un de très rares intellectuels qui s'est toujours manifesté contre les totalitarismes d'être une relance des vieilles rumeurs diffamantes contre Moulin, qui le désignent comme un agent soviétique¹⁵. Il semble considérer que Mona Ozouf a insinué que c'est la cérémonie au Panthéon qui a donné de l'importance à la mémoire de Moulin et non ses mérites. Il répond, alors, que la cérémonie a uniquement reconnu son œuvre, mais elle n'a pas créé son mérite.

D'une part, la réponse de Mona Ozouf à l'article d'Éric Conan fut accueillie dans les mêmes pages de *Marianne* une semaine plus tard. Le titre cette fois-ci répond positivement à la possibilité de la panthéonisation de Brossolette : « Pierre Brossolette au Panthéon, une bonne idée »¹⁶. D'autre part, l'article du biographe de Pierre Brossolette, côtoie de celui de Pierre Péan dans *Le Monde*¹⁷, paru le 1^{er} juin 2013.

Les membres du comité qui défendent Brossolette, suivent la même argumentation. Mona Ozouf souligne qu'outre son sacrifice, Brossolette mérite son entrée au Panthéon pour le rôle qu'il a joué à l'unification autour du général de Gaulle des principaux responsables des réseaux de la France occupée. Cette mise en avant de son rôle dans la mission Brumaire-Arquebuse a été également effectuée par Roussel, qui exalte les résultats considérables de son œuvre en France occupée, ainsi que sa participation de la première heure dans la Résistance.

Ozouf reprend certains des arguments, déjà évoqués lors de son interview dans *Le Figaro*, tels que sa qualité d'intellectuel et elle développe sa thèse en disant que Brossolette est parvenu à « mettre en mots le combat obscur des soutiers de la gloire ». Elle évoque son soutien à la réconciliation franco-allemande en tant que pacifiste et son opposition, par la suite, aux

¹⁴ Conan, Éric, « Brossolette au Panthéon ? Étrange idée », art.cit, p. 54-55.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Ozouf, Mona, « Pierre Brossolette au Panthéon, une bonne idée », *Marianne*, 1^{er}-7 juin 2013, n° 841, p. 54-55.

¹⁷ Roussel, Éric, « À deux grands hommes, la patrie reconnaissante : Pour réconcilier deux figures de la Résistance », *Le Monde*, 1^{er} juin 2013, n° 21264, p. 17.

accords de Munich. Elle parle de ses combats qui ne furent jamais du côté mauvais, son engagement contre tous les totalitarismes, thèse reprise par elle-même dans son article en décembre 2013, au moment où elle propose sa trinité de la Résistance pour le Panthéon : Pierre Brossolette, dont elle appelle figure de la liberté, avec Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz¹⁸.

La justification de Roussel sur le conflit entre les deux hommes dans les années 1940 se fonde sur leur différente vision des partis politiques et le futur après-guerre de la France. Roussel explique que Moulin souhaitait les réunir autour de la France libre et Brossolette envisageait des forces politiques nouvelles réunies autour du général Gaulle à la Libération, sans la participation des anciennes structures politiques. L'éventuelle entrée de Brossolette au Panthéon, que de Gaulle a appelé le philosophe de gaullisme, n'enlèverait pas la gloire de « Rex », avance-t-il.

D'une certaine manière, Mona Ozouf et Éric Roussel tentent d'expliquer le conflit entre les deux hommes en définissant le contexte historique de sa réalisation, c'est-à-dire la période tumultueuse de l'Occupation et de la Résistance¹⁹. Ozouf ajoute qu'il ne manque pas de compatibilité pour une cohabitation des deux résistants puisqu'ils ne seront les seuls qui, même s'ils avaient des grands désaccords en tant que vivants, peuvent recevoir le même hommage au Panthéon, en évoquant l'exemple de Voltaire et de Rousseau.

Avec l'article « La Résistance est déjà bien là au Panthéon, Mona Ozouf ! Jean Moulin la représente », Pierre Péan et Éric Conan reviennent au débat quelques jours après la diffusion de la tribune de Mona Ozouf du 15-16 décembre dans *Le Monde* sur sa proposition de la panthéonisation de Brossolette avec Tillion et de Gaulle-Anthonioz²⁰. Même s'ils développent les mêmes thèses déjà analysées ci-dessus, cette fois-ci, les deux journalistes s'adressent directement à Mona Ozouf. Les deux hommes l'attaquent pour ne pas évoquer Jean Moulin concernant la représentation de la Résistance au Panthéon. En appelant cet article « incroyable », ils l'accusent de se contenter de rappeler le sacrifice de Brossolette, en évitant de se référer à ses actions et sa désobéissance aux ordres de de Gaulle.

Leur accusation selon laquelle elle met en cause la légitimité de Moulin, en réveillant la rumeur d'un Moulin agent soviétique, les deux journalistes la justifient en évoquant le

¹⁸ Ozouf, Mona, « La Résistance au Panthéon ! », *Le Monde*, 15-16 décembre 2013, n° 21433, p. 16.

¹⁹ *Idem*, « Pierre Brossolette au Panthéon, une bonne idée », art. cit., p. 54-55.

²⁰ Péan, Pierre ; Conan, Éric, « La Résistance est déjà bien là au Panthéon, Mona Ozouf ! Jean Moulin la représente », *Le Monde*, 8 janvier 2014, n° 21453, p. 15.

passage de Ozouf du PC, comme des deux autres historiens François Furet et Annie Kriegel. La référence aux deux autres historiens n'est pas aléatoire, mais ils les attachent à cette affaire sur l'identité de Moulin en tant qu'agent soviétique, en raison du soutien qu'ils ont montré dans les années 1990 sur cette thèse présentée par Thierry Wolton :

C'est en effet le grand François Furet, ami et collègue de Mona Ozouf, qui défendit brièvement mais bien imprudemment le livre de Thierry Wolton dans *Le Nouvel Observateur*, en compagnie d'Annie Kriegel, qui mit de son côté *Le Figaro-Magazine* au service de cette campagne. Leur engagement communiste n'a cessé de tarauder François Furet, Annie Kriegel et Mona Ozouf, d'où une tendance irrépressible à relire tous les événements à la lumière de leurs errements²¹.

Pierre Péan et Éric Conan avec leurs accusations renvoient à une affaire des années 1990 sur l'identité possible de Jean Moulin comme agent soviétique. En 1993 le journaliste Thierry Wolton signe l'ouvrage *Le Grand Recrutement* dans lequel il met en cause Jean Moulin et développe sa thèse que le représentant du général de Gaulle en France occupée fut un agent soviétique. Wolton, après avoir effectué une recherche dans les archives de l'ex-URSS, présente les relations d'Henri Robinson, un agent des services soviétiques, avec l'environnement du ministre de l'Air Pierre Cot, dont le directeur de son cabinet fut Jean Moulin.

Son œuvre a été accueilli positivement par les historiens François Furet et Annie Kriegel. Les deux derniers en février 1993, le premier dans un article dans *Le Nouvel Observateur*²² et la deuxième dans un dossier sur *Le Figaro Magazine*, où une analyse de son ouvrage a été accompagnée par un entretien avec l'auteur²³, ont soutenu ses idées. Cependant, son ouvrage a suscité des réactions par la plupart d'historiens français, qui ont rejeté sa thèse. De la même manière fut dénoncée la prise de position de Furet et Kriegel²⁴.

Toutefois, la thèse sur l'identité crypto-communiste de Moulin a été déjà élaborée pour la première fois par le grand résistant et chef de *Combat* Henri Frenay dans les années 1950,

²¹ Péan, Pierre; Conan, Éric, « La Résistance est déjà bien là au Panthéon, Mona Ozouf ! Jean Moulin la représente », art. cit., p. 15.

²² Furet, François, « Les secrets des taupes », *Le Nouvel Observateur*, 18-24 février 1993, n° 1476, p. 88.

²³ Annie Kriegel et Henri-Christian Giraud, « Jean Moulin agent soviétique ? », *Le Figaro Magazine*, 6 février 1993, p. 6-8, 10, 12,14 et 16.

²⁴ Pour une analyse détaillée sur la thèse développée par Thierry Wolton et la critique des spécialistes fondée sur des arguments, voir l'ouvrage : Roussio, Henry ; Conan, Éric, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, coll. « Pour une histoire du XX^e siècle », 1995, p. 220-231.

qui l'a reprise et l'a développée dans son ouvrage *L'Énigme Jean Moulin* en 1977. Frenay, qui n'a jamais accepté ni l'autorité de Gaulle ni le rôle de l'unificateur de Moulin, considère que la politique menée par ce dernier favorisait le parti communiste, par conséquent il était lui-même un cryptocommuniste²⁵. Olivier Wieviorka l'a rejeté en expliquant que Frenay ne s'appuie sur aucun document d'archive et préfère d'effectuer une démarche déductive²⁶.

Afin de répondre à tous ces infamies et rumeurs contre Moulin de manière catégorique son secrétaire des années de la Résistance, Daniel Cordier a adopté la méthodologie de la discipline historique et entrepris un grand travail. Le fruit de son œuvre géant, basé sur des documents inédits fut les ouvrages : *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon* des trois tomes, parus en 1989 et 1993, ainsi que *Jean Moulin, La République des catacombes*, publié en 1999.

Sylvie Pierre Brossolette, la petite-fille du résistant, se souvient de cette « polémique désagréable » qui a été lancée par les partisans de Jean Moulin réunis autour de Daniel Cordier, qui ne voulaient pas voir Brossolette au Panthéon. Elle avoue que, même si Daniel Cordier n'a jamais publiquement contesté la candidature de Brossolette, il ne fut pas pour. En tout cas, elle explique que la famille et le comité ne souhaitaient pas ranimer ce conflit²⁷. Constance Rivière confirme que l'Élysée ont reçu des contestations sur la candidature de Pierre Brossolette, pour son entrée au Panthéon, à travers des échanges téléphoniques, sans qu'elle puisse se rappeler par qui²⁸. En outre, elle se souvient que Daniel Cordier a exprimé son opposition, sans créer un débat : « Il a dit un petit mot, mais rien de plus »²⁹.

Toutefois, afin de revenir dans le débat de 2013, il faut préciser que cette affaire n'est pas limitée à une polémique entre les défenseurs de Pierre Brossolette et ceux du Jean Moulin. A la suite de l'article de Péan et Conan, des historiens – Jean-Pierre Azéma fut le premier –, sont intervenus dans le même média, *Le Monde* et ils se sont opposés à la manière dont les deux hommes ont attaqué Mona Ozouf. D'une part, Jean-Pierre Azéma, par un courriel envoyé au quotidien, explique que, même s'il ne s'associe pas à la demande de Mona Ozouf sur la panthéonisation de Brossolette, il soutient l'idée que chacun peut plaider pour la personnalité,

²⁵ Cordier, Daniel, *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*, t. I : *Une ambition de la République, juin 1899-juin 1936*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1989, p. 280.

²⁶ Wieviorka, Olivier, « Du bon usage de l'anticommunisme » in Jean-Pierre Azéma (dir.) *Jean Moulin face à l'histoire*, Paris, Flammarion, 2000, p. 362-373, p. 363.

²⁷ Entretien téléphonique avec Sylvie Pierre-Brossolette, petite fille de Pierre Brossolette, journaliste, 29 avril 2021, 26 min et 8 sec.

²⁸ Entretien téléphonique avec Constance Rivière, ancienne conseillère au cabinet de François Hollande, 1^{er} mars 2021, 29 min et 52 sec.

²⁹ *Idem*.

qu'il préfère, afin qu'elle entre au Panthéon³⁰. Cependant, il considère que les deux journalistes, Conan et Péan, n'ont pas seulement présenté des arguments contre la candidature Brossolette, mais ont injurié Mona Ozouf, cette historienne éminente, avec leurs thèses et surtout leur langage, qu'il trouve « inadmissible ».

D'autre part, 18 historiens très importants, dont Pierre Nora, Henry Rousso, Antoine Prost et Annette Wieviorka, ont exprimés dans un article collectif leur étonnement sur la façon dont Conan et Péan disqualifient le texte de Mona Ozouf, « cette historienne incontestée », du 15-16 décembre. Les deux hommes ne la contestent pas pour ses arguments, mais ils l'attaquent pour les intentions qu'ils lui prêtent³¹. Ils considèrent leur argument sur le passé communiste de Ozouf et son actuelle identité d'anti-communiste pour justifier son hostilité envers Moulin comme un sophisme. Dans leur article, les 18 demandent un débat respectueux et conclurent en disant que « L'enjeu n'est rien d'autre que l'honneur de la Résistance ».

A la suite des réactions des historiens, le débat sur la candidature de Pierre Brossolette a été apaisé. Cette polémique qui a ranimé la mémoire du conflit entre les deux résistants, ainsi que l'ensemble des conflits autour de la mémoire de Moulin, n'a pas empêché François Hollande à choisir Brossolette pour faire son entrée au Panthéon. Cet hommage à la Résistance au Panthéon n'a pas obligé Daniel Cordier à assister à la cérémonie, sans savoir par ailleurs s'il fut invité.

2. Jean Zay au Panthéon : résistant ou victime de Vichy ?

Les références dans la presse nationale, consultée dans le cadre de cette recherche, à l'autre homme de cette quadruple panthéonisation ont été aussi marquées par des oppositions à son égard. Il s'agit des réticences exprimées contre Jean Zay par les associations d'anciens combattants et des milieux de l'extrême droite. Ces articles ont succédé l'annonce de son entrée au Panthéon³² et ils ont été diffusés, en évoquant les oppositions de l'extrême droite contre lui, jusqu'au lendemain de sa panthéonisation³³.

Plus précisément, les oppositions contre Jean Zay sont élevées initialement par l'extrême droite dans les pages de l'hebdomadaire *Rivarol*. Le 13 mars 2014, le Comité

³⁰ Azéma, Jean-Pierre, « Brossolette au Panthéon : un choix argumenté », *Le Monde*, 19-20 janvier 2014, n° 21463, p. 14.

³¹ Collectif, « Tous les résistants ont leur place au Panthéon », *Le Monde*, 21 janvier 2014, n° 21465, p. 19.

³² Wieder, Thomas, « Crispations sur l'entrée de Jean Zay au Panthéon », *Le Monde*, 20 mars 2014, n° 21514, p. 10.

³³ Skalski, Jérôme, « L'extrême droite toujours contre Jean Zay », *L'Humanité*, 28 mai 2015, n° 21678, p. 24.

national d'entente, un regroupement d'une quarantaine d'associations d'anciens combattants, a publié un communiqué pour contester le choix de Jean Zay³⁴. Leur critique, selon son président, le général Dominique Delort, s'est fondée sur la rédaction du *Drapeau*. Pour eux, Jean Zay n'était qu'un « victime » de la guerre à cause de son assassinat par la Milice et pas un résistant.

Le *Drapeau*, poème rédigé dans le contexte d'un jeu littéraire entre des étudiants, est une expression antimilitariste de la part de Jean Zay à l'âge de 19 ans³⁵, après l'expérience sanglante de la Grande Guerre. Sans être un refus de la patrie républicaine³⁶ mais du patriotisme guerrier³⁷, ce pastiche de jeunesse produit dans une correspondance privée a été diffusé dans les années 1930 par l'extrême droite à l'échelle locale et nationale pour attaquer Jean Zay. Bien qu'il se soit expliqué devant la Chambre des députés, ce poème est devenu son *talon d'Achille* éternel³⁸.

Même si le lendemain de sa publication³⁹, le ministre délégué aux anciens combattants, Kader Arif a essayé d'apaiser les réactions par une lettre-réponse au Comité national d'entente et de défendre le choix de Jean Zay, l'hostilité n'a pas disparu⁴⁰. Arif a tout d'abord repoussé l'argument reposant sur le *Drapeau*, en expliquant qu'il fut un poème de jeunesse jamais destiné à la publication⁴¹. Le ministre qui a mis en avant la décision de Jean Zay d'embarquer avec des 27 parlementaires à *Massilia* pour poursuivre le combat dans l'Afrique du Nord afin de soutenir son argumentation sur l'identité de résistant de Jean Zay, a été implicitement critiqué par Thomas Wieder dans *Le Monde*. Le journaliste exprime que la réponse du ministre à cette critique pourrait être plus précise, c'est-à-dire elle n'est pas assez convaincante. Wieder rappelle que Zay nouait des liens avec la Résistance et, en particulier, avec l'*Organisation civile et militaire*, ainsi que son certificat d'appartenance dans la Résistance intérieure remis par l'État à titre posthume en 1949⁴².

³⁴ Wieder, Thomas, « Crispations sur l'entrée de Jean Zay au Panthéon », art. cit., p. 10.

³⁵ Loubes, Olivier, « D'un drapeau l'autre : Jean Zay (1914-1940) », dans *Vingtième Siècle*, 2001, n° 71, p. 37-51, p. 38.

³⁶ *Ibid.*, p. 45.

³⁷ *Ibid.*, p. 38.

³⁸ Pour lire le *Drapeau*, voir Loubes, Olivier, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 61.

³⁹ Wieder, Thomas, « Crispations sur l'entrée de Jean Zay au Panthéon », art. cit., p. 10.

⁴⁰ Anonyme, « Hommage : Le ministre des anciens combattants écarte les critiques sur l'entrée de Jean Zay au Panthéon », *La Croix*, 17 mars 2014, n° 39836, p. 8.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Wieder, Thomas, « Crispations sur l'entrée de Jean Zay au Panthéon », art. cit., p. 10.

Hélène Mouchard Zay avoue que la famille n'avait pas répondu à cette polémique, mais il y avait beaucoup de gens qui ont réagi en faveur de Jean Zay⁴³. A la suite de la réponse du ministre délégué aux Anciens Combattants, deux parmi les associations du Comité national d'entente, La Société des Membres de la Légion d'honneur (SMLH) et le Souvenir français ont retiré leur soutien au communiqué que le Comité national d'entente a publié contre le choix de Jean Zay pour le Panthéon. Pierre-Yves Bocquet révèle également que Serge Barcellini, président du Souvenirs français est intervenu de manière farouche contre ces critiques⁴⁴. En plus des associations qui se sont dissociées de cette démarche, Haïm Korsia, le Grand-Rabbin de France a immédiatement exprimé son opposition à cette polémique contre Jean Zay en contactant Kader Arif⁴⁵.

Face à ces forts critiques neuf historiens, dont Pascal Ory, Antoine Prost, Jean-Noël Jeanneney et Jean-Pierre Azéma, interviennent dans la presse afin de restaurer la vérité historique⁴⁶. Ils expliquent la provenance du *Drapeau*, le pacifisme qui semble à caractériser Jean Zay et les influences aux origines de la rédaction de ce texte, jamais destiné à être publié. Ils soulignent son patriotisme en justifiant cette thèse sur sa décision de démissionner et de rejoindre l'armée, sans y être obligé. Quant à l'affront sur son identité en tant que résistant, ils évoquent sa volonté de combattre Hitler comme sa raison de rester au gouvernement après les accords de Munich, puis son départ avec les 27 parlementaires afin de poursuivre la guerre en Afrique du Nord. En plus, des actions citées ci-dessus, les historiens soulignent les liens de Zay avec la Résistance en donnant l'exemple de la publication de l'un de ses textes sur un projet de « ministère de la vie culturelle » par l'*Organisation civile et militaire*.

L'historien Antoine Prost a également adressé une lettre à l'Association de Soutien à l'Armée Française le 22 février 2015 en lui rapprochant de mener une campagne « doublement scandaleuse » contre Jean Zay, puisqu'elle ne tient compte ni des explications de l'ancien ministre du Front populaire, ni celles des spécialistes de cette période sur les faits historiques⁴⁷.

⁴³ Entretien en visioconférence avec Hélène Mouchard-Zay, fille de Jean Zay et présidente du Cercil, 26 novembre 2021, 1 h 39 min et 33 sec.

⁴⁴ Entretien avec Pierre-Yves Bocquet, ancien conseiller de discours et mémoire, du président de la République François Hollande, 21 octobre 2020, Fondation pour la mémoire de l'Esclavage, Paris, 1 h 20 min et 34 sec.

⁴⁵ Entretien en visioconférence avec Hélène Mouchard-Zay, fille de Jean Zay et présidente du Cercil, archive cit.

⁴⁶ Collectif, « L'action de Jean Zay prouve son patriotisme », *Monde.fr*, 14 avril 2014, disponible en ligne <https://www.lemonde.fr/idees/article/2014/04/14/l-action-de-jean-zay-prouve-son-patriotisme_4401091_3232.html>, (consulté le 4 avril 2021).

⁴⁷ Pour lire le courrier d'Antoine Prost à l'Association de Soutien à l'Armée Française, voir AN, 20180154/48, Dossier rédigé par Serge Barcellini intitulé « Jean Zay au Panthéon : Réponse à une polémique », sans date, 26 p.

Au-delà du monde combattant, des hommes politiques se sont aussi opposés à cette entrée. *L'Humanité*, dans sa rubrique « Ils n'ont pas honte », décrit l'infamie commise contre Jean Zay par deux députés. Jacques Bompard, cofondateur du Front national et président de la Ligue du sud, a proposé le lendemain de l'annonce présidentielle, d'honorer les soldats de la Première Guerre mondiale et de mettre l'accent sur leur « attachement au drapeau français », en exigeant l'annulation de la panthéonisation de Zay⁴⁸. Bompard s'est également adressé par une question écrite à ce sujet le 15 avril 2014 au ministre de la Défense. La veille même de son entrée au Panthéon, Jean-Frédéric Poisson, du parti chrétien-démocrate, a manifesté son opposition, sans que le quotidien explique de quelle manière.

Bompard ne fut pas le seul à demander le remplacement de Jean Zay par d'autres figures pour qu'elles fassent leur entrée au Panthéon. D'abord, le Comité national d'entente plaide pour cinq résistants – quatre hommes et une femme – et publie ses propositions alternatives dans le journal des combattants en février 2015. Ensuite, l'Association de Soutien à l'Armée Française – membres du Comité national d'entente – a repris cette idée dans un article du 15 mai 2015⁴⁹. Par conséquent, cette polémique ne s'est pas arrêtée, même après la réponse du gouvernement par son ministre délégué, Kader Arif, ni à la suite de l'intervention de l'article collectif des historiens.

Dans ce climat et en se préparant pour la cérémonie au Panthéon le 27 février 2015, le directeur du cabinet du Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, Serge Barcellini adresse une note à l'attention de Constance Rivière. Le haut fonctionnaire l'informe par un dossier argumentaire de 26 pages, intitulé « Jean Zay au Panthéon : Réponse à une polémique » qui a rédigé, destiné à tous les membres du gouvernement et ses conseillers, en particulier les conseillers du président Hollande, « qui auraient à répondre face à cette polémique »⁵⁰.

Barcellini dans ce dossier cite tous les communiqués et les articles que les associations d'anciens combattants ont publiés, ainsi qu'une argumentation détaillée qui rejette leurs

⁴⁸ Skalski, Jérôme, « L'extrême droite toujours contre Jean Zay », art. cit., p. 24.

⁴⁹ Pour lire les textes du Comité national d'entente dans le journal de combattants et l'Association de Soutien à l'Armée Française, voir AN, 20180154/48, Dossier rédigé par Serge Barcellini intitulé « Jean Zay au Panthéon : Réponse à une polémique », sans date, 26 p., qui répertorie et cite les interventions des milieux combattants contre Jean Zay. Sur les deux articles cités ci-dessus, le rédacteur et la date sont leurs seules informations fournies dans le dossier.

⁵⁰ AN, 20180154/48, Note à l'attention de Constance Rivière au sujet de la polémique sur la panthéonisation de Jean Zay, rédigée par Serge Barcellini, suivie par un dossier de 26 pages intitulé « Jean Zay au Panthéon : Réponse à une polémique », 27 février 2015, 2 p.

accusations et les interventions du gouvernement et des historiens sur les critiques. Le fait que Serge Barcellini eût besoin de préparer un tel document presque une année après l'annonce de l'entrée au Panthéon de l'ancien ministre du Front populaire et trois mois avant la cérémonie au Panthéon, montre les responsabilités de son poste qui sont notamment de prévoir des réactions nouvelles et d'avoir à préparer les réponses nécessaires, mais ce dossier montre aussi que cette polémique fut loin d'être apaisée.

La réponse à cette critique contre Jean Zay, selon le dossier rédigé par Barcellini, fut développée autour deux points principaux. En premier lieu, il y a des arguments objectifs et légitimes qui font la preuve du mérite de Jean Zay pour son entrée au Panthéon. Ces arguments se résument en trois phrases dans le document : « Jean Zay, c'est le patriotisme », « Jean Zay, c'est la République » et « Jean Zay, c'est l'esprit de Résistance ». D'une part, son patriotisme, qui a été mis en cause par les associations en cause du *Drapeau*, est prouvé par son vote en faveur du budget de la défense nationale en 1936, ainsi que par sa mobilisation volontaire dans la guerre en septembre 1939, après avoir quitté son poste gouvernemental. D'autre part, Jean Zay avait une carrière exemplaire au sein des institutions républicaines : parlementaire et ministre de l'Éducation nationale, « il voulait faire l'école un lieu d'incarnation des valeurs de la République, d'abord un lieu laïque ». Par conséquent l'assassinat de Jean Zay par les miliciens fut une action symbolique contre la République. En outre, le dossier ne laisse sans réponse cette critique que Jean Zay ne fut pas un résistant, mais une victime. Parmi d'autres, son embarquement à *Massilia* avec des 27 parlementaires le 21 juin 1940 pour poursuivre le combat en Afrique du Nord fut considéré en tant qu'une de ses actes de résistance. Ces parlementaires qui n'ont pas accepté la soumission aux Allemands furent considérés comme les premiers résistants.

En deuxième lieu, l'opposition à son entrée au Panthéon ravive un débat des années 1930 animé par l'extrême droite antisémite, qui a conduit à son assassinat. Par conséquent, ressortir le *Drapeau* de son contexte initial fonctionne comme « un instrument de haine contre Jean Zay [...] ». Le réacteur du dossier évoque également et implicitement l'actualité, c'est-à-dire les attentats de janvier 2015, afin de renforcer son argument. Plus précisément, la France ne doit pas laisser à ces haines antisémites et racistes de revenir dans ce moment que la Nation doit se rassembler autour de son Histoire et « à se montrer intransigeante avec les porteurs de la haine », affirme-t-il.

Pendant la cérémonie d'hommage à Orléans, qui a précédé celle de la panthéonisation en présence d'écoliers, d'anciens combattants, de la famille⁵¹, Jean-Pierre Sueur souligne l'absence de certaines associations d'anciens combattants. Il s'agissait des associations de droite et notamment d'extrême droite :

[...] Je me souviendrai toute ma vie parce que j'étais à tellement cérémonies, des centaines, des centaines en tant que député, de maire, de ministre, de sénateur et je sais tous les drapeaux qui sont là. Il y avait une vingtaine de drapeaux qui ne sont pas venus, parce que c'était des résistances des associations des anciens combattants. [...] Je ne voudrais pas les mettre en cause, mais c'est plutôt de droite, de la droite... voire l'extrême droite. L'extrême droite n'a jamais aimé Jean Zay. C'est clair.⁵²

Toutefois, les associations d'anciens combattants et les milieux d'extrême droite peut-être ne furent pas les seuls à contester farouchement la panthéonisation de Jean Zay. Mon entretien avec la résistante et déportée Jacqueline Fleury m'a révélé la réception de la décision de François Hollande sur le transfert de Zay par les milieux résistants. J'étais surprise par la forte critique, même au langage employé, qu'elle a fait au choix de Jean Zay, avis que, selon elle, partageaient plusieurs résistants, notamment de la France libre :

Alors, Pierre Brossolette était pour nous une très grande figure de la Résistance. Alors, pour l'autre, je dirais rien. [...] Je dirais rien. C'est tout. [...] Pour nous c'est un politique. [...] Il y avait beaucoup de choses. Mais si vous voulez pour nous Brossolette, c'était nous. [...] Je ne sais pas s'il [Jean Zay] était un résistant. Je n'ai pas beaucoup pensé sur ça... Quelque chose qu'on préférerait laisser dans l'ombre pour Jean Zay. Quand je dis « nous », c'est certains résistants. [...] Pour une grande partie de nos camarades résistants, des Français libres ou autres, ce n'était pas bien accepté⁵³.

A ma question sur les raisons auxquels elle base sa critique, elle a répondu qu'elle conteste principalement sa panthéonisation puisqu'elle considère l'affaire du *Drapeau* une injurie symbolique contre le drapeau français et pour tous les résistants qui ont tant souffert en

⁵¹ Chaulet, Paul, « Les adieux d'Orléans à Jean Zay, son futur "panthéonisé" », *Le Monde*, 20 mai 2015, n° 21877, p. 12.

⁵² Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret et ancien membre de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Palais de Luxembourg, Paris, 29 janvier 2020 », 44 min et 51 sec, p. 225.

⁵³ Entretien avec Jacqueline Fleury, ancienne résistante et déportée, présidente d'honneur à la SFAADIR, 25 février 2021, à son domicile, Versailles, 1 h 18 min et 31 sec.

défendant leur patrie. En même temps, elle remet en cause l'identité de Jean Zay en tant que résistant. Elle a répété à plusieurs reprises que Zay fut un homme politique, mais elle n'a pas reconnu ses actes en tant qu'actes de résistance. Peut-être car Fleury qui vient de cette génération et sa conception de résistance se fonde sur une idée plus traditionnelle et sous l'influence de l'affaire du *Drapeau*, le positionnement politique de Zay et le manque de connaissance des détails sur sa vie, mise à part son parcours politique, elle n'est pas au courant des liens de Zay avec des réseaux de Résistance. Par conséquent, elle reproduit cette polémique.

Jusqu'à l'entretien avec Jacqueline Fleury, je n'avais pas compris l'ampleur de cette contestation. Je l'ai considérée comme une attaque formulée contre Jean Zay par les associations d'anciens combattants d'extrême droite. C'est normal parce que les témoins que j'ai rencontrés jusqu'à ce moment-là, étaient soit des vecteurs de la mémoire de Jean Zay, soit des gens qui ont défendu ce choix en raison de leur poste dans le cabinet gouvernemental, sans peut-être prendre en compte cette contestation parce qu'ils appartiennent également aux générations plus jeunes ou en raison de leur appartenance politique. En revanche, Jacqueline Fleury est le seul témoin qui vient directement de cette génération de la Résistance et de la Déportation que j'ai pu rencontrer.

Je ne peux pas, en l'état de mes connaissances, qualifier l'appartenance politique de mon témoin, Jacqueline Fleury, ni de mesurer l'ampleur de cette contestation au sein des anciens résistants de la France libre, comme elle a mentionné. Cependant, cet entretien m'a éclairé sur cet aspect que j'ignorais. J'ai essayé de confirmer ce témoignage en interrogeant Isabelle Anthonioz-Gaggini et Geneviève Zamansky-Bonnin sur le sujet. Furent-elles au courant que d'autres résistants, notamment des femmes résistantes avec lesquelles elles se sont trouvaient en contact, se sont opposés à la panthéonisation de Jean Zay ? Ni l'une ni l'autre ne pouvaient pas le confirmer.

J'ai essayé, alors, de dégager les milieux qui ont contesté le transfert de Jean Zay au Panthéon et les accusations qui soutenaient leurs critiques. Jean-Pierre Sueur explique que le *Drapeau* fonctionne comme prétexte pour l'attaquer⁵⁴. Son appartenance politique, autrement dit au parti radical, puis au gouvernement du Front populaire mais aussi à la franc-maçonnerie, ses origines juives par son père et sa religion, puisqu'il s'était marié à l'église protestante, même s'il était en pratique athée⁵⁵, étaient les raisons de l'hostilité exprimée contre lui.

⁵⁴ Voir Annexe n° 1 : « Entretien avec Jean-Pierre Sueur, 29 janvier 2020 », archive cit., p. 227.

⁵⁵ Loubes, Olivier, « D'un drapeau l'autre : Jean Zay (1914-1940) », art. cit., p. 47.

La presse nationale des années 2014-2015 que j'ai consultée cite la réponse que le ministre du Front populaire a donnée sur ce poème de jeunesse, ainsi que la vérité historique depuis longtemps révélée par les historiens. *L'Humanité* critique à plusieurs reprises les oppositions exprimées contre Jean Zay en attaquant l'extrême droite française contemporaine et lui rapprochant de « se contenter de clins d'œil appuyé à sa préhistoire sanglante »⁵⁶.

Parallèlement, je remarque qu'au contraire de son œuvre importante, en tant que ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, et ses combats républicains, que les journalistes exaltent, son identité en tant que résistant ne connaît pas une évocation homogène. Il y a des articles dans lesquels les rédacteurs ne semblent pas le reconnaître comme un résistant ou au moins leurs formulations sont un peu floues sur leur regard ou leurs connaissances sur cet aspect de sa vie.

« Il [François Hollande] associera aux trois résistants l'ancien ministre de l'Éducation nationale Jean Zay, dont le nom circule depuis plusieurs années », écrivent-ils dans *Le Figaro* le 21 février 2014⁵⁷. Avec une formulation proche le journaliste du *Monde* décrit la participation de Jean Zay à cette quadruple panthéonisation : « M. Hollande avait acquiescé et rajouté à ce trio de résistants le nom de Jean Zay contesté par l'extrême droite et par des associations d'anciens combattants, [...] »⁵⁸. Cependant, il y avait des journalistes qui mettent en avant cette identité : « Désormais, la haine se déverse en toute impunité contre celui qui, dans sa prison de Riom, est en contact avec la Résistance [...] », tels que Thomas Wieder dans le même quotidien⁵⁹.

Je ne suis pas dans la mesure de qualifier la réception de l'identité du résistant de Jean Zay dans la presse nationale des années 2014-2015, mais j'ai tenté d'exposer, en m'appuyant sur des citations précises, mes hypothèses. Je ne suis pas également capable de savoir si les exemples que j'ai cités font preuve d'une remise en doute qu'il fut un résistant ou s'ils ne connaissent pas l'ensemble de ses actes et ses contacts avec la Résistance ou encore si c'est une mésinterprétation de ma part de leurs formulations.

⁵⁶ Skalski, Jérôme, « L'extrême droite toujours contre Jean Zay », art. cit., p. 24.

⁵⁷ Bourmaud, François-Xavier ; Montety, Étienne de, « Un Panthéon de plus en plus résistant », *Le Figaro*, 21 février 2014, n° 21631, p. 26.

⁵⁸ Revault d'Allones, David, « Les choix de Hollande pour la postérité », *Cahier du « Monde »*, 28 mai 2015, n° 21884, p. 1-2.

⁵⁹ Wieder, Thomas, « Un républicain aux avant-postes du combat antifasciste », *Cahier du « Monde »*, 28 mai 2015, n° 21884, p. 2.

Les spécialistes de l'œuvre de Jean Zay précisent dans leurs travaux les contacts que Zay a noués avec la Résistance. Prost et Ory citent ses contacts avec le mouvement de résistance l'*Organisation civile et militaire* qui a publié dans son second cahier clandestin un texte de Jean Zay sur un projet « de ministère de la vie culturelle », dont les archives conservent le manuscrit⁶⁰. Ses carnets attestent d'autres contacts de Zay avec la Résistance, sans vraiment savoir comment il y est parvenu.

Ces contacts entre Zay et ce mouvement ont été démontrés par Benoît Verny dans son étude sur *Jean Zay et la gauche du radicalisme*⁶¹. Verny ne se contente pas de rappeler les liens amicaux et professionnels d'avant-guerre et lors de son emprisonnement que l'ancien ministre nouait avec des acteurs de la Résistance. Il présente une recherche qui fournit la preuve de la participation de Jean Zay à la Résistance, puisqu'il, depuis sa prison de Riom, a été au minimum un contributeur, voire un coauteur d'un texte publié clandestinement par l'OCM, en septembre 1942.

Les articles que j'ai examinés, observent l'évolution de cette critique, mais ils ne prennent jamais une distance égale entre accusations et accusé, ils n'hésitent pas à rappeler la réalité historique et assignent à ces critiques la place qu'elles méritent, c'est-à-dire des idées reposant sur la haine antisémite de l'extrême droite. En même temps, il ne semble pas que tous les journalistes retiennent l'identité de résistant de Jean Zay.

3. La Résistance dans sa diversité... non-communiste

Le président de la République François Hollande a honoré quatre figures de la Résistance, des deux sexes, de différents origines politiques qui furent marquées par des expériences différentes durant l'Occupation – Jean Zay fut condamné et emprisonné, tandis que les deux femmes furent également déportées. Cette décision démontre son objectif de rendre hommage à la Résistance et de mettre en avant sa diversité. Cependant, un des quotidiens de la presse nationale que j'ai consultés en détail n'apparaît pas convaincu par le choix du président – plus précisément de son non-choix. *L'Humanité*, le journal historique fondé par Jean Jaurès en 1904 et organe de Parti Communiste Français, formule à plusieurs

⁶⁰ Prost, Antoine ; Ory, Pascal, *Jean Zay, le ministre assassiné*, préfacé par Najat Vallaud-Belkacem, Paris, Éditions Tallandier, 2015, p. 132.

⁶¹ Verny, Benoît, « Jean Zay et la Résistance », in Antoine Prost (dir.), *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2003, p. 209-224.

reprises de fortes critiques envers François Hollande. Quelles fut l'argumentation portée par le journal ? Quelle trace laisse dans ses colonnes la réception des quatre résistants ?

Le jour même où le président de la République fut en train d'annoncer les nouvelles entrées au Panthéon, *L'Humanité* ne conteste la sélection d'aucune des quatre personnalités. Dans un article du 21 février, le rédacteur met en avant la panthéonisation des deux femmes, auxquelles il consacre la plus grande partie de son texte. En même temps, dans le sous-titre, il montre son mécontentement d'une manière implicite pour le non-choix des résistants communistes : « François Hollande doit en faire l'annonce lors des cérémonies d'hommage aux fusillés du Mont-Valérien, aujourd'hui. Mais des noms aux destins extraordinaires manquent à l'appel. »⁶². Par la suite, il revient à cette mise à l'écart – selon lui – des résistants communistes en mettant l'accent sur les figures féminines de la résistance communiste, telles que Marie-Claude Vaillant-Couturier ou Martha Desrumaux, qui auraient pu être choisies avec ces deux femmes extraordinaires, mais elles ne le furent pas.

Une année après l'annonce de la panthéonisation des quatre résistants, *L'Humanité* rappelle le sacrifice de Missak Manouchian et de ses camarades qui furent exécutés par les Allemands le 21 février 1944⁶³. Ce groupe de résistants communistes honoré par le président de la République, lors du 70^e anniversaire de son exécution au Mont-Valérien, n'a pas été choisi par François Hollande pour faire son entrée au Panthéon. Nicolas Dutent, qui signe l'article, évoque les réactions du sénateur de Paris du PC, Pierre Laurent, sur le non-choix du groupe Manouchian pour le Panthéon par Hollande. Le groupe Manouchian constitué par des résistants communistes du mouvement *Francs-tireurs et Partisans-Main d'Œuvres Immigrée* (FT-MOI), représentent également la participation des étrangers dans la Résistance française, qui semblent écartés par cette décision.

Quelques jours avant la cérémonie au Panthéon, *L'Humanité* considère le choix de Hollande « partial », et il le justifie en expliquant que le président a choisi, avec ces quatre personnalités honorées, de rassembler toutes les familles politiques (gaulliste, socialiste, radicale et sans parti), sauf les communistes⁶⁴. Cette décision a suscité une grande émotion et des campagnes afin de soutenir des figures éminentes de la résistance communiste ont été initiées dans plusieurs régions, sans pour autant entrer en détails. En même, il annonce que le

⁶² Masson, Paule, « Des femmes au Panthéon de la Résistance », *L'Humanité*, 21-23 février 2014, n° 21364, p. 7.

⁶³ Dutent, Nicolas, « Cet idéal qui le faisait combattre », *L'Humanité*, 20-22 février 2015, n° 21614, p. 3.

⁶⁴ Anonyme, « La "résistance unie" au panthéon et place du Colonel-Fabien », *L'Humanité*, 22-24 mai 2015, n° 21675, p. 20.

PC le jour de la panthéonisation, le 27 mai, organisera des réunions partout en France sur le thème : « Célébrons la Résistance unie ».

D'une part, Patrick Apel-Muller, qui signe l'éditorial, écrit le jour de la cérémonie que Hollande a « retouché la photo » en ne choisissant pas de communistes, qui furent au premier rang des combattants et des martyrs qui ont perdu leur vie en résistant⁶⁵. Même si les quatre résistants ne sont pas du tout remis en cause, mais bien nommés comme d'« incontestables héros », il attaque Hollande puisqu'il a préféré, selon lui, de séparer que de vraiment réunir toute la société au Panthéon sous la mémoire de l'ensemble de la Résistance. D'autre part, l'ancien directeur de la rédaction du journal adresse une critique acerbe au président de la République et son gouvernement en écrivant « que la médiocrité des gens qui gouvernent interdit [les résistants communistes] de Panthéon »⁶⁶. Il cite les paroles de Roland Leroy qui a caractérisé cette décision de délit d'injustice. Enfin, il explique qu'il voit également une tentative générale par « les forces dominantes », sans préciser desquelles il parle, avec le soutien des médias, d'« effacer le PC des "radars" ».

La critique de *L'Humanité* continue les jours qui suivent la cérémonie. Patrick Apel-Muller reproche à François Hollande l'exclusion consciente des résistants communistes du Panthéon⁶⁷, en tant que choix politique de les vouer à l'oubli⁶⁸. Parallèlement, *L'Humanité* condamne également *Le Monde* pour une réécriture de l'histoire à cause de la non-référence à la contribution de la résistance communiste dans son cahier spécial, paru le lendemain de la cérémonie⁶⁹.

L'exclusion des résistants communistes fut le sujet principal déjà évoqué dans les titres de plusieurs articles : « Au Panthéon, un hommage incomplet à la Résistance »⁷⁰ ou « Panthéon 2015, la photo retouchée »⁷¹. Même le titre qui figure à la une du journal le jour de la cérémonie « La Résistance a besoin de tous ses couleurs » renvoie à cette critique envers le président de la République⁷².

⁶⁵ Apel-Muller, Patrick, « La rose ou le réséda », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n° 21677, p. 3.

⁶⁶ Cabanes, Claude, « Une insulte à la mémoire », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n° 21677, p. 8.

⁶⁷ Apel-Muller, Patrick, « Pour qui ce brouillard au Panthéon? », *L'Humanité*, 28 mai 2015, n° 21678, p. 3.

⁶⁸ Ducoin, Jean-Emmanuel, « Panthéon(s) », *L'Humanité*, 29-31 mai 2015, n° 21679, p. 18.

⁶⁹ Ulrich, Maurice, « Pourquoi ? », *L'Humanité*, 29-31 mai 2015, n° 21679, p. 32.

⁷⁰ Piérot, Jean-Paul, « Au Panthéon, un hommage incomplet à la Résistance », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n° 21677, p. 4-6.

⁷¹ Chaillan, Pierre, « Panthéon 2015, la photo retouchée », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n° 21677, p. 7.

⁷² Anonyme, « La Résistance a besoin de tous ses couleurs », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n° 21677, p. 1

Cependant, le journal ne s'est opposé à aucune des quatre personnalités. Pour les deux femmes, à l'exception de leur participation dans la Résistance, *L'Humanité* souligne leurs combats sociaux tout au long de leur vie. Dany Stive, qui signe les articles sur les deux femmes le jour de la cérémonie rappelle la participation de Germaine Tillion, malgré son âge déjà avancé en 2000 dans la tribune des 20 personnalités qui ont demandé par l'État dans les pages de *L'Humanité* à reconnaître la torture pratiquée en Algérie avec sa bénédiction⁷³. Il se souvient également la défense des sans-papiers par Geneviève de Gaulle-Anthonioz en 1996⁷⁴. En ce qui concerne Jean Zay, le journal a défendu le ministre du Front populaire à plusieurs reprises contre les attaques qu'il recevait des milieux combattants et de l'extrême droite à la suite de l'annonce de sa panthéonisation⁷⁵.

A ma question sur le non-choix des résistants communistes par le président de la République, sa conseillère, Constance Rivière, partage son impression que le président n'a pas essayé de créer une « équilibre politique ». Rivière rappelle que François Hollande avait déjà honoré la résistance communiste au Mont-Valérien le 21 février 2014 avec un discours important qui a reconnu sa contribution à la Résistance française⁷⁶.

Le récit résistant de la version communiste fut un des dominants après-guerre aux antipodes du récit gaulliste. Le PC tentait délibérément de construire sa version officielle des événements dès les premiers mois de la Libération. A travers les premières commémorations de 1944-1945, qui ont eu, selon Gérard Namer, une fonction de socialisation de la mémoire française, le PC s'est lancé dans cette bataille des mémoires contre le pouvoir gaulliste avec l'objectif d'instaurer sa propre version⁷⁷. Le PC conçoit et met en œuvre des commémorations dont il est resté le maître jusqu'au 11 novembre 1944. Une des principaux objectifs du PC fut d'effacer le souvenir du pacte germano-soviétique, sa position d'attentisme de 1939-1941 et la désertion de son secrétaire général Maurice Thorez à Moscou⁷⁸.

⁷³ Stive, Dany, « Germaine Tillion un long combat pour la dignité humaine », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n° 21677, p. 8.

⁷⁴ Stive, Dany, « Geneviève de Gaulle-Anthonioz, du camp de Ravensbrück à celui de Noisy », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n° 21677, p. 7.

⁷⁵ Montlibert, Christian de, « Jean Zay au Panthéon et le drapeau français », *L'Humanité*, 18-20 avril 2014, n° 21404, p. 14 et Mathey, Nicolas, « Parce que nous sommes aussi Jean Zay », *L'Humanité*, 16-18 octobre 2015, n° 21778, p. 19.

⁷⁶ Entretien téléphonique avec Constance Rivière, ancienne conseillère au cabinet de François Hollande, archive cit.

⁷⁷ Namer, Gérard, *La Commémoration en France, de 1945 à nos jours*, op. cit., p. 9.

⁷⁸ *Ibid.*

Le PC cherchait à fabriquer sa version à travers d'une réécriture de son histoire des années 1940, plus précisément en essayant de faire preuve qu'ils se sont aussi adressés au peuple français afin de l'encourager de se résister, à l'instar du discours de Charles de Gaulle du 18 juin. L'appel du 10 juillet 1940 intitulé « Peuple de France », signé par Maurice Thorez et Jacques Duclos, rédigé mi-juillet 1940 et diffusé en août-septembre de la même année, fut le texte fondateur du récit résistant de la version communiste⁷⁹. Toutefois, comme François Azouvi explique, quand il fut diffusé pour la deuxième fois en 1947 dans *L'Humanité*, le texte a subi des modifications importantes. Sa première version correspondait plutôt à l'esprit du 1940 pour le PC, dans une période qu'il fut fidèle à la ligne du pacte germano-soviétique de 1939. Sa cible fut plutôt le régime de Vichy et les responsables de la défaite que les forces d'occupations et le devoir à résister contre eux.

La panthéonisation de 2015 a été accompagnée, même avant le choix final des personnalités ou après la décision du président, par des oppositions vis-à-vis des certains *candidats*. La sélection des personnalités attachées à la période de la Résistance a réactivé des mémoires conflictuelles, mais les critiques contre Pierre Brossolette et Jean Zay ne furent pas en mesure de faire François Hollande de ne pas les amener au Panthéon. En même temps, les critiques de *L'Humanité*, qui l'ont accusé d'une exclusion consciente des résistants communistes afin de réécrire l'histoire, ne l'ont pas fait non plus de changer d'opinion. Le fait que la presse présente ces contestations en mettant la focale sur elles, leur ampleur réelle peut-être fut moins puissante.

B. Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz : deux figures consensuelles

Après avoir analysé les polémiques que la presse nationale accueille, telles que le débat sur la candidature de Pierre Brossolette pour le Panthéon ou que les quotidiens retracent et citent, telles que la critique des milieux combattants et de l'extrême droite contre la panthéonisation de Jean Zay, je tenterai de présenter la réception des deux autres figures de

⁷⁹ Azouvi, François, *Français, on ne vous a rien caché. La Résistance, Vichy, notre mémoire*, Paris, Gallimard, 2020, p. 87.

cette quadruple panthéonisation par la presse. Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz avaient également leur place dans la presse nationale de 2013-2015.

De quelle manière les articles qui constituent mon corpus traitent ces deux figures féminines, qui furent les troisième et quatrième femmes transférées symboliquement dans l'édifice ? Sur quelles parties de leur vie la presse se focalise-t-elle ? Quelles qualités met-elle en avant ? Y avait-il des contestations sur la panthéonisation de ces deux femmes ? Pourquoi ces figures font de consensus ?

Dès le jour de l'annonce de leur panthéonisation au côté de Jean Zay et de Pierre Brossolette – ou même quelques jours en avance – la presse consacre des articles afin de rappeler des éléments biographiques sur les deux femmes. Le journal *Aujourd'hui en France* le 20 février 2014, dans un article qui informe sur les nouvelles femmes qui entrent prochainement au Panthéon, consacre sa plus grande partie sur Germaine Tillion : sa qualité de grande résistante, la rédaction de son opérette *Le Verfügbar aux enfers*, considérée comme un témoignage de son expérience du camp de concentration, ses travaux pionniers en ethnologie, ainsi que sa distinction avec la grand-croix de la Légion d'honneur⁸⁰. Le journaliste laisse au derrière plan les trois autres résistants de cette panthéonisation.

Le jour même où François Hollande est en train de faire son annonce, *Le Figaro* publie dix articles sur ce sujet en consacrant un sur la vie et l'œuvre de chaque nouveau panthéonisé. Mohammed Aissaoui qui signe l'article sur Geneviève de Gaulle-Anthonioz mentionne son engagement dans la Résistance dès la première heure, ainsi que sa déportation⁸¹. Le journaliste souligne également que cette expérience tragique l'a conduite à rédiger son témoignage dans *La Traversée de la nuit* dont il recommande la lecture surtout aux nouvelles générations. En plus de son rôle durant la Seconde Guerre mondiale, Aissaoui rappelle son combat dans l'ATD Quart Monde contre les exclusions sociales, qu'elle a mené jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle réussisse à convaincre l'Assemblée nationale de voter la « loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions et la grande pauvreté », en 1998.

Ariane Bavelier, la rédactrice de l'article sur Germaine Tillion, parle de ses actes de résistance, telles que l'organisation des évasions de prisonniers de guerre, ainsi que la rédaction de son opérette au camp de Ravensbrück⁸². Elle mentionne l'importance des observations

⁸⁰ Anonyme, « Deux femmes de plus au Panthéon », *Aujourd'hui en France*, 20 février 2014, n° 4484, p. 11.

⁸¹ Aissaoui, Mohammed, « Geneviève de Gaulle-Anthonioz : la charitable », *Le Figaro*, 21 février 2014, n° 21631, p. 26.

⁸² Bavelier, Ariane, « Germaine Tillion l'humaniste », *Le Figaro*, 21 février 2014, n° 21631, p. 26.

qu'elle a menées sur le système concentrationnaire, qui furent publiées dans son ouvrage *Ravensbrück* au lendemain de la guerre. Bavelier présente son rôle également dans la guerre d'Algérie : elle sert d'intermédiaire entre le régime gaulliste et le FLN et elle s'engage contre les exécutions. En plus de ses combats sociaux, la journaliste se réfère à sa carrière universitaire. Elle souligne que Tillion est une figure qui a participé dans tous les combats du siècle, phrase qui a été également reprise dans un article du *Figaro* du 20 février⁸³.

Le président de l'association *Germaine Tillion* intervient également dans *Le Monde* à la suite de l'annonce de sa panthéonisation en mars 2014⁸⁴. Todorov souligne que Germaine Tillion et les autres trois figures qui entrent au Panthéon, reçoivent cet hommage pour leur courage tout au long de leur vie de s'engager, non seulement pour leurs actions dans la Résistance. Il fait référence aux actes de résistance de Germaine Tillion en expliquant que son engagement dans la Résistance fut par amour de sa patrie, mais il se focalise plutôt sur son expérience de déportation et sa contribution au niveau moral pour ses camarades à travers l'humour de son opérette *Le Verfügbar aux enfers*. Todorov mentionne son combat antitotalitaire aux côtés de David Rousset, contre la pauvreté et le manque d'éducation pour le peuple algérien et contre la torture dans la guerre d'Algérie. Pour cela, il finit son article en disant : « Par son intermédiaire les populations des anciennes colonies et le débat anticolonial font aussi leur entrée au Panthéon ».

Le mois de mai 2015, avant et après leur panthéonisation, la presse montre un grand intérêt pour les deux femmes. D'une part, les articles présentent à nouveau leurs actes de résistance : le premier geste de résistance effectué par la jeune Geneviève de Gaulle, qui a arraché un drapeau à croix gammée sur un pont de Rennes, sa participation au réseau *Défense de la France* et à la création des maquis des Glières, la collaboration de Tillion avec le colonel en retrait Paul Hauet pour soutenir des prisonniers de guerre et créer des filières d'évasion⁸⁵. Pour Geneviève de Gaulle-Anthonioz, son rapport familial avec le général de Gaulle dont elle est la nièce fut écrit à plusieurs reprises et Raphaëlle Bacqué souligne comment cette relation influençait le regard de ses codétenues sur elle : « Pour mes camarades j'étais une sorte de Gaulle en miniature »⁸⁶.

⁸³ La Rédaction culture, «Un carré de résistants au Panthéon », *Le Figaro*, 20 février 2014, n° 21630, p. 27.

⁸⁴ Todorov, Tzvetan, « Les valeurs de la Résistance », *Le Monde*, 2-3 mars 2014, n° 21499, p. 16.

⁸⁵ Clerc, Christine, « Germaine et Geneviève, au nom des oubliées de la Résistance », *Le Figaro*, 27 mai 2015, n° 22020, p. 14.

⁸⁶ Bacqué, Raphaëlle, « Je préférerais être arrêtée sous mon identité véritable », *Cahier du « Monde »*, 28 mai 2015, n° 21884, p.3.

D'autre part, *L'Humanité* cite également les moments les plus remarquables de leurs vies après-guerre qui font preuve de leur courage de s'engager pour des causes sociales, telles que la visite de Geneviève de Gaulle-Anthonioz au camp de Noisy-le-Grand en 1956, invitée par le père Joseph Wresinski, qui lui a fait se rappeler les pénibles conditions du camp à Ravensbrück⁸⁷. Cette rencontre l'a fait s'engager jusqu'à la fin de sa vie dans l'ATD Quart-Monde. Le journal raconte le rôle de Tillion dans la guerre d'Algérie. Le journaliste choisit de révéler sa participation dans la commission chargée à rechercher les conditions dans les camps « transit » où la torture devient une pratique courante lors des interrogatoires. Cette situation l'a choquée parce qu'elle s'est souvenue les pratiques du nazisme⁸⁸.

Un des thématiques qui apparaissent en plusieurs reprises dans les articles est la reconnaissance qui connaît sur le visage de ces femmes toutes les femmes de cette génération, toutes les femmes résistantes et déportées, dont leur rôle et leur contribution dans la Résistance furent écartés pendant des années. Christine Clerc, dans *Le Figaro*, traite de l'importance de cette cérémonie puisqu'elle honore également toutes les femmes résistantes anonymes, qui n'ont pas reçu l'hommage qui méritent :

Soixante-quinze ans après elles [Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz] vont enfin entrer au Panthéon. Et avec elles, le très long cortège des oubliées. Alors qu'elles n'avaient pas le droit de voter, mais celui de mourir pour la patrie alors que six d'entre elles seulement se virent promues Compagnons de la Libération (parmi 1032 hommes), ces femmes furent l'honneur de la France⁸⁹.

Étienne de Montety considère le souci de deux femmes de témoigner inlassablement durant les années après-guerre comme un geste de rendre justice à toutes leurs camarades, à ce « cortège des héroïnes anonymes »⁹⁰. Un lecteur qui intervient par un courrier dans *La Croix*, insiste sur le fait que cette cérémonie au Panthéon a également honoré toutes les « résistantes modestes mais courageuses qui furent nos mères et grands-mères... »⁹¹.

Ce même sentiment est exprimé par la présidente de la Société des familles et des amis des anciennes déportées et internées de la Résistance (SFAADIR), Claude du Granrut et la

⁸⁷ Stive, Dany, « Geneviève de Gaulle-Anthonioz, du camp de Ravensbrück à celui de Noisy », art. cit., p. 7.

⁸⁸ *Idem*, « Germaine Tillion un long combat pour la dignité humaine », art. cit., p. 8.

⁸⁹ Clerc, Christine, « Germaine et Geneviève, au nom des oubliées de la Résistance », art. cit., p. 14.

⁹⁰ Montety, Étienne de, « Geneviève de Gaulle, Germaine Tillion : les grandes amitiés », *Le Figaro littéraire*, 21 mai 2015, n° 22015, p. 2-3.

⁹¹ Liénard, Gilbert, « Panthéon », *La Croix*, 29 juin 2015, n° 40223, p. 4.

résistante et présidente d'honneur cette association, Jacqueline Fleury. Claude du Granrut, à travers une note manuscrite au directeur de cabinet du président de la République, Thierry Lataste, le jour de la cérémonie au Panthéon, remercie le cabinet du président pour l'émotion et la joie qu'elle a éprouvées, à l'occasion de cette cérémonie, en reconnaissant à l'entrée de ces deux femmes un hommage rendu à toutes leurs camarades, dont sa mère⁹². Jacqueline Fleury partage ses impressions sur la cérémonie et elle explique que, pour les femmes résistantes et déportées, le plus important aspect de la cérémonie fut l'hommage à ces deux femmes :

Bien sûr on honorait deux amies que j'aimais beaucoup et autour d'elles, il y avait tant de visages, beaucoup des visages. Et le visage de ma mère. [...] Pour nous, c'est les deux femmes. Pour les femmes résistantes et déportées, c'était les deux femmes⁹³.

La presse retient l'amitié entre les deux femmes, puisque Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz ne sont pas seulement deux figures féminines qui entrent ensemble au Panthéon et appartiennent dans la même génération. Elles sont deux résistantes, déportées à cause de leur engagement au camp de Ravensbrück où elles se sont rencontrées pour la première fois. Leur rapport profond fut développé dans l'enfer du camp et après-guerre elles furent restées très proches, avant que Tillion ne devienne aussi la marraine d'un des fils de de Gaulle-Anthonioz. Avec la panthéonisation, elles sont liées pour toujours⁹⁴. Isabelle Anthonioz-Gaggini avoue que c'était important le fait que la proposition ait été fait en même temps pour les deux afin qu'elles entrent ensemble au Panthéon, en raison de leur relation personnelle qui a commencé à Ravensbrück, aussi que parce que les deux femmes furent proches sur beaucoup des sujets, tels que leur regard sur la guerre d'Algérie⁹⁵.

La presse souligne également l'amitié « indéfectible » éprouvée par ces deux femmes et leurs camarades du camp, telles qu'Anise Postel-Vinay, qui a publié ses mémoires un peu avant la panthéonisation de 2015⁹⁶. Cette solidarité et fraternité développées entre les femmes résistantes et déportées, cette « coalition d'amitié », comme cite Catherine Simon dans le

⁹² AN, 20180443/18, Note manuscrite rédigée par Claude du Granrut adressée au directeur de cabinet du président de la République, Thierry Lataste, sur ces impressions de la cérémonie au Panthéon, 27 mai 2015, photocopie, 1 p.

⁹³ Entretien avec Jacqueline Fleury, ancienne résistante et déportée, présidente d'honneur à la SFAADIR, archive cit.

⁹⁴ Aissaoui, Mohammed, « Geneviève de Gaulle-Anthonioz : la charitable », art. cit., p. 26.

⁹⁵ Entretien téléphonique avec Isabelle Anthonioz-Gaggini, fille de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, archive cit.

⁹⁶ Clarini, Julie, « La Résistance au Panthéon et au féminin », *Le Monde des livres*, 22 mai 2015, n° 21879, p. 9.

Cahier du « Monde » – édition spéciale du journal publié au lendemain de la cérémonie – fut la raison qui a sauvé leurs vies⁹⁷. Au sein de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR), qui fut leur deuxième famille⁹⁸, elles conservaient cette solidarité et toutes les deux continuaient à témoigner inlassablement leurs expériences⁹⁹.

La presse nationale a accueilli positivement la panthéonisation de ces deux figures éminentes ; aucune réaction négative ne fut pas exprimée à travers la presse, qui n'a relayé aucun milieu qui contestait l'une des deux femmes. Même si pour le cas de Germaine Tillion, la secrétaire générale de l'association qui porte son nom, avoue qu'ils attendaient de recevoir des critiques contre la grande ethnologue sur son rôle dans la guerre d'Algérie, personne ne relança une telle polémique. Afin que l'association évite les éventuelles critiques contre Germaine Tillion en raison de son implication en Algérie, elle n'a pas prévenu la presse sur la présence de Yacéf Saâdi, ancien chef de la zone autonome d'Alger, lors de la bataille d'Alger en 1957, à la cérémonie au Panthéon¹⁰⁰.

Par conséquent, les deux femmes ne sont pas trouvées dans des places qui suscitent des controverses ou des antagonismes. Sans noter des oppositions comme dans le cas de Jean Zay ou de Pierre Brossolette, elles ont reçu le soutien d'autres milieux aussi. L'historienne Mona Ozouf dans une tribune dans *Le Monde* le mois de décembre 2013 a proposé la panthéonisation du résistant Pierre Brossolette avec les deux femmes résistantes¹⁰¹. Selon l'historienne, Germaine Tillion symbolise la déportation, la recherche de la science de l'anthropologie sur les peuples berbères et « la recherche d'une commune humanité », et Geneviève de Gaulle-Anthonioz l'expérience malheureuse du camp « mais aussi ATD Quart Monde et le combat pour les déshérités: une figure de la fraternité »¹⁰². En plus de cette intellectuelle, le collectif *Osez le féminisme !* s'est exprimé en faveur de la panthéonisation de Germaine Tillion avec d'autres personnalités, dont le soutien se lit dans la presse¹⁰³.

Un autre point sur lequel repose le consensus autour d'elles est leur sexe. Les deux femmes choisies étaient, certes, des ardentes défenseuses des droits de l'Homme, engagées

⁹⁷ Simon, Catherine, « Une rescapée des camps engagée contre la torture », *Cahier du « Monde »*, 28 mai 2015, n° 21884, p. 3.

⁹⁸ Clerc, Christine, « Germaine et Geneviève, au nom des oubliées de la Résistance », art. cit., p. 14.

⁹⁹ Montety, Étienne de, « Geneviève de Gaulle, Germaine Tillion : les grandes amitiés », art. cit., p. 2-3.

¹⁰⁰ Entretien avec Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, à son domicile, Paris, 20 avril 2021, 2^e partie : 1 h 37 min et 13 sec.

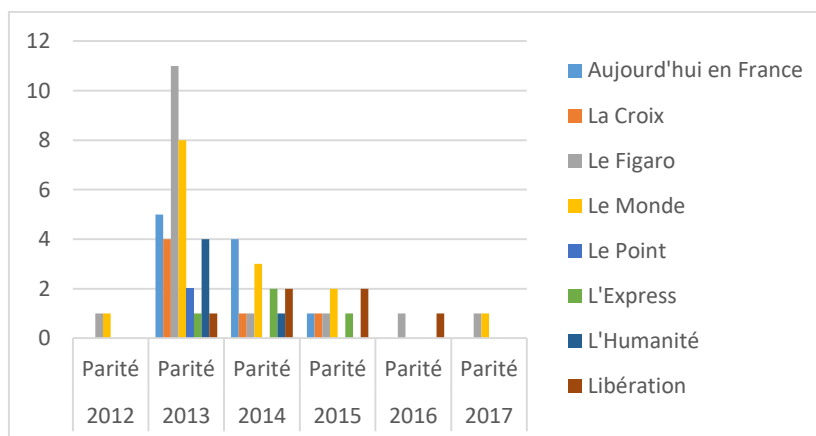
¹⁰¹ Ozouf, Mona, « La Résistance au Panthéon ! », art. cit., p. 16.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ Rafenberg, Marina, « Où sont les femmes au Panthéon ? », *Aujourd'hui en France*, 29 août 2013, n° 21452, p. 12.

dans leurs combats pendant leurs longues vies, mais aucune des deux n'était caractérisée comme féministe. Elles furent un choix consensuel, mais elles ne furent pas honorées en tant que féministes. Dans la presse en 2013, le débat sur la demande sociale de la reconnaissance des femmes à travers une cérémonie au Panthéon réapparaît constamment, comme thématique, et afin de mieux l'exposer, on peut observer le graphique ci-dessous.

Fig. 20 - Articles de presse évoquant la parité (2012-2017)



Le mot « parité », que j'utilise, correspond à la demande de l'égalité entre les deux sexes, exprimée par un renforcement de la présence des femmes au Panthéon, et plus souvent, à la demande de reconnaissance du rôle des femmes dans la société française par leur entrée symbolique au Panthéon. Ce graphique montre la fréquence de l'apparition de cette thématique par la presse des années 2012-2017, période choisie parce qu'elle se réfère au quinquennat de François Hollande.

Cette demande de la « féminisation » de l'édifice qui domine la colline de Sainte-Geneviève, compte 64 articles sur toute la période. 2013 regroupe la moitié des articles, parus sur la question, c'est-à-dire 36 articles, dont 11 parus dans *Le Figaro* et un seul dans *Libération* et *L'Express*. Le fait que la moitié d'articles soit parue en 2013, n'est pas difficile à expliquer. Cette année-là, des groupes ou des individus se sont exprimés en faveur de la panthéonisation des femmes, soit dans la presse, soit auprès du président de la République. C'est la période où François Hollande a demandé à Philippe Bélaval de mener cette réflexion sur l'avenir du Panthéon et de lui proposer des personnalités. Le président de la République a annoncé sa décision finale le 21 février 2014.

Les deux femmes, résistantes de la première heure, déportées à Ravensbrück et engagées pour la défense des droits de l'homme tout au long de leurs vies, chacune à sa manière, chacune par son poste fut un choix qui a fait le consensus sans la moindre critique. La presse a reçu positivement leur entrée au Panthéon. C'est important de prendre en compte que l'intervention de Germaine Tillion et de Geneviève de Gaulle-Anthonioz dans la vie publique ne fut jamais traitée dans le champ politique d'une manière à ce qu'elle puisse susciter des polémiques contre elles.

Jean Zay fut un homme de gauche, devenu homme politique dans un poste crucial, tel que le ministère de l'Éducation nationale durant une période tumultueuse, et ses origines juives furent le drapeau rouge aux yeux des milieux antisémites et de l'extrême droite dans les années 1930 et 1940 et même au moment de sa panthéonisation. Aux antipodes de la mémoire de Jean Zay, les critiques sur Germaine Tillion peut-être ne sont pas conservées de la même façon. Certes dans les années 1960 ou même après, il y avait des milieux qui ont contesté son intervention dans la guerre d'Algérie. La journaliste Catherine Simon cite la forte réaction de Simone de Beauvoir à la rencontre de Germaine Tillion avec Yacef Saâdi, visant à obtenir une trêve des attentats¹⁰⁴. Cependant, sa panthéonisation ne semble pas d'avoir réactivé cette polémique.

Pierre Brossolette fut aussi un choix peu anodin. Le grand résistant fut également un homme du politique, premièrement à partir de son poste de journaliste, puis avec ses tentatives pour entrer dans la vie politique avec la SFIO. Pierre Brossolette est une figure remarquable de la Résistance, qui s'est trouvé dans l'équipe des chefs des mouvements du combat dans la France occupée, puis chez France libre. Ses responsabilités et son succès lui nourrissent des ambitions et l'entrée dans un jeu de concurrence avec d'autres acteurs de la Résistance peut provoquer des conflits et par conséquent, la création des adversaires, voire des ennemis.

Dans les cas des deux hommes, la presse nationale, que j'ai consultée, a également réagi positivement. Les journalistes ont présenté les contestations suscitées contre ses deux hommes, mais sans les adopter comme les leurs. Pour Pierre Brossolette les deux écrivains et journalistes, Pierre Péan et Éric Conan furent les seuls à s'exprimer dans la presse contre sa panthéonisation.

¹⁰⁴ Simon, Catherine, « Une rescapée des camps engagée contre la torture », art. cit., p. 3.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La panthéonisation de 2015 : un tournant dans la mémoire de la Résistance ?

Le présent mémoire est le résultat d'une recherche historique durant laquelle j'ai essayé d'approfondir les aspects autour de panthéonisation de 2015 qui ne sont pas assez ou pas du tout étudiés. J'ai traité la cérémonie comme un événement qui dépasse le lieu et le temps de sa réalisation et mon objectif était, dès le début, de l'étudier dans sa globalité.

Tout d'abord, j'ai montré que l'*affaire du Panthéon* ne concerne pas uniquement le pouvoir politique du plus haut niveau, c'est-à-dire le président de la République. De différents acteurs de la société ont eu un rôle important dans cette panthéonisation. Plus précisément, des membres des structures déjà existantes, telles que l'association *Germaine Tillion*, se sont mobilisés afin de réussir la panthéonisation de l'ethnologue. Des groupes se sont créés, tels que l'association *Jean Zay au Panthéon* et le comité pour le transfert des cendres de Pierre Brossolette au Panthéon avec pour objectif cet hommage national pour chacun de ces deux hommes.

La proposition de ces trois personnalités n'a pas été toujours formulée par leurs familles. Certes, dans le cas de Pierre Brossolette, la demande a été exprimée par la famille, mais, ensuite, un comité de 1 000 membres l'a soutenu. Cependant, la candidature de Jean Zay a été soutenue par la franc-maçonnerie, tandis que celle de Germaine Tillion l'a été par les membres de l'association qui porte son nom. À ces démarches se sont associées des hommes politiques, comme Jean-Pierre Sueur, toujours à la défense de la mémoire de Zay, ainsi que des intellectuels, tels que les historiens Mona Ozouf, présidente du comité Brossolette, et Olivier Loubes, qui a soutenu l'ancien ministre du Front populaire.

Les acteurs, déterminés à atteindre leur objectif, c'est-à-dire le transfert de la personnalité soutenue à l'édifice néoclassique, ont déployé une série de stratégies. Ils ont cherché pour un soutien politique, celui des intellectuels, qui étaient ceux qui sont intervenus dans la presse pour promouvoir la candidature de Germaine Tillion et de Pierre Brossolette. Cependant, ces trois personnalités n'étaient pas les seules proposées pour faire leur entrée au Panthéon. Dans les années 2012-2014, la concurrence était rude puisque plusieurs personnalités de sexe masculin, et surtout de sexe féminin, ont été proposées.

Le président de la République François Hollande a effectué une large consultation avant de décider de l'entrée de ces quatre résistants au Panthéon. Ses conseillers, surtout Constance Rivière, lui ont proposé des personnalités de sexe féminin dès le début de son quinquennat. À

l'origine de la proposition de Geneviève de Gaulle-Anthonioz se trouve Constance Rivière, qui l'a cité dans une note à l'attention du président en juillet 2012, sans que la famille Anthonioz n'ait jamais initié une telle demande. Le directeur du Centre des Monuments Nationaux, Philippe Béval, a également été sollicité par le président afin de mener une réflexion sur le rôle du Panthéon et les personnalités susceptibles y entrer. Son rapport a conclu en suggérant, parmi d'autres, la panthéonisation de femmes du XX^e.

Comme on l'a déjà constaté, le président Hollande a eu la volonté de faire entrer au moins une femme au Panthéon et sa réflexion autour Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz a commencé bien plus tôt que la date de l'annonce de leur panthéonisation avec Pierre Brossolette et Jean Zay. La candidature de ce dernier a d'ailleurs été soutenue par François Hollande, dans une lettre adressée à son prédécesseur en 2007 au moment où l'initiative de son transfert au Panthéon a été débütée.

Rien autour de cette cérémonie n'était aléatoire ; ni les personnalités finalement choisies ; ni son organisation, qui a été développée dans une idée bien précise : celle d'en faire un événement solennel, certes, mais également populaire. Le président de la République souhaitait l'implication du plus grand nombre de citoyens possible, surtout des scolaires. Pour associer les citoyens à la cérémonie, aussi bien en amont qu'en aval, ses *opérateurs*, c'est-à-dire les conseillers du cabinet présidentiel, les responsables du CMN et des ministères concernés, ont organisé ou ont encouragé une série de manifestations de différents types. En ce qui concerne les scolaires, le concours de vidéos « Panthéon 2015 », auquel cinquante-deux classes parmi les cent cinquante-deux établissements scolaires qui portent, en France, le nom de l'un de ces quatre résistants, ont participé, dont quatre furent les lauréates, invitées à la cérémonie.

Le président Hollande a choisi, alors, d'honorer la Résistance, cette page de l'histoire française qui conserve une forte légitimité dans les consciences des Français. Certes, les quatre personnalités furent honorées d'abord pour leur identité en tant que résistants. Il a mis en avant quatre figures qui représentent la diversité de la Résistance en termes de sexes, de mouvements de résistance, de familles politiques auxquelles ils appartenaient et au type de résistance effectué.

En même temps, François Hollande a décidé d'honorer la Résistance et de retenir ces quatre destins, afin de s'appuyer sur le dernier grand récit national et de proposer sa version non nécessairement pour le passé, mais sûrement pour l'avenir. Les quatre personnalités étaient

les symboles qui représentaient sa conception de l'*esprit de résistance*, qu'il souhaitait honorer au Panthéon. Son allocution au Panthéon a présenté la définition de cet *esprit*. Le président Hollande, à travers cette notion, a mis en avant le rôle de chaque individu dans la société, qui doit être engagé, c'est-à-dire être un citoyen qui veille toujours au respect des valeurs républicaines, prêt à combattre à sa manière pour leur préservation. Ces quatre résistants engagés dans des combats, différents les uns des autres, tout au long de leurs vies, ont eu en commun, selon François Hollande, cet *esprit de résistance*. C'est le message du citoyen engagé qu'il souhaitait transmettre aux Français avec son discours au Panthéon durant lequel il a effectué la mise en récit de cette panthéonisation.

La mise en avant des combats de ces quatre personnalités tout au long de leurs vies a été faite aussi bien par les porteurs de leur mémoire qui ont revendiqué leur entrée au Panthéon que par la presse nationale. D'une part, pour les trois hommes les plus impliqués dans la demande de panthéonisation de l'ancien ministre du Front populaire, Jean-Pierre Sueur, Jean-Michel Quillardet et Avelino Vallé, Jean Zay n'était pas uniquement un prisonnier politique, qui a mené une résistance intellectuelle, mais également un homme politique éminent qui a démocratisé le système scolaire. Tzvetan Todorov, Christian Bromberger et Geneviève Zamansky-Bonnin, ainsi que tous les autres membres de l'association *Germaine Tillion* pérennisent également la mémoire d'une femme résistante, mais aussi d'une femme scientifique, qui a défendu avec un courage inlassable les droits de l'Homme.

Par ailleurs, les journaux consultés dans le cadre de ma recherche ont accueilli positivement la panthéonisation de ces quatre résistants. Dans les articles consacrés à chacun dès le lendemain de l'annonce de leur panthéonisation jusqu'à la réalisation de la cérémonie, leurs rédacteurs ont traité de leurs parcours et ont souligné tous les combats menés dans leurs vies sans se contenter de raconter uniquement leur œuvre dans la Résistance. La presse, alors, a reçu les personnalités positivement. Les journaux sont également devenus les médias par lesquels les contestations contre Pierre Brossolette ont été exprimées, et ils ont enregistré les oppositions suscitées par des associations d'anciens combattants contre Jean Zay.

Est-ce que la cérémonie de 2015 au Panthéon fut un tournant dans la mémoire de la Résistance ? Cet événement a rendu hommage à quatre résistants, dont deux étaient des femmes, le rôle important desquelles dans la Résistance a été longtemps négligé. Les quatre destins retenus ont porté différents types de résistance. Jean Zay, emprisonné à Riom, a noué des contacts avec des résistants et, en rédigeant des textes, il a mené un combat intellectuel.

Germaine Tillion, outre son action en tant que membre du *réseau du musée de l'Homme*, a rédigé, comme déportée, une opérette afin de distraire ses camarades. Elle a étudié le système concentrationnaire afin de le faire connaître à ses codétenues, car son idée a toujours été que les personnes doivent premièrement comprendre ce qu'elles ont besoin d'affronter afin de pouvoir s'y opposer.

L'hommage à la diversité de la Résistance, à travers ces quatre figures, s'éloigne de l'idée d'une France unanimement résistante et de la Résistance d'abord considérée comme un combat militaire, selon une des versions les plus dominantes après-guerre, la version gaullienne. Toutefois, ce n'est pas la cérémonie qui a créé ce tournant ou au moins cette évolution dans la mémoire de la Résistance et sa définition. La panthéonisation de 2015 a mis en valeur les différentes mémoires attachées à la Résistance déjà existantes et ses différents acteurs et types de résistance. La cérémonie les a reconnus et exaltés.

Dans le cas de Jean Zay, les porteurs de sa mémoire se sont battus depuis longtemps afin de le faire sortir de l'ombre et surtout à partir de 2007, Sueur, Quillardet et Vallé ont revendiqué sa panthéonisation. En considérant que la mémoire de son grand-père a été occultée, à la suite de la panthéonisation de Jean Moulin, Sylvie Pierre-Brossolette a revendiqué son entrée au Panthéon. Pour les défenseurs de la mémoire des deux hommes, leur entrée au Panthéon était un acte de justice. Les mêmes impressions ont été partagées, sans qu'ils utilisent forcément le même langage, par les témoins qui m'ont accordé un entretien sur la réception de la panthéonisation des deux femmes. L'entrée de Germaine Tillion et de Geneviève de Gaulle-Anthonioz était un hommage à toutes les femmes résistantes et déportées, dont la contribution dans la Résistance a été négligée et exclue de la mémoire nationale pendant des années.

Pour conclure, j'ai essayé, avec le présent mémoire, de répondre à la plupart des questions posées au début de ma recherche et à celles formulées par la suite. Il y a sûrement des aspects qui pourront être encore étudiés et des éléments de cette recherche à exploiter. Durant la deuxième année de master, j'ai découvert par exemple l'existence possible des réactions contre Jean Zay dans des milieux d'anciens résistants ; une information fournie par un de mes témoins, que je n'ai pas pu confirmer. De plus, même si je me suis largement appuyée sur la presse, il reste encore de nombreux éléments à tirer de la base des données créée, puisque je n'ai pas fait usage de manière exhaustive des recherches plus avancées de mon corpus Excel. C'est pourquoi, je pense que ce corpus peut encore servir à de futures recherches.

ANNEXES

Annexe n° 1 – Entretien avec Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, ancien membre de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Palais de Luxembourg, Paris, 29 janvier 2020, 44 min 51 sec

Pinelopi Boga : Je veux commencer par quelques questions un peu ennuyantes. Mais c'est ça la procédure de l'histoire orale.

Jean-Pierre Sueur : Allez-y!

PB : Quel est votre nom et prénom?

JPS : Jean-Pierre Sueur.

PB : Et votre fonction?

JPS : Je suis sénateur du Loiret.

PB : Et vous êtes... Étiez né où?

JPS : A Boulogne-sur-Mer, Pas de Calais.

Comment vous avez commencé à être intéressé à l'histoire et la mémoire de Jean Zay?

Ce qui se passe... Je suis né à Boulogne, j'ai fait mes études à Lille. J'habitais à Roubaix, à Lille. J'ai fait mes études à Roubaix et à Lille. Et j'étais admis à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud. Saint-Cloud à l'époque, c'était une des Écoles normales supérieures et là j'ai fait une agrégation de lettres. Une thèse aussi à linguistique française. Je suis allé deux ans enseigner en coopération en Tunisie et en revenant j'étais recruté à l'université d'Orléans pour être assistant à la linguistique française. Je me suis intéressé... J'ai fait beaucoup de travaux en linguistique : syntaxe, sémantique, phonétique, stylistique, poétique. J'ai fait beaucoup de cours, j'ai fait aussi beaucoup d'articles, de livres etc. Je me suis occupé aussi de la politique. Si bien que j'étais député du Loiret en 1981, élu deux fois, puis élu maire de la ville d'Orléans, qu'elle est la ville de Jean Zay, en 1989. J'étais... Deux fois ministre des collectivités locales et après j'étais élu sénateur, quand je n'étais pas plus maire, en 2001 et j'étais élu deux fois sénateur. J'arrête.

PB : C'était la période que vous étiez maire d'Orléans...

JPS : Déjà en tant que député de Loiret, j'ai écrit des articles sur Jean Zay et j'ai participé à des colloques sur Jean Zay. Il faut que je vous dis que... Même quand les gens qui étaient les personnes qui étaient rescapées des camps de déportation, de déportation d'Auschwitz. Quand elles sont arrivées, personne n'était pas au courant. On ne savait pas. Et il fallait le temps pour se rendre compte de l'horreur qui s'est passé, que leur mémoire réapparaisse. Ce qui s'est passé avec Jean Zay, c'est quelque chose terrible. D'abord, vous connaissez son histoire. Il était un très brillant, magnifique ministre de l'Éducation nationale, on a dit que c'est le ministre de l'intelligence. Il était avocat à Orléans, puis conseiller général d'Orléans, puis député du Loiret. Et il était un député très brillant. J'ai étudié son travail à la Chambre des députés. J'ai étudié aussi toutes les interventions qu'il faisait pour le Loiret. Et puis, il était ministre, un grand ministre qui a énormément réformé l'Éducation nationale et il était en même temps, ministre de la Culture. Vous savez il était ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts. Mais, on a fait récemment... Il a créé le CNRS. Il a créé le Festival de Cannes et on a fait cette année,

on a refait le Festival de Cannes qu'il était prévu. Il a créé le Festival de Cannes contre la *Monstra* qui était à Venise et qui était naturellement pris en main par le fascisme. Il a dit qu'il faut un rendez-vous du cinéma libre et il a pensé à ça. Et il a organisé les musées, il a organisé la réunion les musées de France. Il a organisé plein de choses culturelles aussi. Alors, c'est un grand homme. Et je suis toujours très ami avec ces deux filles, qui sont toujours vivantes Hélène et Catherine. Vous pouvez aller les voir à Orléans, il y a aucun problème. Il faut le dire que c'est de ma part. Et, d'ailleurs, j'ai pris une de ses filles, Hélène, dans mon conseil municipal. Quand j'étais maire d'Orléans, elle était adjointe de moi.

PB : Vous avez travaillé, alors, ensemble.

JPS : Avec Hélène Mouchard-Zay et je connais très bien Catherine qui a créé une librairie à Orléans qui s'appelle *Les Temps Modernes*. Et voilà, c'est qui s'est passé, il y avait l'affaire de *Massilia*. C'est avec Pierre Mendès France et d'autres, qu'ils auront dire de partir sur un bateau, la *Massilia*, pour regagner le Maroc où ils devaient se retrouver le Parlement français en exil en quelque sorte. Et après il a été interprété, lors d'un procès comme une désertion, de partir. Ce n'est pas du tout la vérité. Et il s'était réhabilité bien-sûr, par rapport à ça, mais il était jugé par Vichy, il était à Riom, il était jugé et il était emprisonné. Et pendant qu'il était emprisonné, il a écrit un très bon livre qu'il s'appelle *Souvenirs et Solitude* que vous pouvez lire, qui est très beau. Même par moment il a un grand calme, il parle de la nature aussi et il parle aussi de son métier de ministre, aussi de son travail politique. Et d'ailleurs, sa femme allait avec Hélène, qui était dans un landau, de le visiter à la prison et elle ramenait les pages manuscrites des *Souvenirs et Solitude* dans son landau, pour que le gardien ne l'intercepte pas. Et il était profondément résistant, profondément patriote. C'était un homme de gauche où il faisait partie d'un courant, du parti radical qui s'appelait les « Jeunes-Turcs », des, hommes plus à gauche que le parti radical. Et il s'est produit que par haine... On l'accusait. Il était juif, protestant juif par ses deux parents, il était franc-maçon, libre penseur et il y a cette histoire de *Massilia*, il était mis en prison, il était jugé pour désertion. Et un jour, des gens sont arrivés à la prison et il s'était pensé qu'ils sont des résistants. En effet, ils étaient de la milice de Pétain et qu'ils l'ont amené dans un bois et ils l'ont assassiné. Alors, il était mort, tué par des Français. On sait même par qui il était tué. Et il se produit après qu'une sorte d'éclipse de la mémoire de Jean Zay à Orléans. Exemple : il y avait un panneau au lycée Jean Zay - qui était en hommage de Jean Zay - qui disait que Jean Zay avait été tué, assassiné par les ennemis de la France et les gens pouvaient penser qu'ils étaient les Allemands. Mais le fait qu'il était tué par des Français parce qu'il était juif, franc-maçon, résistant, ça gênait quelque chose. Et c'est bien qu'à Orléans, à un certain temps, on parlait plus de Jean Zay. Et quand j'étais député, je considérais qu'il y avait un devoir de restaurer la mémoire de Jean Zay. Et quand j'étais maire, on a créé une grande avenue qui s'appelait la voie Zay sur les documents urbanistes, une grande avenue, boulevard à Orléans et on l'a nommé avenue de Jean Zay. Et le président François Mitterrand est venu pour l'inaugurer. Et c'était une réhabilitation de Jean Zay, de discours qu'il a fait etc. Et dans toute la France, il y avait une grande réhabilitation petit à petit. Puisque petit à petit, il y a eu beaucoup des établissements scolaires, qui portent son nom, des résidences universitaires, des rues et voilà. Et la figure de Jean Zay qui était un oublié de l'histoire, en quelque sorte, comme c'était dit, a ressurgi. Et moi, j'ai fait tout que j'ai pu. Par exemple, on a fait un colloque aux Archives nationales où j'ai parlé dans ce colloque, - vous pouvez retrouver le colloque - j'ai parlé de Jean Zay, député du Loiret, d'après ses interventions parlementaires. Mais, il y avait une quantité d'œuvre d'art sur Jean Zay, une quantité de colloques etc. Et peu à peu, la mémoire

de Jean Zay est revenue. Il y a encore récemment la mise en œuvre de son action culturelle avec le Festival de Cannes etc., etc. Et la figure de Jean Zay est revenue à l'horizon. Mais, il y avait toujours des réticences à l'égard de Jean Zay. Ces réticences venaient aussi d'un autre fait. [Il tousse.] C'était quand il était étudiant, qu'il avait 18 ans, il a écrit, comme on peut écrire quand on a 18 ans : des bêtises. Il a écrit une sorte de pamphlet contre le drapeau bleu blanc rouge. Je ne sais pas si vous savez ça.

PB : Oui, je connais.

JPS : Ça s'appelle le *Drapeau*. Et c'est un texte un peu potache, vous voyez. Et c'était quelque chose terrible parce que chaque fois qui se présentait aux élections, au Conseil général, pour la députation, une fois, deux fois, dans la boîte aux lettres on mettait le *Drapeau*. Et quand... Dans le monde des combattants, il y a toujours une réticence par rapport à Jean Zay. Et pourtant cette histoire du *Drapeau*, il s'était expliqué - et je citais ça, je ne sais plus à quel article pour retrouver - devant l'Assemblée nationale et il était interrogé et il y a avait quelqu'un qui s'appelle Vallat qui était de l'extrême droite, qui a dit bon... Il a dit c'est une erreur de jeunesse, qu'il a renié ça, qu'il a regretté, mais c'est vraiment une erreur toujours de sa jeunesse, que ce texte avait aucune vocation de rendu public. C'était une blague entre lycéens ou étudiants. Et donc, cette histoire a posé... Donc. Lorsque qu'il était arrivé l'idée du Panthéon. Bien-sûr l'association *des Amis de Jean Zay*, qui est une association nationale et il y a un cercle de Jean Zay à Orléans où vous pouvez voir l'association *des Amis de Jean Zay*, présidé par Antoine Prost. Vous pouvez tout à fait voir Antoine Prost, puisque Antoine Prost qui a fait la préface des *Souvenirs et Solitude*, est professeur de l'histoire contemporaine émérite à Paris I. Alors, si vous demandez un rendez-vous et lui dire de ma part il n'y a pas de problème. Antoine était président des *Amis de Jean Zay* et le *Cercle Jean Zay* est présidé par quelqu'un qui s'appelle monsieur Emery, à Orléans, vous pouvez aussi le voir. Celui qui a beaucoup occupé de Cannes. Et ils ont mobilisé que Jean Zay soit au Panthéon. Et moi, j'en parlais beaucoup à Bélaval, mais surtout à François Hollande. Vous pourriez parler à François Hollande. François Hollande, ça s'est passé comme ça. Il avait l'idée, il voulait pendant son quinquennat faire de panthéonisation. Il avait trouvé l'idée de la Résistance. Parce qu'un conflit c'était né entre les partisans de Pierre Brossolette et les partisans Jean Zay. Parce que dans la famille Brossolette, il y avait Sylvie Pierre-Brossolette, qui était journaliste à *L'Express* et qui était aussi président de la Haute autorité, de la Haute autorité presse, des médias, vous savez. De la Haute autorité de l'audiovisuel¹⁰⁵. Et elle avait beaucoup de réseaux et elle faisait de campagne pour Brossolette. Et moi, je lui ai dit : « Écoute, Sylvie, c'est très bien, mais c'est idiot d'avoir un conflit entre ces deux grands hommes ». Et François Hollande avait finalement l'idée de... Et il y avait l'idée de mettre Germaine Tillion, Geneviève Anthonioz-de Gaulle, que j'ai bien connu. Puisque Geneviève Anthonioz-de Gaulle était présidente des femmes déportées, aussi beaucoup connue - je pourrais vous parler, mais ce n'est pas le sujet - et Geneviève Anthonioz-de Gaulle, je l'invitais de présider la fête de Jean d'Arc à Orléans.

PB : Ah, d'accord.

JPS : La grande fête de Jean d'Arc parce que Jeanne d'Arc a délivré Orléans en 1429. Depuis il y a une grande fête chaque année et il y a un président. Et Geneviève était formidable, parce qu'elle était la présidente des femmes déportées et elle était aussi président d'ATD Quart Monde. Alors, c'était une femme résistante, déportée, qui était déportée qui s'était occupée,

¹⁰⁵ Jean-Pierre Sueur parle du Conseil national de l'audiovisuel.

consacrée aux plus pauvres dans l'ATD Quart Monde (Aide à tout détresse). Donc, elle était applaudie, c'était bien qu'elle soit au Panthéon, comme Germaine Tillion, comme Pierre Brossolette et Jean Zay. Mais ce n'est pas venu tout de suite. Et au départ, avant cette idée apparaisse, moi, j'ai défendu la cause de Jean Zay. Comment ça s'est passé ? Ça s'est passé : il y a eu une grande mobilisation des *Amis de Jean Zay* et du Cercle *Jean Zay*, mais il y eu une forte mobilisation de la franc-maçonnerie. Car, Jean Zay était à la loge Étienne Dolet - j'ai fait récemment un petit bulletin sur Étienne Dolet. J'ai retrouvé un texte de Jaurès sur Étienne Dolet. Et j'ai préfacé et le texte est plus long que le texte de Jaurès. Et c'est dans mon site internet, vous pouvez le lire. Et alors, la Loge Étienne Dolet et le Grand Orient de France à Paris se sont mobilisés pour Jean Zay au Panthéon. Il [Le GODF] a organisé des conférences, des tenues ouvertes, où j'étais invité - je ne suis pas franc-maçon, mais j'étais invité -, a dédié des salles à Jean Zay, a met des plaques au temple du GODF. Et il y a eu, peu à peu une mobilisation. Il y a une personne qui est importante que nous avons vu à plusieurs reprises parce que François Hollande lui avait donné le soin de s'occuper de ça, de cette question de la panthéo-panthéonisation. C'est Sylvie, mais j'oublie son nom.

PB : Vous parlez de madame Rivière ?

JPS : Non, Constance...

PB : Ah, Sylvie Hubac.

JPS : Sylvie.

PB : Si je prononce bien le nom.

JPS : Donc, Sylvie Hubac. Vous pouvez tout à fait prendre un rendez-vous, parce qu'elle avait travaillé... Hollande lui a confié cela. Alors, nous avons été trois mousquetaires. J'ai dit donc la vérité, ce que je sais parce qu'il y avait des influences contraires. Il y avait en particulier un milieu des anciens combattants qui était très partagé à cause du *Drapeau* et peut-être si juif, franc-maçon etc. *Le Drapeau*, ils ont parlé beaucoup. Et donc quand Jean Zay a été, ah... Sa dépouille est allée au Panthéon. Entre d'eux... Ce cercueil... Et on a fait un arrêt devant au monument aux morts d'Orléans. Je me souviendrai toute ma vie parce que j'étais à tellement cérémonies, des centaines, des centaines en tant que député, de maire, de ministre, de sénateur et je sais tous les drapeaux qui sont là. Il y avait une vingtaine de drapeaux qui ne sont pas venus, parce que c'étaient des résistances des associations des anciens combattants. Alors, nous étions trois mousquetaires, trois, auprès de Sylvie Hubac d'abord, puis d'Hollande, mais on était reçus toujours par Sylvie Hubac.

PB : Combien de fois vous avez visité l'Élysée?

JPS : Plusieurs fois. Je ne sais pas combien. Plusieurs fois. Et on était trois, que vous pouvez interrogés, à se battre, à défendre le dossier. C'était monsieur Quillardet, Q-U-I-L-L-A-R-D-E-T. Je sais plus son prénom. Jean-Michel. Donc, je vous ai dit qu'il y avait des réticences. On était trois à s'être beaucoup battus et on avait Sylvie Hubac. Les trois étaient...

PB : Avant le quinquennat de François Hollande...

JPS : Attendez. C'est Jean-Michel Quillardet. Et Jean-Michel Quillardet, qui est avocat, il préside une instance qui travaille sur la laïcité et il a été un grand maître du GODF. Jean-Michel. Deuxièmement, il y avait Avelino Vallé, V-A-L-L-E, réfugié espagnol et qui habite à

Orléans et qui joue un rôle très important au GODF par rapport à l'international. Et puis, moi, en tant que sénateur, ancien maire d'Orléans, ancien député d'Orléans. On est en trois. On a été reçus par Sylvie Hubac qu'on avait parlée et c'était nécessaire d'être assez convaincue.

PB : La première rencontre avec madame Hubac était en 2012?

JPS : Je sais plus.

PB : Après la prise de fonction de François Hollande?

JPS : Je sais plus les dates.

PB : D'accord.

JPS : Et ensuite, ça s'est passé comme ça. Et puis, il y avait une conversation singulière entre François Hollande et moi. Il m'a dit: « Jean-Pierre, je reçois plusieurs personnes là. Il y a toujours une partie des anciens combattants qui résiste, qui rechignent ». Et il m'a dit : « Est-ce qu'on est là? ». Je lui ai dit : « Écoute, François, il faut le faire. C'est justice avec l'œuvre de Jean Zay. Et c'est justice ». Et c'est ainsi qu'il est venu peu à peu. Béval, sans doute, a joué un rôle. Sans doute les résistants ont joué un rôle. Sans doute le fait qu'une espèce de compétition : les partisans Brossolette et les partisans Jean Zay a joué un rôle. Sans doute le fait de mettre autant de femmes et de hommes. Sans doute le fait que c'était très bien de mettre Geneviève de Gaulle-Anthonioz, c'était très bien de mettre Germaine Tillion. On est arrivé à ce quatuor et ce quatuor incarnait la génération de la Résistance, de la Déportation. C'était très bien.

PB : Vous avez parlé « des partisans » de Jean Zay et de Pierre Brossolette, vous parlez des comités qui ont soutenu...?

JPS : Oui. Par exemple pour Pierre Brossolette, je sais qu'il y avait une pression très forte, venant de sa famille, de sa fille, Sylvie, et d'autres personnes. Mais, c'était pas mal, c'était une candidature estimable, tout à fait défendable, bien sûr. Ce qui était pénible... C'était d'une certaine façon, qui est des candidatures proposées, concurrentes, des gens autant estimables que l'autre. Et donc, c'est qui s'est passé, c'est qu'on a eu cette idée magnifique des quatre.

PB : C'était une idée proposée par François Hollande ou après votre discussion...?

JPS : Je ne sais pas. Il faut demander à Sylvie Hubac et à Béval pour vous le voyez. Je crois dans la discussion, comme il y avait plusieurs candidatures. Ils se sont dit dans le fond de les mettre ensemble. Et on est arrivé à quatre. Ça se faisait vraiment la génération de la Déportation, la génération de la Résistance, ça faisait deux hommes et deux femmes. Ça évitait le conflit et ces quatre personnes s'étaient considérées comme extrêmement représentatifs.

PB : Concernant l'association *Jean Zay au Panthéon*, présidée par monsieur Quilla... Quillardet...

JPS : Oui, Quillardet. C'était très fortement liée au GODF. C'était la suite des actions menées par le GODF. Mais, je vois souvent Jean-Michel Quillardet, il m'a envoyé un livre qu'il a fait sur la laïcité. Je vois souvent Avelino Vallé et on parle. On a vraiment travaillé à trois. [Il tousse.]

PB : Quand était la première rencontre, quels sont les membres de l'association *Jean Zay au Panthéon* ? Seulement, vous, les trois ?

JPS: Non, non, non, c'était beaucoup gens, notamment issus du GODF.

PB : Ah, d'accord.

JPS : Mais, il faudrait demander à Jean-Michel Quillardet. Si vous voulez, en gros, je vous ai dit l'essentiel.

PB : Oui.

JPS : Qui était Jean Zay. Pourquoi il y a eu une éclipse. Parce qu'il était tué par des miliciens, il était tué par des Français. Donc il était tellement plus simple de dire qu'il était tué par l'ennemi, par les allemands, il était tué par le pétainisme, par Vichy. Il était tué par le Vichy. Il y avait une éclipse de sa mémoire à Orléans. Il a fallu se battre beaucoup. J'étais un combattant pour restaurer sa mémoire à travers l'inauguration de l'avenue, des innombrables colloques, conférences, articles, discours, etc., etc. Il y a l'histoire du *Drapeau* qui a ressurgi. Mais, l'histoire du *Drapeau* est pour certains un prétexte parce qu'ils ne supportaient pas qu'il faisait franc-maçon, un libre penseur. En même temps, c'est quelqu'un qu'il n'était pas... Bien qu'il était libre penseur et franc-maçon, contre la religion. Parce qu'il s'est marié à l'église réformée d'Orléans. Donc, à l'église protestante d'Orléans. Oui, il était assez syncrétique à quelque sorte entre la franc-maçonnerie et le protestantisme. Il n'a renié ni l'un, ni l'autre.

PB : Il y avait plusieurs essais, plusieurs efforts de renforcer la mémoire de Jean Zay.

JPS : Oui.

PB : Ça date de quelle période ?

JPS : Bien. J'avais dit avant le Panthéon et après le Panthéon. Le Panthéon a encouragé et en effet, on a fait plus à plus des travaux sur... Par exemple, il y a des livres qui sont parus sur la correspondance de Jean Zay, des manuscrits ont été publiés. Il y a une quantité de livres qui sont parus. De quantité d'articles. Disons qu'il y a une réhabilitation totale de la mémoire de Jean Zay. Il a compris dans la question de l'éducation sur beaucoup de travaux sur sa conception de la pédagogie. Il avait inventé par exemple le CNRS, les sports scolaires, etc. Beaucoup de choses. Et aussi il était à la fois partisan pédagogique moderne dans le Freinet, le mouvement Freinet qu'il est parfois encore très critiqué comme pédagogique nouvelle. Il était très exigeant dans ses nécessités de faire, de transmettre le savoir. Un mouvement pédagogue qui était sous-évalué du point de savoir. Lui, il était pour la connaissance la plus grande possible. Et pour la pédagogie, il s'était des méthodes qui permettaient cela.

PB : Et concernant les activités du GODF, afin de soutenir la candidature de Jean Zay, connaissez-vous depuis quand ils ont fait ça ? C'était avant que François Hollande a commencé...

JPS : Ça a commencé... Dix ans. Peut-être dans les années 2000. Mais pendant longtemps il n'y avait pas de mobilisation. Et puis la mobilisation, elle est venue d'Orléans et s'est beaucoup développée peu à peu à l'intérieur du GODF. Mais si vous interrogez Quillardet et Avelino Vallé, ils vont le dire.

PB : Oui, j'ai demandé à madame Lucet les coordonnées...

JPS : Madame ?

PB : Madame Aude Lucet.

JPS : Lucet. Ce qu'on pouvait faire. Est-ce que j'ai répondu aux questions?

PB : J'ai quelques questions.

JPS: Vous les faites parce que je devrais partir. Faites-moi les questions et après je vais vous donner tous les téléphones.

PB : D'accord. Ma question est... Concernant l'association *Jean Zay au Panthéon*, si vous avez des archives concernant la préparation de la...

JPS : Non, je... Écoutez, pour moi, je vous ai répondu. C'est une émanation du GODF. C'est surtout des gens qui sont liés au GODF, qui se sont mobilisés. Et cette association n'était pas ponctuelle. C'est juste pour défendre la candidature de Jean Zay et alors que les associations qu'on a parlées étaient ponctuelles : des *Amis de Jean Zay*, le *Cercle de Jean Zay d'Orléans* ont, existé longtemps.

PB : Concernant la candidature, est-ce que l'association avec le GODF ont préparé un dossier et qu'est-ce qu'il est...?

JPS : Peut-être, oui. Peut-être qu'ils ont fait un dossier qui a eu Bélaval, bien sûr. Je ne peux pas vous dire.

PB : Vous étiez présent à la panthéonisation?

JPS : Oui, bien sûr.

PB : Quels étaient vos sentiments?

JPS : Il y avait une grande émotion et François Hollande a fait un très bon discours. Parce que ce n'était pas simple de faire un discours sur les quatre personnes qui étaient à entrer. Il a fait un long discours, très équilibrant pour les quatre. C'était un chef d'œuvre ce discours.

PB : Et depuis quand vous connaissez la panthéonisation de Jean Zay ? L'annonce a été faite en février 2014, est-ce que vous étiez au courant en avance?

JPS : Oui, j'étais au courant quand François Hollande, me l'a dit lorsque ce rendez-vous personnel que j'ai eu avec lui.

PB : C'était avant 2014 ?

JPS: Je ne sais plus.

PB : D'accord.

JPS: Un peu avant oui.

PB : D'accord. Quand...?

JPS : Oui, bien sûr parce que... Quand la décision était annoncée en 2014 ?

PB : Le 21 février 2014 au Mont-Valérien.

JPS : Et le jour de la panthéonisation était quand ?

PB : 27 mai 2015.

JPS : Mais, je l'ai su un peu avant qu'il sera annoncé.

PB : D'accord. En décembre 2013, quelques mois avant l'annonce de la panthéonisation, dans *Le Monde*, il y avait l'article de Mona Ozouf qu'elle a clairement proposé pour le Panthéon : Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Pierre Brossolette. Est-ce que l'association *Jean Zay* au Panthéon a réagi.

JPS : Je vous dis que cette association... Je ne me souvenais même plus. Je ne crois pas que c'était elle. C'était elle qu'il a présenté la candidature. Je vous dis que Jean-Michel Quillardet, l'a créé avec des amis francs-maçons. Et qu'il était une conjonction entre eux, entre Orléans, les *Amis de Jean Zay*, le *Cercle de Jean Zay* surtout moi parce que j'étais crédible par rapport à François Hollande, pour l'Élysée, pour tout le monde. J'ai commencé à réhabiliter Jean Zay comme député du Loiret puis comme maire d'Orléans, j'ai tout fait, compris l'avenue. Le discours de François Mitterrand. Vous pouvez lire le discours de François Mitterrand à Orléans lors de l'inauguration de l'avenue de Jean Zay. Ça devrait être... Je ne sais pas.

PB : Je vais le trouver.

JPS : Je n'ai pas de la mémoire. Mais, il y a eu un discours de François Mitterrand.

PB : Est-ce que vous avez des relations entre les comités des panthéonisés ? Est-ce qu'il y avait des relations l'un avec les autres, après l'annonce ?

JPS : Non, écoutez. Pour moi, c'était : déposer la candidature et c'était ponctuelle. Et Jean-Michel Quillardet... Je ne me suis pas occupé de... Je me suis occupé avec Avelino Vallé et Jean-Michel Quillardet, puis tous seul pour persuader l'Élysée que Jean Zay devrait être au Panthéon... Contre les réticences qui venaient d'un site des partisans des anciens combattants. C'est clair ?

PB: Et concernant les associations des anciens combattants qui n'étaient pas présentes à Orléans quand il y avait l'hommage à Jean Zay, avant la panthéonisation, est-ce que vous pouvez...Vous souvenez les associations qui n'étaient pas présentes ?

JPS : Je ne voudrais pas les mettre en cause, mais c'est plutôt de droite, de la droite...Voire l'extrême droite. L'extrême droite n'a jamais aimé Jean Zay. C'est clair.

PB : Est-ce que... Je ne sais pas si vous le connaissez ça, si l'Élysée a demandé une aide, des informations concernant la préparation de la panthéonisation, du comité, des *Amis de Jean Zay*...

JPS : Mais, moi, ils m'ont contacté, il a compris de faire le discours de François Hollande. J'ai eu des demandes des renseignements, bien sûr. J'étais en lien avec l'Élysée pour préparer la panthéonisations de Jean Zay, bien sûr. Et ils se sont beaucoup appuyés sur moi.

PB : D'accord. Est-ce que vous pouvez rappeler l'invitation de la panthéonisation ? Normalement, vous avez reçu une invitation.

JPS : Oui.

PB : Est-ce que vous pouvez la décrire. Est-ce qu'il y avait quelque chose que vous avez...

JPS : Non, il y avait un carton d'invitation avec les quatre noms.

PB : C'était seulement ça. D'accord. C'était la première panthéonisation que vous avez assisté, la panthéonisation de 2014 ?¹⁰⁶

JPS : J'étais là pour celle de Simone et Antoine Veil. Qu'est-ce qu'il était comme panthéonisation avant ?

PB : C'était Aimé Césaire, si je ne me trompe pas. Et à la fin des années 1990 d'André Malraux et...

JPS : Alexandre Dumas.

PB : Alexandre Dumas.

JPS : Non, je n'étais pas.

PB : D'accord.

JPS : J'étais à la panthéonisation pour les quatre et puis, après pour Simone Veil et Antoine Veil.

PB : Est-ce que vous pouvez...

JPS : Et j'irais pour Genevoix parce que Genevoix est du Loiret.

PB : D'accord. Eh... Je vous remercie beaucoup, honnêtement parce que vous êtes une source très riche et vous avez répondu à la plupart de mes...

JPS : J'espère que c'est bien enregistré.

PB : Moi, aussi. [Rires]

JPS: Sinon, vous me rappelez et je vous préciserai des choses. Vous avez écrit un peu des notes ?

PB: Je pense avec le magnétophone, ça serait ok.

JPS : Je vais vous donner des téléphones.

[Jean-Pierre Sueur m'a confié les coordonnées personnelles des témoins qui pouvaient contribuer à ma recherche.]

JPS : Alors, on est bon? Je vous laisse partir.

PB : Je vous remercie beaucoup pour votre temps.

JPS : C'est normal.

PB: Vous êtes d'accord pour utiliser l'entretien pour ma recherche ?

JPS : Oui, aucun problème.

¹⁰⁶ L'année prononcée n'est pas correcte. La panthéonisation traitée a eu lieu en 2015.

PB : Je vous remercie.

JPS : À bientôt.

Annexe n° 2 - Entretien avec Avelino Vallé, ancien vénérable maître à la Loge Étienne Dolet à Orléans, ancien grand secrétaire aux affaires extérieures du Grand Orient de France et ancien délégué général de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Paris, 27 février 2020, 1^{er} partie : 18 min et 20 sec et 2^e partie : 36 min et 11 sec

1^{er} partie : 18 min et 20 sec

Avelino Vallé : ... Il a vécu ça de la même manière que moi. Fa! Vous voulez qu'on parle de la genèse de l'histoire, de l'historique? Comment ça commençait?

Pinelopi Boga : Ouais. Moi, premièrement, je vais vous poser trois questions personnelles, afin que je puisse vous identifier par la suite.

AV : Allez-y.

PB : Votre nom et prénom.

AV : Moi, je m'appelle Vallé. V-A-L-L-E. Mon prénom est Avelino.

PB : Eh...

AV : Avelino et je suis espagnol. Mes parents étaient républicains espagnols. Sont arrivés en '39, après la guerre civile.

PB : Alors, vous êtes né où ?

AV : Je suis né à Orléans.

PB : Quelle est la date de votre naissance?

AV : Ah, je suis né à une date assez curieuse. Je suis né le jour de la Libération, le 8 mai 1945.

PB : Oh, là-là!

AV : La chance comme ça!

PB : Alors, c'était un événement ! Votre naissance avec la Libération.

AV : Oui, oui.

PB : Un jour très...

AV : Je sais pas... [Rires]

PB : Et votre fonction ?

AV : Aujourd'hui... Professionnelle ? Je ne travaille plus.

PB : Vous êtes en retrait?

AV : Je suis retraité, oui.

PB : Et au passé quelle était votre fonction ?

AV : J'étais directeur marketing d'un groupe qui s'appelle *Villeroy et Boch*.

PB : Comment vous avez commencé à être intéressé à la mémoire de Jean Zay?

AV : Alors, je suis franc-maçon, ah... Du Grand Orient de France. Eh, Jean Zay était franc-maçon aussi et il était dans ma loge, la loge Étienne Dolet à Orléans. Son père était aussi franc-maçon. [Il répète la dernière phrase avec une voix plus basse.] Et alors, à l'époque où j'ai commencé à penser que Jean Zay était l'oublié de la République, j'étais vénérable maître de cette loge. Vénérable maître, c'est lui qui dirige un peu l'association, ah, dans une loge.

PB : C'était à quelle période ?

AV : Oh... Ça doit être dix-douze ans. [Il répète sa dernière phrase.] Donc, à ce moment-là, j'ai fait des travaux dans notre association. On fait des travaux qui sont symboliques ou divers. Et là, on a travaillé sur Jean Zay. Et l'idée m'était venue. J'ai trouvé que Jean Zay était l'oublié de la République, ah... Je ne sais pas si vous avez travaillé, si vous avez travaillé sur Jean Zay.

[Je fais un geste de réponse positive.]

AV : Jean Zay, on l'avait oublié totalement, on ne parlait jamais, jamais. On ne viendra sur l'histoire, sur la genèse de l'histoire de Jean Zay ? Vous voulez uniquement à partir de la panthéonisation ?

PB : Ahh

[Il m'interrompt.]

AV : On ne va parler de *Massilia*, on ne va pas parler de la prison et tout ça ? Ah. On va parler uniquement de la panthéonisation. C'est ça que vous intéresse ? A votre thèse, c'est ça que vous avez travaillé ?

PB : Oui, exactement.

AV : Très bien. Alors, allez-y pour poser vos questions.

PB : Non, vous...

[Je fais un geste afin qu'il puisse continuer sa réponse. On rit. Un ami d'Avelino Vallé est présent et intervient lors de l'entretien.]

AV : Si vous voulez, je lance les travaux là-dessous. On va présenter Jean Zay. On va faire travailler des historiens, des universitaires. Je m'entourais des gens beaucoup plus compétents que je suis. Des intellectuels, parce que je ne suis pas. Et donc on va arriver à dire comment on a oublié un personnage comme Jean Zay, qui était un très grand républicain et qui était franc-maçon. C'est pour ça que je me suis intéressé personnellement. Alors, je vais après, eh... La présidence de l'Association, de ce qu'on appelle une loge. Je vais me présenter, oh fa... Me présenter à la direction de l'obédience qu'on appelle le Conseil de l'Ordre et je vais être élu. Et à partir de ce moment-là, j'ai la chance d'avoir un grand maître qui s'appelle Jean-Michel Quillardet. Vous avez réussi à voir ?

PB : J'avais déjà appelé, mais il a répondu à mon message... Il y a une semaine. C'est pourquoi qu'on n'a pas réussi de faire un entretien ensemble.

AV : Ah ! C'est dommage ! C'est dommage ! Parce qu'il est beaucoup plus brillant que moi. Et donc, avec Jean-Michel, il m'a donné des autres responsabilités. Je m'occupais des affaires

étrangères de l'obéissance. Mais entre autres, il va me confier ce travail d'aller, amener Jean Zay au Panthéon. Parce qu'il était intéressé à Jean Zay, il connaissait très bien Jean Zay, son père aussi d'ailleurs, vous verrez, son père était intéressé à Jean Zay. Ça reste un personnage assez... Assez... Important et surtout il va être... Il y a des tensions autour de Jean Zay avec l'extrême droite et bon... Jean Zay n'était pas juif, vous savez, il n'était pas juif par sa mère. C'est son père qui était juif. Sa mère était protestante. Mais à aucun moment, aucun moment, Jean Zay reniera sa judéité. Jamais, alors que par rapport à la religion, il n'était pas juif parce que sa mère n'était pas juive. On passe la judéité par les femmes. Donc, c'est un personnage très controversé. Et, eh, moi, je ne suis pas un historien, je ne suis pas un universitaire, mais je me suis dit quand même je suis curieux. Je me suis mis en quête de travailler là-dessous. Alors, j'ai vu un, deux, trois présidents de la République. Jean-Pierre Sueur, vous avez parlé quand-même. Et j'avais un grand maître avec moi et j'avais Jean-Pierre Sueur, que lui était un universitaire, qui était maire d'Orléans, avec qui j'étais très ami puisque j'étais élu avec lui. Et donc, je lui demandais de m'aider, en tant que... Il était président des commissions des lois, il est encore sénateur, d'ailleurs, Jean-Pierre. Et donc, tous les trois on se lançait dans cette aventure, totalement perdus. On ne sait pas où on allait. Déjà fallait-il savoir comment on arrive à panthéoniser quelqu'un. Très rapidement. Je vite après.

PB: J'ai une question. Alors, vous avez essayé de contacter, vous avez contacté l'Élysée, avant le 2012 et François Hollande ? Vous avez déjà parlé avec Nicolas Sarkozy, Jacques Chirac ?

AV : Ah, oui... C'était très rapide. Je n'ai mis que dix ans. [Rires]

PB : Quand vous avez contacté l'Élysée pour la première fois ?

AV : Attendez, avant il faut vous sachez que très rapidement j'ai compris qu'il fallait savoir quel était le circuit. Il y a aucun circuit, c'est le président de la République.

PB : C'est seulement le président.

AV : C'est lui qui prend la décision pour faire entrer quelqu'un au Panthéon ou pas. C'était lui. C'était la dernière année de la présidence de Chirac. Chirac m'a dit : « Je suis tout à fait d'accord. C'est quelque chose qui m'intéresse ». Je lui ai envoyé... On avait un secrétariat au GODF là, qui m'a bien aidé. On a envoyé, j'avais fait un petit opuscule sur Jean Zay : Jean Zay le républicain, Jean Zay franc-maçon, Jean Zay l'intellectuel, Jean Zay l'homme du cinéma. Bref, tout ça.

Ami d'Avelino Vallé : C'était le ministre de l'Éducation nationale ?

AV : Absolument. C'était de l'instruction. Ah, c'était intéressant. Ah... C'était de l'instruction. Donc... Et puis des arts, des lettres. Tout ça était un très grand ministère.

PB : Alors, vous avez préparé quelque chose comme un dossier concernant toutes les fonctions de...?

AV : Oui, on a fait l'opuscule et je l'ai fait envoyer à tous les parlementaires. Ça soit eh... De l'Assemblée nationale et du Sénat. Vous savez, on a deux chambres en France : l'Assemblée nationale et le Sénat. Et donc, tous les parlementaires et les maires des grandes villes aussi, on a fait un travail énorme. On est allé partout, je ne le sais combien de conférences on a pu faire partout, partout en France avec l'aide des francs-maçons qui prenaient le relais parce qu'on

avait une présentation de Jean Zay. C'était assez facile à développer. Donc, on a écrit à tous ces parlementaires et tout et j'ai reçus des courriers, quelques courriers. Grosso-modo je ne sais pas. Je vais dire des bêtises. Combien des parlementaires... Et des sénateurs. [Il discute avec son ami.] Entre 800 et 900 parlementaires, j'ai dû recevoir à peine 150 réponses. Même pas. J'étais curieux, je m'attendais à recevoir pratiquement toutes des réponses... Des réponses des parlementaires de gauche. Parce que Jean Zay faisait partie, il était radical-socialiste, il n'était pas socialiste. Mais, à l'époque, les radicaux, ils étaient plus à gauche que les socialistes. Ça serait un peu compliqué pour vous, si je commence à parler de tout ça. Donc, j'étais persuadé. Il y a une fraternité parlementaire, je ne sais pas si vous... Moi, j'ai présenté mon projet à la fraternité parlementaire afin qu'elle puisse m'aider. Très rapidement, je me suis rendu compte que tout le monde était intéressé, mais personne ne voulait m'aider.

PB : A quelle date vous avez présenté votre projet ?

AV : Oh, là-là. Ça va être Chirac, une dizaine d'année. Vous verrez. Vous partez à Chirac, la dernière année. Comme Chirac, il m'a dit, comme quoi qu'il était tout à fait d'accord, mais que le temps sera trop court, puisqu'il ne se représentera pas. Il était à son deuxième mandat, il ne se représentera pas, et donc il dira : « Mais mon successeur... Vous pouvez compter sur moi pour vous aider... ».

PB : C'est lui qu'il vous a proposé de faire le dossier pour l'envoyer aux parlementaires ?

AV : Non, il n'a rien proposé du tout. Et, moi je continue, je vois Sarkozy. On essaie de voir Sarkozy. Par contre, je vois son grand compagnon qu'il s'appelle Karoutchi.

PB : Comment ça...

AV : Karoutchi, ministre à l'époque. Karoutchi, il est secrétaire d'état. Non, il est ministre en relation avec le Parlement. C'est lui qui fait l'injonction entre le gouvernement et les parlementaires. Et lui, Karoutchi, il avait fait un travail sur Jean Zay et il me dit : « Très bien! Très bonne idée! Je suis totalement avec vous ». Et puis, moi, je lui propose quelque chose qu'il me semble très républicain. Ce sont deux personnages qu'ils étaient assassinés et dans le même..., par la milice. You know, you understand, tu comprends la milice.

PB : Oui.

AV : Alors, il y a Jean Zay et c'est curieux Mandel, qui va être ministre de l'Intérieur. Mandel est un homme de droite et Jean Zay, est un homme de gauche. J'imaginai, peut-être très utopique, que l'on pouvait amener au Panthéon deux grandes personnalités. C'était un symbole très important pour la République. Un homme de gauche et un homme de droite, tous les deux. Mandel fait totalement juif et Jean Zay était reconnu pour sa judéité. Sarkozy ne m'a pas répondu quoi qu'il en soit. Jamais a eu des nouvelles. Donc, il fallait reprendre mon bâton de pèlerin et Hollande m'avait répondu, quand j'avais envoyé mes courriers.

PB : La première fois que...

AV : Première fois!

PB : Que vous avez envoyé les lettres aux parlementaires.

AV : C'est bien. C'est bien. Vous suivez. [Rires] C'est important. Donc, la première fois que je lui envoyé, il m'a répondu : « Oui, pas de problème. Très très bonne idée! Évidemment, c'est

vrai que Jean Zay était un grand personnage de la République ». Hollande, il m'a dit que : « J'encourage... Je suis tout à fait d'accord avec vous. N'hésitez pas à me contacter, si je peux vous aider. » Il envoie une lettre à Sarkozy en disant que « Très bonne idée » ... Pas des nouvelles. Hollande se présente à la présidentielle. Il fait sa tournée aux grandes villes et il y a Orléans. Et moi, je connais Hollande et je lui ai dit « Te rappelles-tu ? ». Et Jean-Pierre Sueur lui connaît très bien. Et il m'a dit « Ah, oui, Jean Zay ! ». Et les filles de Jean Zay, parce que les filles de Jean Zay habitent à Orléans toujours. Je le vois : « Tu te souviens ? » et il m'a dit que pas de problème si la famille est d'accord... [Il prend une expression à son visage comme la décision a été faite.]

PB : C'était en 2012. Avant les élections ?

AV : Bah, oui, juste, c'est pendant la campagne. C'est pendant la campagne qu'il a fait la tournée des grandes villes et à Orléans. Je lui rappelle. Et je lui dis : « J'ai ta lettre. Je rigole comme ça, mais je ne rigole non plus. ». Il a dit pas de problème. La plupart de gens disait : « Ça va être compliqué. Tu verras. Il faut qu'il sera à la hauteur, s'il serait jamais élu ». Je disais : « On verra, on verra. Je te garantis s'il ne ferait pas, il verra ». Et il était élu. Puf ! Je prends un rendez-vous, on est reçu à l'Élysée. Et ça il faut connaître qu'il y a un travail énorme. C'est grâce à Jean-Pierre Sueur quand-même. Parce que moi, même si dans ma rue, personne ne me connaît. Alors que Jean-Pierre Sueur [Il rit.] ... Sur le plan national et tout, c'est lui qui m'a vraiment ouvert les portes de la République, tout, tout... A ce moment-là, on a vu Debré, vous savez, qui était président du Conseil Constitutionnel et ministre de l'Intérieur et tout... Et qui un grand laïc.

Ami d'Avelino Vallé : Jean-Louis Debré.

AV : Jean-Louis Debré pas Michel. Debré. [Il répète afin qu'il me donne la correcte prononciation de ce nom.] Il était juif. Et dans un moment donné, il était un gars, Dellevoix. C'était embêtant, je vous le dire un nom parce que Dellevoix qui exerce encore. Hollande lui donne la direction des monuments de la République et entre autres le Panthéon. Et je demande à Dellevoix... Pas Dellevoix.

PB : Bélaval.

AV : Bélaval. Ah ! Excusez-moi.

PB : Pas de souci, moi j'ai compris.

AV : Ah oui, c'est Bélaval.

PB : Monsieur Bélaval.

AV : Vous connaissez.

PB : Je connais le nom bien sûr.

AV : Bélaval.

Ami d'Avelino Vallé : Dellevoix est en retrait.

AV : C'est vrai. Quelle escroque ! Trahir des gens pour rien faire ! [Rires] Et Bélaval. Bélaval nous reçoit. J'étais avec Jean-Pierre Sueur et puis Jean Michel Quillardet, le grand maître. Ça se passe très mal ! [Avec le ton de sa voix exprime son mécontentement pour l'évolution du

rendez-vous.] Parce qu'il va lancer une sorte de concours, j'appelle ça un concours, un radio crochet. Radio crochet c'est des gens qui chantent, puis le meilleur, c'est quelque chose pas sérieux du tout. Et alors, à ce moment-là, à ce moment-là, il nous annonce qu'il va faire une étude, il y plusieurs candidatures qui se présentent. Il a dit que oui, je certainement prends... Deux seconds.

PB : Pas de souci.

2^e partie : 36 min et 11 sec

AV : Parce que j'ai eu la possibilité de faire... Je sais qu'Hollande à ce moment-là, il a eu l'idée de mettre des femmes. Je ne sais pas du tout. Et puis eh... Il me dit : « Oui, j'ai vu, j'ai consulté pas mal des personnages, entre autres des intellectuels. Et ah... Jean Zay, c'est pas tout à fait là où il devrait être, parce que Jean Zay, c'est un grand intellectuel. C'est un grand intellectuel et il devrait être à la Sorbonne. C'est là qu'il devrait être, à la Sorbonne. Ce n'est pas là. C'est pas du tout, ce n'est pas sa place au Panthéon ».

PB : Pour le rendez-vous avec Philippe Bélaival, vous étiez toujours avec monsieur Sueur et monsieur Quillardet et c'est pour le rapport Bélaival que vous étiez interrogés ?

AV : Oui et j'ai senti que c'est mal. Je lui ai dit que Bélaival... Attendez...

PB : C'était quand ce rendez-vous ?

AV : C'était un an avant.

PB : Avant la panthéonisation, l'annonce de la panthéonisation ?

AV : Un an avant. Et là je sens mal. Et puis, j'ai un rendez-vous, j'ai un rendez-vous très important. Très, très important. C'est elle, à mon avis. C'est la directrice du cabinet de Jean-Pierre Sueur, de... De François Hollande qui eh... Elle s'appelle...

PB : Sylvie Hubac ?

AV : C'est Sylvie. C'est elle, je crois. Je voudrais la voir, parce qu'elle m'a fait signe : « Le Panthéon n'est pas loin », elle est quelqu'un très discrète, c'était quelqu'un de très haut niveau. Elle... Je ne sais pas où elle est maintenant.

PB : Oui, je le connais, je ne souviens pas, mais elle a... Elle a encore un poste très important.

AV : Moi non plus, je ne sais pas. Je pense que c'est elle, qui va ah... Qui va, à mon avis, qui va être le point d'appui. Mais Hollande me l'avait promis. Bon, le temps passe... Derrière ça il y a des gens qui étaient énormément engagés : un avocat qu'il s'appelle Boulanger, vous voyez pas...

PB : Il a aussi écrit un livre sur Jean Zay, si je ne me trompe pas ?

AV : Oui, tout à fait. *L'oublié de la République*¹⁰⁷. Il est décédé. Et il était partie civile, partie civile au procès Papon.

¹⁰⁷ *L'oublié de la République* est l'ouvrage d'Olivier Loubes publié en 2012. Boulanger a écrit *L'affaire Jean Zay : la République assassinée*, paru la même année.

PB : Ah, d'accord.

AV : Lui était. Olivier Loubes qui était un universitaire de Toulouse qui était vraiment... Ils sont aussi des gens qui m'ont soutenu. Il y a eu des journalistes : Ivan Levai. Mais je présentais grande chose, pourquoi j'étais désespéré car en face, en face, de moi j'avais les Brossolettes. Ah ! Nous, pour avoir un des articles sur *Le Monde*, Jean-Michel, vous le dira, très, très difficile. Tout, bah, un jour c'est l'Élysée qui appelle, il dit voilà, on voudrait votre adresse et tout. J'ai pas... Et puis, le jour est arrivé.

PB : Vous étiez élu à la loge à Orléans quand ?

AV : C'est qu'on appelle vénérable maître. C'est en 2006 ou en arrière...

PB : C'est à cette période-là que vous avez commencé à faire la...

AV : C'est là que je lance...

PB : La campagne de...

AV : Une réunion, je fais une réunion, je dis pourquoi ne m'amènerions pas Jean Zay au Panthéon. Et le grand maître était invité à Orléans et c'est là que je commence.

PB : Après l'élection de 2012, vous avez visité l'Élysée combien de fois. Car, monsieur Sueur, il a dit que vous avez visité l'Élysée plusieurs fois.

AV : Oh, si vous... Oui, c'était désespèrent. On ne sera compte... Il faudrait que nous...

Ami d'Avelino Vallé : Qui vous avez rencontré à l'Élysée?

AV : Je sais plus, le premier ministre... Fa... Moi, je ne regrette pas, car... Je ne regrette pas parce que j'ai vu des gens extraordinaires et de droite et de gauche. Mais j'étais surpris par des endroits qui m'ont surpris quoi... Bon. Voilà, je vous ai très synthétisé un peu près.

PB : D'accord.

Ami d'Avelino Vallé : Et un jour comment s'est terminé avec l'accord définitif ?

AV : C'est lui qui l'a pris. [Il parle avec une voix basse.]

Ami d'Avelino Vallé : Ah..?

AV : C'est lui qui l'a pris. Le président de la République. Il a pris Brossolette.

Ami d'Avelino Vallé : Ah... [Il essaie d'intervenir.]

AV : J'ai beaucoup de respect pour Brossolette, c'est un grand résistant.

Ami d'Avelino Vallé : C'est Hollande qui a pris la décision de faire les deux ?

AV : Toujours! [Il parle très forte.] C'est uniquement le président de la République.

Ami d'Avelino Vallé : C'est Hollande à cette époque.

AV : Absolument.

Ami d'Avelino Vallé : C'est lui qui a fait Brossolette et Jean Zay, ah voilà !

AV : Oui.

PB : Et Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

AV : Il prend deux femmes qu'elles sont remarquables. Je ne mets pas Jean Zay et Pierre Brossolette de même niveau. C'est compliqué pour moi qu'on puisse [...]. Parce que ce sont vraiment deux chemins très différents. Mais comme Jean Moulin. Mais, Jean Zay, c'est une résistance intellectuelle. Ce sont deux choses différentes. Voilà.

PB : Vous avez dit qu'une fois que vous avez commencé cette campagne pour la candidature de Jean Zay, en 2006, si je me souviens bien, vous avez demandé l'aide des intellectuels...

AV : J'ai essayé de voir qui pourrait... Des universitaires qui connaissaient bien Jean Zay. Ceux qui sont travaillaient et connaissaient l'histoire de Jean Zay et tout ça. Les filles de Jean Zay, m'ont aidé à trouver de...

PB : Et à qui vous étiez adressé ? A quel historien probablement ?

AV : Ah, il y avait beaucoup. Il y avait Olivier Loubes. Il y avait quelqu'un, le professeur Prost qui était à Orléans, mais bon... Qui vous en avez parlé pas. Peut-être Jean-Pierre Sueur vous avez parlé, il a mieux connaissait.

PB : C'était Antoine Prost.

AV : C'est le grand spécialiste, le grand spécialiste de la Première Guerre mondiale. Ah... Eh... C'est ça. C'était un universitaire de talent et tout.

PB : Vous étiez aussi en contact avec l'association des Amis de Jean Zay et le Cercle de Jean Zay ? Vous avez travaillé ensemble ?

AV : Alors, jamais. J'étais tout seul. C'est vraiment très compliqué, parce que si vous voulez, c'est pareil. Tout le monde peut avoir l'idée que j'ai eue.

PB : Concernant le rendez-vous à l'Élysée, est-ce que vous étiez demandé de créer un comité pour la candidature de Jean Zay ?

AV : Bien sûr!

PB : Et un dossier ?

AV : Bien sûr! D'avoir un comité de soutien, jamais j'ai pu arriver.

PB : Quels étaient les membres de l'association ?

AV : Très peu. De la nôtre ? *Jean Zay au Panthéon*? Très peu ! Quelques membres du GODF, mais, ils étaient très peu. C'est une aventure un peu folle.

PB : Concernant le dossier pour faire la proposition à l'Élysée, quels étaient les documents que vous avez fait ?

AV : Ce ne sont pas des documents, c'est la vie de Jean Zay. Tout qu'il a fait.

PB : La vie de Jean Zay, d'accord. Et vous n'avez pas fait à nouveau une lettre vers le président ou le premier ministre.

AV : Ah...On a fait un courrier, mais c'était partie de la GODF. C'était quand j'étais avec Jean-Michel Quillardet. Mais c'était un opusculé, on l'a envoyé un peu partout. Vous voulez que vous... auriez avoir... le dossier comment on a fait pour présenter...

PB : Moi, je serais très intéressée de voir, s'il y a des documents concernant la préparation du dossier...

AV : C'est perdu dans les plus profonds de mes...

PB : Comment?

AV: C'est perdu dans les plus profonds de mes neurones... Il n'y a pas, si vous voulez, il n'y a pas d'architecture, de structure, il n'y a pas...

PB : S'il y a un dossier sur la Loge à Orléans ou au GODF...

AV : Non.

PB : Chez vous ou chez les filles de Jean Zay, je serai intéressée de le regarder.

AV : Rien !

PB : Il y a rien! D'accord.

AV : C'est bibi, bibi et bibi!

PB : Et concernant l'association Jean Zay au Panthéon, vous n'avez pas un siège ou vous... Je ne sais pas. Que vous faisiez vos rencontres.

AV : C'est symbolique. Si vous voulez, c'est une boîte vide, mais avec des gens qui croyaient. On était trois. Vraiment. Beaucoup, beaucoup des gens encourageaient. Il y a beaucoup des gens qu'ils encouragent, comme les marathoniens, vous savez qu'ils courent : « Vas-y! Vas-y! ». Puisque on était en train de boire un coup. C'était un peu près ça.

PB : Est-ce que la ville d'Orléans, les Orléanais étaient, ils sont intéressés, à la mémoire de Jean Zay et sa candidature? Est-ce qu'il était quelque chose connue ?

AV: Ils étaient très...une fois qu'il était au Panthéon. Alors, ça. Ils étaient très intéressés.

PB : Avant?

AV: Non, pas trop. Mais, il y avait une *association Jean Zay* qui existait auparavant. Avant que je mette Jean Zay au Panthéon, avant l'*association Jean Zay au Panthéon*. Mais sont eux, sont eux qui ont pérennisé l'histoire de... L'histoire de Jean Zay, quand même.

PB : D'accord.

Ami d'Avelino Vallé : Mais quand tu dis qu'il n'y a pas des documents, en effet, vous avez fait un dossier, une présentation de la vie de Jean Zay ?

AV : Oui, j'ai fait un petit bulletin, un petit opusculé. C'est cet opusculé que j'ai distribué à tous les parlementaires. Il y a rien de structuré. C'est pas du tout comme ça se passe. Ce n'est que de lobbying!

PB : Comment?

AV: Ce n'est que de lobbying! C'est que des relations et de, de, de pouvoir partagé. C'est très politique!

PB : D'accord, concernant les lettres des parlementaires que vous avez reçues, est-ce que vous avez ces lettres ?

AV : Oui, je les ai, mais je ne peux pas vous les donner.

PB : Ok, d'accord. [Silence pour quelques instants.] **Je suis aussi intéressée, je ne sais pas si vous le souvenez. En décembre 2013 dans *Le Monde*, Mona Ozouf a publié un article concernant sa proposition pour la panthéonisation et elle a explicitement proposé Brossolette. Bien sûr, elle était la présidente du comité de soutien.**

AV : Du comité de soutien. Moi, je n'avais pas un comité de soutien.

PB : Ce n'est pas... l'association Jean Zay au Panthéon ?

AV : On n'était pas un comité de soutien. Je voulais, mais personne, personne, personne ne m'a aidé! Vous comprenez que je suis un peu agacé, vous comprenez, les autres, tout le monde était derrière Brossolette. Derrière moi...

PB : Pour cela vous dites que c'est l'association Jean Zay au Panthéon et pas un comité de soutien ? Vous voulez faire une distinction entre les deux, les deux termes ?

AV : Il n'y avait pas un comité de soutien. Malheureusement. C'était des personnes qui nous soutenaient à nos démarches.

Ami d'Avelino Vallé : Mais ce n'était pas organisé?

AV : Non. J'avais vu plusieurs gens. Ils m'ont dit oui, mais peut-être. Mais, tout ça était très compliqué. On s'est senti un peu seuls. Non, On s'est senti très seuls! [Il souligne avec sa voix le sentiment qu'ils n'ont pas eu le soutien de plusieurs personnes.]

PB : Pourquoi pour vous il était très important la panthéonisation de Jean Zay ? Je comprends que c'est un engagement très personnel.

AV : Alors. Ah, oui, tout à fait. Je suis fils des républicains espagnols. Jean Zay, il va voter contre la... Vous savez qu'à un moment donné les Anglais disent : « Il faut qu'on arrête de livrer des armes aux républicains espagnols ». Et Blum disait qu'on ne peut pas se mettre contre les Anglais et tout. Il y aura quatre parlementaires, trois-quatre parlementaires, quatre ministres qu'ils ont voté contre : il y a Jean Zay, il y a Moch, il y a un co-ministre, je crois, je me souviens plus, jamais j'ai trouvé le quatrième... Et si vous voulez c'était important pour moi. Un petit peu le retour, le retour... Le remerciement qu'on pouvait faire quelqu'un comme moi à Jean Zay. Et puis, quel hasard ! Il était dans ma loge. Il était franc-maçon. Et je me suis dit pourquoi pas. Voilà, c'est tout.

PB : Alors, je reviens en décembre 2013, Mona Ozouf, elle a publié cet article. Elle a explicitement proposé Pierre Brossolette, Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Est-ce que vous avez lu cet article ?

AV: Oui, oui.

PB : Est-ce que vous étiez étonné que... Parce que c'était une proposition vraiment très explicitement... Pas seulement pour Pierre Brossolette, qu'elle était la présidente du comité de soutien, mais aussi pour les deux femmes. Est-ce que c'était quelque chose connue que les deux femmes étaient proposées pour la panthéonisation ?

AV : Ça, je savais qu'il y aurait deux femmes. J'avais entendu parler des deux noms. Je n'étais dans le cercle très intime de l'Élysée. Mais, Mona Ozouf. Entre moi et Mona Ozouf, tout le monde connaît Mona Ozouf. Personne ne me connaît. Oui, un peu la disparité, vous voyez la difficulté, vous voyez un peu le combat.

PB : Et vous avez réussi.

AV : Oui, c'est vrai. Mais j'ai eu des temps durs. Parce que tout le monde est d'accord aujourd'hui. Et on était tous seuls. [Silence]

PB : Quand vous avez appris la décision finale de la panthéonisation ?

AV : Oui.

PB : C'était avant le mois de février de 2014 au moment de l'annonce au Mont-Valérien ?

AV : J'ai reçu une invitation de l'Élysée pour dire si je suis disponible et puis on est invité au Mont-Valérien. Il y a des photos de là-dessous. Vous avez peut-être vu, où je suis avec Hollande et les photos avec les filles Zay et Jean-Michel Quillardet.

PB : Vous connaissez, alors, avant l'annonce au Mont-Valérien, la décision finale ?

AV : Je pense que si l'Élysée nous invite, c'est gagné.

PB : Vous avez attendu une quadruple panthéonisation ? Vous étiez invité. Alors, vous avez l'espoir que... Ça serait ok pour Jean Zay.

AV : Oui.

PB : Est-ce que vous avez entendu de parler pour les quatre ?

AV : Je vous dis, je croyais plus. Je ne croyais plus, je ne croyais plus. [Il répète sa phrase avec une voix plus basse.]

PB : Je ne sais pas comment l'association *Jean Zay au Panthéon* a affronté les oppositions contre la candidature de Jean Zay de la part de l'extrême droite.

AV : Ah, oui. *Le Drapeau. Le Drapeau.* Alors, ça on a répondu... Nous, en tant que structure *Jean Zay au Panthéon*, on n'a pas répondu. Il n'était pas question, si vous voulez, il était notre optique, notre philosophie. On n'est pas rentré dans cette histoire. Parce que la véritable histoire de *Drapeau* était tout bête... Déjà Jean Zay était très jeune. Il a révolté contre la boucherie de la Première Guerre mondiale. Pour lui, tous ces morts, sont morts pour rien. Et alors, si... *Le Drapeau.* Ah, évidemment tous les nationalistes, toute l'extrême droite, tout va s'apparaître pour insulter. C'était compliqué. Brossolette était plus clair, plus facile. C'est un résistant, c'est défenestré, c'est un grand journaliste. Les choses étaient... Jean Zay était un homme politique. Quand tu fais la politique, il y a des contres. Et puis, il avait, il était condamné à mort. Bon, ça vous connaissez. Voilà.

PB : Est-ce que l'Élysée a demandé l'aide de l'association Jean Zay au Panthéon afin de préparer le...

AV : Non, non.

PB : Connaissez s'ils ont probablement, ils ont demandé l'aide de la famille?

AV : Ils connaissaient un peu. Après, Hollande connaissait Jean Zay, parce qu'avec tous les articles et les trucs qu'on avait envoyés, ils connaissaient. Hollande, moi je lui suis reconnaissant. Il a tenu sa parole.

PB : Vous étiez présent à la panthéonisation ? Qu'est-ce que vous avez retenu de ce jour-là ?

AV : C'est un tel moment. Tout le monde, je ne sais pas si est très intéressé. Pour moi, c'était très important. Pour nous, pour nous, Jean-Pierre Sueur... Jean-Michel Quillardet... C'était l'accomplissement de dix ans. C'est un travail de combat. Un combat. C'était vraiment... Je pense que Brossolette, il a organisé ça deux ans, trois ans avant. Nous, c'est dix ans.

PB : Est-ce que vous avez visité le Panthéon après la panthéonisation ?

AV : Oui.

PB : Le jour après ou après quelques mois.

AV : Non, je ne voulais aller tout de suite. Je suis allé après.

PB : Quels étaient vos sentiments ?

AV : C'est un sentiment de vanité. Si je n'avais pas cette idée-là, jamais c'est ça. Je le dis ça avec un peu d'orgueil et de vanité, mais c'est la vérité.

PB : Pourquoi vous pensez que le plus grand hommage que Jean Zay pouvait recevoir était sa panthéonisation ?

AV : Je ne sais pas s'il aurait pris comme ça. Certainement pas. Je pense, je suis sûr qu'il se moquait, peut-être pas lui. Mais pour la République, c'est important la panthéonisation. Sur le bandeau : « Les grands hommes... ». Et que c'est grand homme, c'était une finalité. Sa place était là-bas.

PB : Et pourquoi vous pensez que le président a favorisé la candidature de Jean Zay ?

AV : Hollande ?

PB : Oui.

AV : Mais, il avait promis. Il m'avait écrit. Il m'avait promis à Orléans. Il a donné de sa parole. Et je pense que Sylvie Hubac lui avait rappelé... eh. Je pense qu'on avait... Ce n'est pas gagné. C'est parce que on avait Jean-Pierre Sueur. Ce n'est pas gagné.

PB : Sans Jean-Pierre Sueur, vous pensez que vous n'avez pas gagné ?

AV : Non, je ne sais pas ce que Jean-Pierre Sueur vous a dit, mais ce n'était pas gagné cette histoire. Mais, Jean-Pierre était très très déterminant. Moi, j'avais Jean-Michel Quillardet, qui était très brillant. Celui qui écrivait tous les articles. Tout ça était très important.

PB : Les articles où ?

AV : On a... Dans les journaux de province, dans les... On a eu le droit de, une-deux fois d'avoir... *Le Monde*. Mais je ne sais pas, une-deux fois peut-être. Mais, Jean-Michel Quillardet va vous parler.

PB : De quelle date les articles...

AV : Je sais pas. Je sais pas.

PB : Mais vous avez aussi publié des articles sur la presse à Orléans ?

AV : Ah, oui. On a fait de télévision aussi. J'ai fait pas mal de télévision.

PB : Qu'est-ce que signifie pour vous cette quadruple panthéonisation ? Car, à part Jean Zay, on parle des trois autres personnalités très importantes.

AV : Mais, je trouve que, je trouve qu'il fallait marquer cette époque terrible de la République, de la France. C'était bien qui étaient deux femmes. Déjà était important. Il n'y a pas beaucoup de femmes, il n'y a pas beaucoup de femmes. C'était un signe important pour Hollande. Je suis très content que... Je pense que Jean Zay serait heureux de rentrer avec deux grandes dames. C'était bien.

PB : Connaissez-vous si une autre personne, comme vous, il a pris l'initiative pour proposer ou promouvoir la candidature d'une autre personne, par exemple d'un autre franc-maçon pour le Panthéon ?

AV : Non, il faut être complètement fou. Il faut quelqu'un fou, comme moi pour... Non. Ils nous demandent d'avoir un dossier structurellement... Je prenais le train. Je ne savais pas où c'était le ministère. D'aller voir les députés...

PB : Parce que, par exemple, il y a d'autres personnalités franc-maçonnaires dans le Panthéon. Comme Félix Éboué qu'il était aussi franc-maçon.

AV : Oui, oui.

PB : S'il y avait une autre personne, comme vous, intéressée pour... Parce que la panthéonisation honnêtement est le plus grand hommage qu'un homme ou une femme peut recevoir.

AV : Pour la République française.

PB : Pour la République française.

AV : Absolument.

PB : Et afin de finir et je vous laisse...

AV : Non, non, non.

PB : Pourquoi vous pensez que vous avez besoin plusieurs rendez-vous à l'Élysée pour convaincre ?

AV : À un moment donné, je vous le dis, je ne croyais plus. J'aurais mis la lettre que Hollande a fait, mais ça ferait rien quoi ? Rien. Je me souviens encore que les filles, surtout Catherine : « Avelino, on ne doit pas attendre, ce n'est pas grave ».

PB : Vous avez rencontré chaque fois la même personne, Sylvie Hubac ? Chaque fois que vous avez rencontré l'Élysée ?

AV : Je suis certain que c'est grâce à... C'était Jean-Pierre qui m'avait mis en contact avec Sylvie. Je pense qu'elle a vraiment pesé. Parce qu'après, quand tu es tout en haut... C'est plus pareil. Il y a des arbitrages et il y a des influences qui se font et donc, je pense que c'est là-dessous.

PB : Est-ce que vous pouvez rappeler les dates que vous avez visité l'Élysée ?

AV : Non.

PB : Vous êtes d'accord d'utiliser l'entretien pour ma recherche, mon master ?

AV : Oui.

PB : ... Une dernière question que j'ai oubliée de poser. En 2012, c'était monsieur ah... Si je prononce bien le nom José Gulino, qui était le grand maître.

AV : José Gulino.

PB : Il était aussi membre de l'association Jean Zay au Panthéon ?

AV : Non. Il a pu être.

PB : Vous avez présenté votre proposition pour la candidature de Jean Zay au GODF ?

AV : Non, non, non. Je suis assez grand pour présenter la candidature tout seul.

PB : Alors, c'était seulement vous, Jean-Michel Quillardet et...

AV : Du GODF ? Oui, si vous voulez la candidature, elle était lancée du GODF. Car, c'est pendant la mandature de Jean-Michel Quillardet.

PB : Ah, mais monsieur Quillardet était le Grand Maître de 2005 à 2008.

AV : 2008, c'est ça. Voilà, c'est ça.

PB : Alors, il a commencé avant les élections de 2012.

AV : Ah oui! Je vous ai dit dix ans. Si vous voulez, il était après à ce qu'on dit vulgairement les wagons se raccrochent tous seuls.

PB : Mais, j'ai une question. Alors, d'autres membres du GODF connaissaient qu'il y a cette candidature que monsieur Quillardet et vous...

AV : Daniel Keller. Daniel Keller qui nous a... Qui connaissait tout, parce que c'est un personnage, un normalien qui était grand maître et lui... C'est important pour un homme... Il a poussé à la fin. On ne savait pas où on était qui était aussi déterminant.

PB : Daniel Keller. Avec un K...

AV : K-E-L-L-E-R

PB : D'accord.

AV : Il est grand maître du GODF. Il est grand maître du GODF quand nous y allons. C'est lui qui était grand maître quand on était invité...

PB : À l'Élysée.

AV : Oui, il va aller à l'Élysée aussi parce que l'Élysée reçoit le grand maître et parce qu'il va encore rappeler que nous avons un candidat qui est Jean Zay. Daniel Keller et c'est lui pendant sa grande maîtrise que Jean Zay va au Panthéon.

[Silence]

PB : Concernant le rendez-vous avec monsieur Bélaval, est-ce que vous pouvez rappeler les questions que vous avez...

AV : Ah, c'était simple. Bélaval, il va écouter la candidature et tout ça. Je sens mal.

PB : D'accord.

AV : Je pense qu'il était contre, Bélaval. Contre la candidature de Jean Zay. C'est mon ressenti.

PB : Une dernière question et honnêtement je vais... Vous m'avez parlé de la lettre de François Hollande adressée à vous, après votre lettre aux parlementaires. Cette lettre, est-ce que j'aurais la possibilité de la lire ?

AV : Oui.

PB : Normalement, vous l'avez à Orléans.

AV : Oui.

PB : Je ne sais pas parce je veux voir, je veux rencontrer les filles de Jean Zay, je serai aussi intéressée de rencontrer les deux femmes. Mais, sinon, est-ce qu'il y a la possibilité de vous envoyer un mail et de recevoir une photo ou une photocopie de la lettre ?

AV : Il faut que je... Tous les authentiques sont dans le GODF. Mais, peut-être vous pouvez avoir une photocopie.

PB : D'accord.

AV : Je vous promet rien, eh.

PB : Non, bien sûr.

AV : C'est cette lettre ça qui est essentiel.

PB : Alors, une photo ou une photocopie par poste ?

AV : Je vais voir. On verra.

PB : Je peux avoir votre mail, en tout cas.

AV : Allez-y.

Annexe n° 3 - Entretien téléphonique avec Jean-Michel Quillardet, ancien grand maître du GODF, ancien président de l'association *Jean Zay au Panthéon*, 22 décembre 2021, 1^{er} partie : 39 min et 1 sec, 2^e partie : 16 min et 33 sec

1^{er} partie : 39 min et 1 sec

Pinelopi Boga : Je vous remercie beaucoup. Je voudrais seulement vous rappeler que je suis étudiante au master à la deuxième année...

Jean-Michel Quillardet : Oui!

PB : ... A l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. J'avais fait mes études de licence en histoire à l'université d'Athènes. Je suis grecque.

JMQ : Oui!

PB : Et mon professeur référent à la Sorbonne est Fabien Théofilakis. Et mon sujet de recherche est l'entrée au Panthéon de Jean Zay, Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Pierre Brossolette, sous le mandat de François Hollande, en 2015...

JMQ : Oui!

PB : Et ma recherche se focalise sur l'entrée au Panthéon des quatre, mais je considère essentiel de rencontrer les personnes qui se sont trouvées derrière toutes ces démarches pour que Jean Zay entre au Panthéon. Et, bien sûr, de comprendre les étapes suivies pour aboutir à cet hommage et la motivation de chaque personne derrière cet engagement.

JMQ : D'accord!

PB : Pour cela l'année dernière j'ai rencontré Jean-Pierre Sueur qu'il m'a donné votre numéro de téléphone. Je vous remercie beaucoup pour l'entretien.

JMQ : Je vous en prie. Faites-vous vos questions, alors. [Il rit.]

PB : Je vais commencer par quelques questions personnelles afin d'être capable, de créer le « portrait » de mon témoin. Alors, votre nom et prénom ?

JMQ : C'est Jean-Michel Quillardet. Q-U-I-L-L-A-R-D-E-T.

PB : Votre lieu de naissance ?

JMQ : A Paris.

PB : Et votre date de naissance, si vous voulez la partager avec moi, bien sûr ?

JMQ : [Il rit.] 13 mars 1953.

PB : Je vous remercie beaucoup. Qu'est-ce que vous faites ? Quelle est votre profession ?

JMQ : Alors, mon métier c'est avocat. Maintenant depuis 41 ans. A Paris.

PB : D'accord. Et comment vous avez découvert le parcours de Jean Zay ?

JMQ : Alors, Jean Zay. Moi, je lui ai rencontré bien longtemps, fa..ah [Il rit.] en titre posthume, comme je suis un grand lecteur. Je suis allé dans la librairie etc., etc., et un jour – je ne peux pas vous dire exactement quand – j’étais encore sans-doute encore étudiant, jeune avocat. Je tombe sur un livre, *Souvenirs et solitude* de Jean Zay. Et je vois que Jean Zay était une éminente figure de la III^e République. J’achète ce livre et j’étais passionné par son écriture, par ses réflexions, par sa solitude, son enfermement parce qu’il a écrit parce qu’il était en prison, arrêté par le gouvernement de Vichy et puis rappelé toute sa carrière. C’était la première rencontre que j’ai eu avec Jean Zay. Et alors, ensuite, il se trouve que je suis devenu, je suis membre du Grand Orient de France, qui est la principale obédience des francs-maçons en France depuis 1986 et que j’en étais le président, – on appelle ça le grand maître du GODF– entre septembre 2005 et septembre 2008. Trois ans. Et il se trouve que Jean Zay était franc-maçon, membre du GODF, il était avocat, comme moi, et il était initié dans une loge du GODF, à Orléans, la Loge Etienne Dolet. Et à l’occasion de ma présidence du GODF, je suis invité à Orléans dans la Loge Etienne Dolet et là, le président de cette loge, qui me parle de Jean Zay, en me disant que : « Je ne sais pas si tu connais Jean Zay. Grande figure de la III^e République, grande figure orléanaise, etc. ». Et je lui ai dit : « Mais si, bien sûr, Jean Zay. Je suis un grand admirateur de notre frère, Jean Zay ». Et voilà, comment est partie l’idée parce que nous pensons qu’il était un grand monsieur de la République, qu’il était franc-maçon, pour nous c’était un... Mais on a dit qu’il était quand-même oublié par rapport à d’autres, par rapport à Léon Blum, comme Georges Mandel, etc. Et si finalement on a demandé sa panthéonisation. Et voilà comment tout ça a commencé en décembre-novembre 2005.

PB : D’accord. C’était comme ça que vous avez rencontré... Je pense qu’il était Avelino Vallé le maître...

JMQ : Avelino Vallé. Absolument. Vous être très bien informée. Bravo. [Il rit, puis on rit ensemble.]

PB : Et concernant par exemple Jean-Pierre Sueur, comment vous avez fait connaissance avec lui?

JMQ : C’était Avelino Vallé qui était à l’époque conseiller municipal de la ville d’Orléans et Jean-Pierre Sueur était maire. Je ne sais pas s’il était encore maire en 2005, mais il était au conseil municipal. Et avec Avelino Vallé, on parle à Jean-Pierre Sueur, qu’ils étaient très amis, qu’il n’était pas franc-maçon, et qu’il partage les idéaux républicains et humanistes et il a dit immédiatement : « Oui, on devrait le faire ». Il nous a mis en contact avec la famille de Jean Zay, c’est-à-dire ces deux filles, Catherine Zay et l’autre – à l’instante j’oublie malheureusement son prénom–, vous la retrouverez certainement. Et voilà comment elle est partie notre affaire.

PB : Vous parlez de madame Hélène Mouchard-Zay.

JMQ : Absolument. Hélène Mouchard-Zay. Hélène Mouchard-Zay qui nous a donné ensuite leur accord pour que nous menions cette campagne pour obtenir cette panthéonisation.

PB : Avelino Vallé a proposé son idée à vous, mais je pense, c’était aussi une présentation, si vous voulez de cette... De cette idée de la panthéonisation de Jean Zay, par exemple aux autres membres de la Loge Etienne Dolet ? Alors...

JMQ : Oui, bien-sûr. C'était une démarche collective. Et d'ailleurs, moi-même je l'ai annoncé en tant que grand maître du GODF en disant que nous avions avec l'accord de la famille, lancé, fait une campagne pour la panthéonisation de, de Jean Zay. C'était quelque chose qui était officiel, à l'initiative de Jean-Pierre Sueur, ancien maire d'Orléans, sénateur, de la famille de Jean Zay, de l'initiative du GODF et en particulier de la Loge d'Orléans.

PB : Concernant l'Association *Jean Zay au Panthéon*, elle a été créée le moment de la, de la décision pour faire campagne pour Jean Zay ? Par exemple...

JMQ : On a créé plus tard. On a créé plus tard, lorsque je suis descendu de charge dans trois années quelque sorte. On n'avait pas obtenu cette panthéonisation notamment auprès de, du président Sarkozy. On avait rencontré le président Sarkozy, on lui avait parlé, il nous avait dit qu'il était tout à fait d'accord. Après on avait la possibilité de rencontrer le ministre... Allo... Vous m'entendez ?

PB : Oui, je vous entends très bien.

JMQ : Ensuite, on a l'occasion de parler avec le ministre en relation avec le Parlement monsieur... Aussi j'oublie son nom qui avait d'ailleurs écrit une biographie sur Jean Zay mais qui n'était pas très bonne. Et il m'a dit, il nous a dit : « Oui ça sera possible mais ce qui sera bien est de faire peut-être une entrée au Panthéon de Jean Zay et de George Mandel ». On avait parlé aux filles de Jean Zay qui nous ont dit qu'elles ne le plaisaient beaucoup d'être au Panthéon avec George Mandel, parce qu'il y avait des divergences politiques, notamment de la période du Front populaire. Jean Zay était ministre de l'Éducation nationale du Front populaire. Et Mandel était un adversaire du Front populaire, vous voyez. Et, par ailleurs, pour dire des choses très exactement, les filles de Jean Zay et moi-même, en particulier... A l'époque Nicolas Sarkozy a durci son discours sur l'immigration. Il n'était pas très clair à la question de la laïcité et finalement on a décidé de suspendre en attendant les prochaines élections présidentielles, c'est-à-dire les élections présidentielles de 2012, qui ont amené François Hollande à la présidence de la République. Et si vous voulez tout a beaucoup accéléré Jean-Pierre Sueur avec une relation tout à fait proche avec François Hollande. Moi, j'ai eu l'occasion de lui rencontrer à plusieurs reprises. Nous avons sympathisé et puis il a décidé lui-même. Nous avons commencé à faire le siège de François Hollande. Donc, 2012. Si vous voulez, lorsque j'ai quitté la grande maîtrise et parce que nous n'étions pas du tout sûrs que mon successeur fasse le nécessaire, on a créé cette association *Jean Zay au Panthéon* dont j'étais le président avec Avelino Vallé le vice-président pour continuer à faire cette campagne pour la panthéonisation de Jean Zay.

PB : Concernant l'association *Jean Zay au Panthéon* il y avait d'autres membres, sauf vous, Avelino Vallé, Jean-Pierre Sueur ?

JMQ : Oui. Il y avait d'autres membres. C'étaient essentiellement des gens d'Orléans qui avaient adhéré à cette association. C'était une toute petite association. C'était le proviseur du Lycée Jean Zay d'Orléans, des gens d'université. C'était une toute petite association. C'était, si vous voulez, une figure de proof que le GODF était toujours avec nous pour le faire. J'étais à l'initiative, j'ai continué d'être actif grâce à cette association *Jean Zay au Panthéon*, qui nous donnait une certaine individualité.

PB : Et combien de membres...?

JMQ : Ah très peu. Une dizaine de membres. C'était une association nécessaire pour permettre nous faire recevoir par les autorités politiques.

PB : Alors, l'idée d'Avelino Vallé était en 2005, je pense selon ça que vous m'avez dit...

JMQ : Oui, au départ.

PB : Et la création de l'association était en 2008 ?

JMQ : Oui, c'est ça. C'est ça. A la fin de mon mandat. C'est créé cette association.

PB : D'accord. Concernant... Alors, vous avez eu la possibilité de rencontrer Nicolas Sarkozy ? Vous m'avez dit ça.

JMQ : Oui. Pendant son mandat. Pendant son mandat, on lui avait proposé la panthéonisation. On a fait... Je vous l'ai dit ça. On sentait qu'il n'était pas très chaud. Le ministre Karoutchi. Voilà son nom : Roger Karoutchi. Il a dit que : « Oui, il va accepter ». Et on a fait une autre campagne : on avait adressé cette demande en sollicitant tous les parlementaires. On avait adressé à tous les parlementaires et les sénateurs une lettre en leur disant que nous demandons leur soutien pour la panthéonisation de Jean Zay. On a reçu un certain nombre de réponses. Tout le monde n'a pas répondu, bien sûr, mais parmi les réponses positives une réponse très enthousiaste de François Hollande qui était à l'époque député.

PB : C'était qui le rédacteur du texte de cette proposition aux parlementaires ?

JMQ : Moi, je ne sais plus qui a rédigé. Sans doute on a rédigé collectivement. On a fait le projet, puis on a corrigé. C'était certainement Sueur, Avelino Vallé ou moi.

PB : Est-ce que vous avez proposé l'idée de la panthéonisation de Jean Zay avec les membres des deux associations qui existent toujours et qui préservent la mémoire de Jean Zay : l'association des *Amis de Jean Zay* et le *Cercle Jean Zay d'Orléans* ? Est-ce que vous avez un contact avec ces associations ?

JMQ : Non. On n'a pas eu de contact avec ces associations parce que très clairement elles ne voulaient pas rendre contact avec nous. Je crois qu'elles étaient agacées par notre démarche. Et puis, comme ils savaient très bien que derrière il y avait les francs-maçons... Vous savez les francs-maçons quelques fois ont une mauvaise image et ils n'aimaient pas trop ça et on a eu très peu de soutien de leur part. Ça c'est clair, ils ne sont pas beaucoup bougés. Ils n'étaient pas très très ... Avelino Vallé. Après ils se sont réveillés et ils ont dit... Naturellement ils étaient très présents pour les cérémonies, mais...

PB : Est-ce qu'il y avait des historiens qui...

JMQ : Oui. Il y avait de certains historiens. J'ai oublié son nom qui n'était pas du tout favorable à cette association, à nous, au Jean Zay au Panthéon, dit aux francs-maçons et il était plutôt critique à notre endroit. Il nous a jamais contacté pour quoiqu'il ça soit. C'était... Vous trouverez certainement à vos archives. L'historien est très connu. Prost.

PB : C'est Antoine Prost. Oui, j'ai compris.

JMQ : Voilà. C'est Prost. Prost n'était pas particulièrement...

PB : En ce qui concerne par exemple Olivier Loubes ou Gérard Boulanger...

JMQ : Ah! Oui, oui. Olivier Loubes. Tout à fait. Il était très bien. Il a écrit des bouquins, on a beaucoup parlé. Il a parfaitement soutenu.

PB : En 2012 il y avait aussi la parution de l'ouvrage d'Olivier Loubes sur Jean Zay...

JMQ : Oui.

PB : Est-ce que c'était l'aboutissement de certaines démarches de l'association *Jean Zay au Panthéon* ? Je ne dis pas qu'il était une proposition de l'association. Olivier Loubes a travaillé sur Jean Zay auparavant...

JMQ : Il avait son indépendance. Il avait travaillé longtemps. Tout à fait. Il était très heureux qu'il y avait cette association Jean Zay, parce qu'il avait déjà travaillé sur Jean Zay bien avant.

PB : Et concernant Gé-rard [J'essaie de bien prononcer le nom et je répète.] Gérard Boulanger...

JMQ : Gérard Boulanger, bien sûr. Gérard Boulanger [Le ton de sa voix montre l'importance de la contribution de Gérard Boulanger à cette démarche.] Il a eu un grand rôle, avant même son livre qu'il a écrit sur l'affaire Boulanger, sur l'affaire Jean Zay. Moi, je lui connaissais. C'était un confrère, un avocat de Bordeaux. On a rencontré, quand j'ai enseigné aux Sciences Po de Bordeaux, on a rencontré à cette occasion. Eh, d'ailleurs, nous avons créé, après ma grande maîtrise... Nous avons créé, mais malheureusement ça n'a pas perduré, une chaire Jean Zay à Sciences Po Bordeaux que j'ai assuré sur la laïcité pendant deux ans. Et puis au bout de deux ans, j'habitais Paris... Il était très compliqué d'aller à Bordeaux une fois par semaine. Et donc, j'ai demandé, parce qu'il était financé par, si vous voulez, par... Une partie par, le GODF... Mon successeur n'a pas continué cette initiative sur Jean Zay à Sciences Po Bordeaux. Mais il y avait cette initiative de la chaire Jean Zay à Sciences Po Bordeaux. L'inauguration, je ne sais pas quelle était la date exacte de la chaire de Jean Zay, avec, en présence des filles de Jean Zay, de Jean-Pierre Sueur et de Gérard Boulanger, avant son décès qui était un peu plus tard.

PB : D'accord. Est-ce que l'initiative pour la panthéonisation était la première étape à la pérennisation de la mémoire de Jean Zay ou auparavant, il y avait d'autres démarches pour la mémoire de Jean Zay ?

JMQ : Non. Il n'y a pas... Non, non, non. Absolument, la plupart de gens ont découvert Jean Zay à ces jours. Si moi, personnellement je n'avais pas lu le livre plusieurs ans avant, j'étais moins enthousiaste. J'ai dit belle occasion de rendre hommage qui était quand-même oublié de la République.

PB : Et sa candidature pour le Panthéon a été annoncée au sein de la GODF ?

JMQ : On avait... Il était un peu plus compliqué que ça. On a contacté François Hollande, on a rencontré. Je pense que c'était Jean-Pierre Sueur qui était décisif dans cette affaire parce que la question a été posée au sein de l'Élysée. Mais Jean Zay n'était pas un...

[Interruption de notre appel.]

JMQ : Allo!

PB : Allo, monsieur. J'ai posé la question si vous avez pris des initiatives sur la promotion de la mémoire de Jean Zay avant l'initiative de la panthéonisation.

JMQ : Ah, oui, oui. Beaucoup de réunions. Des hommages à Orléans. On a fait beaucoup sur Jean Zay, des loges que nous ont invités, des ateliers pour parler de Jean Zay et etc. On était très très effectifs.

PB : Après la proposition d'Avelino Vallé concernant Jean Zay...

JMQ : Oui, bien sûr. Je l'ai annoncé. J'avais beaucoup d'interventions sur Jean Zay dans différentes loges, dans de différentes régions, notre assemblée générale, de parler pour Jean Zay.

PB : Et concernant le rendez-vous, la rencontre avec François Hollande, est-ce que vous avez eu la possibilité de parler avec lui ou de parler avec ses conseillers ?

JMQ : On a parlé avec sa directrice de cabinet et avec Jean-Pierre Sueur. J'ai aperçu qu'elle avait une réticence, mais nous avions une arme. C'était la lettre de François Hollande, lorsqu'il était député, qu'il était enthousiaste, qui nous a dit qu'il était tout à fait d'accord avec la panthéonisation de Jean Zay. Et on a remis cette lettre à la directrice de cabinet et après les choses, les choses se sont faites. Il n'est pas entré tout seul, il était avec Pierre Brossolette, qui était lui-même franc-maçon de la Grande Loge de France et du GODF avec Geneviève Anthonioz- de Gaulle et madame...

PB : Germaine Tillion.

JMQ : Madame Tillion. Voilà. Mais c'était effectivement... On était à penser que finalement... Parce que, ce que je vous disais tout à l'heure, qu'il n'était pas résistant actif justement. Il était un résistant moral, emprisonné, lâchement assassiné à la Libération, par la milice de Vichy parce qu'il était ministre de l'Éducation nationale de Front populaire, parce qu'il était franc-maçon, parce qu'il était, dans l'origine juif, par son père, non pas par sa mère. Il faut se rappeler que pendant toute la III^e République, il était la cible des injures de l'extrême droite. C'était un homme qui comptait beaucoup et qui était haï par la France de Vichy.

PB : En même temps, Jean Zay quand il était emprisonné, il a aussi écrit des textes qu'on a trouvé dans la presse clandestine de la Résistance, par exemple dans la presse de l'Organisation civile et militaire, des textes concernant le procès de Riom. Alors, sauf la résistance intellectuelle, morale, si vous voulez, il y avait aussi ses interventions dans la presse clandestine.

JMQ : Oui, bien sûr. Tout à fait. Tout à fait. Il ne s'est pas contenté de faire ses mémoires. Il a essayé de réfléchir, bien sûr.

PB : Est-ce que vous pensez que ses actes, notamment les textes dans la presse clandestine, est-ce que vous pensez qu'ils sont connus dans le grand public.

JMQ : Le grand public... Ça a été repris par Gérard Boulanger, ça été repris par Olivier Loubes, ses écrits, *Souvenirs et Solitude*, étaient réédités au moment de la panthéonisation. Il y avait des documentaires qui ont été faits, des films sur lui. Le grand public... Je pense que le grand public passe à côté de beaucoup choses. Ce n'était pas une initiative de la part de François Hollande... Une initiative de propagande. Non, pas du tout. Il était un vrai devoir de mémoire. Mais on a beaucoup intéressé au GODF au devoir de mémoire... Quand j'étais grand maître,

on avait organisé une visite – ce n'était pas une visite – c'était un pèlerinage à Auschwitz avec le Conseil de l'Ordre du GODF dans l'année 2006.

PB : Je pose la question, parce que parfois, d'après la recherche que j'effectue, je remarque que la phrase « Jean Zay, victime de Vichy », est utilisée par des personnes, qui n'appartiennent pas à l'extrême droite et qui ne connaissent pas son parcours, notamment son action, en tant que résistant. Et ça, c'est quelque chose qui m'intéresse beaucoup de comprendre...

JMQ : Oui, bien sûr. Quelque chose qui est intéressant aussi est qu'une plaque a été apposée, où il était assassiné, à côté de Vichy. Une plaque qui a été mise en disant : « En mémoire de Jean Zay, victime de la barbarie nazie ». Or c'était faux et c'était ça le problème. Ils n'étaient pas les nazis qui ont assassiné Jean Zay. C'est l'ordre du gouvernement de Vichy.

PB : Exactement.

JMQ : Et, d'ailleurs, la plaque depuis a été changée. Et ils ont bien mis que Jean Zay était assassiné par le gouvernement de Vichy.

PB : A l'exception du soutien des parlementaires qui se sont exprimés en faveur de la panthéonisation de Jean Zay, au moment que vous avez adressé la lettre, est-ce que d'autres hommes ou femmes politiques ont montré leur soutien avant ou après l'élection de François Hollande ?

JMQ : A cette lettre qu'on a écrite avant l'élection de François Hollande, beaucoup ils ont répondu positivement. Je me souviens par exemple qu'il y avait l'ancien... Qui était ministre de la Défense à l'époque. Gérard Longuet. Gérard Longuet nous avait répondu très positivement. Roger Karoutchi nous avait écrit, qui était favorable. Certaines personnalités de gauche ont demandé la panthéonisation, mais beaucoup aussi de droite et du centre.

PB : Comment vous avez appelé le ministre de Défense ?

JMQ : Gérard Longuet.

PB : Gérard Longuet.

JMQ : Longuet. L-O-N-G-U-E-T. Je ne sais pas s'il était ministre de la Défense à l'époque, mais il était député. Il était ministre de la Défense plus tard sous Sarkozy. Plusieurs personnalités que nous avons écrites, de gauche et de droite qui étaient favorables.

PB : Concernant le parti radical de gauche et son président Jean-Michel Baylet, est-ce qu'il s'est exprimé en faveur de la candidature de Jean Zay ?

JMQ : Oui, oui. Tout à fait, parce que Jean Zay était membre du parti radical. Et le parti radical de gauche était son émanation. Oui, oui. Jean-Michel Baylet, il a soutenu sa panthéonisation.

PB : Il n'était pas membre de l'association Jean Zay au Panthéon ? Mais...

JMQ : Non, non. Il était politique. Il a soutenu, mais il n'était pas décisif. Ce qui était décisif était nous et notamment Jean-Pierre Sueur qui, lui, à un moment donné, était en direct avec François Hollande qui lui a dit : « François, tu devras faire absolument ça... ».

PB : Concernant Jean-Michel Baylet, j'ai trouvé un article dans la *Libération*, en mai 2013 et il a dit qu'il « œuvre », « il œuvre avec d'autres personnes pour que Jean Zay soit au Panthéon ». Et je ne sais pas si vous étiez au courant qu'il va publier un article sur la candidature pour le Panthéon.

JMQ : Oui, je ne me souviens pas. Mais, il y avait plein de gens après nous qui ont récupéré Jean Zay et en disant que « C'est nous qui a lancé ce mouvement ». Après il y avait plein de personnalités politiques qui ont essayé de récupérer et qui ont dit que : « Grâce à moi c'est Jean Zay est au Panthéon ». Monsieur Prost qu'on a parlé tout à l'heure. Il y a plein qui ont récupéré, mais ils ont appuyé à notre démarche, mais c'est nous qui avons fait le nécessaire.

PB : Je ne voudrais pas créer une impression. C'était seulement que dans l'article il disait que « nous œuvrons pour que Jean Zay soit au Panthéon ». Et moi, quand j'ai lu cette phrase « nous œuvrons », je me suis interrogée si Jean-Michel Baylet faisait partie de cette campagne. Je ne voudrais pas créer une mauvaise impression et de dire des choses que lui, dans son article, il n'a pas dit. Non. Je voudrais seulement dire ce qu'il a dit. Une phrase qu'il a dite : « nous œuvrons » pour la candidature de Jean Zay au Panthéon. C'était seulement ça.

JMQ : Mais, oui j'ai rencontré Jean-Michel Baylet. Il était favorable. Mais « nous œuvrons », je ne suis pas sûr que... Après si vous lui interrogez, il va dire qu'il est allé voir François Hollande pour lui dire : Il faut qu'il fasse, il faut qu'il fasse. Je ne suis pas sûr. Il était favorable, mais « nous œuvrons », nous acceptons le terme « nous œuvrons ». Et moi je vous ai dit qui étaient décisifs : l'association *Jean Zay au Panthéon*, Avelino Vallé, moi-même et naturellement Jean-Pierre Sueur.

PB : D'accord. Je vous remercie. Je voudrais simplement citer ses paroles, sans créer une impression mauvaise pour monsieur Baylet dont je ne connais pas. Vous comprenez. [Je ris.]

JMQ : Mais il n'était pas décisif.

PB : C'était une question que j'ai eu quand j'ai lu l'article parce que je ne connais pas s'il a vraiment participé. Concernant l'association *Jean Zay au Panthéon*, c'était des membres qui venaient du GODF mais aussi d'Orléans, de la vie universitaire.

JMQ : Oui, d'Orléans. De Jean-Pierre Sueur, mais Jean-Pierre Sueur n'était pas franc-maçon.

PB : C'était ça. Je voudrais comprendre s'il y avait des membres qu'ils n'étaient pas francs-maçons. C'était...

JMQ : Bien sûr. Bien sûr.

PB : Est-ce que vous avez essayé d'intervenir dans la presse ou à la télévision concernant la candidature de Jean Zay ?

JMQ : Oui. Bien sûr ça m'arrivait à plusieurs reprises. A l'occasion... Je n'étais pas uniquement interrogé sur ce sujet. Quand j'étais interrogé sur la question de la laïcité ou sur la franc-maçonnerie à plusieurs interviews quand je pouvais citer Jean Zay, je le faisais. Au moment où la décision a été annoncée lors d'une cérémonie au Mont-Valérien, on était invité, j'étais interviewé à plusieurs reprises. Là, je me suis aperçu très vite qu'il y a plein gens qui récupérait. En interviewant telle ou telle personnalité politique, il disait « c'est grâce à moi,

c'est grâce à moi, c'est grâce à moi ». [Je ris et Jean-Michel Quillardet rit également très joyeusement.] L'essentiel est que nous ayons abouti à cette panthéonisation et à remettre Jean Zay au cœur de l'histoire.

PB : Avant la décision finale, vous êtes intervenu dans la presse uniquement pour Jean Zay ?

JMQ : C'est-à-dire « intervenir » ?

PB : Je ne sais pas. J'observe des intellectuels ou d'autres personnalités qui ont écrit des textes sur les personnalités proposées pour le Panthéon, par exemple le comité pour Pierre Brossolette a publié un article dans *Le Monde*, des membres de l'association *Germaine Tillion*, ils ont écrit aussi sur Germaine Tillion et sa candidature dans *Le Monde*. Régis Debray propose également Joséphine Baker dans un article sur *L'Express*.

JMQ : Oui, plein gens qui proposaient. D'ailleurs, il y avait une petite rivalité Pierre Brossolette, il était membre du GODF, donc la Grande Loge de France a essayé de récupérer aussi la panthéonisation de Pierre Brossolette pour faire concurrence à notre initiative, parce que nous, on s'est trouvé derrière cette association *Jean Zay au Panthéon*, qui quand même était derrière un grand maître du GODF. Alors, ils ont essayé de montrer qui étaient à l'origine pour Pierre Brossolette etc., etc. Cela est leur problème. Et puis, il y a de récupération des gens.

PB : Concernant vos interventions au sujet de la laïcité pendant cette période, est-ce que vous avez des articles... ? Dans quels quotidiens je pourrais chercher afin de trouver ces entretiens que vous avez accordés ?

JMQ : Ah, il y a plusieurs. Il y a un journaliste qui s'appelle François Koch dans *L'Express* qui a dit pas mal des choses sur la panthéonisation de Jean Zay. François Koch dans *L'Express*, mais je ne sais pas ces coordonnées. Il faut regarder dans mes archives et je peux vous envoyer. Ça rentre dans les archives, il est un peu compliqué pour moi. [On rit.] Voilà. C'est ça que je peux vous dire.

PB : Combien de fois vous avez visité l'Élysée pendant la présidence de François Hollande ? Est-ce que vous avez fait plusieurs rendez-vous ?

JMQ : Alors, moi, j'ai rencontré François Hollande avant sa présidence de la République à plusieurs reprises à Tulle. Ensuite, je l'ai rencontré au GODF, lorsqu'il était candidat. A l'Élysée, jamais rencontré. J'ai rencontré seulement sa directrice de cabinet avec Jean-Pierre Sueur et Avelino Vallé. Mais à l'Élysée, je n'ai pas vu François Hollande, mais je l'ai vu à l'extérieur de l'Élysée.

PB : Combien de fois vous avez visité l'Élysée pour rencontrer Sylvie Hubac ?

JMQ : Une fois.

PB : Ah, une fois. D'accord.

JMQ : Une fois. Peut-être deux fois, mais je pense une fois.

PB : D'accord...

JMQ : Et c'est là qu'on a mis la lettre de François Hollande qu'il nous avait adressé quand il était député.

PB : D'accord. Je pense que vous avez aussi rencontré Philippe Bélaval, qui était, et qui est jusqu'aujourd'hui, le directeur du Centre des Monuments Nationaux...

JMQ : Oui. Oui.

PB : Qui préparait le rapport pour François Hollande.

JMQ : Oui. Vous avez vu toutes les archives.

PB : Est-ce qu'il y a quelque chose que vous avez retenu de ce rendez-vous ?

JMQ : Je me souviens plus. Je sais qu'on lui avait rencontré, qui faisait partie de notre projet. Il a soutenu...

PB : En 2013, quelques mois avant la décision finale du président de la République, je ne sais pas si vous avez lu ou si vous avez entendu de parler du rapport Bélaval qui a proposé la panthéonisation des femmes...

JMQ : Oui, oui. Je me souviens tout ça. Effectivement il y avait... On avait rencontré, mais on était très déçu qu'il a fait un rapport qui parlait surtout pour panthéoniser des femmes. Je suis un peu pressé là. Si vous avez encore beaucoup de questions, on se rappelle, mais je vous ai dit l'essentiel.

PB : J'aimerais poser quelques questions et par la suite on peut prendre un petit bref rendez-vous après le Noël. Par exemple, je ne sais pas si vous souvenez une certaine compétition entre les groupes de soutien de différentes personnalités. Et s'il y avait des candidatures que vous considérez « menaçant » pour la candidature de Jean Zay ?

JMQ : Oui, bien sûr. On a eu. Bien sûr. On a eu le sentiment pour Brossolette et pour une femme au Panthéon. Bien sûr.

2^e partie : 16 min et 33 sec

PB : Avant la décision finale de François Hollande, vous avez remarqué beaucoup de candidatures pour le Panthéon et il y avait des personnalités que vous considérez leur candidature « menaçant » pour celle de Jean Zay ?

JMQ : Oui, oui effectivement. On a eu cette crainte au temps qu'il y avait des articles, des pétitions qui ont été signées, vous savez, par des personnalités, des héritiers, des intellectuels, un peu connus ou très connus. Ça nous a gênés beaucoup, parce qu'on a dit que nous, on a moins d'influence que tous ces gens-là et quelque part ça peut aussi compter parce que... Beaucoup de ces gens ont des opinions, sont des pétitionnaires professionnels. On était déjà quand même inquiétés, comme je vous ai expliqué tout à l'heure, parce qu'on pensait que François Hollande voulait absolument avoir une femme. On n'imaginait pas qu'il y avait un groupe. Donc, finalement, dans sa belle conception de la synthèse, il y a finalement eu Brossolette et Jean Zay et les deux femmes. Et finalement c'était très bien.

PB : Est-ce qu'il y avait une concurrence directe entre vous, l'association *Jean Zay au Panthéon* et le comité d soutien pour Brossolette ?

JMQ : Une rivalité. Pas vraiment une rivalité de front, mais on sentait bien que... C'est nous qui a commencé. Pierre Brossolette, il est venu très longtemps après qu'on a demandé, nous, la panthéonisation de Jean Zay, que certains ont voulu le contraire par la présence de Pierre Brossolette. Pierre Brossolette méritait parfaitement sa place au Panthéon.

PB : Est-ce que la multiplication des demandes pour le Panthéon, ça vous a fait de multiplier vos démarches concernant la candidature de Jean Zay ? Est-ce que ça avait vraiment une influence à la manière que vous avez travaillée pour promouvoir la candidature de Jean Zay ?

JMQ : C'est pour cela qu'on s'est adressé directement à François Hollande, qu'on a vu la directrice de son cabinet et qu'on remit la lettre de François Hollande qui s'était engagé. Donc, si vous voulez, on l'a mis devant. On a mis la lettre qu'il avait nous écrite. Il ne répond pas à cet engagement.

PB : Est-ce qu'il y avait jamais l'idée de GODF de soutenir aussi Pierre Brossolette, parce qu'il était aussi franc-maçon ?

JMQ : Oui, oui, tout à fait.

PB : Il y avait jamais un contact entre le GODF et le comité de soutien pour Brossolette ?

JMQ : Non, on a eu, on a eu une petite concurrence avec la Grande Loge qu'on avait annexé, qu'elle est membre du GODF.

PB : Dans ce cas... Parce que je ne suis pas sûre que j'ai bien compris. La Grande Loge avait soutenu Brossolette explicitement...

JMQ : Oui, oui. Il y a eu de communiqué de la Grande Loge de France, des choses organisées pour soutenir Pierre Brossolette.

PB : Mais le GODF n'avait pas une implication à ça ?

JMQ : Nous, non. On avait, on avait choisi Jean Zay. On se concentrait sur Jean Zay. Après le président de la République a fait ce qu'il a fait. Et je trouve qu'il a très bien fait également pour Pierre Brossolette. Nous, on était uniquement sur Jean Zay.

PB : Vous m'avez dit que quelques mois avant la décision finale du président de la République, vous croyez que Jean Zay ne sera pas sélectionné.

JMQ : J'ai pas compris votre question.

PB : Je pense que vous m'avez dit qu'après un moment donné vous ne croyez plus que Jean Zay sera choisi pour le Panthéon.

JMQ : Oui, on a eu des doutes.

PB : Pourquoi ? Il y avait un évènement...?

JMQ : Je vous ai expliqué tout à l'heure. On sait qu'il y avait des femmes qu'il va les prendre. Que certains à son entourage qu'ils se disaient : « Mais Jean Zay n'était pas un résistant actif ». Et nous on répondait que sa résistance était une résistance morale. Il a écrit. Et puis, il était le ministre de l'Éducation nationale du Front populaire qui est le premier qui a inscrit la laïcité dans les écoles de la République, en disant qu'il y a une distinction à faire sur l'école et les

conceptions religieuses, les conceptions religieuses ne devaient pas interférer dans les affaires scolaires. Et ensuite, il était également le ministre de la culture, qu'il a beaucoup fait pour la culture, qu'il a beaucoup fait pour les droits d'auteur. Voilà, on voulait rendre hommage à Jean Zay, victime de Vichy, mais également le grand républicain, qu'il était constamment attaqué par la presse de l'extrême droite, comme franc-maçon, etc., etc.

PB : Deux mois avant la décision finale du président de la République Mona Ozouf a publié un article dans *Le Monde* qui a explicitement proposé Pierre Brossolette avec Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Je ne sais pas si à cette période-là vous avez lu l'article.

JMQ : Non, je ne me souviens pas. Mais c'était bien dans cette idée de considérer que Jean Zay n'était pas. Certains ne voulaient pas Jean Zay, c'était clair. Mona Ozouf en particulier. Mais, si vous voulez, Mona Ozouf faisait partie du petit cercle des gens du Saint-Germain-des-Prés, de petit groupe des gens qui se connaissent. Comme une initiative venait du GODF, comme un certain nombre de gens, comme Avelino Vallé, Jean-Pierre Sueur et moi-même, qui ne faisaient pas partie de ce cercle... Pierre Brossolette a été pris en charge pour tous ces personnages des gens qui pensent qui ont une influence une dignité. Ils se connaissent tous entre eux, ils accompagnent les uns les autres. Mona Ozouf. Qui signent une pétition sur la presse. Et nous évidemment, on n'est pas du tout dans cet environnement. Donc, on a fait ça de manière très artisanale. On n'a pas accès sur la presse. Effectivement cette influence que nous, nous n'avions pas, mais heureusement on avait une influence directe sur François Hollande.

PB : Le jour de l'annonce de la panthéonisation vous étiez au Mont-Valérien ?

JMQ : Tout à fait. Nous étions invités. On a reçu ça quelques jours avant. Avelino Vallé, je crois qu'il a reçu comme de l'association *Jean Zay*, qu'on est invité au Mont-Valérien et on a dit que si nous sommes invités au Mont-Valérien, il va panthéoniser Jean Zay.

PB : Est-ce que vous attendez une quadruple panthéonisation ?

JMQ : Non, il y avait des rumeurs qui circulaient. On était surpris. On savait qu'il serait Brossolette. On pensait, mais ce qui était important pour nous c'était Jean Zay.

PB : Et vous étiez présents à la cérémonie de la panthéonisation ?

JMQ : Ah, bien sûr, on était invité. Bien sûr. On était présent avec Jean-Pierre Sueur, avec le grand maître en exercice à l'époque du GODF, Daniel Keller, bien sûr.

PB : Quels étaient vos sentiments de ce jour-là ?

JMQ : Écoutez, c'était un sentiment d'honneur. C'était de notre démarche qui était une démarche très saine, mais une démarche gratuite. Ce personnage, qui était des nôtres, qui était franc-maçon du GODF et qui était surtout un grand républicain, il soit au Panthéon. Donc, il était effectivement une grande satisfaction.

PB : Et pourquoi pensez-vous que le président de la République a finalement choisi Jean Zay avec les trois autres personnalités ?

JMQ : Parce que je crois que nous l'avons convaincu qu'il devait figurer avec Anthonioz-de Gaulle, Tillion, Pierre Brossolette pour les raisons que je vous ai exposées.

PB : Qu'est-ce que signifie pour vous cette quadruple panthéonisation en tant que Français ?

JMQ : Qu'est-ce que signifie ? C'est aux grands hommes la patrie reconnaissant... [Il rit.] Je pense que c'est beaucoup plus intéressant, à mon avis, de panthéoniser des personnalités qui sont battues, qui sont battues pour les engagements de la République, pour les engagements de l'humanisme. Ça paraît plus important que de mettre Alexandre Dumas ou Maurice Genevoix. Maurice Genevoix, qui était un combattant de la guerre 1914, d'accord. Mais tellement des gens étaient combattants de la guerre 14, alors que des républicains s'étaient engagés, qui étaient victimes dans une grande partie de leurs vies de l'extrême-droite, qui ensuite étaient emprisonnées, assassinés. Il est quand même perçu comme un héros de la République comme Pierre Brossolette, comme Jean... Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz se sont des femmes qu'elles ont survécu à la rafle nazie ce qui n'est pas le cas pour Brossolette et de Jean Zay.

PB : En lisant votre dernier ouvrage, paru en 2019, *Pour un humanisme universel*¹⁰⁸, j'ai vu que vous avez consacré une grande partie sur Jean Zay...

JMQ : Tout à fait.

PB : A la fin on peut dire que pour vous, ce n'était pas un engagement qui avait « une date d'expiration », si vous voulez. Si je pourrais dire ça. Je vois que vous êtes très intéressé à la personnalité de Jean Zay. Et à la fin, pourquoi, on peut dire que vous étiez engagé pour cette campagne pour le Panthéon ?

JMQ : A titre personnel ?

PB : Quelle était votre motivation, si vous voulez.

JMQ : Mais, je l'ai vous dit tout à l'heure. J'étais [...] par son livre, bien avant de cette panthéonisation. C'était un personnage que j'avais découvert que j'ai bien eu, ça fait partie des grandes figures de la République, de l'engagement, donc qu'il est Jean Zay, qui est Léon Blum aussi. Mais de le mettre au Panthéon était à l'ordre du jour. Mais c'était une figure, à laquelle j'avais eu un attachement particulier et les circonstances m'ont permis de mener cet attachement personnel, cette prise de position. C'est une prise de position politique de demander que Jean Zay soit présent au Panthéon. Prise de position pour quelqu'un qui était franc-maçon, pour quelqu'un qui n'était pas juif par sa mère, assumé une insulte dans cette haine emprisonnée pour des fausses raisons. Il était vilipendé par la presse de Vichy, ensuite assassiné. Donc, une grande figure de l'histoire.

PB : D'accord. Je vous remercie beaucoup. J'ai une dernière question et après je vais vous laisser tranquille. Vous m'avez dit qu'au départ, les deux associations qui s'occupent de la mémoire de Jean Zay, ont eu des réticences envers l'association *Jean Zay au Panthéon* et ils n'ont pas vraiment participé. Est-ce qu'il y avait un moment décisif à partir duquel qu'ils sont mobilisés plus pour la panthéonisation de Jean Zay ?

¹⁰⁸ Quillardet, Jean-Michel, *Pour un humanisme universel : Force, beauté, sagesse de la République laïque*, Paris, Éditions Dervy, 2019.

JMQ : Oui, au départ ces associations ne voulaient pas nous soutenir, d'avoir de contact avec nous. Et puis, plus on avançait et lorsque que François Hollande était le président de la République, plus on a organisé des choses, plus ils se mettaient en avant aussi pour la panthéonisation, sans aucun rapport avec nous. Ils nous délaissaient un petit peu, méprisaient un peu. Vous voyez ce que je voudrais dire. Monsieur – comment il s'appelle-t-il ? – Antoine Prost, il était très agréable, mais ce quelqu'un que je croisais, mais jamais saluer. [Il rit.]

PB : D'accord. Je comprends.

JMQ : Voilà.

PB : Merci beaucoup pour votre temps. Est-ce que je peux utiliser l'entretien dans le cadre de mon mémoire du master ?

JMQ : Oui, bien sûr. Il n'y a pas de difficulté. Aucun problème. Et si vous voulez de m'envoyer votre mémoire.

PB : Tout à fait. A la fin de l'année. Vous l'aurez mon mémoire. Et moi, je voudrais utiliser l'entretien pour faire mon analyse historique et peut-être pour mettre la transcription de mon entretien aux annexes de mon mémoire.

JMQ : Oui, bien sûr, il n'y pas de problème.

Annexe n° 4 - Courriel envoyé par Tzvetan Todorov à Geneviève Zamansky-Bonnin, 20 juin 2013, Archives de l'association *Germaine Tillion*

Chère Geneviève, je lis dans le *Monde* d'hier que certains pensent à une "panthéonisation" de Germaine... Or c'est une idée qui m'était déjà venue, j'en avais parlé à Christian [Bromberger]. Je ne sais pas d'où vient maintenant l'idée, mais je trouve qu'il faut l'entretenir, y participer si nécessaire. Si vous avez l'occasion d'en parler autour de vous, de recueillir des avis, des suggestions, ce serait bien...

Tzvetan

Annexe n° 5 - Courriels échangés entre Geneviève Zamansky-Bonnin et Tzvetan Todorov, 22 août 2013, Archives de l'association *Germaine Tillion*

Courriel de Geneviève Zamansky-Bonnin à Tzvetan Todorov

Cher Tzvetan,

Je viens prendre des nouvelles d'une panthéonisation possible de GT [Germaine Tillion] ; des pétitions semblent circuler, des articles paraissent sur internet et dans les journaux.

Pouvez-vous me dire où en sont les projets gouvernementaux ? Y a-t-il des suites à votre article du 29 juin ?

Si les choses avancent, je pense vraiment qu'il serait bon que l'association GT, dépositaire du droit moral de GT, se manifeste auprès de Bélaval, pour faire connaître la position de l'association GT et signaler que nous nous tenons à leur disposition en tant que Centre de ressources.

Ne pensez-vous pas qu'on pourrait réunir le bureau vers la mi-septembre pour en discuter ?

Amitiés [...]

Courriel de Tzvetan Todorov à Geneviève Zamansky-Bonnin

Chère Geneviève,

D'abord, j'espère que la petite intervention s'est bien passée ! Panthéon : j'avais reçu l'appel féministe, j'ai répondu : encouragements mais pas d'action commune. Je suis au courant d'autres initiatives aussi. Belaval nous a répondu, propose des RV, j'ai choisi le 19 sept [septembre]. J'espère qu'Émilie [Sabeau-Jouannet] n'est pas hostile à l'idée. On peut se réunir avant le 19 si vous voulez, je suis à Paris dès le 1.

Amitiés, Tzvetan

Annexe n° 6 - Lettre du maire de Saint-Mandé, Patrick Beaudouin, au président de la République sur la panthéonisation de Germaine Tillion, 10 septembre 2013, 2 p., Archives de l'association *Germaine Tillion*



VILLE DE SAINT-MANDÉ

Le 10 septembre 2013

Le Maire
Ancien Député

Monieur le Président de la République,

Le 7 mars 2013, dans votre discours prononcé lors de la Journée Internationale de la Femme, vous avez exprimé la volonté que le Panthéon rende hommage à un plus grand nombre de femmes.

À l'heure où la parité progresse – bien lentement – dans le monde politique, économique, social ou culturel, je suis naturellement favorable à cette initiative, que j'estime tout à la fois censée et nécessaire.

A ce jour, en effet, sur les soixante-douze Grands Hommes inhumés au Panthéon, seules deux femmes, dont Marie Curie, ont reçu les honneurs de la République Française.

Le 7 mars, vous disiez attendre des propositions. Vous avez ainsi souhaité que Philippe Bélaïval, Président du Centre des monuments nationaux, consulte l'ensemble des Français à travers une grande enquête publique.

Je me permets, pour ma part, de vous suggérer le nom de Germaine Tillion, notamment pour son rôle au sein du réseau du musée de l'Homme, pionnier des mouvements de résistance à l'occupation nazie.

En ma qualité de maire de Saint-Mandé depuis 1995, je serais, et tous les Saint-Mandéens avec moi, particulièrement fier de voir honorer la mémoire de Germaine Tillion, l'une des plus illustres de nos habitantes. Germaine Tillion a, en effet, vécu dans cette commune à sa sortie des camps, où elle a fini ses jours en 2008.

En ma qualité d'ancien député, rapporteur, pendant cinq ans, de la mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation », il me semble primordial de rappeler, en cette année 2013, soixante-dixième anniversaire de la première réunion du Conseil national de la Résistance, l'action courageuse et déterminante de la Résistance intérieure.

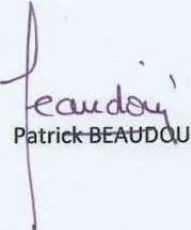
Certes, nous avons tous en mémoire les accents du discours d'André Malraux lors de l'entrée de Jean Moulin au Panthéon en 1964. Mais la Résistance, ce sont aussi des femmes. Honorer Germaine Tillion, ce serait aussi célébrer les Berty Albrecht, Lucie Aubrac, Danielle Casanova, Gilberte Champion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Renée Lévy, Yvette Farnoux, Marie-Madeleine Fourcade, et tant d'autres, célèbres ou anonymes.

À cet engagement s'ajoute son action de médiation et de pacification durant la guerre d'Algérie, ou encore ses nombreuses prises de position en faveur de la dignité de la personne humaine ou de l'émancipation des femmes.

Enfin, dans votre discours du 7 mars, vous évoquiez la culture. Germaine Tillion, vous le savez, a été l'une des pionnières de l'ethnologie française, qu'elle enseigna, plusieurs décennies durant, à l'École pratique des hautes études.

Pour toutes ces raisons, je souhaite que votre choix se porte sur Germaine Tillion, en cette année anniversaire de sa déportation à Ravensbrück, où sa mère devait trouver la mort.

Dans l'espoir que ce vœu, qui, j'en suis sûr, sera partagé par beaucoup, se réalisera, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma très haute considération.


Patrick BEAUDOUIN

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Annexe n° 7 – Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage aux quatre résistants, Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay, à Paris le 27 mai 2015¹

Aujourd'hui, la France a rendez-vous avec le meilleur d'elle-même. Ils étaient quatre : deux femmes, deux hommes. Ils sont quatre à entrer aujourd'hui dans le monument de notre mémoire nationale. Ils sont quatre inséparablement liés dans cette célébration qui veut que des personnalités remarquables soient données en exemple à la France toute entière pour inspirer les générations nouvelles. Ils sont quatre. Admirables sans avoir voulu être admirés, reconnus sans avoir cherché à être connus, célébrés sans avoir imaginé être célèbres. Ils sont quatre, deux hommes, deux femmes. Quatre destins, quatre chemins, quatre histoires qui donnent chair et visage à la République en en rappelant les valeurs. Quatre héros si différents par leurs origines, leurs opinions et leurs parcours. Qu'y a-t-il donc de commun entre ces deux femmes rescapées de l'enfer des camps et ces deux hommes disparus atrocement dans les derniers jours de l'Occupation ? Entre ces deux catholiques qui mirent leur vie au service de la dignité humaine et ces deux francs-maçons qui eurent très jeunes des responsabilités politiques importantes ? Entre ces deux sœurs de combat pour un monde commun et ces deux précurseurs d'une République nouvelle ?

Pourtant, ces deux femmes, ces deux hommes, chacun si singulier, ont été gouvernés par les mêmes forces, animés par les mêmes passions, soulevés par le même idéal, unis les uns, les autres par le même dépassement, indissociablement soudés par le même amour, l'amour de leur patrie. Quatre grandes Françaises et Français qui incarnent l'esprit de la Résistance, l'esprit de résistance. Face à l'humiliation, à l'Occupation, à la soumission, ils ont apporté la même réponse : ils ont dit non tout de suite, fermement, calmement.

En juin 1940, Pierre BROSSOLETTE a 37 ans. Capitaine dans l'armée française, il s'apprête à être démobilisé après une guerre qu'il avait jugée inéluctable. Rendu à la vie civile, il poursuit d'une autre façon le combat. Il devient libraire à Paris, pas simplement pour l'amour des livres mais parce que c'est une couverture qu'il choisit pour des actions clandestines. Il rejoint le réseau du Musée de l'Homme parce que, comme il le dira lui-même : « il faut bien

¹ Le discours a été publié dans le site *Vie publique* le 27 mai 2015, mise à jour le 10 juin 2015, disponible en ligne, <<https://www.vie-publique.fr/discours/194905-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-en-homm>>, (consulté le 21 octobre 2019).

faire quelque chose ». Très vite, il participe à l'action clandestine. Il se rend à Londres à la fin avril 1942, devient l'un des dirigeants des services secrets de la France combattante aux côtés des chefs de la France libre.

Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ, à ce moment-là, n'a pas 20 ans et se nomme DE GAULLE. Le 17 juin 1940, quand elle entend l'insupportable demande d'armistice, elle n'attend pas. Elle n'attend pas l'appel de Charles DE GAULLE, son oncle. Ce sera le lendemain, le 18 juin. Elle le précède parce que, dit-elle : « il y a des moments dans la vie où les uns et les autres se disent tout à coup : c'est inacceptable ». Alors, elle aussi entre tranquillement, sereinement, en clandestinité, non pas pour fuir à cause du nom qu'elle porte, mais pour en être digne. Non pour jouer les utilités mais pour prendre des responsabilités. Non pas pour être une femme à côté des hommes mais pour être une résistante parmi les résistants. Elle participe à la rédaction d'un journal, Défense de la France. Elle se consacre à multiplier les portraits d'un homme qu'elle connaît, Charles DE GAULLE, pour le rendre plus familier encore. Elle brave l'occupant, transmet des renseignements, des informations, elle prend des risques. Elle est arrêtée le 20 juillet 1943 à Paris, déportée six mois plus tard à Ravensbrück. C'est là qu'elle rencontrera Germaine TILLION.

En juin 1940, cette ethnologue a 33 ans. Elle revient d'une mission de six ans dans les Aurès, en Algérie. Elle aussi est membre dès les premiers jours du réseau du Musée de l'Homme, admirable groupe, avec le linguiste Boris VILDE, l'anthropologue Anatole LEWITSKY, qui seront tous deux exécutés au Mont Valérien en 1942 avec la bibliothécaire Yvonne ODDON qui elle, sera déportée. Ce groupe de chercheurs n'est pas simplement des scientifiques révoltés, c'est un groupe organisé qui mène des opérations, un groupe qui ajoute à la rigueur scientifique l'exigence morale. Comme le rappelle Germaine TILLION, « c'est par amour pour notre patrie que nous nous sommes groupés, mais nous ne lui sacrifierons jamais la vérité. » Germaine TILLION est dénoncée, arrêtée en août 1942, gare de Lyon, par la police allemande. Détendue à Fresnes pendant près d'un an, elle est déportée à Ravensbrück le 31 octobre 1943. Elle y éclairera de sa fièvre lumineuse les fantômes en loques parmi lesquels elle retrouve sa propre mère qui périt dans les chambres à gaz en 1945.

En juin 1940, Jean ZAY a 36 ans. Il avait démissionné huit mois plus tôt du gouvernement pour se porter volontaire et rejoindre l'armée française parce qu'il voulait partager le sort de cette jeunesse pour laquelle il avait travaillé au mieux depuis 40 mois comme ministre de l'Éducation. Au moment du désastre, il embarque sur le Massilia. C'était le 20 juin,

avec 26 parlementaires dont Pierre MENDÈS FRANCE, Georges MANDEL, Édouard DALADIER. Leur espoir : continuer la guerre depuis l'Afrique du Nord. Arrivé à Casablanca, il est arrêté par les autorités de Vichy, ramené en France, condamné par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand à la dégradation et la déportation au bagne. La même peine que celle infligée à Alfred DREYFUS. C'était sa fierté au moment où il apprit le verdict. Prisonnier politique, Jean ZAY écrit sans cesse. Ses textes sortent de la cellule où il est emmuré grâce à la témérité et à l'ingéniosité de son épouse Madeleine qui cache les documents secrets dans le landau d'une de ses filles. Admirable famille rassemblée dans le malheur et dans l'honneur.

Deux hommes, deux femmes, qui incarnent la Résistance. Pas toute la Résistance, la Résistance a tant de visages : des glorieux, des anonymes, ces soutiers de la gloire, ces soldats de l'ombre qui ont patiemment construit leurs réseaux. Ces partisans pour qui la défense de la patrie s'ajoutait à l'idéal qui les transcendait. Il y avait des Français, il y avait des étrangers qui étaient venus donner leur sang au sol qui les avait accueillis. La Résistance a tant de martyrs : des fusillés, des déportés, des torturés. Communistes, gaullistes, socialistes, radicaux et même royalistes. Ce qu'ils étaient hier, ils ne se le demandaient plus. Ce qu'ils voulaient être, c'est être tous compagnons de la même Libération.

Pierre BROSSOLETTE, Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ, Germaine TILLION et Jean ZAY ne sont pas seuls à se distinguer par l'héroïsme de leurs actes ou la force de leurs exploits. D'autres auraient pu être accueillis ici pour leur dévouement et pour leur bravoure. S'ils sont là, ce n'est pas parce qu'ils sont différents de tous leurs camarades, c'est parce qu'ils symbolisent dans le même ensemble la constance, l'engagement et le courage.

Courage quand Pierre BROSSOLETTE est interpellé en février 1944 en Bretagne et qu'il ne dit rien de son identité. Courage quand il est transféré à Paris au siège de la Gestapo, avenue Foch, et torturé pendant deux jours. Sous les coups de fouet, les châtiments, il ne parle toujours pas. Ce n'est pas le spectacle de ses chairs déchirées, de son sang répandu, ce n'est pas la douleur de sa mâchoire brisée, de ses doigts écrasés qui l'effraient. Non, il pourra tout supporter. Mais le doute le saisit. Et s'il venait à perdre sa lucidité ? S'il venait à dire ce qu'il ne voulait pas avouer, lui, l'homme de raison, lui dont l'intelligence si brillante irradiait jusqu'à irriter, lui que rien ne pouvait arrêter ? Alors, il se précipite du haut de l'immeuble où il est retenu, préférant s'écraser sur le bitume d'une avenue que de se soumettre sur la chaise du tortionnaire. En tombant, il crie encore : « Je ne renonce pas ! » Mourir libre. Oui, mourir pour la liberté.

Courage, quand Jean ZAY, apprenant le succès du Débarquement, le 6 juin, sait alors que sa fin est proche. Que lui importe ! Il a le cœur tranquille. La victoire est acquise. Il peut mourir, la République renaîtra, la patrie vivra, et l'espérance triomphera. Il attend ses assassins. Ils ont déjà perdu la partie. Le 20 juin, ils sont là : des misérables, des miliciens. Ils le sortent de son cachot de la prison de Riom, le traînent quelques kilomètres, l'abattent d'une rafale au lieu-dit « le puits du Diable », comme s'ils voulaient eux-mêmes signer l'infamie de leur forfait. Il a encore le temps de lancer au visage de ses meurtriers : « vive la France ! ». Ils ensevelissent alors son corps sous des rochers comme pour en finir avec le corps même de la République, pour qu'il ne soit jamais retrouvé. Il le fut, en 1948, et Jean ZAY, reconnu « résistant isolé ». Deux hommes morts quelques jours avant la Libération. Deux hommes qui avaient accompli de grandes choses, mais auraient pu aussi réaliser tant d'autres s'ils n'avaient été ainsi arrêtés.

Germaine TILLION, elle, aura vécu 100 ans. Et durant cette longue existence, elle n'aura laissé aucun répit à la fatalité. Son courage, il est d'abord physique. Jeune ethnologue, elle passe plusieurs années, avant la guerre, avec les Chaouias en Algérie, vivant seule avec eux dans des grottes, sous la tente pour étudier leurs rites, leur culture, leurs usages. Quand, déportée quelques années plus tard, elle porte fièrement sur ce qui lui tient lieu de vêtement, les deux lettres qui identifient « Nuit et Brouillard », elle sait parfaitement que c'est la marque de ceux qui doivent disparaître sans laisser de trace.

Son courage, il est intellectuel. Elle est la voix du savoir et de la connaissance. Elle cherche à décrire méticuleusement le fonctionnement des camps, à le déchiffrer, à le démonter pour mieux s'en dégager, s'en évader, s'en libérer par la force de la raison. Pour expliquer l'inexplicable, pour comprendre l'incompréhensible, pour nommer l'innommable. Au terme de son travail dans la déportation, elle conclut : « nous pouvions lutter puisque nous pouvions comprendre ». Son courage, il est dans sa capacité à s'affranchir du mal en le défiant. A Ravensbrück, cachée dans des caisses en carton, Germaine TILLION écrit une opérette, pour que le rire généreux de ses camarades déportés puisse répondre au rictus lâche de leurs bourreaux. Oui, une opérette pour pouvoir défier le mal par le rire.

Son courage, il est politique. Elle n'était membre d'aucun parti sauf celui de la chair souffrante de l'Humanité. Courage quand elle dénonce dès 1948 avec David ROUSSET, l'univers concentrationnaire au-delà du Rideau de fer, car pour elle, il n'y a pas de frontière dans l'horreur. Courage quand elle dénonce, dès 1957, la torture en Algérie, la révèle au monde, dénonce l'engrenage et la mécanique infernale de la répression aveugle. Courage quand elle

rencontre secrètement les dirigeants du FLN lors de la bataille d'Alger parce qu'elle croit à une impossible trêve et comprend que la paix passe par l'indépendance. Courage parce que, jusqu'aux mois ultimes de sa longue vie, elle a épousé la souffrance humaine, vilipendé l'esclavage contemporain, dénoncé le sort fait aux migrants, le délabrement des prisons françaises ; parce que ce qu'elle voulait, ce qu'elle cherchait, c'était à protéger les victimes de l'avenir, plutôt que de venger celles du passé. Le courage donc comme un cri d'indignation, mais comme un appel à la justice, répété autant de fois qu'il le faut pour que l'intolérable ne soit pas toléré.

Courage que celui aussi de Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ. Elle a pensé tant de fois sa fin prochaine. Arrêtée en 1943, face à la Gestapo, elle ne dissimule rien de son identité. DE GAULLE ? Elle s'en réclame. DE GAULLE, elle clame qu'elle porte ce nom. Elle le proclame. DE GAULLE comme une invocation, DE GAULLE comme une provocation, DE GAULLE comme une vocation.

A Ravensbrück où elle est déportée, l'odeur de la chair brûlée enveloppe le camp comme une brume qui ne se dissipe jamais. Il y a là des femmes venues de toute l'Europe, soumises aux violences, aux expérimentations médicales, aux humiliations, aux stérilisations. Il y a là des femmes sublimes : Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER, Anise POSTEL-VINAY, Jacqueline PERY D'ALINCOURT, ces femmes qui seront des sœurs de souffrance et d'espérance.

Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ est à bout de force, harassée, battue, malade, presque aveugle. C'est alors qu'elle est installée dans une cellule individuelle où elle pouvait manger, dormir parce qu'elle était devenue, à la fin de la guerre, une monnaie d'échange pour les Nazis, en raison du nom qu'elle porte. C'est lorsqu'elle perd la présence de ses camarades déportées, c'est dans cette solitude, qu'elle pense alors au soulagement que pourrait lui procurer la mort. C'est là qu'elle connaît, comme elle l'a décrit elle-même, « la traversée de la nuit ». C'est là qu'elle comprend et qu'elle veut faire comprendre que la véritable force est dans la solidarité humaine, et qu'il n'y a pas de courage s'il n'est pas partagé. Deux femmes, deux hommes, quatre engagements.

Jean ZAY, c'est la République. La République parlementaire dont il est l'un des plus talentueux représentants ; il y siège à l'âge de 27 ans. La République laïque, qu'il défend comme ministre de l'Éducation, en rappelant, par voie de circulaires – elles valent encore aujourd'hui – que « les écoles doivent rester les asiles inviolables où les querelles des hommes ne pénètrent

pas ». La République sociale, qu'il considérait comme l'aboutissement du chemin vers l'égalité. La République émancipatrice qui travaille inlassablement à promouvoir l'accès de tous au savoir, à la connaissance, à la culture, à tout ce qui est beau et qui élève l'esprit autant que les conditions, qui donne une âme à la conscience commune.

Assassiner Jean ZAY, c'était pour ses meurtriers, profaner la République. Il rassemblait sur lui les haines dont Vichy s'était emparées. Haine du protestant, haine du juif, parce qu'il était, par ses origines familiales, les deux à la fois. Haine du franc-maçon, du libre penseur, haine du Front populaire, haine de la Ligue des Droits de l'Homme, haine de la démocratie. Soixante-dix ans après, ces haines reviennent, avec d'autres figures, dans d'autres circonstances, mais toujours avec les mêmes mots et les mêmes intentions. Elles frappent des innocents, des journalistes, des juifs, des policiers, et c'est pour conjurer cette résurgence funeste que les Français, le 11 janvier, se sont levés. Parce qu'ils n'ont jamais peur, jamais peur de défendre la liberté. Tous n'étaient pas là, ce jour-là. Mais la marche était pour tous. Pour la liberté.

C'est au nom de la liberté que Pierre BROSSOLETTE s'est convaincu, lui l'apôtre d'Aristide BRIAND, le pacifiste, l'euro péen, que la guerre et la force, étaient le prix de la sauvegarde de l'essentiel. C'est la liberté qui lui avait donné la lucidité de s'élever contre le fascisme, contre le nazisme, contre le totalitarisme. C'est la liberté qui avait fait de lui un antimunichois contre le lâche soulagement. C'est la liberté, la liberté toujours qui le poussa à unir la Résistance intérieure autour des réseaux et des mouvements, et pas des partis politiques. La refondation de la République, pour Pierre BROSSOLETTE, ne devait pas se résumer à son rétablissement. Il n'aspirait pas à une réplique mais à une renaissance. C'était un Français libre au point de négliger les consignes de Londres parfois. C'était un socialiste libre au point de travailler au dépassement de sa propre formation politique. C'était un gaulliste libre au point de braver l'autorité du Général DE GAULLE en considérant qu'une conscience peut toujours parler d'égal à égal à une autre conscience.

Liberté qu'il a choisie jusqu'à l'ultime seconde de sa vie. Entendons le message qu'il avait adressé comme un testament le 18 juin 1943 à Londres : « les morts de la France combattante ne nous demandent pas de les plaindre, mais de les continuer. Ils n'attendent pas de nous un regret, mais un serment ; pas un sanglot, mais un élan. » Ce message, il résonne en cet instant en chacun d'entre nous : continuer, jurer que nous serons fidèles à ceux qui sont tombés pour notre liberté. Avoir cet élan qui permet d'essayer les plaies et les peines pour aller vers l'essentiel.

Entendons aussi Germaine TILLION nous prévenir : « il n'existe pas un peuple qui soit à l'abri d'un désordre moral collectif ». Elle s'est attachée à en comprendre les causes. Historienne des camps nazis, elle en avait décrypté les logiques intrinsèques. Ethnologue de l'Algérie, elle avait anticipé ce que la colonisation allait produire. Scientifique émérite, elle avait analysé les enchaînements des servitudes, des soumissions, des exploitations. Elle voulait comprendre pour porter l'idée lumineuse de l'Humanité.

C'est au nom d'une Humanité blessée qu'elle est solidaire des peuples victimes. C'est au nom de l'Humanité oubliée qu'elle est aux côtés des opprimés, des minorités, des réprouvés. C'est au nom de l'Humanité humiliée qu'elle s'élève toujours pour l'émancipation, la dignité, l'égalité des femmes. Aujourd'hui, Germaine TILLION serait dans les camps de réfugiés qui attendent les exilés de Syrie et d'Irak. Elle appellerait à la solidarité pour les Chrétiens d'Orient. Elle se serait sans doute mobilisée pour retrouver les filles enlevées par Boko Haram au Nigeria. Elle s'inquiéterait du sort des migrants en Méditerranée. Pour elle, la compassion n'est pas la charité. Elle n'est pas une élégance de l'âme, elle est une force de l'esprit, elle est l'honneur d'une nation.

En République, la compassion s'appelle Fraternité. C'est au nom de la Fraternité que Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ voulait inscrire dans le marbre de la loi le droit à la dignité. Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ s'était convaincue à Ravensbrück que ce qui reste à un être affamé, épuisé, battu, c'est son identité. Elle avait compris que, ce que voulaient les nazis, en mettant les déportés dans la boue, c'était les confondre, les réduire à la boue. Elle avait saisi, dans la nuit qu'elle avait traversée, qu'il suffisait d'un regard, d'une main, d'un sourire pour que l'espoir revienne.

Elle eut cette révélation lorsqu'un soir d'octobre 1958, elle visite avec le Père Joseph WRESINSKI, un regroupement de 252 familles entassées dans des baraques à Noisy-le-Grand, sur un terrain clos de grillages. Elle y voit des visages qui lui rappellent les fantômes de son passé. Sa vie sera alors désormais avec les invisibles : ne pas être leur voix mais les faire parler, ne pas les assister mais les libérer, ne pas les soulager mais les relever. Elle utilisera son nom, DE GAULLE, comme un drapeau pour éradiquer les bidonvilles, pour mobiliser le peuple du Quart-monde, pour lancer à son tour elle-même son appel contre la pauvreté, la misère, l'exclusion. Elle lève elle aussi une armée, une armée des ombres : celle des pauvres, pacifique, exigeante, prête encore aujourd'hui à demander ses droits.

Une vie de principes, de vertus, de dévouement ne vaut pas à elle seule d'entrer dans ce haut lieu de la République, le Panthéon, et d'être érigé en exemple. Il faut y ajouter une trace, un legs, une œuvre.

Celle de Jean ZAY comme ministre de l'Éducation nationale est considérable. La République lui doit les trois degrés d'enseignement, l'unification des programmes, la prolongation de l'obligation scolaire, les classes d'orientation, les activités dirigées, les enseignements interdisciplinaires, la reconnaissance de l'apprentissage, le sport à l'école, les œuvres universitaires... On croirait qu'il s'agit d'un programme d'aujourd'hui. Son audace réformatrice ne s'arrêta pas là. C'est Jean ZAY qui conçut le Centre national de la recherche scientifique. C'est Jean ZAY qui créa le Musée des arts et traditions populaires, le Musée d'art moderne, la Réunion des théâtres nationaux et même le Festival de Cannes.

Nul ne doit imaginer, le temps ayant passé, que ce fut facile. Les blocages furent multiples, les oppositions rudes et les préjugés nombreux. Mais il tint bon parce que la justice sociale exige que, quel que soit son point de départ, chacun puisse aller dans la direction choisie, aussi loin et aussi haut que ses aptitudes le lui permettent. Ce projet, ce beau projet, est toujours le nôtre. C'est par l'école que la République reste fidèle à sa promesse, c'est par l'excellence qu'elle élève le plus grand nombre et qu'elle renforce le rayonnement du pays. C'est par la laïcité qu'elle dresse un mur infranchissable devant ceux qui veulent diviser les Français et c'est par l'intégration qu'elle fait aimer la France. Que les collégiens, lycéens d'aujourd'hui dont l'établissement porte le nom de Jean ZAY soient fiers de voir entrer ici celui qui a imaginé le siècle suivant, c'est-à-dire le vôtre, comme celui de la démocratisation de la connaissance.

Pierre BROSSOLETTE, lui, n'a jamais gouverné, il n'en a pas eu le temps. Il n'a donc laissé aucune loi, aucun règlement, aucune circulaire, pas même un programme. Mais, il a fait davantage : il a appelé à la réforme, à l'audace, au renouvellement. Il ne demandait pas une République. Il n'appelait pas le retour de la République. Il voulait une République moderne, une République ouverte, une République généreuse, une République exigeante. La tâche n'est toujours pas finie. Nous devons la mener jusqu'au bout pour un État plus simple, pour des territoires équilibrés, pour des procédures modernisées. Réformer pour ne rien refermer, réformer pour progresser, réformer pour avancer, réformer pour transformer. Pour Pierre BROSSOLETTE, c'est la jeunesse combattante qui avait « effacé les rides qui fanaient les visages de la patrie, qui avait essuyé les larmes de l'impuissance, qui avait racheté les fautes dont le poids la courbait. ». Encore aujourd'hui cette jeunesse qui est toujours

combattante réclame qu'on lui fasse confiance. La jeunesse est la première qualité que doit savoir garder un vieux pays comme le nôtre. A nous de lui faire la place, la place qu'elle mérite, de lui donner ses chances, de lui offrir l'espoir de la conquête, de la regarder avec bienveillance et de ne jamais distinguer entre nos enfants. Et quand certains rencontrent des difficultés, de ne jamais leur fermer la porte. Et si l'intégration connaît des ratés, et il y en a, ce n'est pas la faute de la République, c'est faute de République.

Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ est sans doute l'une des femmes, elle, qui sans jamais avoir été parlementaire a pu s'exprimer à la tribune de l'Assemblée nationale et donner son nom à une loi : la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions. Parce qu'elle voulait, cette grande dame, porter son combat sur le terrain du droit. Parce qu'elle entendait sortir son peuple de l'ombre par la lumière de l'expression de la volonté générale. Parce qu'elle estimait que la pauvreté n'est pas une fatalité individuelle mais une défaillance collective. Parce qu'elle voulait inscrire le respect de la dignité de tous dans le marbre de la République. Elle savait bien qu'il ne suffit pas d'une loi pour éradiquer la pauvreté et assurer l'accès de tous aux droits fondamentaux.

En près de 20 ans, hélas, le nombre d'enfants pauvres, de familles pauvres, n'a pas diminué. Alors il nous revient d'agir encore pour que le droit au travail, à la santé, au logement, à la culture, ne soient pas des mots pieusement conservés dans les journaux officiels de la République française mais soient d'ardentes obligations que seul un sursaut de l'ensemble de notre pays pourra réussir à honorer. Pour que la solidarité ne soit pas regardée comme de l'assistance, pour que les pauvres ne soient pas soupçonnés de vouloir le rester et pour en finir avec la stigmatisation de l'échec. Pour que nous ne soyons pas indifférents.

L'indifférence, voilà l'ennemi contemporain. Indifférence face au fanatisme, au racisme, à l'antisémitisme. Indifférence face aux injustices, aux inégalités, aux indécences. Indifférence face aux catastrophes, au désordre climatique, à l'épuisement de notre planète. Face à l'indifférence, chaque génération a un devoir de vigilance, de résistance. Et chaque individu a le choix d'agir. Tout commence par un choix, même si l'on mesure rarement à l'avance là où il peut conduire. Jusqu'à quels abandons, jusqu'à quels renoncements si ce choix est mauvais, jusqu'à quel accomplissement, à quel dépassement s'il est bon.

C'est le choix qui distingue, qui élève ou qui abaisse. Qui transfigure ou qui défigure. Comme hier dans la tragédie de la guerre, quand des hommes et des femmes de toutes les

opinions, de tous les milieux, de tous les âges, ont décidé de faire quelque chose. Ils l'ont fait parce qu'ils l'ont choisi. Et à notre tour, nous devons faire les choix qui correspondent aux défis d'aujourd'hui. Ces deux femmes, ces deux hommes, ont en commun d'avoir fait de leur vie un destin et d'avoir donné à leur patrie une destinée. Tel est le sens de cette cérémonie.

L'histoire, la nôtre, l'histoire de France, nous élève. Elle nous unit quand elle devient mémoire partagée. L'histoire, elle nous montre la grandeur des femmes et des hommes qui l'ont faite. Elle nous montre aussi ce que sont nos forces et ce que peuvent être nos faiblesses. L'histoire, elle nous donne bien plus qu'un héritage à célébrer, bien davantage qu'un patrimoine à entretenir. L'histoire nous transmet l'éminente responsabilité d'être à la hauteur, à la hauteur du passé, à la hauteur des défis d'aujourd'hui et de demain. En sachant que l'histoire n'est pas une nostalgie, l'histoire, elle est ce que nous en ferons. L'histoire, elle est notre avenir.

La France vient de loin. La France porte au loin. La France doit voir loin. Ces quatre grandes figures aimaient plus que tout la France et en l'aimant, en l'aimant si chèrement, ils servaient l'humanité tout entière. Chacune, chacun dans sa singularité a cherché au fond de lui-même ou d'elle-même ce qu'il avait de meilleur à donner et c'est pourquoi tous les quatre, ces deux femmes, ces deux hommes, ont valeur d'exemple.

Il nous appartient de les suivre, non pas de répéter ou de reproduire les circonstances ont changé, mais de poursuivre et d'inventer. La République n'est pas figée. Ce n'est pas un corset dont il faudrait régulièrement recoudre les boutons. La République, c'est un mouvement, c'est une construction, c'est une passion, une passion généreuse, une passion rationnelle, une passion rassembleuse, avec toujours, toujours le refus de la fatalité. Ne pas plier, ne pas se replier, espérer et lutter. Tel est l'esprit inextinguible, inépuisable de la Résistance, de l'esprit de résistance.

Pierre BROSSOLETTE, Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ, Germaine TILLION, Jean ZAY, prenez place.

Vous êtes accompagnés par le long cortège des jeunes qui vibrent à l'idée de prendre la relève de la France combattante. Vous êtes accompagnés par les femmes qui savent, à votre exemple, qu'aucune porte ne peut plus leur être fermée. Vous êtes suivis par les déshérités qui entrent grâce à vous dans la lumière. Vous êtes auréolés du respect des peuples du monde qui, comme le 11 janvier, partagent avec le nôtre le même amour de la liberté.

Pierre BROSSOLETTE, Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ, Germaine TILLION, Jean ZAY, prenez place ici, c'est la vôtre.

Vive la République et vive la France !

Annexe n° 8 – La chanson des élèves du collège Jean Zay de Cenon dédiée à Geneviève de Gaulle-Anthonioz

Geneviève²

Couplet 1

À 13 ans tu connaissais Hitler et ses idées
Tu avais lu « Mein Kampf » et le nazisme t'écœurant
Mais à 20 ans, horreur ! Tu as vu ton pays la France
Envahi, écrasé, tu as choisi la Résistance
Vichy t'appelait terroriste mais fière d'être rebelle
Tu combattais la peur pour la liberté immortelle
Des tracts diffusés, des affiches arrachées
Des collabos t'ont dénoncée, la Gestapo t'a arrêtée

Refrain

Geneviève on connaît ton nom
Celui du Général qui t'a portée sur ses épaules
Tu étais si fière de ce nom
Anthonioz De Gaulle (bis)

Couplet 2

Ce 20 juillet 43 ta vie a basculé
À la prison de Fresnes enfermée, isolée
Et puis ce train t'a déportée sur les chemins d' la mort
Vers ce camp de Ravensbrück où ils voulaient encore
Briser les femmes, détruire leur âme,
Mais malgré les corps décharnés et les regards sans flamme
Par l'amitié, la douceur d'une main serrée

² Les paroles de la chanson ont été écrites par le professeur Henri Gaucherard.

Brillait dans cet enfer la lueur de l'humanité

Refrain

Couplet 3

Depuis la guerre tu as vécu dans cette France libérée
Pourtant ce n'était pas la France dont tu avais rêvé
Cette misère que dans les camps tu avais subie
Tu refusais qu'elle tue des pauvres aux portes de Paris
Dénoncer les bidonvilles, la pauvreté immonde
C'était ça ton nouveau combat pour ATD Quart Monde
La vie n'est rien quand on n'a plus la liberté
Mais peut-on être libre quand on n'a plus sa dignité ?

ÉTAT DES SOURCES

A. ARCHIVES PUBLIQUES

1. Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine

1.1 Archives de Constance Rivière

- Cote : 20180155/46

-Lettre de Jean-Michel Quillardet aux parlementaires, 30 octobre 2007, 2 p.

-Courrier de François Hollande, député-maire de Tulle, au président de la République, Nicolas Sarkozy, sur la panthéonisation de Jean Zay, 21 décembre 2007, 1 p.

-« Note à l'attention du président de la République », rédigée par Constance Rivière, 11 juillet 2012, sur l'intronisation au Panthéon de plusieurs femmes, 2 p., suivies par une page d'annexe : Les intronisations au Panthéon de la Vème République

-« Note à l'attention du président de la République », rédigée par Sylvie Hubac, 11 juillet 2012, sur l'imminente entrée des personnalités au Panthéon, 1 p.

-« Note à l'attention de M. David Kessler », rédigée par Philippe Bélaval, 31 août 2012, 2 p.

-Courrier d'Alain Beretz, président de l'Université de Strasbourg, et de Roland Ries, maire de la ville de Strasbourg, au président de la République, sur la panthéonisation de Marc Bloch, 5 février 2013, 1 p.

-Courrier de Bruno Bourg-Broc, maire de la ville de Châlons-en-Champagne, à Pierre Dartout, préfet de la Région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne, sur la demande de panthéonisation de Maurice Genevoix, 15 février 2013, 1 p.

-Courrier d'Alain Zabulon, directeur de cabinet adjoint de la présidence de la République, à Pierre Dartout, préfet de la Région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne, sur la demande de panthéonisation de Maurice Genevoix, 20 février 2013, 1 p.

-« Note à l'attention du président de la République », rédigée par Sylvie Hubac, 26 avril 2013, 1 p.

-Courrier de Victorin Lurel, ministre des Outre-Mer, au président de la République, sur la panthéonisation d'Olympe de Gouges et de Solitude, 24 septembre 2013, 2 p.

-Courrier de Benoît Hamon, ministre de l'Économie et des Finances, au président de la République, sur la panthéonisation de Martin Nadaud, 9 octobre 2013, 1 p.

-Courrier d'Anne-Yvonne Le Dain, députée de l'Hérault, au président de la République, sur la panthéonisation de Sophie Germain, 15 octobre 2013, 3 p.

-Courrier d'André Caffy, président des *Amis de Martin Nadaud*, au président de la République, sur la panthéonisation de Martin Nadaud, 16 octobre 2013, 1 p.

-Lettre manuscrite de Lili Leignel sur l'histoire de Martha Desrumaux, 1^{er} novembre 2013, 2 p.

-« Note à l'attention du président de la République », rédigée par Sylvie Hubac, Constance Rivière et David Kessler, 27 novembre 2013, 2 p., suivies par 4 p. avec les biographies de Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Emilienne Moreau-Evrard, Marie Marvingt

-Courrier de Pierre Bercis, président des Nouveaux Droits de l'Homme, au président de la République, sur la panthéonisation de La Fayette, 27 janvier 2014, 2 p.

-Courrier de Gonzague Saint Bris, président du mouvement de Nouvelle Alliance, au président de la République, sur la panthéonisation de La Fayette, 29 janvier 2014, 2 p.

-Courrier de Daniel Bloch, fils de Marc Bloch, au président de la République, sur la panthéonisation de son père, 28 février 2014, 3 p.

-Courrier de Sabine Salmon, présidente l'association féministe *Femmes solidaires*, au président de la République, sur la panthéonisation de 70 femmes avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Germaine Tillion, 8 mars 2014, 3 p.

-Courrier de Michel-Pierre Brossolette-Branco à Jean-Michel Loyer-Hascoët, 3 novembre 2014, 1 p.

-Note manuscrite de Claude Pierre-Brossolette à Sylvie Hubac sur le sujet du caveau, 3 novembre 2014, 2 p.

-« Préparation des panthéonisation du 27 mai 2015 », rédigée par Fanny Jaffray, 15 décembre 2014, sur les propositions effectuées pour la mobilisation des scolaires autour de la cérémonie au Panthéon en 2015, 2 p.

-« Note à l'attention de Monsieur le Président de la République », rédigée par Constance Rivière sur les prises de paroles officielles lors de la panthéonisation de la V^e République, 2 mars 2015, 2 p.

-« Pierre Brossolette », texte sur la biographie du résistant rédigé par Jean-Pierre Azéma, sans date, 3 p.

-« Significations et vertus d'une panthéonisation », texte sur la biographie de la résistante rédigé par Laurent Douzou, sans date, 4 p.

-« Geneviève de Gaulle-Anthonioz », texte sur la biographie de la résistante rédigé par Dominique Veillon, sans date, 3 p.

-« Jean Zay au Panthéon », texte sur la biographie du résistant rédigé par Gilles Vergnon, sans date, 4 p.

-« Courriel de Constance Rivière vers les conseillers du président », rédigé par Constance Rivière sur l'envoi des documents avec des éléments pour le discours du président au Panthéon, 3 mai 2015, 1 p.

-« Plan de discours pour le Panthéon (27 mai) », rédigé par Constance Rivière et Vincent Duclert, sans date, 5 p.

-« Les mots de discours », rédigée par Margot Charon (collaboratrice de Constance Rivière), suite à la demande de Constance Rivière, sans date, 5 p.

1.2 Archives de David Kessler

- Cote : 20180156/23

-Courrier de Roger Lise, président de la Société des *Amis du Président Gaston Monnerville*, au président de la République, sur l'apposition d'une plaque au nom de Gaston Monnerville au Panthéon, 22 décembre 2012, 3 p.

-Courrier de Marc Visy, conseiller outre-mer, au président de la République, sur l'apposition d'une plaque au nom de Gaston Monnerville au Panthéon, 2 août 2013, 1 p.

-Courrier de Pierre Iazard, président du Conseil Général de Haute-Garonne, au président de la République, sur l'inscription du nom de Pierre Mendès France au Panthéon, 11 février 2013, 1 p.

-Courrier de Violaine Gelly, présidente de *l'association Les Amis de Charlotte Delbo*, à David Kessler, conseiller de la culture et de la communication, sans date, 2 p.

1.3 Archives d'Audrey Azoulay

- Cote : 20180154/48

-« Note à l'attention de Madame la directrice de Cabinet de Monsieur le Président de la République », rédigée par Philippe Bélaval et adressée à Sylvie Hubac, 2 juillet 2014, 7 p.

-« Note à l'attention de Monsieur le Président de la République », rédigée par Constance Rivière sur la préparation de la panthéonisation, 11 septembre 2014, 2 p.

-« Note pour la réunion "Panthéonisation" », rédigée par Pierre-Louis Basse, 29 septembre 2014, 1 p.

-« Note à l'attention de Constance Rivière » au sujet de la polémique sur la panthéonisation de Jean Zay, rédigée par Serge Barcellini, suivie par un dossier de 26 pages intitulé « Jean Zay au Panthéon : Réponse à une polémique », 27 février 2015, 2 p.

-Dossier rédigé par Serge Barcellini intitulé « Jean Zay au Panthéon : Réponse à une polémique », sans date, 26 p.

-« Programme des manifestations autour de l'entrée au Panthéon de Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion, Jean Zay », Centre des Monuments Nationaux, 5 mars 2015, 10 p.

-« Compte rendu de la visite du Panthéon du 11 mars 2015 », rédigé par Margot Charon, 12 mars 2015, 2 p.

- « A trancher pour la réunion du comité de pilotage du 30 mars 2015 », rédigé par Margot Charon, 19 mars 2015, 2 p.

-« Compte rendu du comité de pilotage du 30 mars 2015 », Margot Charon, 31 mars 2015, 4 p.

-« Compte rendu du comité de pilotage Panthéonisation 30 mars 2015 », rédigé par Margot Charon, 31 mars 2015, 3 p.

-« Cérémonie du Mercredi 27 mai au Panthéon », Centre des Monuments Nationaux, sur la proposition de la société *Shortcut Events* et la mise en scène de la cérémonie, 23 avril 2015, 93 p.

-« Projet culturel autour de la cérémonie du 27 mai 2015 », rédigé par le Centre des Monuments Nationaux, 28 avril 2015, 16 p.

-« Compte rendu du comité de pilotage des panthéonisations du 27 avril 2015 », sans nom de rédacteur, sans date, 3 p.

-« Projets des manifestations autour de l'entrée au Panthéon de Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion, Jean Zay », sans nom de rédacteur, sans date, 17 p.

1.4 Archives de Pierre-Yves Bocquet

- Cote : 20180443/18

-Cérémonial, sans nom de rédacteur, sans date, 3 p.

-« Discours du Panthéon du 27 mai 2015 », rédigé par Vincent Duclert, sans date, 26 pages accompagnées par une lettre à Constance Rivière, sans date, 1 p.

-Note manuscrite rédigée par Claude du Granrut adressée au directeur de cabinet du président de la République, Thierry Lataste, sur ces impressions de la cérémonie au Panthéon, 27 mai 2015, photocopie, 1 p.

1.5 Photographies

-Guerre de 1939-1945, Fonds Pierre et Gilberte Brossolette

- 72AJ/2215: Dossiers chronologiques relatifs à Pierre Brossolette
- 72AJ/2218 : Mémoire de l'action de Pierre Brossolette (1945-1992)

-Fonds Jean Zay (1904-2004)

- 667AP/136 : Activités de Jean Zay dans le domaine éducatif

-Présidence de la République

- 009918_20180419_1303_141308 : Cérémonie d'hommage à Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay au Panthéon, 27 mai 2015
- 009918_20180419_2325_152328 : Cérémonie d'hommage à la Résistance au Mont-Valérien, 21 février 2014

B. ARCHIVES PRIVÉES

1. Archives de l'Association *Germaine Tillion*

1.1 Courriers

2013

-Beaudouin, Patrick, maire de Saint-Mandé, au président de la République François Hollande sur la panthéonisation de Germaine Tillion, 10 septembre 2013, 2 p.

2014

-Loyer-Hascoët, Jean-Michel, Sous-directeur des monuments historiques et des espaces protégés, à la nièce de Germaine Tillion Émilie Sabeau-Jouannet sur le choix du caveau pour les quatre résistants dans la crypte du Panthéon, 30 octobre 2014, 1 p.

1.2 Courriels

2013

-Beaudouin, Patrick, maire de Saint-Mandé à la secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion* Geneviève Zamansky-Bonnin, 17 septembre 2013

-Bougant, Marie-Christine, présidente de l'association *Maison Germaine Tillion*, à Geneviève Zamansky-Bonnin, 16 septembre 2013

-Forget, Nelly, présidente d'honneur de l'association *Germaine Tillion*, à Geneviève Zamansky-Bonnin, 19 septembre 2013

-Todorov, Tzvetan, président de l'association *Germaine Tillion*, à Geneviève Zamansky-Bonnin, 20 juin 2013

-Zamansky-Bonnin, Geneviève, secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, à Tzvetan Todorov et sa réponse, 22 août 2013

-Zamansky-Bonnin, Geneviève, secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, aux adhérents et amis de l'association *Germaine Tillion*, 16 septembre 2013

2014

-Geneviève Zamansky-Bonnin, secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, à Nelly Forget, présidente d'honneur de l'association *Germaine Tillion*, 27 octobre 2014

1.3 Photographies

-« La décoration de Germaine Tillion par son amie Geneviève de Gaulle-Anthonioz avec la grand-croix de la Légion d'honneur », 1999

- « L'hommage rendu aux quatre résistants par le monde de l'éducation dans la cours de la Sorbonne», 26 mai 2015

C. ARCHIVES ORALES

1. Acteurs de la vie associative

-Bougant, Marie-Christine, présidente de l'association *Maison Germaine Tillion*, entretien téléphonique, 15 avril 2021, 22 min 26 sec

-Bromberger, Christian, anthropologue et président de l'association *Germaine Tillion*, entretien en visioconférence, 23 novembre 2021, 1 h 11 min 34 sec

-Fleury, Jacqueline, ancienne résistante et déportée, présidente d'honneur de la Société des familles et des amis des anciennes déportées et internées de la Résistance (SFAADIR), entretien réalisé à son domicile, Versailles, 25 février 2021, 1 h 18 min 31 sec

-Forget, Nelly, présidente d'honneur de l'association *Germaine Tillion*, entretien réalisé à son domicile, Paris, 10 février 2020, 2 h 58 min 43 sec

-Loubes, Olivier, historien et professeur, entretien en visioconférence, 29 avril 2021, 46 min 12 sec

-Quillardet, Jean-Michel, avocat, ancien grand maître du Grand Orient de France, ancien président de l'association *Jean Zay au Panthéon*, entretien téléphonique, 22 décembre 2020, 1^{er} partie : 39 min 1 sec, 2^e partie : 16 min 33 sec

-Sueur, Jean-Pierre, Sénateur du Loiret, ancien membre de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Palais de Luxembourg, Paris, 29 janvier 2020, 44 min 51 sec

-Vallé, Avelino, ancien grand secrétaire aux affaires extérieures du Grand Orient de France (2005-2008), ancien délégué général de l'association *Jean Zay au Panthéon*, Paris, 27 février 2020, 1^{er} partie : 18 min 20 sec, 2^e partie : 36 min 11 sec

-Zamansky-Bonnin, Geneviève, secrétaire générale de l'association *Germaine Tillion*, entretiens réalisés à son domicile, Paris, 12 mars 2021, 1 h 50 m 29 sec et 20 avril 2021, 1^{er} partie : 1 h 5 min 48 sec, 2^e partie : 1 h 37 min 13 sec

2. Membres de familles

-Anthonioz-Gaggini, Isabelle, fille de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, entretien téléphonique, 22 avril 2021, 42 min 13 sec

-Mouchard-Zay, Hélène, fille de Jean Zay et présidente du Cercil, entretiens en visioconférence, 19 novembre 2021, 2 h 3 min 6 sec et 26 novembre 2021, 1 h 39 min 33 sec

-Pierre-Brossolette, Sylvie, petite fille de Pierre Brossolette, journaliste, entretien téléphonique, 29 avril 2021, 26 min 8 sec

3. Acteurs de la vie administrative

-Basse, Pierre-Louis, journaliste, écrivain, ancien conseiller aux « Grands Événements » du président de la République François Hollande, entretien téléphonique, 16 février 2021, 28 min 12 sec

-Béval, Philippe, directeur du Centre des Monuments Nationaux, Hôtel de Sully, Paris, 7 octobre 2020, 1 h 7 min 5 sec

-Bocquet, Pierre-Yves, ancien conseiller du président de la République François Hollande, Fondation de l'Esclavage, Paris, 21 octobre 2020, 1 h 20 min 34 sec

-Dromard, Alexandre, responsable du Centre des Monuments Nationaux aux relations avec le public, Hôtel de Sully, Paris, 28 octobre 2020, 1 h 13 min 51 sec

-Hubac, Sylvie, ancienne directrice de cabinet du président de la République François Hollande, entretien en visioconférence, 10 février 2021, 39 min 42 sec

-Rivière, Constance, ancienne conseillère au cabinet du président de la République François Hollande, entretien téléphonique, 1^{er} mars 2021, 29 min 52 sec

-Vinci, Nicolas, Responsable du développement des publics de Citéco, commissaire de l'exposition « 4 vies en résistance », entretien en visioconférence, 22 janvier 2021, 1 h 25 min 27 sec

4. Acteurs du monde scolaire

-Ameline, Emmanuelle, enseignante de l'éducation musicale au collège Anatole Le Braz (Bretagne), entretien téléphonique, 14 mars 2020, 54 min 45 sec

-De Le Vielleuse, Stéphanie, professeure d'histoire & géographie au collège Jean Zay de Cenon (Nouvelle-Aquitaine), Bordeaux, 1^{er} mars 2020, 1 h 3 min 58 sec

-Dewevre, Jean, enseignant et directeur de l'école élémentaire de Croix (Hauts-de- France), entretien téléphonique, 14 mars 2020, 38 min 42 sec

D. SOURCES IMPRIMÉES

FRANCE

1. Bibliothèque Nationale de France (site François Mitterrand)

1.1 Quotidiens de presse nationale

-Aujourd'hui en France (MICR D-1436)

2013

Levent, Christophe, « Olympe au Panthéon », *Aujourd'hui en France*, 7 octobre 2013, n° 4349, p. 35

Idem, « Des femmes place des Grands Hommes », *Aujourd'hui en France*, 11 octobre 2013, n° 4353, p. 33

Rafenberg, Marina, « Où sont les femmes au Panthéon ? », *Aujourd'hui en France*, 29 août 2013, n° 21452, p. 12

2014

Anonyme, « Deux femmes de plus au Panthéon », *Aujourd'hui en France*, 20 février 2014, n° 4484, p. 11

2015

Anonyme, « Hollande prépare son Panthéon », *Aujourd'hui en France*, 19 mai 2015, n° 4934, p. 7

Hacquemand, Éric, « Quarante-cinq minutes pour marquer son quinquennat », *Aujourd'hui en France*, 27 mai 2015, n° 4942, p. 2

Hacquemand, Éric ; Lucas, Rosalie, « François Hollande se met en scène au Panthéon », *Aujourd'hui en France*, 28 mai 2015, n° 4943, p. 4

Vernet, Henri, « Cours d'Histoire », *Aujourd'hui en France*, 28 mai 2015, n° 4943, p. 4

-La Croix (MICR D- 4)

2014

Anonyme, « Hommage : Le ministre des anciens combattants écarte les critiques sur l'entrée de Jean Zay au Panthéon », *La Croix*, 17 mars 2014, n° 39836, p. 8

2015

Liénard, Gilbert, « Panthéon », *La Croix*, 29 juin 2015, n° 40223, p. 4

-Le Figaro (MICR D-13)

2012

Bernard, Michel, « Maurice Genevoix au Panthéon ? », *Le Figaro*, 9 novembre 2012, n° 21235, p. 14

2013

Anonyme, « Olympe de Gouges au Panthéon ? », *Le Figaro*, 9 mars 2013, n° 21336, p. 29

Barotte, Nicolas, « Pour Hollande il y a Résistance et résistance », *Le Figaro*, 28 mai 2013, n° 21403, p. 5

Bommelaer, Claire « Au Panthéon les lobbies reconnaissants », *Le Figaro*, 2 septembre 2013, n° 21485, p. 40

Lombard-Latune, Marie-Amélie, « Marc Fumaroli : "Faire une place aux dames au Panthéon" », *Le Figaro*, 11 octobre 2013, n° 21519, p. 16

Idem, « Mona Ozouf : "Pierre Brossolette remplit le cahier des charges du Panthéon !" » [entretien avec Mona Ozouf], *Le Figaro*, 3 mai 2013, n° 21382, p. 16

2014

Aissaoui, Mohammed, « Geneviève de Gaulle-Anthonioz : la charitable », *Le Figaro*, 21 février 2014, n° 21631, p. 26

Bavelier, Ariane, « Germaine Tillon l'humaniste », *Le Figaro*, 21 février 2014, n° 21631, p. 26

Bourmaud, François-Xavier ; Montety, Étienne de, « Un Panthéon de plus en plus résistant », *Le Figaro*, 21 février 2014, n° 21631, p. 26

La Rédaction culture, « Un carré de résistants au Panthéon », *Le Figaro*, 20 février 2014, n° 21630, p. 27

2015

Clerc, Christine, « Germaine et Geneviève, au nom des oubliées de la Résistance », *Le Figaro*, 27 mai 2015, n° 22020, p. 14

Montety, Étienne de, « Geneviève de Gaulle, Germaine Tillion : les grandes amitiés », *Le Figaro littéraire*, 21 mai 2015, n° 22015, p. 2-3

Rioufol, Ivan, « "L'esprit de résistance" sonne creux... », *Le Figaro*, 29 mai 2015, n° 22022, p.19

Saint Vincent, Bertrand de, « Résister au passé : De la Panthéonisation et des vrais combats d'aujourd'hui », *Le Figaro*, 30- 31 mai 2015, n° 22023, p. 29

Tabard, Guillaume, « L'histoire invoquée comme justification de son action », *Le Figaro*, 28 mai 2015, n° 22021, p. 7

-L'Humanité (MICR D-30)

2014

Genevée, Frédéric, « À qui la patrie reconnaissante ? Faisons aujourd'hui entrer la résistance au Panthéon », *L'Humanité*, 10-12 janvier 2014, n° 21334, p. 20

Masson, Paule, « Des femmes au Panthéon de la Résistance », *L'Humanité*, 21-23 février 2014, n° 21364, p. 7

Montlibert, Christian de, « Jean Zay au Panthéon et le drapeau français », *L'Humanité*, 18-20 avril 2014, n° 21404, p. 14

2015

Anonyme, « La "résistance unie" au panthéon et place du Colonel-Fabien », *L'Humanité*, 22-24 mai 2015, n° 21675, p. 20

Anonyme, « La Résistance a besoin de tous ses couleurs », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n°21677, p. 1

Apel-Muller, Patrick, « La rose ou le réséda », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n° 21677, p. 3

Idem, Patrick, « Pour qui ce brouillard au Panthéon? », *L'Humanité*, 28 mai 2015, n° 21678, p. 3

Cabanes, Claude, « Une insulte à la mémoire », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n° 21677, p. 8

Chaillan, Pierre, « Panthéon 2015, la photo retouchée », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n° 21677, p. 7

Ducoin, Jean-Emmanuel, « Panthéon(s) », *L'Humanité*, 29-31 mai 2015, n° 21679, p. 18

Dutent, Nicolas, « Cet idéal qui le faisait combattre », *L'Humanité*, 20-22 février 2015, n° 21614, p. 3

Mathey, Nicolas, « Parce que nous sommes aussi Jean Zay », *L'Humanité*, 16-18 octobre 2015, n° 21778, p. 19

Piérot, Jean-Paul, « Au Panthéon, un hommage incomplet à la Résistance », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n° 21677, p. 4-6

Skalski, Jérôme, « L'extrême droite toujours contre Jean Zay », *L'Humanité*, 28 mai 2015, n° 21678, p. 24

Stive, Dany, « Germaine Tillion un long combat pour la dignité humaine », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n° 21677, p. 8

Idem, « Geneviève de Gaulle-Anthonioz, du camp de Ravensbrück à celui de Noisy », *L'Humanité*, 27 mai 2015, n° 21677, p. 7

Ulrich, Maurice, « Pourquoi ? », *L'Humanité*, 29-31 mai 2015, n° 21679, p. 32

-Le Monde (MICR-66)

2012

Mandraud, Isabelle ; Wieder, Thomas, « Le panthéon anticolonialiste du président français », *Le Monde*, 22 décembre 2012, n° 21127, p. 3

Wieder, Thomas, « Grande Guerre et Libération : en 2014, le choc des mémoires », *Le Monde*, 27 octobre 2012, n° 21079, p. 2

2013

Ben-Amos, Avner, « Des candidatures plurielles pour un monument consensuel », *Le Monde*, 9 novembre 2013, n° 21402, p. 16

Collectif, « Le résistant Pierre Brossolette mérite d'entrer au Panthéon », *Le Monde*, 17 avril 2013, n° 21226, p. 18

Debray, Régis, « Joséphine Baker au Panthéon », *Le Monde*, 18 décembre 2013, n° 21435, p. 20

Montvalon, Jean-François de, « Stéphane Hessel : Panthéon pratique », *Le Monde*, 9 mars 2013, n° 20193, p. 18

Ozouf, Mona, « La Résistance au Panthéon ! », *Le Monde*, 15-16 décembre 2013, n° 21433, p. 16

Péan, Pierre, « Faire entrer Pierre Brossolette au Panthéon, un affront à la mémoire de Jean Moulin », *Le Monde*, 1^{er} juin 2013, n° 21264, p. 17

Péan, Pierre; Conan, Éric, « La Résistance est déjà bien là au Panthéon, Mona Ozouf ! Jean Moulin la représente », *Le Monde*, 8 janvier 2014, n° 21453, p. 15

Renterghem, Marion Van, « François Hollande ferait bien un petit tour au Panthéon », *Le Monde*, 21-22 avril 2013, n° 21230, p. 11

Roussel, Éric, « À deux grands hommes, la patrie reconnaissante : Pour réconcilier deux figures de la Résistance », *Le Monde*, 1^{er} juin 2013, n° 21264, p. 17

Todorov, Tzvetan ; Bromberger, Christian, « Germaine Tillion doit entrer au Panthéon », *Le Monde*, 29 juin 2013, n° 21288, p. 18

Weill, Nicolas, « Qu'est-ce qu'un grand homme ? », *Le Monde : cultures et idées*, 23 novembre 2013, n° 21414, p. 1 et 6

Wieder, Thomas, « Le centenaire de la guerre de 14-18, "événement majeur" pour M. Hollande », *Le Monde*, 20 juin 2013, n° 21280, p. 9

2014

Azéma, Jean-Pierre, « Brossolette au Panthéon : un choix argumenté », *Le Monde*, 19-20 janvier 2014, n° 21463, p. 14

Collectif, « Tous les résistants ont leur place au Panthéon », *Le Monde*, 21 janvier 2014, n° 21465, p. 19

Todorov, Tzvetan, « Les valeurs de la Résistance », *Le Monde*, 2-3 mars 2014, n° 21499, p. 16

Truong, Nicolas ; Weill, Nicolas, « Quatre résistants choisis par M. Hollande pour entrer au Panthéon », *Le Monde*, 21 février 2014, n° 21491, p. 8

Wieder, Thomas, « Crispations sur l'entrée de Jean Zay au Panthéon », *Le Monde*, 20 mars 2014, n° 21514, p. 10

2015

Bacqué, Raphaëlle, « Je préférerais être arrêtée sous mon identité véritable », *Cahier du Monde*, 28 mai 2015, n° 21884, p. 3

Chaulet, Paul, « Les adieux d'Orléans à Jean Zay, son futur "panthéonisé" », *Le Monde*, 20 mai 2015, n° 21877, p. 12

Chaulet, Paul ; Renault d'Allones, David, « Hollande célèbre la Résistance au Panthéon », *Le Monde*, 28 mai 2015, n° 21884, p. 9

Clarini, Julie, « La Résistance au Panthéon et au féminin », *Le Monde des livres*, 22 mai 2015, n° 21879, p. 9

Revault d'Allones, David, « Les choix de Hollande pour la postérité », *Cahier du « Monde »*, 28 mai 2015, n° 21884, p. 1-2

Idem, « Hollande au Panthéon : sous le président affleure le candidat », *Le Monde*, 29 mai 2015, n° 21885, p. 7

Simon, Catherine, « Une rescapée des camps engagée contre la torture », *Cahier du « Monde »*, 28 mai 2015, n° 21884, p. 3

Wieder, Thomas, « Un républicain aux avant-postes du combat antifasciste », *Cahier du « Monde »*, 28 mai 2015, n° 21884, p. 2

-Libération (MICR D-393)

2012

Anonyme, « Harlem Désir verrait bien Pierre Mendès France au Panthéon », *Libération*, 1 novembre 2012, n° 9790, p. 8

2013

Baylet, Jean-Michel, « Ce que Cannes doit à Jean Zay », *Libération*, 27 mai 2013, n° 9963, p. 21

Bouchet-Petersen, Jonathan, « Hollande doit le faire entrer au Panthéon », *Libération*, 28 février 2013, n° 9890, p. 7

Ecoiffier, Matthieu; Biseau, Grégoire, « À l'Élysée, une rentrée pour rentrer en grâce », *Libération*, 30 août 2012, n° 9736, p. 5

2015

Alemagna, Lilian, « Aux grands patriotes, Hollande reconnaissant », *Libération*, 28 mai 2015, n° 10581, p. 14

1.2 Magazines-Presses Hebdomadaires

-Le Figaro Magazine (FOL-Z 1926)

1993

Kriegel, Annie ; Giraud, Henri-Christian, « Jean Moulin agent soviétique ? », *Le Figaro Magazine*, 6 février 1993, p. 6-8, 10, 12, 14 et 16

-L'Express (FOL-LC2 6875)

2012

C.B., « Lumières pour Hollande », *L'Express*, 12-18 décembre 2012, n° 3206, p. 31

2014

Le Naire, Olivier, « 7. Le temps des lobbys », *L'Express*, 13-19 août 2014, n° 3293, p. 89-93

Revel, Renaud, « De Jospin à Brossollette », *L'Express*, 5-11 mars 2014, n° 3270, p. 36

-Le Point (4-LC2-7391)

2012

Morosi, Marie-Christine, « Décédés », *Le Point*, 27 septembre 2012, n° 2089, p. 32

2013

Anonyme, « Hollande fait de la résistance », *Le Point*, 9 mai 2013, n° 2012, p. 16

Lorrain, François-Guillaume, « Entre ici, Pierre Brossolette ! », *Le Point*, 23 mai 2013, n° 2123, p. 140

2017

Morosi, Marie-Christine, « Décédés », *Le Point*, 21-28 décembre 2017, n° 2364-2365, p. 28

***Marianne* (4-D2 PER-1378)**

2013

Conan, Éric, « Brossolette au Panthéon ? Étrange idée », *Marianne*, 25-31 mai 2013, n° 840, p. 54-55

Ozouf, Mona, « Pierre Brossolette au Panthéon, une bonne idée », *Marianne*, 1^{er}-7 juin 2013, n° 841, p. 54-55

***Nouvel Observateur* (FOL-Z-1575)**

1993

Furet, François, « Les secrets des taupes », *Le Nouvel Observateur*, 18-24 février 1993, n° 1476, p. 88

2. Ouvrages

Anthonioz-Gaggini, Isabelle, *Geneviève de Gaulle Anthonioz et Germaine Tillion : Dialogues*, préfacé par Anise Postel-Vinay, Paris, Plon, 2015

Brossolette, Gilberte, *Il s'appelait Pierre Brossolette*, Paris, L'Archipel, 1976

Fleury, Jacqueline, *Résistante*, avec Jérôme Cordelier, Paris, Calmann-Levy, 2019

Péan, Pierre, *Vies et morts de Jean Moulin*, Paris, Fayard, 1998

Quillardet, Jean-Michel, *Pour un humanisme universel : Force, beauté, sagesse de la République laïque*, Paris, Éditions Dervy, 2019

Tillion, Germaine, *Fragments de vie*, textes réunis et présentés par Tzvetan Todorov, Seuil, coll. « Points-Seuil », 2009

Idem, *Le siècle de Germaine Tillion*, Paris, Éditions du Seuil, 2007

Idem, *A la recherche du vrai et du juste : A propos rompus avec le siècle*, textes réunis et présentés par Tzvetan Todorov, Paris, Éditions du Seuil, 2001

Todorov, Tzvetan, *Les Insoumis*, Paris, Robert Laffont/Versilio, 2015

Zay, Jean, *Souvenirs et solitude*, préfacé par Antoine Prost, Paris, Éditions Belin, 2017 (1^e éd. : 1946)

E. RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

1. Sites Internet

-Académia.edu

Pour des informations biographiques sur Christian Bromberger : <<https://univ-amu.academia.edu/ChristianBromberger/CurriculumVitae>>.

- Académie de Bordeaux

Académie de Bordeaux, « Concours de vidéos "Panthéon 2015" », publié le 18 mai 2015, mis à jour mai 2015, disponible en ligne <<http://www.ac-bordeaux.fr/cid88537/concours-videos-pantheon-2015.html>>, (consulté le 19 octobre 2019)

La présentation du projet « Allons enfants, au cœur de la commémoration » dans le site du rectorat du Bordeaux, disponible en ligne, <http://www.ac-bordeaux.fr/cid119822/enjeux-citoyens-et-education-artistique.html#Allons_enfants_au_coeur_des_commemorations>, (consulté le 22 août 2020)

-Assemblée nationale

Pour la biographie de Gilberte Brossolette : <[https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num_dept\)/1256](https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/1256)>

-Association *Germaine Tillion* < <http://www.germaine-tillion.org/association/> >

-*Cercle Jean Zay d'Orléans* <<http://cerclejeanzayorleans.org/chronologie-de-jean-zay/>>

-CRÉDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie)

Hoibian, Sandra ; Daudey, Émilie ; Bigot, Régis, « Les représentations de la population française au sujet du Panthéon et des hommages qui y sont rendus », CREDOC [en ligne], Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie, 1^{er} mars 2014, disponible en ligne, < <https://www.credoc.fr/publications/les-representations-de-la-population-francaise-au-sujet-du-pantheon-et-des-hommages-qui-y-sont-rendus>>, (consulté le 14 décembre 2019)

-Légifrance

« Décret n° 2015-544 du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements au collège », *Légifrance*, publié le 19 mai 2015, disponible en ligne, < <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030613326&categorieLien=id> >, (consulté le 6 juillet 2020)

« Loi n° 2013-642 du 19 juillet 2013 relative à l'instauration du 27 mai comme journée nationale de la Résistance », *Légifrance*, 20 juillet 2013, disponible en ligne, <<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027730576&dateTexte=&categorieLien=id>>, (consulté le 9 mars 2020)

-Le site internet consacré sur Pierre Brossolette, disponible en ligne : <<https://www.pierrebrossolette.com/colloque-assemblee-nationale-en-lhonneur-de-pierre-brossolette/>>

-Réseau Canope

Guide destiné aux enseignants afin de préparer leur visite avec leurs élèves à l'exposition au Panthéon *4 vies en résistance* : < https://www.reseau-canope.fr/cnrd/sites/default/files/documents/ADN_CMN_Fiche_Pantheon_Resistance_A4_D_EF_0515VF.pdf>, (consulté le 10 décembre 2019)

-Sénat

Des informations biographiques sur Jean-Pierre Sueur :
<https://www.senat.fr/senateur/sueur_jean_pierre01028r.html>

-Service Civil International <<https://workcamps.sci.ngo/icamps/GR-SCI/en/faqs.html>>

-The University of Chicago Press Books

Pour des informations biographiques sur Tzvetan Todorov :
<<https://press.uchicago.edu/ucp/books/author/T/T/au8364366.html>>

-Vie-publique

Bélaival, Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon : Rapport à Monsieur le Président de la République », *Vie publique*, 10 octobre 2013 (date de remise), disponible en ligne, <<https://www.vie-publique.fr/rapport/33603-pour-faire-entrer-le-peuple-au-pantheon-rapport-monsieur-le-president>>, (consulté le 27 novembre 2019)

« Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage aux quatre anciens résistants, Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay, à Paris le 27 mai 2015 », *Vie publique*, 27 mai 2015, mise à jour le 10 juin 2015, disponible en ligne, <<https://www.vie-publique.fr/discours/194905-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-en-homm>>, (consulté le 21 octobre 2019)

« Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage à la Résistance, à Suresnes le 21 février 2014 », *Vie publique*, 21 février 2014, mise à jour le 12

mars 2014, disponible en ligne, <<https://www.vie-publique.fr/discours/190540-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-en-homm>>, (consulté le 21 octobre 2019)

« Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-algériennes, à Alger le 20 décembre 2012 », *Vie publique*, disponible en ligne, <<https://www.vie-publique.fr/discours/186714-declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-les>>, (consulté le 9 février 2020)

-YouTube

Société Skertzo, « Panthéonisation », disponible en ligne, <<https://www.youtube.com/watch?v=j6iQzTzF3Ks>>, (consulté le 12 juillet 2021)

Vidéo réalisée par la classe de CM2 de l'école élémentaire Jean Zay de Croix et leur enseignant et directeur Jean Dewevre, « Sur les pas de Jean Zay », 3 min et 1 sec, disponible en ligne, <<https://www.youtube.com/watch?v=cYxuMxe96x8>>, (consulté le 10 décembre 2019)

Vidéo réalisée par les élèves du collège Jean Zay de Cenon et leurs professeurs, « S'engager », 3 min, disponible en ligne, <<https://www.youtube.com/watch?v=uCHJaEbvDQ>>, (consulté le 10 décembre 2019)

2. Presse électronique

Collectif, « Pour une nouvelle République », *L'Obs*, 18/04/2012, mise à jour le 19/04/2012, disponible en ligne, <<https://www.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20120418.OBS6489/tribune-pour-une-nouvelle-republique.html>>, (consulté le 19 mai 2021)

Collectif, « L'action de Jean Zay prouve son patriotisme », *Monde.fr*, 14 avril 2014, disponible en ligne <https://www.lemonde.fr/idees/article/2014/04/14/l-action-de-jean-zay-prouve-son-patriotisme_4401091_3232.html>, (consulté le 4 avril 2021)

Koch, François, « Le GO à Hollande : que Zay soit au Panthéon », *L'Express*, 13 mai 2013, disponible en ligne, <<https://blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/tag/avelino-valle/>>, (consulté le 12 décembre 2019)

Pierre-Brossolette, Sylvie, « Françoise Giroud agrégée ès vie », *Le Point*, 17/01/2011, disponible en ligne, <https://www.lepoint.fr/culture/francoise-giroud-agregee-es-vie-17-01-2011-129546_3.php>, (consulté le 19 mai 2021)

3. DVD

Claudon, Philippe (réal.), *Ami, entends-tu...*, France Télévisions, 2015, 1 DVD, 52 min

F. ARCHIVES AUDIOVIDSUELLES

FRANCE

1. Institut national de l'audiovisuel

Paris, hébergé par la Bibliothèque Nationale de France, site François Mitterrand

-*France 2*, « Quatre résistants au Panthéon, Édition spéciale », 27 mai 2015, 1 h 52 min 56 sec

BIBLIOGRAPHIE

Travaux généraux

Bromberger, Christian ; Todorov, Tzvetan, *Germaine Tillion : Une ethnologue dans le siècle*, Arles, Actes Sud, 2002

Charles, Christophe, « Les intellectuels en Europe dans la seconde moitié du XIX^e siècle, essai de comparaison » in Gisèle Sapiro (dir.), *L'espace intellectuel en Europe : de la formation des États-nations à la mondialisation XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2009, p. 69-109

Forget, Nelly, « Le Service des Centres Sociaux en Algérie », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1992, n° 26, La guerre d'Algérie : les humiliés et les oubliés, p. 37-47

Glorion, Caroline, *Geneviève de Gaulle-Anthonioz*, Paris, Plon, 1997

Loubes, Olivier, *Jean Zay, l'inconnu de la République*, Paris, Armand Colin, 2012

Idem, « D'un drapeau l'autre : Jean Zay (1914-1940) », dans *Vingtième Siècle*, 2001, n° 71, p. 37-51

Mongin, Olivier, « Lucidité, obstination, amitiés : les vies politiques de Germaine Tillion », dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 58-69

Mouchard, Claude, « Jean Zay : la tête haute », dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 70-82

Neau-Dufour, Frédérique, *Geneviève de Gaulle-Anthonioz : l'autre de Gaulle*, Paris, Éditions du Cerf, 2015 (1^e éd. : 2004)

Idem, « Geneviève de Gaulle-Anthonioz : une Juste parmi l'humanité », dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 41-57

Ory, Pascal ; Sirinelli, Jean-François, *Les Intellectuels français : De l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Éditions Perrin, 2004 (1^e éd. : 1987)

Ozouf, Mona, « Pierre Brossolette et l'héritage républicain », dans *Commentaire*, 2013, volume 36, n° 144, p. 809-814

Prost, Antoine ; Ory, Pascal, *Jean Zay, le ministre assassiné*, préfacé par Najat Vallaud-Belkacem, Paris, Éditions Tallandier, 2015

Rey, Alain (dir.), *Dictionnaire Historique de la langue française*, Tome 2, Paris, Le Robert, 2000

Roussel, Éric, *Pierre Brossolette*, Paris, Fayard/Perrin, 2011

Tillion, Germaine ; Lacouture, Jean, *La traversée du mal : entretien avec Jean Lacouture*, préfacé par Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Paris, Arléa, 2015 (1^e éd. : 1997)

Tillion, Germaine, *Les combats d'une ethnologue*, [Entretiens de Germaine Tillion avec Frédéric Mitterrand], préface par Tzvetan Todorov et Christian Bromberger, Paris, Éditions de l'EHESS, 2015

Le Panthéon, le culte des grands hommes et la politique symbolique

Ben-Amos, Avner, « Les funérailles de Victor Hugo : Apothéose de l'événement spectacle », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. 1, « La République », Paris, Gallimard, 1984, p. 473-522

Bonnet, Jean-Claude, *Naissance du Panthéon : essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Fayard, coll. « L'esprit de la cité », 1998

Garcia, Patrick, « Les panthéonisations sous la V^e République : redécouverte et métamorphoses d'un rituel », in Jean-Luc Bonniol ; Maryline Crivello (dir.), *Façonner le passé : Représentations et cultures de l'histoire XVI^e-XXI^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, Le temps de l'histoire, 2017, p. 87-106, disponible en ligne, <<https://books.openedition.org/pup/6473>>, (consulté le 10 novembre 2019)

Idem, « Métamorphoses et significations d'un rituel » in *Germaine Tillion d'Allègre au Panthéon*, [Actes de la journée d'hommage à Germaine Tillion, Allègre, 28 mars 2015], Allègre, Éditions de l'association Germaine Tillion, Mémoires d'Allègre, 2016, p. 23-48, disponible en ligne, <https://www.academia.edu/27789226/M%C3%A9tamorphoses_et_significations_dun_rituel>, (consulté le 3 décembre 2019)

Idem, « Transferts au Panthéon : actualité d'un rituel daté », dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 17-27

Idem, « Jacques Chirac au Panthéon : Le transfert des cendres d'André Malraux », dans *Sociétés & Représentations*, 2001, n° 12, p. 205-223

Lévy, Albert, « À quoi sert le Panthéon ? », dans *Médium*, 2007, « Symptômes », n°11, p. 192-194

Ory, Pascal, « Gouverner par les symboles » dans *Revue d'histoire culturelle*, 2020/1, (mise en ligne le 26 septembre 2020), < <http://revues.mshparisnord.fr/rhc/index.php?id=149>>, (consulté le 11 décembre 2020)

Ozouf, Mona, « Le Panthéon : L'École normale des morts », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, t.1, « La République », Paris, Gallimard, 1984, p. 139-166

La Résistance : acteurs, mouvements, pratiques

Blanc, Julien, *Au commencement de la Résistance : Du côté du musée de l'Homme 1940-1941*, Paris, Éditions du Seuil, 2010

Cordier, Daniel, *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*, t. I : *Une ambition de la République, juin 1899-juin 1936*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1989

Marcot, François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance : Résistance intérieure et France libre*, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 2006

Piketty, Guillaume, « Pierre Brossolette : de l'exil au Panthéon », dans *Esprit*, mai 2015, volume 5, n° 414, p. 28-40

Idem, *Pierre Brossolette : Un héros de la Résistance*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1998

Verny, Benoît, « Jean Zay et la Résistance », in Antoine Prost (dir.), *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2003, p. 209-224

Wieviorka, Olivier, *Histoire de la résistance 1940-1945*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2013

Idem, *Une certaine idée de la Résistance : Défense de la France, 1940-1949*, Paris, Éditions du Seuil, 1995

La construction des mémoires de la Résistance

Azouvi, François, *Français, on ne vous a rien caché. La Résistance, Vichy, notre mémoire*, Paris, Gallimard, 2020

Douzou, Laurent, *La Résistance française : une histoire périlleuse*, Paris, Éditions du Seuil, 2005

Rousso, Henry, *Face au passé : Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016

Idem, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1990 (1^e éd. : 1987)

Rousso, Henry ; Conan, Éric, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, coll. « Pour une histoire du XX^e siècle », 1995

Wieviorka, Olivier, « Du bon usage de l'anticommunisme » in Jean-Pierre Azéma (dir.) *Jean Moulin face à l'histoire*, Paris, Flammarion, 2000, p. 362-373

Les politiques mémorielles et la commémoration

Andrieu, Claire, « Le pouvoir central en France et ses usages du passé, de 1970 à nos jours », in Andrieu, Claire ; Lavabre, Marie-Claire ; Tartakowsky, Danielle (dir.), *Politiques du passé : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 15-26, disponible en ligne, <<https://books.openedition.org/pup/5867>>, (consulté le 15 janvier 2020)

Gensburger, Sarah ; Lefranc, Sandrine, *À quoi servent les politiques de mémoire*, Paris, Presses des Sciences Po, 2017

Gensburger, Sarah, *Les Justes de France : Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010

Ledoux, Sébastien, *Le devoir de mémoire, une formule et son histoire*, préface de Pascal Ory, Paris, Éditions du CNRS, 2016

Namer, Gérard, *La Commémoration en France, de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions de l'Harmattan, 1987 (1^{er} éd. : 1983)

Nora, Pierre, « L'ère de la commémoration », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, t. III, « Les France », Paris, Gallimard, 1992, p. 977-1012

Raynaud, Philippe, « La commémoration : illusion ou artifice ? », dans *Le Débat*, 1994, n° 78, p. 99-110

Mémoire et témoignage

Descamps, Florence, *Archives la mémoire : De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Éditions de l'EHESS, 2019

Halbawchs, Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Félix Alcan, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1925

Le Goff, Jacques ; Chartier, Roger ; Revel, Jacques, *La nouvelle histoire*, Paris, Retz, 1978

Pollack, Michael, *Une identité blessée : Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Éditions Métailié, 1993

Rousso, Henri, *La dernière catastrophe : l'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Éditions Gallimard, 2012

Table des Annexes

Annexe n° 1 – Entretien avec Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, ancien membre de l'association <i>Jean Zay au Panthéon</i> , Palais de Luxembourg, Paris, 29 janvier 2020, 44 min 51 sec.....	222
Annexe n° 2 – Entretien avec Avelino Vallé, ancien vénérable maître à la Loge Étienne Dolet à Orléans, ancien grand secrétaire aux affaires extérieures du Grand Orient de France et ancien délégué général de l'association <i>Jean Zay au Panthéon</i> , Paris, 27 février 2020, 1 ^{er} partie : 18 min et 20 sec et 2 ^e partie : 36 min et 11 sec.....	232
Annexe n° 3 – Entretien téléphonique avec Jean-Michel Quillardet, ancien grand maître du GODF, ancien président de l'association <i>Jean Zay au Panthéon</i> , 22 décembre 2021, 1 ^{er} partie : 39 min et 1 sec, 2 ^e partie : 16 min et 33 sec.....	247
Annexe n° 4 – Courriel envoyé par Tzvetan Todorov à Geneviève Zamansky-Bonnin, 20 juin 2013, Archives de l'association <i>Germaine Tillion</i>	261
Annexe n° 5 – Courriels échangés entre Geneviève Zamansky-Bonnin et Tzvetan Todorov, 22 août 2013, Archives de l'association <i>Germaine Tillion</i>	262
Annexe n° 6 – Lettre du maire de Saint-Mandé, Patrick Beaudouin, au président de la République sur la panthéonisation de Germaine Tillion, 10 septembre 2013, 2 p., Archives de l'association <i>Germaine Tillion</i>	263
Annexe n° 7 – Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage aux quatre anciens résistants, Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay, Paris le 27 mai 2015.....	265
Annexe n° 8 – La chanson des élèves du collège Jean Zay de Cenon dédiée à Geneviève de Gaulle-Anthonioz.....	276

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1 - Vue du Panthéon avec les portraits des quatre résistants Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay, avant la cérémonie d'hommage, 27 mai 2015.....	1
Fig. 2 - Geneviève de Gaulle-Anthonioz décore son amie Germaine Tillion avec la grand-croix de la Légion d'honneur, 1999.....	12
Fig. 3 - La carte d'identité d'officier des Forces Françaises Combattantes de Pierre Brossolette sous le pseudonyme Pierre Bourgat, Londres, 19 avril 1943.	14
Fig. 4 - Jean Zay lors de sa visite aux Arcs (Var) avec les élus des Bouches-du-Rhône, sans date.....	16
Fig. 5 - Extrait de ma base des données des articles de presse nationale 2012-2017.....	34
Fig. 6 - Le président Hollande rend hommage au drapeau au début de la cérémonie au Panthéon, 27 mai 2015, rue Soufflot.	40
Fig. 7 – Des soldats de la Garde républicaine arrivent avec le cercueil de Germaine Tillion à l'esplanade du Panthéon. Deux jeunes du cortège portent son portrait et d'autres défilent en remontant la rue Soufflot.	41
Fig. 8 - Le président de la République, François Hollande, prononce son discours lors de la cérémonie au Panthéon le 27 mai 2015.	44
Fig. 9 - Tableau récapitulatif des témoins interrogés, de leur participation à la campagne pour le Panthéon et son statut socioprofessionnel ou associatif.....	50
Fig. 10 - Invitation à la cérémonie d'hommage à Pierre Brossolette, à l'occasion du quarantième anniversaire de sa disparition, organisée par le président de la République François Mitterrand.	53
Fig. 11 - Le Graphique 17 de l'enquête menée par CREDOC.....	115
Fig. 12 - Le président de la République lors de son allocution au Mont-Valérien, 21 février 2014.....	121

Fig. 13 - Le président de la République salue la fille de Jean Zay, Catherine Martin-Zay. À gauche sur la photographie, se trouve le sénateur Jean-Pierre Sueur. 21 février 2014, Mont-Valérien.....	123
Fig. 14 - Le cortège des jeunes en montant la rue Soufflot. Scène extraite de la cérémonie, le 27 mai 2015, rue Soufflot.	139
Fig. 15 - Le président de la République salue la chorale du collège Anatole Le Braz, 21 février 2014, Mont-Valérien.....	143
Fig. 16 - Le président de la République pose pour une photographie parmi les jeunes du cortège, aux marches du Panthéon, le 27 mai 2015.....	144
Fig. 17 - L'hommage rendu aux quatre résistants par le monde de l'éducation dans la cour de la Sorbonne, 26 mai 2015.	150
Fig. 18 - Le spectacle des lumières à la façade du Panthéon le 30 mai 2015.....	151
Fig. 19 - Imagerie de la vidéo des élèves du CM2 de l'école élémentaire Jean Zay de Croix.	182
Fig. 20 - Articles de presse évoquant la parité (2012-2017).....	214

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION GÉNÉRALE	8
A. Genèse de mon sujet : du goût pour l’histoire de la Seconde Guerre mondiale à l’intérêt scientifique pour la mémoire des quatre résistants	10
B. Le Panthéon, <i>temple laïc de la République</i>	17
C. La panthéonisation de 2015 : un sujet de recherche qui dépasse le lieu et le temps de la réalisation de la cérémonie.....	20
D. Un objet inscrit dans de nombreux champs et domaines de recherche	22
E. La place de la panthéonisation 2015 dans l’historiographie existante : inspirations, emprunts et nouvelles perspectives	24
F. La mise en œuvre d’un projet d’archives orales, un choix inévitable ? Autres sources, méthodes et outils de recherche	29
G. La panthéonisation de 2015 : hypothèses et objectifs de recherche.....	34
PROLOGUE La cérémonie de 2015, un événement médiatique et...très politique.....	38
A. Mise en scène de la cérémonie et le président de la République comme son grand protagoniste	40
B. La mise en récit de la cérémonie : le discours politique du président Hollande reçu dans la presse nationale.....	43
PREMIÈRE PARTIE Des candidatures pour une place au Panthéon : acteurs, stratégies et enjeux mémoriels (2012-2013)	
.....	47
Chapitre 1 Entrer en campagne (2012-2013) : acteurs et entités derrière la panthéonisation des quatre résistants.....	48
A. Pierre Brossolette, Jean Zay : deux groupes de pression fondés pour atteindre leur panthéonisation	51
1. Le comité pour le transfert des cendres de Pierre Brossolette au Panthéon : une affaire familiale de grande ampleur.....	51
2. « Alors, nous étions trois mousquetaires... » : le cas de l’association <i>Jean Zay au Panthéon</i> et l’initiative de la franc-maçonnerie	57
B. L’Association <i>Germaine Tillion</i> : de la pérennisation de la mémoire à la reconnaissance au Panthéon.....	63
C. La non campagne pour Geneviève de Gaulle-Anthonioz : une « candidature » conçue dans les coulisses du pouvoir.....	69
Chapitre 2 Faire campagne (2012-2013) : les stratégies déployées pour obtenir une place au Panthéon	
.....	76

A. La mise en œuvre réussie d'une campagne pour le Panthéon.....	77
1. L'annonce de la candidature et la mobilisation des acteurs.....	77
2. La recherche du soutien politique	81
3. Rendre la candidature légitime : le soutien des historiens et des intellectuels.....	86
4. La communication de la candidature dans la presse	92
B. Candidatures en concurrence : les personnalités proposées mais... non retenues	96
1. Acteurs mobilisés et stratégies déployées : les personnalités proposées au sexe masculin	96
2. La « féminisation » du Panthéon : la demande de reconnaissance du rôle des femmes dans la société française	100

DEUXIÈME PARTIE Le temps de l'initiative politique : le président Hollande et la valorisation de sa politique symbolique à travers le Panthéon (2012-2015)

..... 105

Chapitre 3 François Hollande et l'intérêt présidentiel pour le Panthéon : de la réflexion à la décision finale (2012-2014)

A. « Faire du Panthéon un lieu actif et innovant » : l'importance présidentielle accordée au temple de la République (2012-2013).....	108
B. Le rapport de Philippe Bélaval auprès du président de la République (mai - octobre 2013) : la favorisation de l'entrée de femmes au Panthéon.....	112
1. Le <i>modus operandi</i> du rapport et les premiers constats	114
2. Les propositions du rapport : la mise en avant de la reconnaissance de femmes	117
C. Le moment de la décision (novembre 2013-février 2014)	119

Chapitre 4 De l'entrée des quatre résistants au Panthéon à l'exaltation de l'*esprit de résistance* : concevoir une cérémonie, articuler un discours, mobiliser la société.....

A. Les « opérateurs » de la cérémonie : conseillers et hauts fonctionnaires (2012-2015).....	125
B. François Hollande et la mise en récit de l' <i>esprit de résistance</i>	131
C. Mobiliser la société autour de la panthéonisation de 2015.....	137
1. La participation de la jeunesse : les projets pédagogiques à l'occasion de la panthéonisation de 2015	138
2. <i>4 vies en résistance</i> : une exposition pour faire connaître et commémorer	146
3. Les manifestations autour des quatre résistants avant et après la cérémonie au Panthéon	149

TROISIÈME PARTIE La panthéonisation de 2015 : quelles représentations autour de la mémoire de la Résistance ?

..... 154

Chapitre 5 La mémoire de la Résistance portée par des acteurs politiques et sociaux

A. Le regard du pouvoir politique sur la mémoire de la Résistance : ruptures et continuités.....	158
B. Quelle réception de la cérémonie, quelle mémoire célébrée ?	166
1. La mémoire portée par la société civile	167

1.1 Quelle mémoire les acteurs défendaient et quelles étaient leurs motivations ?	167
1.2 Le regard des acteurs sociaux sur la Résistance.....	176
1.3 Les impressions des acteurs sociaux de la cérémonie au Panthéon	179
2. La jeunesse au Panthéon : une tentative pour observer la réception de la cérémonie par les élèves	180
Chapitre 6 La perception de la panthéonisation par la presse nationale (2013-2015) : mémoires contestées et mémoires consensuelles.....	187
A. Candidatures face aux polémiques.....	188
1. Pierre Brossolette versus Jean Moulin : « les héritiers de mémoire » s’affrontent	189
2. Jean Zay au Panthéon : résistant ou victime de Vichy ?	196
3. La Résistance dans sa diversité... non-communiste	204
B. Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz : deux figures consensuelles	208

CONCLUSION GÉNÉRALE La panthéonisation de 2015 : un tournant dans la mémoire de la Résistance ?.....	216
---	------------

ÉTAT DES SOURCES	261
A. ARCHIVES PUBLIQUES.....	278
1. Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine.....	278
1.1 Archives de Constance Rivière.....	278
1.2 Archives de David Kessler.....	281
1.3 Archives d’Audrey Azoulay	281
1.4 Archives de Pierre-Yves Bocquet	283
1.5 Photographies.....	284
B. ARCHIVES PRIVÉES	284
1. Archives de l’Association <i>Germaine Tillion</i>	284
1.1 Courriers	284
1.2 Courriels.....	285
1.3. Photographies.....	286
C. ARCHIVES ORALES	286
1. Acteurs de la vie associative	286
2. Membres de familles.....	287
3. Acteurs de la vie administrative.....	287
4. Acteurs du monde scolaire.....	288
D. SOURCES IMPRIMÉES	289
1. Bibliothèque Nationale de France (site François Mitterrand).....	289
1.1 Quotidiens de presse nationale.....	289

1.2 Magazines-Presses Hebdomadaires	298
2. Ouvrages	299
E. RESSOURCES ÉLECTRONIQUES	301
1. Sites Internet	301
2. Presse électronique.....	304
3. DVD.....	305
F. ARCHIVES AUDIOVISUELLES	305
1. Institut national de l'audiovisuel.....	305
 BIBLIOGRAPHIE	 306
Travaux généraux.....	306
Le Panthéon, le culte des grands hommes et la politique symbolique.....	307
La Résistance : acteurs, mouvements, pratiques.....	309
La construction des mémoires de la Résistance.....	309
Les politiques mémorielles et la commémoration	310
Mémoire et témoignage	311
 TABLE DES ANNEXES	 312
TABLE DES ILLUSTRATIONS	312-13
TABLE DES MATIÈRES	315

Résumé

Le 27 mai 2015, le président de la République François Hollande (2012-2017) a honoré au Panthéon quatre figures de la Résistance : Pierre Brossolette, Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Jean Zay. À travers la constitution d'un corpus d'archives orales, une large consultation des archives présidentielles de cette époque-là ainsi qu'une recherche détaillée dans la presse nationale, ce mémoire se développe autour de trois pôles : des acteurs, des processus, voire des stratégies, et des représentations. Cette démarche historique démontre le rôle important de différents acteurs de la société, participant aux groupes de pression ou non, à la promotion de la candidature d'une de ces quatre personnalités pour le Panthéon. Cette étude retrace également les stades de la réflexion du président Hollande, relative à la personnalité à sélectionner, ainsi que ses motivations politiques et mémorielles, traduites dans sa mise en récit de cette cérémonie. Enfin, ce travail étudie la réception de ces quatre figures, de la Résistance et de la cérémonie elle-même par les acteurs impliqués, les scolaires et la presse. La cérémonie, alors, n'a pas été traitée en tant qu'un événement qui se limite au 27 mai 2015, mais elle est considérée comme le point d'arrivée d'un débat, déjà commencé en 2012, marqué par les interactions entre les différents acteurs, par les concurrences, les enjeux mémoriels et les relations de pouvoir.

Abstract

On May 27th 2015, the president of the French Republic François Hollande (2012-2017) paid tribute to four figures of the French Resistance in the Pantheon of Paris. These figures were Pierre Brossolette, Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz and Jean Zay. This dissertation focuses on the agents, the procedures – namely strategies – and the representations around the ceremony. For the purposes of the study, the researcher developed an oral history corpus while drawing not only on the presidential documents of that period but also on a number of sources found in the national press. This research demonstrates the determining role of different agents and pressure groups in promoting the candidature of one of the four aforementioned members of the French Resistance. This study also traces the stages of president Hollande's thoughts as to the selection of the appropriate candidate while his political and memorial motivations/intentions, exposed in his narrative of the ceremony, are equally examined. Finally, reference is made to the way in which the agents, the schoolchildren and the press perceive the four aforementioned figures, the French Resistance and the ceremony itself. The purpose of this research was to study this ceremony not only as a single, daily event,

but rather as the outcome of a debate which had already started in 2012. The debate was marked by the interactions and the competition among different agents, memorial "challenges" during the overall procedure, and power relations.